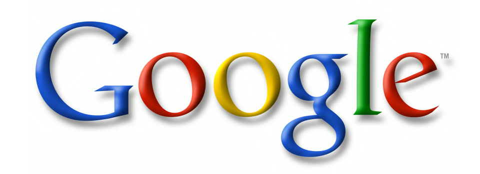
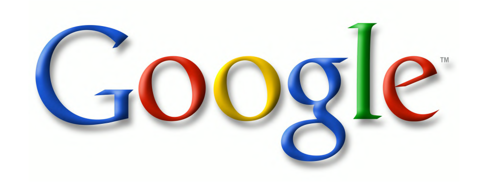
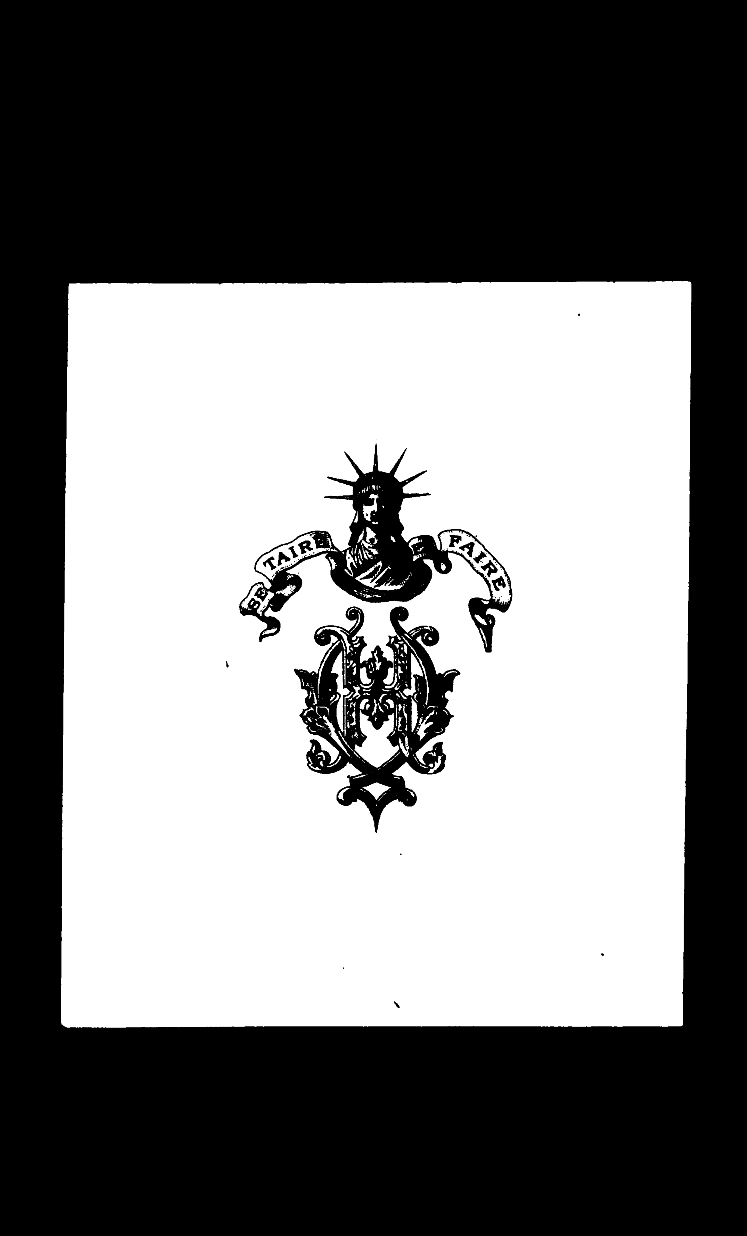






SE TAIRE
FAIRE



Cyprien Lefournier
Février 1856.

RECHERCHES

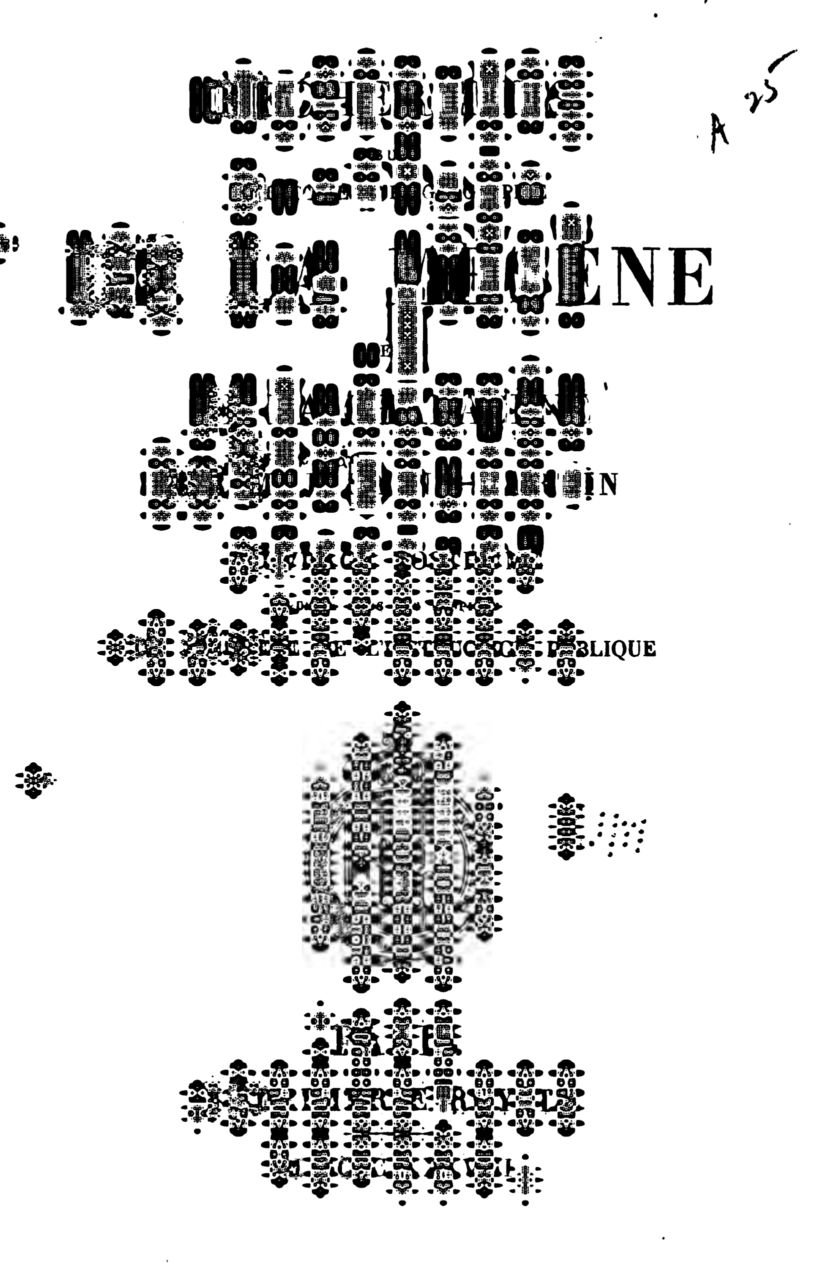
SUR

L'HISTOIRE ET LA GÉOGRAPHIE

DE LA MÉSÈNE

ET

DE LA CHARACÈNE



AVERTISSEMENT.

En 1832, une mort prématurée vint frapper deux des membres les plus érudits de l'Académie royale des Inscriptions, MM. Abel Rémusat et Saint-Martin. Ils laissaient chacun, avec une immense quantité de matériaux réunis dans divers buts de recherches, plusieurs ouvrages plus ou moins avancés, quant à leur rédaction, et tous importants pour la connaissance des langues, des religions, des systèmes philosophiques, de l'histoire et de la géographie des peuples qui habitèrent autrefois les contrées les plus célèbres de l'Asie. Les travaux d'érudition conduisent rarement à la fortune : MM. Abel Rémusat et Saint-Martin avaient légué, pour tout héritage, à leur famille les cartons dépositaires des recherches scientifiques ou littéraires auxquelles ils s'étaient livrés avec une ardeur, une persévérance qui ne cesseront d'être louées. La science était menacée de perdre le fruit de leurs labeurs, lors-

qu'un ministre, protecteur éclairé des lettres et des sciences [1], conçut la généreuse pensée de faire publier, aux frais de l'État, la partie la plus intéressante des œuvres posthumes de ces deux savants. Déjà MM. Klaproth et Landresse avaient reçu du gouvernement la mission difficile de revoir, d'achever et de publier le *Foĕ Kouĕ Ki*, ou *Relation des royaumes bouddhiques*, qui avait été traduit du chinois et commenté par M. Abel Rémusat. Pendant l'impression de l'ouvrage, M. Klaproth ayant succombé à une longue et douloureuse maladie, M. Landresse s'est trouvé seul chargé de cette publication. Elle a été terminée en 1836; et, s'il est vrai de dire que le *Foĕ Kouĕ Ki* a complétement répondu aux espérances que le monde savant avait fondées sur le mérite et la réputation de l'auteur, il n'est pas moins vrai d'ajouter que M. Landresse, par l'introduction, les notes et les éclaircissements dont il a enrichi ce livre, a su dignement justifier la confiance du gouvernement et la prédilection qu'avait pour lui son illustre maître, M. Abel Rémusat.

Tandis qu'il se préparait, de concert avec M. Klaproth, à accomplir sa tâche, une autre

[1] M. Guizot, alors ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique.

commission, prise dans le sein de l'Académie des Inscriptions et composée de MM. Letronne, Eugène Burnouf et Félix Lajard, fut chargée, en 1833, par M. Guizot, ministre de l'instruction publique, d'examiner les autres ouvrages posthumes de M. Abel Rémusat, et ceux que, de son côté, avait laissés M. Saint-Martin. Sur le rapport de cette commission, M. Guizot choisit deux manuscrits de M. Rémusat et trois de M. Saint-Martin pour être imprimés aux frais de son ministère. Il voulut bien, en 1834, me confier spécialement le soin de suivre tous les détails relatifs à cette publication. Ma tâche d'éditeur a été rendue facile par l'assistance que m'ont constamment prêtée M. Eugène Burnouf et M. Hase, qui, peu de mois après la formation de la commission, y a remplacé M. Letronne, démissionnaire. Mais le grave dérangement survenu dans ma santé pendant les années 1835, 1836, 1837, et les obligations que j'ai eu à remplir, tant à raison des travaux littéraires qui me sont confiés par l'Académie des Inscriptions qu'à raison de la publication de mes propres ouvrages, ont successivement apporté des obstacles insurmontables à l'achèvement de l'impression du premier volume que la commission avait résolu de

publier. C'est aujourd'hui seulement que ce volume se trouve en état de paraître. Il contient les Recherches de feu M. Saint-Martin sur l'histoire et la géographie de la Mésène et de la Characène, ouvrage composé dès l'année 1817, et lu en partie, l'année suivante, à l'Académie des Inscriptions. Si des publications récentes ont enlevé à quelques portions de ce travail le mérite de la nouveauté, les droits acquis à l'auteur, dans la question de priorité, ne sauraient du moins être contestés. A l'époque où M. Saint-Martin s'occupait de la Mésène et de la Characène, il travaillait aussi à un ouvrage bien plus important, auquel se rattache celui-ci : c'est l'histoire des Arsacides. Grâce à l'empressement avec lequel le ministre actuel de l'instruction publique, M. de Salvandy, s'est associé à la pensée libérale qui a fait entreprendre aux frais du gouvernement l'impression des œuvres posthumes de MM. Abel Rémusat et Saint-Martin, la commission espère publier les parties de cette histoire des Arsacides, dont la rédaction, à l'époque de la mort de l'auteur, était achevée ou très-avancée.

Une des premières résolutions de la commission avait été de placer en tête des œuvres posthumes de MM. Abel Rémusat et Saint-Martin,

une notice sur la vie et les travaux de ces deux académiciens. En ce qui concerne le premier, cette obligation se trouve remplie et par la savante introduction que M. Landresse a composée pour le *Foë Kouë Ki,* et par la notice pleine d'intérêt, de goût et de saine critique qu'il a lue, le 28 avril 1834, à l'assemblée générale de la Société asiatique[1]. Un célèbre orientaliste, dont les lettres déplorent la mort récente, M. Silvestre de Sacy, a, de son côté, fait imprimer l'éloge de M. Abel Rémusat, qu'en sa qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions, il prononça dans la séance publique tenue par cette Académie le 25 juillet 1834. Depuis, il a également livré à l'impression l'éloge de feu M. Saint-Martin que, le 5 août 1836, il avait prononcé dans la séance publique de la même Académie. Le droit que chacun lui reconnaissait de juger sans appel les travaux scientifiques de celui qui fut son élève et son confrère, l'impartialité avec laquelle il a su exercer ce droit, me faisaient dès lors un devoir de renoncer à livrer au public mon propre jugement sur ces mêmes travaux. J'avais

[1] La première partie de cette Notice a été imprimée dans le *Journal asiatique,* 2e série, tom. XIV, p. 205-296. La seconde partie sera très-incessamment publiée dans le même journal.

à redouter et l'insuffisance des moyens d'appréciation que j'aurais pu trouver dans la sphère très-bornée de mes connaissances littéraires ou scientifiques, et la partialité d'un jugement qui aurait inévitablement été influencé par des sentiments que la mort de M. Saint-Martin n'a point affaiblis en moi : ma profonde estime, ma tendre amitié pour sa personne, mon admiration pour son vaste savoir et sa haute capacité. La commission a compris cette position, et a décidé que la Notice de M. de Sacy sur la vie et les ouvrages de M. Saint-Martin serait réimprimée en tête des Recherches sur l'histoire et la géographie de la Mésène et de la Characène.

Félix Lajard.

Paris, le 7 avril 1838.

NOTICE

SUR

LA VIE ET LES OUVRAGES

DE M. J. SAINT-MARTIN,

LUE A LA SÉANCE PUBLIQUE
DE L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,
LE 5 AOÛT 1836,

PAR M. LE BARON SILVESTRE DE SACY,
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

Antoine-Jean Saint-Martin naquit à Paris, le 17 janvier 1791, d'une famille d'honorables négociants. La date de sa naissance, qui coïncide avec cette époque où l'on commençait à tout détruire, pour substituer à ce qu'on renversait de nouvelles constructions dont on n'avait point pensé à assurer les fondements, nous dispense de rechercher quels présages le jeune Saint-Martin put donner, dans les années que l'on consacre d'ordinaire à l'étude des langues classiques, de ce qu'il serait un jour. D'ailleurs, destiné par ses parents à l'exercice de la profession à laquelle ils se livraient eux-mêmes, et appelé de bonne heure à les sou lager d'une partie de leurs occupations, il ne dut sans dout

être initié qu'assez faiblement, dans la première jeunesse, à l'antiquité grecque et latine. Mais, dès qu'il put se rendre compte du penchant naturel qui le portait à la culture de l'esprit plutôt qu'à la vie active et aux spéculations du commerce, il consacra le jour à ses devoirs et la nuit à l'étude: heureux quand il pouvait dérober quelques heures de la journée aux affaires pour les employer à suivre des cours!

Ce fut ainsi qu'il suivit les leçons de l'École centrale, établie dans l'ancien collége des Quatre-Nations. L'étude de l'histoire et de la géographie, qu'il joignait à celles des langues grecque et latine, lui inspira un goût tout spécial pour l'Orient, sans doute parce que c'était là qu'il apercevait plus de lacunes à remplir, qu'il entrevoyait plus de conquêtes à faire. Condisciple d'Abel Rémusat, qui a reconnu, par de grands et nombreux services rendus à l'histoire et aux langues de l'Asie orientale, les heures de bonheur que l'étude de ces contrées avait procurées à son esprit, avide de difficultés à vaincre, de mystères à pénétrer, il puisa dans sa société un nouveau motif pour se livrer à son instinct. Afin d'avoir à sa disposition une plus grande richesse de matériaux, et de pouvoir en diriger l'usage par une critique plus sûre, il voulut étudier les principales langues de l'Orient.

L'École des langues orientales vivantes, fondée en 1795 et établie auprès de la Bibliothèque royale, n'avait d'abord été consacrée qu'à l'enseignement de l'arabe, du persan et du turc. Au bout de peu d'années, elle fut augmentée d'une chaire de langue arménienne (il n'en existait précédemment aucune à Paris), et on joignit un cours d'arabe vulgaire à celui d'arabe littéral. Ce fut à cette École que

M. Saint-Martin puisa la connaissance des langues arabe, persane, turque et arménienne. Cette dernière surtout devint l'objet de prédilection de ses méditations, et plus tard il tenta quelques efforts pour y joindre la connaissance de la langue géorgienne, étude pour laquelle il n'existait presque aucune ressource. L'idiome dans lequel sont conçus les fragments qui nous restent des doctrines de Zoroastre fut aussi l'objet de ses recherches. Les langues, au surplus, n'étaient pour lui qu'un moyen. Son goût naturel ne le portait point à en approfondir les mystères, à étudier les méthodes d'analyse et de synthèse qui sont propres à chacune d'elles, à en comparer la marche et les ressources respectives; enfin, à en approfondir et à en vaincre toutes les difficultés. Étudier ainsi les langues, c'était, à ses yeux, une sorte de luxe qui ne fait que retarder la jouissance des fruits qu'on doit attendre de cette étude. Il doit être permis de dire que cette manière abrégée de parvenir à la connaissance des idiomes étrangers expose, en général, à de graves méprises, et que, si elle permet de se livrer concurremment à l'étude de plusieurs langues, elle laisse souvent dans l'application quelque chose de vague qui ne permet pas de se rendre à soi-même un compte parfait de la fidélité d'une traduction. Pour M. Saint-Martin, doué d'une heureuse mémoire et d'un esprit vif et ardent, livré exclusivement au travail, ne connaissant ni distractions ni divertissements, il put sans doute faire marcher de front l'étude de ces diverses langues, et en acquit bientôt une connaissance suffisante pour mettre à profit les trésors historiques qu'elles lui offraient.

En 1814, il dut à l'opinion qu'il avait fait concevoir

de son goût dominant pour tout ce qui se rattachait à l'étude de l'antiquité, d'être appelé aux fonctions de secrétaire de la Société des antiquaires de France, qui, sous cette nouvelle dénomination, succédait à l'Académie celtique, à laquelle il avait appartenu dès 1810. Ce fut lui qui prononça le discours d'ouverture de la nouvelle Société.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ne pouvait manquer de voir, dans un jeune homme voué à la littérature et aux langues de l'Orient, un de ces prosélytes de l'érudition archéologique dont la place est marquée d'avance dans son sein, et dont elle aime à encourager et à seconder les généreux efforts. Elle accueillit, en 1818, la proposition qui lui fut faite d'entendre la lecture d'un Mémoire qu'avait composé M. Saint-Martin sur l'histoire et la géographie de la Mésène et de la Characène, contrées de l'Asie occidentale, dont la position et les limites respectives présentent des problèmes difficiles à résoudre. Ce mémoire, que l'auteur n'a jamais publié, ne sera pas perdu pour la littérature; il fait partie des ouvrages de M. Saint-Martin, dont la publication a été confiée par le gouvernement à M. Félix Lajard.

A la même époque, M. Saint-Martin, qui avait à peine vingt-sept ans, publia ses *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie,* fruit de plusieurs années de recherches, et dont une partie aurait pu être donnée au public cinq ans plus tôt, si un jeune homme qui s'est voué à la carrière des études orientales et qui n'est point encore connu, pouvait espérer de trouver un éditeur assez hardi pour consacrer des fonds à une publication de ce

genre. Cet ouvrage, qui n'avait point de rival, plaça tout de suite son auteur au rang des orientalistes dont la France pouvait se glorifier; et s'il a été depuis l'objet de quelques critiques, justes peut-être, mais peu bienveillantes, il n'a fait que partager le sort des travaux les plus estimables, et n'en est pas moins resté le seul livre où l'on trouve réunies des notions précieuses de tout genre sur l'Arménie. Un des faits les plus curieux, et auquel M. Saint-Martin avait consacré une longue discussion, c'était l'origine chinoise de plusieurs familles étrangères et puissantes, établies à diverses époques dans l'Arménie. Les preuves sur lesquelles il fonde l'authenticité de ces traditions n'ont peut-être point dissipé tous les doutes auxquels elles peuvent donner lieu; mais cette discussion et celle de plusieurs autres questions relatives à l'histoire ou à la géographie faisaient honneur à l'érudition de l'auteur, et donnaient un grand intérêt à cet ouvrage, qui d'ailleurs contenait beaucoup de textes arméniens, et pouvait en conséquence servir à propager la connaissance de cette langue.

L'Académie avait couronné, en 1818, un mémoire de M. Champollion l'aîné sur la chronologie des rois d'Égypte, successeurs d'Alexandre, sujet qui présentait de graves difficultés, et qui a reçu plus tard quelque nouvelle lumière des découvertes faites récemment dans ce pays, dont le sort, depuis sa conquête par Alexandre, a toujours été d'être asservi à des dominateurs étrangers. Ce mémoire fut publié, en 1819, sous le titre d'*Annales des Lagides*. M. Saint-Martin, qui avait fait de la chronologie une étude toute spéciale, vit ou crut voir (car nous ne voulons nous

prononcer ici ni pour l'une ni pour l'autre opinion), il crut voir, disons-nous, de graves erreurs dans les calculs de l'auteur des *Annales des Lagides*, et dans l'époque par lui adoptée pour la mort d'Alexandre; en conséquence, il publia un examen critique de cet ouvrage, sous le titre de *Nouvelles Recherches sur l'époque de la mort d'Alexandre et sur la chronologie des Ptolémées*. L'auteur des Annales répondit à cette critique, et sa réponse donna lieu à une réplique de la part de M. Saint-Martin, qui persista à soutenir que la date de la mort d'Alexandre, base de toute cette chronologie, devait être fixée à l'an 324 avant Jésus-Christ, et non, comme le faisait son adversaire, à l'an 325, et qui contestait le système adopté par M. Champollion relativement à l'année macédonienne. Il nous suffira de dire que ces mêmes questions ont été soumises plus tard à une nouvelle discussion par le savant et érudit astronome de Berlin, M. Ideler, et qu'il n'est parfaitement d'accord ni avec l'un ni avec l'autre des deux chronologistes français.

Quelque parti, au surplus, qu'on adoptât dans cette controverse, elle ne pouvait que confirmer l'opinion qu'on avait conçue des connaissances variées et solides de M. Saint-Martin; et l'Académie ayant perdu, en 1820, M. Tôchon d'Annecy, qu'elle n'avait possédé que fort peu de temps, M. Saint-Martin fut élu pour le remplacer. Une circonstance qui mérite d'être remarquée, c'est que celui qui recueillait ainsi l'honorable héritage de M. Tôchon était celui-là même que cet académicien, se sentant frappé mortellement, avait choisi pour achever et publier l'important ouvrage qui lui assure une place parmi les numismates les

plus distingués : je veux parler des *Recherches historiques et géographiques sur les médailles des nomes ou préfectures de l'Égypte*. C'est à M. Saint-Martin qu'est due l'intéressante notice sur la vie et les ouvrages de M. Tôchon, qui est placée à la tête de ce volume.

Pendant douze ans que M. Saint-Martin a été membre de l'Académie, il lui a constamment payé son tribut par un grand nombre de mémoires sur des sujets fort divers, et dont la diversité même prouve l'étendue de ses connaissances. Aucun de ces mémoires n'avait paru de son vivant dans le Recueil de l'Académie, parce qu'il avait négligé d'en faire le dépôt entre les mains du secrétaire perpétuel. Sa famille a tenu à honneur de réparer cette négligence, et ces mémoires ont trouvé place dans le tome XII du Recueil de l'Académie, dont ils occupent une grande partie. Il serait tout à fait inutile d'en donner ici les titres ou une analyse nécessairement imparfaite, puisqu'ils ont été mis tout récemment sous les yeux de tous ceux qui, en France ou dans les pays étrangers, prennent intérêt aux antiquités historiques.

Il communiqua aussi à l'Académie plusieurs notices sur des antiquités égyptiennes et autres; une notamment, en 1822, sur le zodiaque de Dendérah, notice très-remarquable pour l'époque où il la composa : il la fit imprimer de suite; les autres furent insérées dans le *Journal des Savants* et dans celui de la Société asiatique.

Cette Société, dont nous avons dû rappeler la formation et les services, en payant un juste tribut de regrets à deux de ses principaux ornements, MM. Abel Rémusat et de Chézy, comptait aussi M. Saint-Martin au nombre

de ses fondateurs. Depuis la première réunion de cette Société en 1822, il n'a cessé d'être un des membres les plus actifs de son conseil, et de coopérer avec zèle au journal qu'elle publie, et auquel la littérature de l'Asie a de si grandes obligations. Lorsque la Société eut le malheur de perdre M. Rémusat, qui était devenu l'âme de ses travaux, tous les regards se portaient sur M. Saint-Martin pour remplir le vide que laissait dans sa direction la perte de son illustre président; mais, avant que ce vœu pût être rempli, la tombe avait réuni les deux amis que la mort seule avait pu séparer.

En l'année 1824, M. Saint-Martin fut nommé administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal. C'était une justice rendue à un savant laborieux et d'un rare mérite, qui n'avait encore obtenu, pour prix de son dévouement aux lettres, aucune de ces places qui, en procurant aux hommes studieux une modeste aisance, tournent aux profit des établissements publics confiés à leurs soins. Pourquoi faut-il que ce souvenir rappelle celui d'une destitution, qui fut une erreur du gouvernement de 1830, d'une époque où, il faut le dire, tant de graves questions s'agitaient et exposaient les dépositaires de l'autorité publique à céder trop facilement à des impulsions étrangères?

Ce fut en cette même année 1824 que M. Saint-Martin entreprit de donner une nouvelle édition de l'*Histoire du Bas-Empire* du célèbre Le Beau. Il en a publié les treize premiers volumes; l'ouvrage a été continué et vient d'être terminé par M. Brosset jeune, élève et ami de M. Saint-Martin, et qu'on peut considérer comme le fondateur de

l'étude de la langue géorgienne en France, il est même permis de dire en Europe. Ce qui avait manqué à Le Beau pour donner à l'histoire de l'empire de Constantin et de ses successeurs tous les développements et toute l'étendue désirables, c'était surtout de pouvoir joindre au récit des historiens grecs et autres écrivains occidentaux celui des historiens orientaux, à peine connus à l'époque où il écrivait. Son successeur, qui pouvait consulter les écrivains arabes, persans et arméniens, imprimés ou manuscrits, a mis à profit ces nombreux matériaux; et ils lui ont servi à rectifier quelques erreurs et à remplir les lacunes de cet important ouvrage, dans les parties surtout où l'histoire de l'Arménie et celle de la Perse sont dans un contact immédiat avec celle de l'empire bysantin.

De nouvelles fonctions confiées, en 1825, à M. Saint-Martin, sur la demande du directeur de l'Imprimerie royale, lui fournirent l'occasion de rendre des services d'un autre genre à la littérature de l'Orient. Le magnifique établissement auquel il se trouvait attaché, et qui était déjà si riche en caractères orientaux, s'enrichit encore, par ses soins et sous sa direction, de plusieurs nouveaux caractères, et particulièrement des caractères zends et pehlvis, et de l'une de ces écritures cunéiformes qui, sous un grand nombre de combinaisons diverses, couvrent les plus anciens monuments de la Perse, et paraissent avoir aussi appartenu à l'empire de Babylone. Parmi les modifications de ce caractère, produites toutes, avec un art singulier, par un unique élément qu'on a désigné sous le nom de *clou* ou de *coin*, il en est une, peut-être la plus ancienne, qui est purement alphabétique, et qui, de

nos jours, a commencé à être l'objet de recherches curieuses. Ces travaux ont déjà levé en partie le voile qui la dérobait à notre connaissance; des noms propres ont été lus avec certitude, et ce premier rayon de lumière a permis de déchiffrer aussi quelques autres mots. Aujourd'hui, on peut se flatter de savoir à quelle langue appartiennent plusieurs des inscriptions tracées en ces caractères, sous les règnes des Xerxès et des Darius; et, suivant toute apparence, le moment n'est pas loin où, grâce à la sagacité et à la laborieuse persévérance d'un des plus jeunes membres de cette Académie[1], ces premiers résultats produiront des fruits plus abondants. En faisant graver les caractères zends et cunéiformes, M. Saint-Martin semble avoir prévu les prochains succès de ces pénibles recherches dont il s'était lui-même occupé, et qu'il légua, pour ainsi dire, à celui qu'il aimait à associer à ses travaux; il semble, dis-je, lui avoir préparé à l'avance les moyens de communiquer à l'Europe savante ses intéressantes découvertes, auxquelles il aurait applaudi lui-même avec un vif sentiment de satisfaction.

Le nom de M. Saint-Martin ne pouvait manquer de s'attacher à toutes les institutions littéraires où les monuments et les langues de l'Orient devaient avoir des représentants; aussi le trouve-t-on presque toujours associé à celui de son ami Abel Rémusat. Ce fut ainsi qu'en 1828, il se vit appelé à concourir officiellement à la rédaction du *Journal des Savants*. Il avait déjà fourni plusieurs articles à ce journal avant d'occuper une place parmi les rédacteurs, et les années 1828, 1829 et 1830 contiennent plu-

[1] M. Eugène Burnouf.

sieurs notices dont on lui est redevable. Ses nombreuses occupations l'ont empêché de contribuer, autant qu'on eût pu le désirer, à cet important recueil.

J'ai parlé des nombreuses occupations qui partageaient sa vie et lui imposaient des devoirs; et déjà l'on a vu que l'Institut, l'une de nos grandes bibliothèques, l'Imprimerie royale et le *Journal des Savants* fournissaient une ample matière à son activité naturelle. Un autre genre de travaux et de devoirs lui avait été imposé, en 1827, par la confiance qu'il avait inspirée à M. le conseiller d'État d'Hauterive, garde des archives du ministère des affaires étrangères, et au ministre qui dirigeait alors ce département, M. le baron de Damas. Attaché à ce ministère, pour éclairer les relations politiques de la France avec les contrées de l'Orient, il usa de l'influence que lui donnait la confiance du ministre, pour envoyer dans le Levant le zélé et infortuné voyageur Schulz. Ce fut lui aussi qui dressa les instructions d'après lesquelles celui-ci devait diriger sa marche et ses recherches. Malgré la funeste issue de cette mission, issue que Schulz eût évitée s'il eût écouté la prudence plutôt que l'ardeur de son zèle, ce voyage n'a pas été sans résultat. Il nous a procuré des copies exactes d'un grand nombre d'inscriptions cunéiformes entièrement inconnues jusque-là, et les journaux du voyageur, écrits en allemand, confiés à la Société asiatique, et de la traduction desquels on s'occupe, mériteront, sans aucun doute, de la part des personnes vouées, par devoir ou par goût, à l'étude de l'Orient, une reconnaissance que la mémoire de M. Saint-Martin partagera avec celle de l'intrépide voyageur.

Nous avons lieu de croire que M. Saint-Martin con-

courut, par divers mémoires, à la détermination que prit le gouvernement de Charles X d'entreprendre la conquête d'Alger.

La confiance que M. Saint-Martin inspira par ces divers travaux, où la science et la politique se trouvaient dans un contact immédiat, confiance honorable pour lui et pour le gouvernement qui recourait à ses lumières, contribua sans doute puissamment à le faire entrer dans une lice politique dont les suites funestes ont répandu trop d'amertume sur les deux dernières années de sa vie. Il est peu surprenant que les hommes voués à l'étude de l'histoire des nations qui ont cessé depuis longtemps de figurer sur la scène du monde, ou de celles que la distance des lieux, et plus encore la différence du caractère, des mœurs, de la religion et des préjugés, éloignent du théâtre sur lequel vivent leurs studieux observateurs; que ces savants, dis-je, qui n'ont guère vécu qu'avec les siècles passés, et, pour ainsi dire, sous un autre hémisphère, se forment en politique des théories, où rien ne soit moins pris en considération que leurs contemporains et leurs compatriotes. C'est là, nous sommes porté à le croire, le genre d'illusions auquel cédèrent les écrivains estimables, et assurément bien intentionnés, qui, en établissant, au commencement de 1829, le journal auquel ils donnèrent le nom d'*Universel,* se flattèrent de diriger l'opinion publique vers les idées qui leur paraissaient seules propres à préserver la France d· nouvelles secousses. Ils proclamèrent avec confiance des espérances qu'ils avaient imprudemment conçues, et plus la crise qui devait les détromper approchait, plus ils triomphaient d'avance d'un succès que

la cause pour laquelle ils combattaient ne devait point obtenir. Ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'est qu'ils contribuèrent, selon toute apparence, à entretenir dans une funeste erreur un gouvernement qui, méconnaissant les circonstances au milieu desquelles il vivait et la disposition des esprits, et froissé par l'exagération de deux opinions opposées qui menaçaient son existence, se précipita, sans s'en apercevoir, dans l'abîme creusé sous ses pas.

Tout le monde sait quelle part M. Saint-Martin prit à la publication de l'*Universel;* mais, ce que tout le monde ne sait pas, et ce qu'il est nécessaire de dire, c'est que, de sa part, ce fut l'effet d'une pleine conviction, et non un calcul de la cupidité ou de l'ambition. Pour lui, toute sa politique avouée, c'était de donner beaucoup de force au pouvoir, et de rendre son action aussi libre et aussi indépendante qu'elle devrait l'être, dans l'intérêt de la société, si ceux qui sont appelés à gouverner étaient soustraits par cela même aux dangers de l'erreur et à l'empire des passions. Il écrivait en 1830 sur les matières politiques, sous les inspirations spontanées du même sentiment qui, en 1815, à une époque où rien d'étranger ne le sollicitait à manifester son opinion, lui dicta le petit pamphlet intitulé : *Motifs de mon vote négatif,* et par lequel il bravait un pouvoir peu accoutumé à la résistance. Quelque étrangère que soit cette tribune aux discussions de la politique, quand elles ne datent pas de quelques siècles, je n'ai pu me dispenser de cette courte excursion hors du domaine de l'Académie, parce que je devais rendre justice à la mémoire de M. Saint-Martin, et parce que sa participation aux doctrines de l'*Universel,* qu'il

n'était pas homme à désavouer, lui fit perdre non-seulement l'emploi qu'il avait au ministère des affaires étrangères, ce qui, de son aveu à lui-même, était une conséquence inévitable du nouvel ordre de choses, mais aussi la place d'administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal. On dut alors regretter que la pureté de ses intentions ne fût pas bien appréciée, et qu'on eût puni sur le savant les erreurs de l'écrivain politique.

Cette disgrâce fut vivement sentie par ceux mêmes des savants et des hommes de lettres qui avaient suivi en politique une ligne tout opposée à la sienne; et la chaire d'histoire du collége de France étant venue à vaquer en 1831, par la démission de M. Daunou, dont la retraite laissait dans cet illustre établissement un vide difficile à remplir, M. Saint-Martin fut présenté par l'assemblée des professeurs et par l'Académie des Inscriptions pour cette chaire, à laquelle ses études lui donnaient tant de droit. Mais les souvenirs de 1830 exerçaient encore trop d'influence, et cette double présentation demeura sans effet. Une seule considération adoucit, pour tous ceux qui lui portaient intérêt, la douleur de ce mauvais succès : c'est qu'ils craignaient que sa constitution délicate ne pût supporter les fatigues de l'enseignement public. Pour lui, il trouva dans le vif intérêt dont il avait été l'objet une indemnité digne de son noble caractère.

Pour être juste, je dois m'empresser d'ajouter que cet intérêt fut partagé par les dépositaires du pouvoir, et que l'accueil fait aux réclamations de ses amis ne leur laissait aucun lieu de douter des dispositions bienveillantes qui apporteraient bientôt un adoucissement à la rigueur dont

on avait usé envers lui. Elles allaient se réaliser; et celui qui lui rend aujourd'hui un dernier hommage d'estime et d'affection était chargé de lui en porter l'assurance, quand il apprit qu'il venait d'être atteint de la maladie qui, à cette époque, faisait d'affreux ravages dans la capitale.

A peine s'était-il écoulé cinq semaines depuis que la mort avait enlevé à M. Saint-Martin l'ami de toute sa vie, le confident de toutes ses pensées, le dépositaire de tous les projets qu'il formait dans l'intérêt des études historiques et de la littérature asiatique. Rémusat avait terminé entre ses mains, le 2 juin 1832, une vie malheureusement trop courte, et avait laissé à son ami le soin de faire exécuter ses dernières volontés; et le 10 juillet suivant, après deux jours de maladie, Saint-Martin avait cessé de vivre. Il semblait que la mort eût choisi ses victimes dans cette Académie, et parmi les principaux soutiens des études orientales.

Outre les Mémoires que M. Saint-Martin avait lus à l'Académie, et qui, comme je l'ai dit, sont actuellement sous les yeux du public, il a laissé plusieurs ouvrages auxquels il n'avait pas mis la dernière main, et dont quelques-uns même sont incomplets. J'ai déjà parlé de ses Recherches sur la Mésène et la Characène, qui contiennent aussi des observations sur les médailles des rois de cette dernière contrée; il faut y joindre une Histoire des Arsacides, qui devait embrasser celle de toutes les branches de cette puissante famille. L'auteur en distinguait quatre, savoir: les Arsacides de Perse, ceux d'Arménie, les Arsacides Indiens ou Bactriens, et une quatrième branche

qu'il désignait sous le nom d'Arsacides du Nord ou Septentrionaux. Le premier mémoire qu'il lut à l'Académie avait pour sujet l'origine des Arsacides et l'époque de la fondation de leur puissance. Il n'a point été imprimé dans le recueil de l'Académie, parce qu'il était destiné à servir d'introduction à l'histoire de cette illustre famille, histoire dont quelques parties sont entièrement terminées; d'autres sont incomplètes ou ne sont qu'ébauchées; on espère toutefois parvenir à compléter l'ouvrage, au moyen des matériaux laissés par M. Saint-Martin. Palmyre, l'illustre Zénobie et la famille de cette héroïne, trahie par le sort, sont l'objet d'un autre ouvrage dont un fragment avait été aussi communiqué à l'Académie en 1821, mais qui est resté imparfait.

M. Saint-Martin avait annoncé plus d'une fois un travail général sur la chronologie ancienne, et il se flattait d'avoir trouvé la solution de quelques-unes des graves difficultés que présente ce vaste sujet. On n'a trouvé que quelques fragments incomplets de cet ouvrage, et il est permis de croire qu'il en avait plutôt conçu que réalisé le plan. Au reste, nous ne devons point entrer ici dans le détail de tous les travaux de M. Saint-Martin, restés en manuscrit, et qui consistent en traductions, en articles de biographie, de géographie, d'histoire littéraire et de bibliographie, destinés à former un supplément à la Bibliothèque orientale de d'Herbelot; enfin, en fragments ou chapitres détachés du grand ouvrage qui devait embrasser toute la chronologie ancienne. Le gouvernement ayant ordonné la publication des travaux manuscrits laissés par M. Saint-Martin, et ayant confié le soin de cette

publication à M. Lajard, le public ne sera privé de rien de ce qui paraîtra pouvoir être utile aux lettres et honorable à la mémoire de l'auteur. On sait que, dans sa jeunesse, il avait conçu le plan et commencé la composition d'un poëme épique qui devait porter le nom de *Chosroès*, sujet pris dans l'histoire de la Perse; mais on n'en connaît aucun fragment.

Le *Journal des Savants*, le *Journal asiatique*, lui sont redevables d'un grand nombre de notices historiques et de dissertations philologiques, ainsi que je l'ai déjà indiqué; il a surtout enrichi la *Biographie universelle* d'une multitude d'articles relatifs à l'histoire, soit politique, soit littéraire, de l'Orient. Tant de travaux, les uns achevés, les autres interrompus par une mort prématurée, peuvent faire apprécier ce que la saine érudition et la science historique devaient attendre du savant qui leur a été enlevé dans la force de l'âge, lorsqu'il n'était encore que dans sa quarante-deuxième année. Il a fait assez pour que son nom passe avec honneur à la postérité, et pour que nos successeurs partagent les regrets que sa perte nous a inspirés. Il a terminé sa trop courte carrière le 10 juillet 1832.

M. Saint-Martin avait épousé Mme Marie-Adélaïde Cairasco, veuve de M. Castex : aucun enfant n'a été le fruit de cette union.

Il a eu pour successeur à l'Académie M. Stanislas Julien.

RECHERCHES

SUR

L'HISTOIRE ET LA GÉOGRAPHIE

DE LA MÉSÈNE

ET DE LA CHARACÈNE.

Lorsque l'empire des Séleucides fut tombé en décadence, tous les anciens feudataires de la monarchie persane, qui avaient conservé leurs possessions héréditaires sous la domination grecque, devinrent indépendants. De nouveaux états se formèrent aussi sur les ruines de ceux des successeurs d'Alexandre; enfin les princes de la race des Arsacides jetèrent les fondements de leur puissance, et, un siècle après, ils étendirent leur suprématie sur tous les pays renfermés entre l'Euphrate et l'Indus, ainsi que sur tous ceux qui sont situés du côté du nord et de l'orient, au delà de l'Oxus, jusque chez les Scythes les plus éloignés. Tous les rois de l'Asie conservèrent leurs souverainetés en se reconnaissant leurs vassaux.

Parmi tous les états qui dépendaient de l'empire des Parthes, les seuls dont les savants se soient oc-

cupés sont ceux de la Bactriane, de l'Osrhoëne et de la Characène, encore même ce dernier n'est-il, à proprement parler, connu que depuis quelques années. M. Visconti, qui par ses doctes travaux a rendu de si grands services à l'étude de l'antiquité, est le premier qui en ait fait la découverte : elle est due tout entière à la science numismatique. Avant lui, toutes les médailles qui nous restent des rois de la Characène étaient attribuées à tort à des princes parthes, arméniens ou bactriens.

Occupé depuis longtemps de la composition d'un ouvrage considérable sur l'histoire de la nation parthe et de la race royale des Arsacides, la succession des événements nous a souvent obligé de faire, dans le cours de notre travail, quelques excursions hors des limites que nous nous étions tracées. En traitant de la guerre qu'Himérus, lieutenant de Phrahates II, fit aux peuples de la Mésène après la mort du roi de Syrie, Antiochus Sidétès, nous avons fait quelques recherches pour déterminer exactement la situation géographique de cette région fort peu connue et pour éclaircir son histoire, qui jusqu'à nos jours est restée plongée dans la plus profonde obscurité. Nous avons été bientôt entraîné au delà des bornes d'une simple digression, et nous nous sommes décidé à entreprendre un travail complet sur un sujet qui, comme tous ceux qui ont rapport à l'ancienne histoire de l'Orient, est hérissé de difficultés sans nombre. Heureux si ce faible essai peut

présenter quelques résultats intéressants qui le recommandent à l'indulgence des savants!

La ville de *Spasini-Charax*, capitale d'un petit pays près des bouches du Tigre, appelé *Characène*, était située, au rapport de Pline, entre le Tigre et l'Eulæus, vers le confluent de ces deux fleuves, ayant le premier à droite, le second à gauche[1]. Elle était donc sur le canal qui porte chez les modernes le nom de *Haffar*, et qui joint les eaux du Tigre à celles de toutes les rivières de la Susiane réunies. La première de ces rivières, nommée à présent *Karoun*, doit répondre à l'Eulæus des anciens, puisque entre elle et le Tigre on n'en rencontre pas d'autres. Le territoire de Spasini-Charax, ou la Characène, faisait, selon Pline[2] et Ptolémée[3], partie de la Susiane : le même pays est encore compris par les géographes orientaux dans le *Khouzistan*, qui a remplacé entièrement cette ancienne province. La Characène était aussi rangée par Pline entre les subdivisions de l'Élymaïde, région qui, de son temps, occupait tout le midi de la Susiane, sur les bords de la mer Érythrée. « L'Élymaïde, dit-il, est

[1] « Charax, oppidum Persici sinûs intimum, à quo Arabia Eudæmon cognominata excurrit, habitatur in colle manufacto inter confluentes, dextrâ Tigrin, lævâ Eulæum, III. mill. pass. laxitate. » (PLIN. *Hist. nat.* VI, XXXI, tom. I, p. 335, ed. Hard.)

[2] *Ibid.*

[3] *Geogr.* VI, III

« située au-dessous de l'Eulæus, et elle se joint, par le « rivage de la mer, avec la Perse proprement dite. De- « puis le fleuve Oroatis, qui sépare les deux pays, jus- « qu'à la ville de Charax, il y a une distance de deux « cent quarante milles. Ses principales cités sont Sé- « leucie et Sosirate, situées près du mont Casyrus; mais « sa portion maritime est aussi inabordable que la con- « trée qui avoisine la petite Syrte, en Afrique, par la « grande quantité de boue et de limon qu'y apportent « les fleuves Brixia et Ortacea; enfin l'Élymaïde elle- « même est tellement humide, qu'on ne peut passer « de cette province en Perse qu'en faisant le tour de « ses limites. Mais sa partie la plus difficile à parcourir, « ajoute-t-il, est la Characène, qui tire son nom de la « ville de Charax, limitrophe de l'Arabie [1].... » Maintenant, comme à l'époque de Pline, la côte du Khouzistan est inabordable pour les navigateurs, à cause des bas-fonds qui la défendent. La nature marécageuse de la Susiane ne permet pas non plus de parcourir avec facilité l'intérieur des terres autrement que par eau.

[1] « Infra Eulæum Elymaïs est, in orâ juncta Persidi, à flumine Oroati ad Characem CCXL mill. passuum. Oppida ejus, Seleucia et Sosirate, apposita monti Casyro. Oram, quæ præjacet, minorum Syrtium vice diximus inaccessam cœno, plurimum limi deferentibus Brixia et Ortacea amnibus : madente et ipsâ Elymaïde in tantum, ut nullus sit, nisi circuitu ejus, ad Persidem aditus...... Pars ejus maximè invia, Characene vocatur ab oppido, Arabiæ claudente regna.... » (VI, xxxi, tom. I, p. 334, 335.)

On ne peut pénétrer dans le pays, pour y commercer ou pour le traverser, qu'en remontant les divers bras du Tigre, lequel reçoit un grand nombre de rivières qui viennent des montagnes du *Louristan*. Comme tous ces fleuves se joignent souvent entre eux par des canaux naturels ou creusés de main d'homme, et qu'ils coupent de cette façon le territoire dans tous les sens, ils contribuent beaucoup à faciliter les relations des habitants avec les étrangers. On a vu que la Characène séparait la Susiane, ou plutôt l'Élymaïde, de l'Arabie : elle occupait par conséquent toute la région située vers les bouches du Tigre, dans le Golfe persique, du côté de l'orient; car nous savons, par le témoignage de Ptolémée [1], que dans l'antiquité la Susiane était séparée de l'Arabie par le grand courant du fleuve.

L'usage du nom de *Characène* ne remonte pas plus haut que le IIe siècle avant notre ère, puisque, comme on sait, il tirait son origine de celui de *Spasini-Charax*. Nous prouverons bientôt que cette ville ne reçut cette dénomination qu'à cette époque : jusqu'alors elle s'était appelée *Alexandrie* et *Antioche*. Les anciens ne nous laissent pas longtemps dans l'incertitude sur le nom que portait la Characène avant la fondation de Spasini-Charax. Josèphe nous atteste qu'elle était dans le pays des *Mésanéens* [2]. Asinius

[1] *Geogr.* V, XX; VI, III.

[2] Μησᾶς δὲ Μησαναίους. Σπασίνου Χάραξ ἐν τοῖς νῦν καλεῖται (JOSEPH. *Ant. Jud.* I, VI, § 4, tom I, p. 25, ed. Haverc.)

Quadratus, cité par Étienne de Byzance, affirme la même chose [1], et Dion-Cassius rapporte que la Characène était soumise au roi de la Mésène [2]. Nous verrons enfin, dans le cours de nos recherches, que les Syriens donnent encore à cette contrée le nom de *Misan*.

La plupart des géographes modernes n'ont pas eu, à ce qu'il nous semble, des idées claires et précises sur le pays que les anciens appelaient *Mésène*. Selon Asinius Quadratus [3], il était une province de Perse, renfermée entre le Tigre et l'Euphrate. On pense assez généralement à présent que l'on doit entendre par Mésène les terres basses et marécageuses situées près des bouches du Tigre, dans le Golfe persique; mais comme des passages positifs des anciens prouvent qu'il avait existé un pays de Mésène bien plus au nord, le savant d'Anville [4] a cru que, dans l'antiquité, il y avait eu deux régions appelées ainsi, l'une au nord de Séleucie, l'autre au midi, sur les bords de la Mer érythrée. Il a eu recours à la science étymologique pour rendre raison de la conformité de leur nom, et il paraît avoir pensé que ce nom était dérivé du mot grec *μέσον*, qui

[1] STEPHAN. *De urb. v.* Σπασίνου-χάραξ.

[2] DIO CASSIUS, LXVIII, p. 1143, tom. II, ed. Reim.

[3] .... Χώρα Περσίδος Μεσήνη, δι' ἑνὸς σ, ὑπὸ τῶν δύο ποταμῶν Εὐφράτου καὶ Τίγριδος μεσαζομένη, ὡς Ἀσίνιος Κουάδρατός φησιν. (STEPHAN. *De urb. v.* Μεσσήνη.)

[4] *Géogr. abrég.* tom. II, p. 200, 201 et 265. — *L'Euphrate et le Tigre*, p. 96, 131, 135 et 136.

signifie *milieu*, parce que ces deux régions étaient renfermées entre les différents bras du Tigre et de l'Euphrate. « Le terrain, dit-il, qu'avec le Pasitigris ren« fermait le canal de Basrah, qui descendait autrefois « jusqu'à la mer, était appelé *Mésène*, comme étant « entre deux bras de rivière; et dans les écrivains « orientaux qui parlent des églises soumises au Catho« licos nestorien de Séleucie, ce même coin de terre « est appelé *Pérat-Misçan*, la *Mésène de l'Euphrate*, fort « différente de la *Mésène du Tigre*, dont nous avons « parlé ailleurs[1]. » Dans cet autre endroit, il s'était exprimé ainsi : « *Apamea* est la première ville qui se « présente avec le surnom de *Mésène*, par lequel il « faut entendre une bande de terre, isolée par un canal « sortant du Tigre près de cette Apamée, et renfer« mant ce qu'on appelle actuellement *Digel*[2]. »

D'Anville n'est pas le premier qui ait fait usage de cette étymologie erronée : il l'a prise certainement dans les auteurs anciens. Asinius Quadratus[3] et Philostorge[4]

[1] D'ANVILLE, *Géogr. abrég.* tom. II, p. 265.

[2] *Ibid.* tom. II, p. 200 et 201.

[3] Σπασίνου-χάραξ, πόλις ἐν τῇ μέσῃ τοῦ Τίγρητος Μεσήνη. (STEPHAN. *De urb.* v. Σπασίνου-χάραξ, et Μεσσήνη.)

[4] Πρὶν ἢ δ' ἐπὶ θάλατταν καταβαίνει, σχίζεται εἰς δύο μεγάλους ποταμούς· ἔπειτα δυσὶ τοῖς ἐσχάτοις στόμασιν ἀλλήλων διειργομένοις, εἰς τὴν Περσικὴν θάλατταν ποιεῖται τὰς ἐκβολὰς, γῆν ἐν μέσῳ πλείστην περιτεμνόμενος, καὶ νῆσον αὐτὴν ποιῶν, ποταμίαν τε ἅμα καὶ θαλαττίαν, ἣν ἔθνος ἐνοικεῖ τῶν Μεσηνῶν ἐπικαλούμενον. (PHILOSTORG. *Excerpt. Hist. ecclesiast.* III, 7, p. 479; ed. Vales.)

y font évidemment allusion en parlant du pays de Mésène. Comme la plus grande partie de cette région était renfermée dans les îles formées par les bras et les canaux de l'Euphrate, du Tigre et des rivières de la Susiane, ces écrivains ont cru que son nom était dérivé, comme celui de la *Mésopotamie*, d'un mot grec qui indiquait sa situation au milieu des eaux. Le sens du nom de *Mésopotamie* est clair et intelligible : on ne pourrait pas en dire autant de celui de *Mésène*; car, quoique dans cette hypothèse il vienne de *μέσον*, il n'est pas lui-même un mot grec. On ne trouve dans la langue grecque aucun dérivé de cette espèce. D'ailleurs, en admettant un pareil barbarisme, quel serait le sens du mot *Mésène*? Il ne signifierait que *milieu*, *médial*, *moyen*. Or une telle dénomination serait beaucoup trop vague ; et on ne voit pas pourquoi on l'aurait donnée à un pays aussi voisin de la Mésopotamie, province avec laquelle on aurait pu facilement le confondre, ce qui en effet est arrivé[1]. Enfin on pourrait demander comment un dérivé de cette espèce, avec un sens si peu précis, aurait pu à son tour avoir d'autres dérivés, tels que *Meseni*, *Mesanicus* et *Mesanites*?

Le Dr Vincent, qui s'est occupé après d'Anville de la géographie des pays situés sur la partie inférieure du Tigre et de l'Euphrate, pense également que le

[1] STEPHAN. *De urb. v.* Μεσσήνη. — LUC. HOLSTEN. *not. et castigat. in* STEPHAN. *Byzant.*, p. 39, 206 et 303.

nom de *Mésène* signifie *île* ou *terre environnée par les bras d'un fleuve*, et que par conséquent il est dérivé du mot grec *μέσον*. Voici comment il s'exprime, selon la traduction française de son Voyage de Néarque : « Nous « aurons plus tard occasion de reconnaître que *Mesen* « signifie une *île*, et s'applique en ce sens à un Mésène « sur le Schat-Alarab, à un autre Mésène dans la Méso- « potamie, enfin à un Muçan dans le *Sinus Mesanius* « de Ptolémée [1]. » Il dit dans un autre endroit : « Je me « fonde beaucoup, pour former mes conjectures, sur « le nom moderne de *Muçan* et sur le *Khore-Mousa*; « et peut-être aurais-je toujours dû écrire *Mosena* ou « *Mooséha* le nom de *Muçan*, dont les Grecs firent « *Mésène*, parce qu'ils avaient eux-mêmes une Mes- « sène : tel est leur usage en mille occasions. Quoi qu'il « en puisse être, j'ai trouvé une raison de supposer « que *Mesen* signifie *une île*, ou peut-être plus exacte- « ment, *une terre entourée par les bras d'un fleuve* [2]. » On voit, par les expressions dont il se sert et par une note qui accompagne son texte, qu'il n'avait pas d'autre raison pour admettre cette étymologie que l'autorité seule de d'Anville.

Quoiqu'il soit bien évident que le Dr Vincent a puisé son opinion dans les ouvrages de ce dernier, il nous fait présumer cependant par ses paroles qu'il ignorait que notre savant géographe dérivait le nom de *Mésène*

[1] *Voyage de Néarque*, traduit par Billecocq, p. 418.

[2] *Ibid.* p. 462, note *a*.

d'un mot grec; car, en rapportant l'origine de quelques noms modernes de l'Orient qui ont de l'analogie avec celui-là, il semble croire qu'ils viennent tous d'un mot qui, dans les langues orientales, signifierait *île* ou *terre environnée par les bras d'un fleuve*. S'il eût pensé, en effet, que le nom de *Mésène* avait une origine grecque comme celui de *Mésopotamie,* aurait-il dit que les Grecs avaient formé le premier de la dénomination de *Mousan?* Nous ne connaissons, ni en chaldéen, ni en syriaque, ni en arabe, ni en persan, aucun mot qui lui ressemble et qui ait le sens qu'il lui attribue. Tout en admettant, avec le Dr Vincent, le rapport qui existe entre le nom antique de Mésène et celui de Mousan, que l'on donne encore à une petite île située près de la côte d'Arabie, au midi de la bouche occidentale du Tigre, nous ne pouvons admettre la ressemblance qu'il croit apercevoir entre le même nom et celui de *Khore-Moosa*, donné à une des bouches du Tigre, qui semble répondre au fleuve *Mosæus* de Ptolémée. Je pense que le nom de ce bras du Tigre est en arabe خور موسى, *Khor-Mousa,* ou plus exactement غور موسى, *Ghaur-Mousa,* qui signifient également *embouchure de Mousa* ou *Moyse.* Il lui vient sans doute d'un personnage arabe qui nous est inconnu; de même qu'il paraît que c'est d'un certain Abd-Allah que dérive le nom de l'ancienne embouchure de l'Euphrate, appelée actuellement غور عبد الله, *Ghaur-Abd-Allah,* c'est-à-dire *embouchure d'Abd-Allah.* L'opinion du Dr Vincent était

donc, à peu de chose près, celle de d'Anville. Comme lui, il croit à l'existence de deux Mésènes dans la Babylonie, et il y en ajoute une troisième, qui est une petite île du Golfe persique, près de l'Arabie.

C'est par suite du système qu'il avait adopté sur l'origine étymologique du nom de Mésène, et aussi à cause d'un passage de Pline, que nous discuterons bientôt, que le savant d'Anville a pensé qu'il avait existé autrefois deux pays qui portaient cette dénomination. Le premier, selon lui, était situé sur les rives occidentales du Tigre, et renfermé entre ce fleuve et le canal *Dodjaïl* ou *Petit-Tigre*, au nord de l'ancienne Séleucie [1]. Le second, à une assez grande distance de l'autre, était situé près des bouches du même fleuve, aussi à l'occident et sur les bords du Golfe persique [2]. Nous avons cependant déjà fait observer que la ville de Spasini-Charax, qui était sur la rive orientale du Tigre, était aussi dans la Mésène; et il n'en serait pas ainsi dans le système de d'Anville, qui, sur toutes ses cartes, place sa Mésène inférieure à l'occident du fleuve. C'est donc avec raison que le Dr Vincent accuse notre géographe d'avoir commis une erreur, en ne mettant pas la Mésène à l'orient du Tigre, après y avoir placé Spasini-Charax, qui en faisait partie [3]. Mais en relevant

[1] D'Anville, *Géogr. abrég.* tom. II, p. 200 et 201. — *L'Euphrate et le Tigre*, p. 96.

[2] Ibid. *Géogr. abrég.* tom. II, p. 265. — *L'Euphrate et le Tigre*, p. 131, 135 et 136.

[3] *Voyage de Néarque*; trad. fr. p. 458.

cette erreur, il nous semble que le savant Anglais en commet une autre, lorsqu'il place la Mésène tout entière à l'orient du Tigre. Nous sommes certain qu'il faut appliquer ce nom à tout le pays situé sur les deux rives du fleuve, puisque de nos jours, comme nous le verrons bientôt, les Syriens appellent *Misan* tout le territoire de Basrah.

C'est l'habitude seule que les Grecs avaient de rechercher dans leur langue ou dans leur histoire l'explication des noms des peuples étrangers, qui a pu les porter à y trouver l'origine du nom de Mésène. C'est probablement aussi sa conformité avec un mot de leur idiome, déjà employé dans la composition du nom qu'ils avaient donné à une région voisine, qui les aura trompés sur l'étymologie de celui-ci. La dénomination de *Mésopotamie,* que les Grecs avaient assignée à toute la partie de la Syrie renfermée entre les deux fleuves, est disparue dans le pays; elle a été traduite ou remplacée par le mot arabe *Djezirèh*, جزيرة, qui signifie *île*. Si la dénomination de *Mésène* avait eu aussi une origine grecque, elle n'aurait été, comme la première, en usage que parmi les Grecs. Dès lors il est difficile de croire qu'elle eût pu subsister plus longtemps que ne dura leur séjour dans ces régions; et, comme l'autre, elle devrait avoir été traduite. Elle existe encore, au contraire, appliquée à la même contrée, et elle s'y est conservée dans sa pureté primitive.

Si c'était vraiment dans la langue grecque qu'il

fallût chercher l'étymologie du nom de Mésène, on ne remarquerait pas tant de variations sur son orthographe. Chez les écrivains anciens, il n'était écrit effectivement de cette façon que dans les auteurs qui le croyaient dérivé du mot grec *μέσον*. Josèphe, qui ne connaissait pas cette étymologie, appelle le peuple de la Mésène Μησαναῖοι, Mésanéens[1]; Dion Cassius nomme tout le pays *Messène*[2]; Eutrope[3] et son traducteur grec Pæanius[4] donnent au peuple qui l'habitait le nom de *Messéniens*[5]; il en est de même

[1] JOSEPH. *Antiq. Jud.* I, VI, § 4, tom. I, p. 25; ed. Haverc.

[2] DIO CASS. LXVIII, tom. II, p. 1143.

[3] VIII, 3, p. 340; ed. Haverc.

[4] VIII, § 3, p. 666; ed. Haverc. ad calc. Eutrop.

[5] Toutes les éditions d'Eutrope portent *Edessios*, au lieu de *Messenios*, que le passage de l'auteur latin exige rigoureusement. Sans cela, dans l'énumération des peuples de l'Asie soumis par Trajan, les Édesséniens seraient comptés deux fois, l'une sous ce nom, l'autre sous celui d'Osrhoëniens. Voici le texte d'Eutrope: « Iberorum regem, et Sauromatarum, et Bosporanorum, et Osdroenorum et Colchorum, fidem accepit. Carduenos, Marcomedos occupavit, et Anthemusium, magnam Persidis regionem, Seleuciam et Ctesiphontem, Babylonem et Edessios vicit ac tenuit: usque ad Indiæ fines et mare rubrum accessit. » On voit bien clairement que le nom des *Édessiens* ne s'est introduit ici que par l'ignorance des copistes, et que dans le voisinage de la Mer érythrée, après Babylone, on ne peut trouver que les peuples de la Mésène. Quelques manuscrits, entre autres un de Milan, portent *Messenios vicit ac tenuit*. La version grecque de Pæanius confirme pleinement cette leçon; elle dit: Σελεύκειαν

dans les Prologues de Trogue Pompée[1]. Jean Malala, qui vivait vers le milieu du VIe siècle, et qui vraisemblablement habitait Antioche, appelle encore la Mésène χώρα τῶν Μαυζανιτῶν, *le pays des Mauzanites*. Ces expressions ne nous permettent pas de douter qu'il ne veuille parler de la même contrée. En décrivant la marche de Julien contre la ville de Ctésiphon, capitale de l'empire de Perse, il dit : « L'empereur traversa avec son armée le grand canal de l'Euphrate, « qui joint ce fleuve avec le Tigre ; puis, en descendant ce dernier, il vint au lieu où ces deux fleuves se « réunissent pour former un vaste marais, et il pénétra jusqu'à la région des Mauzanites, qui est dans « la Perse, auprès de Ctésiphon, où est la résidence « royale[2]. » On voit que cet écrivain étend beaucoup trop loin vers le midi les conquêtes de Julien. Ce prince ne porta jamais ses armes jusqu'au confluent

τε καὶ Κτησιφῶντα καὶ Βαβυλῶνα προσεκλήσατο· Μεσσηνίους τε μάχῃ νικήσας, κλῆμά τε καὶ τούτους αὐτῷ ποιησάμενος, κ. τ. λ. — [Cette note nous montre qu'à l'époque où elle fut écrite, M. Saint-Martin ne connaissait pas l'édition d'Eutrope qui a été publiée à Leipzig en 1796 (1 vol. in-8°), et dans laquelle le nom *Messenios* est substitué à la leçon fautive *Edessios*. Le savant éditeur, M. C. H. Tzschucke, a justifié cette correction en s'appuyant (pag. 544, n° 15) sur plusieurs considérations importantes, dont quelques-unes se retrouvent dans la note postérieurement produite ici par M. Saint-Martin. (F. L.)]

[1] *Prolog*. XLII, ad calc. Justin. edit. varior. p. 790.

[2] Καὶ κατῆλθεν ὁ βασιλεὺς, μετὰ τοῦ στρατεύματος, διὰ τῆς

de l'Euphrate et du Tigre; il traversa seulement le canal qui unit les deux fleuves auprès de Séleucie. Nous verrons dans une autre partie de cet ouvrage que Julien ne s'avança pas en personne beaucoup au delà de ce canal. Il est toutefois très-probable qu'il vint fort près de la Mésène, qui, quoique plus au midi, s'étendait cependant, vers le septentrion, bien au-dessus de la jonction du Tigre avec l'Euphrate. Il ne serait pas non plus hors de vraisemblance de supposer que des détachements de l'armée romaine se fussent avancés vers cet endroit, dans l'intérieur de la Mésène; car il nous est en ce point difficile de rejeter l'autorité de Jean Malala, parce qu'elle est fondée sur le témoignage d'un certain Magnus de Carrhes, et sur celui d'Eutychianus de Cappadoce, qui avaient tous deux accompagné Julien dans son expédition. Quoi qu'il en soit, on voit par les diverses manières d'écrire dont se servent les auteurs que nous venons de citer, que la dénomination de Mésène n'avait point une origine grecque : c'était évidemment un nom oriental, que les Grecs cherchaient à exprimer aussi exactement que pouvait le permettre la différence des langues et

μεγάλης διόρυγος τοῦ Εὐφράτου, τῆς μισγούσης τῷ Τίγρητι ποταμῷ· καὶ εἰσῆλθεν εἰς τὸν αὐτὸν Τίγρητα ποταμὸν, ὅπου μίγνυνται οἱ δύο ποταμοὶ, καὶ ἀποτελοῦσι λίμνην μεγάλην· καὶ παρέλαβεν εἰς τὰ Περσικὰ, ἐν τῇ χώρᾳ τῶν λεγομένων Μαυζανιτῶν, πλησίον Κτησιφῶντος πόλεως, ἔνθα ὑπῆρχε τὸ Περσικὸν βασίλειον. (JOANN. MALALÆ *Chronogr.* pars II[a], p. 18 et 19; ed. Chilmead.)

des alphabets, quand ils n'étaient pas influencés par de vaines considérations étymologiques. D'ailleurs comment donner une pareille origine à un nom qui était en usage dans l'Orient bien longtemps avant l'établissement de la domination grecque? Nous allons faire voir qu'il en est effectivement question dans la Genèse, sous une forme peu différente, ainsi que le savant Michaëlis l'avait déjà remarqué avant nous [1]. Moyse fait mention dans la Genèse d'un personnage nommé מש, *Mes*, qui était le quatrième fils d'Aram, fils de Sem [2]. Les paroles de l'auteur sacré prouvent que ce patriarche a donné son nom à une contrée de l'Orient, comme tous les autres qui se trouvent relatés dans le même chapitre; aussi Josèphe dit-il, en conséquence, qu'il fut le père des peuples de la Mésène, qu'il appelle *Mésanéens* [3]. Il n'aurait sans doute pas émis cette assertion s'il avait cru à l'origine grecque du nom de la Mésène. Comme le nom du patriarche Aram est devenu celui même du pays que nous appelons Syrie,

[1] « Nomen græcum esse negavi, idque ad rei summam pertinet, græca enim quis in Mosis Pentateucho nomina tulerit? Fateor Græcos Μεσήνην derivare à *μέσῳ ποταμοῦ*, *medio fluminis*: sed id faciunt pro morbo gentis, omnia barbara ad græcam etymologiam revocantes, ipsam Israelitarum metropolim ירושלים ad Ἱερoσόλυμα. » (MICHAËLIS *Spicil. Geogr. Hebr. exter.*, pars II[a], p. 215.)

[2] *Genes.* X, 23.

[3] Μησᾶς δὲ (κτίζει) Μησαναίους. (JOSEPH. *Antiq. jud.* I, VI, § 4, tom. I, p. 25.)

le nom du quatrième de ses fils a pu également être donné à un autre pays de l'Asie voisin de la Syrie. Il faut au moins croire que du temps de Josèphe il existait encore dans l'Orient, ou chez les Juifs seulement, quelques traditions qui pouvaient appuyer cette opinion. Le Syncelle[1] et Cédrenus[2] ont adopté le système de Josèphe; mais, pour se conformer à l'usage de la plupart des écrivains grecs, ils ont substitué *Méséniens* à *Mésanéens*.

Nous avons encore une nouvelle raison de penser que le nom de *Mes*, tel qu'il est écrit dans le texte hébreu, est celui qui originairement avait été donné à la Mésène, parce que les dernières lettres de celui-ci nous paraissent être une simple terminaison grammaticale: cette désinence venait sans doute de l'ancienne langue chaldaïque, et servait probablement à indiquer des dénominations de pays. Nous la trouvons en effet à la fin des noms d'un très-grand nombre de provinces situées dans la Syrie et dans la Perse, telles que la Characène, la Sittacène, la Palmyrène, la Damascène, la Comagène, l'Osrhoëne, l'Adiabène, l'Atropatène, la Parétacène, et beaucoup d'autres encore. Cette remarque servira, à ce qu'il nous semble, à expliquer comment le mot *Mésène* a pu former des adjectifs, tels que ceux de *Meseni*, *Mesanites* et *Mesanicus*, ce qui serait difficile à comprendre, s'il était dérivé lui-même du grec

[1] *Chronographia*, p. 46.

[2] *Compend. histor.* I, p. 12 *versô*, ed. Goar.

μέσον. Nous avons d'ailleurs beaucoup d'autres exemples d'une manière semblable de former les noms de peuples chez les Grecs de l'Orient : elle consistait à ajouter une désinence grecque à celle que les Orientaux employaient pour indiquer les noms de pays. Les habitants de la ville d'Édesse, dans la Mésopotamie, comme l'a déjà fait observer Bayer dans son Histoire de l'Osrhoëne [1], sont appelés *Edesseni*, Ἐδεσσηνοὶ, et non *Edessæi*, Ἐδεσσαῖοι, selon les règles de la grammaire, ainsi qu'on le voit sur les médailles de la ville d'*Édessa* en Macédoine. Elles portent toutes Ἐδεσσαίων, tandis qu'on lit toujours Ἐδεσσηνῶν sur celles d'*Édessa* en Mésopotamie. C'est un des moyens les plus sûrs de distinguer les médailles impériales de l'une et l'autre cité, au moins pour celles d'une époque postérieure au règne de Caracalla, qui soumit l'Osrhoëne à la domination romaine. Étienne de Byzance, en parlant de *l'ethnique* de la ville d'Édesse en Mésopotamie, fait une remarque qui confirme pleinement l'origine orientale que nous donnons à la terminaison du nom de Mésène, et par conséquent celle de ses dérivés : il dit que l'ethnique *Edesseni* était en usage parmi les naturels, tandis que la plupart des anciens écrivains se servaient du régulier *Edessæi* [2].

Je pense que la terminaison en *ène*, ηνὴ, qui se

[1] Bayer, *Hist. Osrhoën.* p. 122, 123 et 124.

[2] Κατὰ μὲν τοὺς ἐγχωρίους Ἐδεσσηνὸς, παρὰ δὲ τοῖς πλείοσι τῶν ἀρχαίων Ἐδεσσαῖος. (Steph. *De urb.* v. Ἔδεσσα.)

trouve jointe au nom de beaucoup de provinces de la Syrie, est la même chose que la désinence en *ane* ou en *an* qui se voit à la fin de plusieurs noms de pays en Perse, tels que la Susiane, la Bactriane, l'Ariane et la Margiane chez les anciens, le Kirman et le Mekran chez les modernes. Les anciens Persans avaient une manière particulière de former certains adjectifs dérivés des noms propres : elle consistait à ajouter au radical la syllabe *ân*. Cette forme nous donnerait peut-être l'explication de celle qui nous occupe, et qui, au reste, nous paraît répondre exactement à la terminaison en *stân* ou *estân*, encore en usage chez les Persans et les Arméniens, pour composer les noms de pays. Ce qui ajoute à l'exactitude de ce rapprochement, c'est que le pays nommé à présent *Mekrân* est appelé *Mokrestân* dans le Boun-déhesch, ancien livre des Parses écrit en langue pehlvie [1]. L'antique nom oriental de la Mésène s'est même conservé jusqu'à nos jours sous sa forme primitive; car les Arabes l'appellent ميسان, *Misân*. On reconnaît facilement ici le radical *Mes*, suivi de la terminaison *ân*, qui indiquait quel était l'usage de ce nom. L'orthographe actuelle des Arabes sert encore à confirmer l'exactitude de la trans-

[1] ANQUETIL-DUPERRON, *Zend-Avesta*, tom II, p. 391. — [Le texte pehlvi, qui est rapporté dans la note 2 de la page que cite ici M. Saint-Martin, contient en effet le mot *mokrestân;* mais ce mot n'avait été interprété ni par Anquetil, ni par le destour Darab, comme étant un nom de pays. (F. L.)]

cription employée par Josèphe : elle s'oppose aussi à l'étymologie grecque. Cet auteur écrit *Mesanæi* par un η, tandis que tous les autres Grecs y mettent un ε; elle donne aussi la terminaison dans toute sa pureté. Elle est d'accord de même avec la prononciation des Syriens, qui appellent cette contrée *Misan* ou *Mischan*, ܡܝܫܢ.

Il est question dans la Genèse d'un pays de *Mescha*, משא, qui nous paraît également répondre à la Mésène des Grecs. Voici comment s'exprime l'auteur sacré, après avoir énuméré les enfants de Jectan; il dit: « Et le lieu de leur habitation fut à partir de Mescha, « quand vous entrez dans Saphar, montagne de l'o- « rient[1]. » Il nous semble que la plus grande partie des anciens interprètes de l'Écriture se sont trompés sur le sens de ce passage. Les Septante[2], la version chaldaïque d'Onkelos[3], celle des Samaritains et la Vulgate[4], disent tous que les enfants de Jectan s'étendirent de Messa jusqu'à Saphar, qui est une montagne du côté de l'orient, tandis qu'on voit, par la manière dont nous traduisons le texte hébreu, que les habitations de ces patriarches commençaient à un pays nommé *Mescha*, lequel était voisin d'une montagne appelée

[1] ויהי מושבם ממשא באכה ספרה הר הקדם. (*Genes.* X, 30.)

[2] *Καὶ ἐγένετο ἡ κατοίκησις αὐτῶν, ἀπὸ* Μασσῆ (*al.* Μασσηὲ) *ἕως ἐλθεῖν εἰς* Σαφηρὰ (*al.* Σωφηρὰ), *ὄρος ἀνατολῶν.*

[3] והוה מותבהון ממשא מטי לספר טור מדינחא

[4] « Et facta est habitatio eorum de Messa pergentibus usque Sephar, montem orientalem. »

Saphar. La version syriaque de la Bible est la seule qui soit d'accord avec nous sur ce point; elle dit bien positivement : « Et leur habitation fut à partir de Mischa, « qui est à l'entrée de Sépharoïm, montagne de l'o« rient[1]. » Nous sommes d'autant plus étonné que l'on ait traduit de cette façon ce passage de la Genèse, que Moyse, quelques lignes plus haut, dans le même chapitre, se sert précisément des mêmes expressions pour indiquer le lieu où commençait le territoire occupé par la postérité de Chanaan, et il emploie des mots bien différents pour faire connaître jusqu'à quel endroit il s'étendait. « Les limites des Chananéens, dit-il, « sont, en partant de Sidon, quand vous entrez dans « Gherara, jusqu'à Gaza; quand vous entrez dans So« dome, Gomorrhe, Ademah, Saboïm, jusqu'à Lasa[2]. » Comme la version des Septante, ainsi que toutes les traductions plus récentes, présente pour ce passage un sens qui est conforme au nôtre, nous ne balançons pas à croire qu'il faut admettre l'interprétation que nous donnons au verset qui fait mention du pays de Mesa. Nous pensons donc que ce pays était voisin du mont Saphar, et non qu'il en était séparé par tout le territoire qu'occupait la postérité de Jectan, comme

[1] ܘܗܘܐ ܡܥܡܪܗܘܢ ܡܢ ܡܫܐ ܕܡܥܠܢܐ ܕܣܦܪܘܝܡ ܛܘܪܐ ܕܡܕܢܚܐ

[2] ויהי גבול הכנעני מצידן באכה גררה עד עזהבאכה סדמה ועמרה ואדמה וצבים עד לשע· (*Genes.* X, 19.)

on pourrait le conclure d'après la manière dont on explique ordinairement cet endroit du texte de la Bible.

Le savant et systématique Bochart pensait[1] que le lieu appelé *Mescha* dans la Genèse était la ville de *Mousa* ou *Mouza,* dont Pline[2], Ptolémée[3] et l'auteur du Périple de la Mer érythrée, attribué à Arrien[4], parlent comme d'un port sur la Mer rouge, très-célèbre par son grand commerce. Il pensait aussi que la montagne de Saphar répondait au pays où se trouve actuellement la ville de Dhafar, ظفار, dans l'Yémen. Cette ville est fort ancienne : Pline la nomme *Saphar*[5]; Ammien Marcellin[6] l'appelle *Taphra;* Philostorge[7], *Tapharum;* Ptolémée[8], *Sapphar*, et Étienne de Byzance[9], *Tarphara*. S'il en était ainsi, on pourrait demander avec raison pourquoi l'auteur sacré, qui écrivait dans la Syrie, aurait appelé *montagne de l'orient* une région située à une si grande distance de lui, vers le midi directement. Si, au contraire, nous admettons que le pays de *Mescha* est le même que la Mésène des Grecs, il est tout simple que Moyse ait donné cette qualification à

[1] *Phaleg,* II, XXX.

[2] *Hist. nat.* VI, XXVI, tom I, p. 327.

[3] *Geogr.* VI, VII.

[4] *In Geogr. Græc. min.* t. I, p. 6, 10, 12, 13 et 16; ed. Huds.

[5] *Hist. nat.* VI, XXVI, tom. I, p. 328.

[6] XXIII, VI, p. 377; ed. Vales.

[7] *Excerpt. Histor. ecclesiast.* III, 4, p. 478; ed. Vales.

[8] *Geogr.* VI, VII.

[9] STEPHAN. *De urb. sub hâc voce.*

un lieu quelconque voisin de cette région, qui, étant dans la Babylonie, se trouvait effectivement à l'orient de la Judée. Je pense aussi que le nom de *Mescha*, rendu en syriaque par *Mischa*, est celui même du pays habité par Mes, quatrième fils d'Aram : il n'en diffère que par l'addition d'une forme qui était usitée en chaldéen et en syriaque. C'est encore pour nous un motif de plus pour chercher sa position dans quelque partie de la Babylonie, à l'orient de la Palestine; et on ne disconviendra pas qu'on ne peut en trouver une plus convenable que celle du pays de *Misan* ou Mésène. Cette conjecture acquiert un assez grand degré de vraisemblance quand on remarque que, justement dans le voisinage de cette contrée, on trouvait dans la Chaldée une ville de *Sapharouaïm* mentionnée dans le livre des Rois[1] et dans le prophète Isaïe[2]. Ptolémée place à une certaine distance au nord de Babylone, sur les bords de l'Euphrate, une ville de *Siphara*[3], qui est sans doute la même : elle est indiquée sous le nom de *Sippara*, comme une ville antique et considérable, dans les fragments de Bérose que le Syncelle nous a conservés[4]. Il est fort probable qu'elle était la capitale

[1] IV *Reg*. XVII, 24, 31; XVIII, 34.

[2] XXXVII, 13.

[3] *Geogr*. V, XIX.

[4] *Chronogr*. p. 30. Le texte porte Σισπάροις; il est évident qu'il faut lire Σιππάροις.—[Cette correction avait déjà été adoptée par Scaliger; mais le dernier éditeur du Syncelle, M. Guil. Dindorf, a conservé la leçon Σισπάροις de l'édition de Goar. (F. L.)]

de la nation des Hipparéniens, que Pline[1] nous représente comme la plus puissante des tribus qui formaient la nation chaldéenne. Ces mêmes peuples sont nommés *Sipparéniens* dans les passages d'Abydène et de Bérose que l'on trouve dans la *Préparation évangélique* d'Eusèbe[2]. Selon Pline[3], les murs de leur ville furent détruits par les Perses. Ainsi, dans notre système, la montagne de Saphar de l'Écriture ne sera pas autre chose que les monts situés à l'occident de Babylone et de l'Euphrate, et qui, selon Ptolémée[4], séparaient la Chaldée du désert d'Arabie.

Toutes ces raisons réunies prouvent donc incontestablement que le nom de la Mésène n'a point une origine grecque, comme l'ont pensé, d'après l'autorité de quelques auteurs anciens mal instruits, plusieurs hommes fort savants, parmi lesquels on compte Cellarius[5], Bochart[6], Holstenius[7], le P. Hardouin[8], et enfin l'illustre d'Anville[9]. C'est un nom oriental en usage depuis les temps les plus reculés, qu'on prononçait

[1] *Hist. nat.* VI, XXX, tom. I, p. 332.

[2] IX, XII et XLI.

[3] « Muros Hipparenorum Persæ diruêre. » (*Loc. cit.*)

[4] *Geogr.* V, XIX.

[5] *Notit. orb. ant.* III, XVI, tom. II, p. 635 et 636.

[6] *Phaleg.*, II, XXX.

[7] *Not. et castigat. in* STEPHAN. *Byzant.* p. 39, 206 et 303.

[8] *Adnotationes in* PLIN. tom. I, p. 333.

[9] *Géogr. abrég.* tom. II, p. 200, 201 et 265. — *L'Euphrate et le Tigre*, p. 96, 131, 135 et 136.

d'abord *Mes* ou *Mescha*, et enfin *Mischa* ou *Misan*, selon les langues dans lesquelles il nous a été transmis, et qui s'est perpétué jusqu'à nos jours.

Si c'est la prétendue origine grecque que l'on donnait au nom de Mésène, qui a fait croire qu'il avait existé deux pays appelés ainsi, parce que les mêmes circonstances avaient pu se retrouver dans deux endroits différents, on sent qu'il est difficile qu'il en soit de même dans notre système. Il faut donc renoncer aux dénominations de Mésène du Tigre et de Mésène de l'Euphrate, inventées par d'Anville, et rechercher dans les auteurs anciens eux-mêmes quelle était la véritable position de la Mésène, pour trouver la cause de la division erronée admise par notre savant géographe. Le nom de *Misan*, qui est le même que celui de Mésène, en usage chez les Grecs, s'est conservé jusqu'à présent dans les pays qui avoisinent les bouches du Tigre. Les cantons auxquels il s'applique encore étaient donc l'ancienne Mésène, ou du moins ils en formaient la meilleure partie. Le pays situé au nord d'un canal appelé *Haffar*, qui joint le Tigre au Karoun, ou l'*Eulæus* des anciens, faisait aussi partie de la Mésène, puisque Spasini-Charax, sa capitale, était dans la Mésène. Mais cette portion du pays fut plus connue dans les écrivains grecs, par la suite, sous le nom de *Characène*, qui fit tomber l'ancienne dénomination en désuétude.

Il est fort probable que dans l'antiquité la Mésène

s'est étendue assez loin vers l'orient dans l'intérieur de la Susiane ; car Pline range parmi les peuples qui habitaient cette province à son extrémité orientale, une nation indépendante appelée *Mizæi*, qui était divisée en quarante tribus [1]. Ces peuples étaient peut-être une portion de la nation qui habitait la Mésène, et dont le nom anciennement s'étendait, sans interruption, jusqu'aux frontières de la Perse, avant que les Élyméens et les Cosséens eussent donné le leur à une partie du pays. Il est bien certain au moins que le nom de Mésène s'est conservé dans ces régions jusqu'à une époque fort rapprochée de nous, car Abou'lféda fait mention d'une rivière appelée *Mesen*, qui arrose la partie orientale du *Khouzistan* et se jette dans le fleuve *Thab*, lequel sépare cette province de la Perse proprement dite [2]. Il est donc assez vraisemblable que, dans l'antiquité, les limites de la Mésène ont été du côté de l'orient les mêmes que celles de la Susiane des anciens et du Khouzistan des modernes.

Quoiqu'il soit fort possible que la Mésène ait eu primitivement cette extension vers l'orient, il ne pa-

[1] « Susianis ad orientem versus junguntur Oxii latrones et Misæorum XL populi liberæ feritatis. » (*Hist. nat.* VI, XXXI, tom. I, p. 334.)

[2] وينضم اليه (نهر طب) نهر آخر يقال له نهر مسن

ABOU'LFÉDA, ms. arab. nº 578 de la Biblioth. royale, fol. 28 *recto*; et ABULFEDÆ *Opus geographicum*, vert. Reiske, dans le *Magasin géographique de* BUSCHING (en allemand), tom. IV, p. 171.

raît pas toutefois qu'à une époque plus récente elle ait dépassé les limites de la Characène dans la même direction. Nous allons maintenant chercher à déterminer comment elle était bornée du côté de l'occident. Le pays de ܡܝܫܢ, Misan, se trouve mentionné plusieurs fois dans les Actes des Martyrs de Perse, écrits en syriaque, au commencement du ve siècle, par Marutha, évêque de Martyropolis[1]. Les auteurs syriens en parlent souvent, et l'on voit qu'ils désignent par son nom toute la portion de l'Irak ou de la Babylonie, située à l'occident de la partie inférieure du Tigre[2]. Cependant il faut remarquer avec Assémani[3] que le nom de *Misan*, qui s'applique à tous les pays voisins du Tigre et de l'Euphrate, situés entre l'antique Séleucie et le Golfe persique, ne s'emploie pas dans tout cet espace sans quelque modification. Quand les Syriens veulent désigner tout le pays vers les bords de la mer, qui répond au territoire de la ville actuelle de Basrah, ils se servent de la dénomination de ܦܪܬ ܕܡܝܫܢ, *Ferath-di-Misan*, c'est-à-dire *Ferath de Mésène*[4]. Elle se rencontre fréquemment dans les auteurs syriens, et on la retrouve même dans le Talmud des Juifs, sous

[1] *Act. SS. Martyr. Orient. et Occident.* pars I^a, p. 73 et passim; ed. Stephan. Evod. Asseman.

[2] Assemani *Biblioth. orient.* tom. II, p. 459, et tom. III, pars II^a, p. 430 et 729.

[3] Assem. *Adnotationes in Act. Sanct. Martyr. Orient.* pars I^a, p. 83.

[4] *Biblioth. orient.* tom. III, pars II^a, p. 429 et 430.

la forme à peu près semblable פרת דמישון, *Ferath di Mischoun* [1]. Abou'lféda indique dans les environs de Basrah deux endroits qui ont conservé, de deux manières différentes, l'antique nom de la Mésène. Le premier est le bourg de *Maïsan*, ميسان, situé dans la partie inférieure du territoire de Basrah [2]; le second est *Moaschan*, مشان, grand bourg semblable à une ville au-dessus de Basrah, très-fertile en palmiers et dans une position fort malsaine [3]. Nous avons déjà vu qu'une île voisine de l'Arabie, au sud de l'embouchure du Tigre, portait encore actuellement le nom de *Mousan* [4].

Assémani croyait, sur l'autorité des géographes modernes qui avaient écrit avant lui, qu'il avait existé deux Mésènes, et il pensait en conséquence que le nom syrien de ܦܪܬ ܕܡܝܫܢ, *Ferath-di-Misan*, signifiait *Mésène de l'Euphrate*, par opposition à une Mésène du Tigre [5]. On voit que c'est là l'opinion qui fut ensuite adoptée par d'Anville [6]. Elle nous paraît tout à fait inadmissible; car pour retrouver le sens qu'Assémani

[1] Apud MICHAËL. *Spicilegium Geogr. hebr. exter.* pars II[a], p. 214.

[2] ميسان هي بليدة في اسفل ارض البصرة. (ABOU'LFÉDA, *Geogr.* ms. cité, fol. 77 *verso* et 78 *recto.*)

[3] المشان هو قرية كبيرة شبيهة البلد فوق البصرة كثيرة النخل موصوفة بكثرة الوخم. (*Ibid.* fol. 77 *verso* et 78 *recto.*)

[4] VINCENT, *Voyage de Néarque,* trad. fr. p. 418.

[5] ASSEMANI *Adnot. in Act. Sanct. Mart.* pars I[a], p. 83.

[6] *Géogr. abrég.* tom. II, p. 265.

attribue aux deux mots *Ferath-di-Misan*, il faudrait que les Syriens eussent écrit ܡܝܫܢ ܕܦܪܬ, *Misan-di-Ferath* : il n'y aurait alors aucun doute. Toute l'erreur vient de ce que le savant archevêque d'Apamée croyait qu'il était question dans ce nom du fleuve Euphrate; nous avons lieu de penser cependant que, dans ce cas-là même, il se tromperait encore, puisque, la dénomination de *Ferath-di-Misan* ne s'appliquant point alors à un pays, mais à une rivière, on devrait la traduire par ces mots : *l'Euphrate de Mésène*. En admettant ce point, on ne pourrait pas en conclure qu'il ait jamais existé deux pays appelés *Mésène*, l'un sur le Tigre, et l'autre sur l'Euphrate; car quand il serait vrai que quelques portions du cours du Tigre auraient été nommées en syriaque ܕܓܠܬ ܕܡܝܫܢ, *Diglath-di-Misan*, ce dont on n'a, au reste, aucune preuve, une pareille expression ne désignerait que deux parties d'un même pays arrosées par l'un ou par l'autre fleuve. Ces deux cantons auraient été très-voisins, car c'est dans la Mésène, comme nous l'atteste Jean Malala, que le Tigre et l'Euphrate se réunissent pour former un vaste marais, λίμνην μεγάλην [1], qui est le pays même de Basrah.

Nous pensons que le nom de *Ferath-di-Misan*, que les Syriens donnent au littoral de l'Irak, ne lui vient point du fleuve Euphrate, mais de l'ancienne ville de *Forath* qui existait dans cette région, et dont Pline fait

[1] JOANN. MALALÆ *Chronogr.* pars II[a], p. 19, ed. Chilmead.

mention. Cette cité, qui appartenait au roi des Characéniens, était située sur les bords du Pasitigris, à la distance seulement de douze milles de Spasini-Charax. Nous prouverons bientôt qu'on se rendait de Forath dans cette dernière ville, en descendant le fleuve et non en le remontant, à la faveur de la marée, comme on l'a cru d'après un passage de Pline [1]. C'est dans sa description de l'Arabie que cet écrivain parle de Forath; aussi la place-t-il auprès du désert [2]. Il entend par le *Pasitigris* la partie inférieure du cours du Tigre : Forath était donc située sur la rive occidentale de ce fleuve. Les paroles de Pline ont, à ce qu'il nous semble, trompé d'Anville sur la véritable position de cette ville. Ce savant géographe la met à l'occident du Tigre, du côté de l'Arabie, et à douze milles au sud de Spasini-Charax. Nous pensons comme lui qu'on doit en effet placer Forath vers l'Arabie; mais nous croyons que, tout en admettant l'exactitude de la distance indiquée par Pline entre les deux villes, il faut, pour être d'accord avec d'autres passages du même auteur, au lieu de poser Forath à douze milles de Spasini-Charax vers le sud-ouest, la placer à pareille dis-

[1] « Deindè est oppidum, quod Characenorum regi paret, in Pasitigris ripâ, Forath nomine, in quod à Petrâ conveniunt: Characemque indè XIII. M. pass. secundo æstu navigant. » (*Hist. nat.* VI, XXXII, tom. I, p. 336.)

[2] « Nunc sunt solitudines. Deindè est oppidum.... Forath nomine, etc. » (*Ibid.*)

tance avant le point de séparation du Pasitigris et du Haffar. La suite de cette discussion mettra ce fait hors de doute. Voici comment s'exprime d'Anville : « Forath était, selon Pline, sur le bord du Pasitigris, dans « la dépendance du roi de Charax. Les bâtiments qui « entraient dans le fleuve s'y rendaient à douze milles « plus bas que n'était Charax, puisqu'aux termes de « Pline, c'est ce qu'il fallait remonter à la faveur de la « marée, *secundo æstu*, pour arriver à Charax[1]. »

Il est évident que ce sont les mots *secundo æstu* qui ont seuls fait penser à d'Anville que Forath était située au sud-ouest de Spasini-Charax. Nous démontrerons bientôt qu'en prenant à la lettre les paroles de Pline, cet auteur se trouverait ensuite en contradiction avec lui-même, car il fait observer aussi que c'était à Forath que se réunissaient les voyageurs qui venaient d'une ville appelée *Petra*, d'où ils allaient ensuite à Charax. Pour admettre le système de d'Anville, il faudrait supposer que l'écrivain latin a voulu parler d'une ville située au midi de Charax, ou au moins à l'occident dans le désert, tandis que nous sommes persuadé, par le témoignage même de Pline, que Pétra était au nord-ouest de Charax, d'où on s'y rendait par eau. Il est fort vraisemblable que d'Anville a pensé qu'il s'agissait dans le texte de notre auteur de la ville de Petra, qui donnait son nom à la portion de l'Arabie que les anciens appelaient *Arabie pétrée*, située au midi de

[1] *L'Euphrate et le Tigre*, p. 139.

la Judée et de la Mer morte. Dans cette supposition, les voyageurs partis de Petra auraient pu effectivement se rendre à Forath, au midi de Charax, en traversant le désert, d'où ils auraient été ensuite à cette dernière ville en remontant le Tigre; mais il n'en était pas ainsi, d'après ce que Pline rapporte de la ville de Petra, qu'il prend pour point de départ des voyageurs qui allaient à Charax. Sa position ne peut répondre en aucune manière à celle de Petra de l'Arabie pétrée. Le nom de Petra n'est pas tel par lui-même qu'il n'ait pu être donné en même temps à plusieurs villes de l'Arabie. Il est bien probable, au contraire, que ce n'était que la traduction d'une dénomination arabe fort commune, et qui servait à désigner les villes situées au sommet d'un rocher. On connaît une autre cité appelée *Petra*, qui était dans la Palestine [1]. La ville qui nous occupe paraît avoir été distinguée chez les anciens par le surnom de *Nabatæa*, parce qu'elle était la capitale des Arabes nabatéens. Pline va nous aider à déterminer à peu près quelle était sa véritable position. Après avoir parlé de la partie du désert de l'Arabie qui est proche de la ville de Palmyre, il décrit tous les peuples arabes, en allant vers la Characène. « Nous avons parlé, dit-il, des peuples « de l'Arabie qui s'étendent depuis notre mer jusqu'aux « solitudes palmyréniennes; nous allons maintenant

[1] ATHANAS. *Histor. Arianor. Oper. omn.* tom. I, pars Iª, p. 354, C. Paris. 1698, in-fol.

« traiter des autres en partant de là. Les nomades et « les brigands qui ravagent le pays des Chaldéens li « mitent, comme nous l'avons déjà dit, les Arabes Scé- « nites, qui sont aussi errants, et qu'on nomme ainsi « de leurs tentes de poil de chèvre, avec lesquelles ils « campent où ils veulent. Ensuite sont les Nabatéens, « qui entourent la ville de Petra, située dans une vallée « large d'un peu moins de deux mille pas, traversée « par un fleuve et environnée de montagnes inacces- « sibles; elle est éloignée de six cents milles de Gaza, « ville sur le rivage de notre mer, et de cent trente-cinq « milles du Golfe persique [1]. » On peut déjà voir, par ce seul passage, qu'il n'est pas question dans Pline, comme le pense le savant d'Anville, de la ville de Petra, qui était au midi de la Judée, et bien plus près de la Mer méditerranée que du Golfe persique, au contraire de Petra Nabatæa. L'erreur qui a fait confondre les deux Petra de l'Arabie n'est pas particulière à d'Anville : aucun des géographes modernes ne les avait distinguées, à l'exception cependant du P. Har-

[1] « Populos ejus (Arabiæ) à nostro mari usque ad Palmirenas solitudines diximus : reliqua nunc peragemus. Nomadas indè infestatoresque Chaldæorum, Scenitæ (ut diximus) claudunt et ipsi vagi, sed à tabernaculis cognominati, quæ ciliciis metantur ubi libuit. Deindè Nabatæi oppidum includunt Petram nomine in convalle, paulò minùs II. M. pass. amplitudinis, circumdatum montibus inaccessis amne interfluente. Abest à Gazâ oppido litoris nostri DC. M. à sinu Persico CXXXV. M. » (Plin. *Hist. nat.* VI, xxxii, tom. I, p. 336.)

douin, qui eut quelques doutes à cet égard[1]. Ortelius[2] dit bien positivement que *Petra Nabathæa* et la *Petra* que Ptolémée place dans l'Arabie pétrée sont une même ville, comme si le surnom de la première n'était pas une raison suffisante pour faire conjecturer qu'on voulait qu'elle ne fût point confondue avec une autre ville également appelée *Petra*, et située vers les mêmes régions. Aussi Cellarius, qui avait bien reconnu que l'autorité de Pline ne s'accordait point avec cette opinion, a-t-il supposé qu'il y avait transposition dans l'indication des distances données par cet écrivain[3], et que Petra Nabatæa était à cent trente-cinq milles de Gaza et à six cents du Golfe persique. Mais on verra bientôt que d'autres raisons empêchent d'admettre cette supposition*.

[1] « Multis igitur partibus breviore spatio dissidet à sinu Persico Petra, quam à litore mediterranei maris. Et sanè hæc ipsa Nabatæa Petra versus Babylonem à Strabone statuitur, lib. XVI, p. 767, ità tamen ut à Hiericunte, quatuor dierum tantummodò intervallo distaret. Quarè in germano illius designando situ geographorum vulgus errat, tabulæque omnes, quæ litori nostro propiùs admovent, à Persico longissimè revocant. (*Not. in* Plin. VI, tom. I, p. 336.)

[2] *Thesaur. Geograph.* sub voc. *Nabathæa Petra.*

[3] Cellarius, *Notit. orb. antiq.* III, xiv, tom. II, p. 581.

* Le Voyage de l'Arabie pétrée, par M. Léon de Laborde, nous a fait connaître la position exacte de la *Petra de l'Idumée* et les nombreux monuments qui encore aujourd'hui marquent l'emplacement de cette ancienne ville. Elle est, en effet, à cent trente-cinq milles romains de la Méditerranée; et, d'après la carte de

Pline nous fait connaître, dans d'autres parties de son ouvrage, la position des pays occupés par les diverses tribus arabes, qu'il place entre la Palmyrène et *Petra*. Il en résulte incontestablement qu'il faut chercher les peuples qu'il appelle *Nabatæens* et leur capitale *Petra* dans le voisinage de Babylone, du côté de l'Euphrate et du Tigre, à une distance de cent trente-cinq milles du Golfe persique. Le naturaliste romain place les Arabes Scénites dans les environs de Thapsacus [1], ville au nord-est de Palmyre sur l'Euphrate, et où Alexandre passa ce fleuve pour pénétrer dans l'intérieur de l'empire des Perses. De ce lieu, l'Euphrate coulait vers le midi jusqu'à *Ura*, endroit dont nous ignorons la véritable position; il dirigeait alors son cours à l'orient, laissant du côté de la Syrie les déserts de

M. Reichard (*Orbis terrarum antiquus*, Norimbergae, 1830; *Arabia* et *Arabicus sinus*), sa distance du Golfe persique peut s'évaluer à environ huit cents milles. C'est ce qui avait fait penser non-seulement à Cellarius, mais aussi à Shaw (*Travels*, p. 354, note 1), que dans le texte de Pline il y avait eu transposition de chiffres et qu'il fallait lire : *à Gazâ..... CXXXV. M.; à sinu Persico DC. M.* Mannert (*Geographie der Griechen und Römer*, part. VI, tom. I, p. 138) ne paraît pas éloigné d'adopter cette leçon, qui aplanirait toutes les difficultés; néanmoins M. Sillig, à qui nous devons une très-bonne édition de Pline, publiée à Leipzig en 1831, n'a pas osé l'introduire dans le texte. La réserve dont ce savant a usé en cette occasion semblerait justifier M. Saint-Martin de s'être arrêté à l'hypothèse de l'existence de deux *Petra*. (F. L.)

[1] « At in Syriâ oppida, Europum, Thapsacum quondam, nunc Amphipolis. Arabes Scenitæ. » (*Hist. nat.* V, XXI, t. I, p. 268.)

Palmyre, qui s'étendaient jusqu'à *Petra*, et faisaient partie de l'Arabie heureuse[1]. On voit que Pline entendait par les déserts de la Palmyrène toute la partie du désert de Syrie qui s'avançait jusqu'à l'Euphrate et à *Petra* des Nabatéens, du côté de la Babylonie. Tous les géographes anciens placent vers le sud-est l'Arabie heureuse, dans laquelle, suivant Pline, ces déserts étaient situés; ce qu'il n'aurait pu dire s'il avait voulu parler de *Petra* de l'Idumée, car ils auraient alors été compris dans l'Arabie déserte ou dans l'Arabie pétrée elle-même. Après les Scénites on trouvait, selon le même auteur, les Arabes nomades; ils séparaient les Scénites des Nabatéens, et ils habitaient sur les deux rives de l'Euphrate, d'où ils s'étendaient jusqu'au désert de Syrie[2]. Puisque ces Arabes étaient plus au midi que ceux qu'il appelle particulièrement *Scénites*, et puisque ceux-ci occupaient le point connu de Thapsacus, on peut regarder comme certain qu'ils étaient les maîtres de la partie méridionale de la Mésopotamie, en allant vers Babylone. Ils devaient être aussi les mêmes que les Arabes qui erraient dans les environs de cette ville célèbre, et ils descendaient

[1] « Ità fertur (Euphrates) usquè Uram locum, in quo conversus ad orientem relinquit Syriæ Palmirenas solitudines, quæ usquè ad Petram urbem, et regionem Arabiæ Felicis appellatæ, pertinent. » (*Hist. nat.* V, xxi, tom. I, p. 268.)

[2] « Ambitu verò Euphratis Nomades Arabiæ, usquè ad deserta Syriæ. » (*Ibid.* VI, xxx, tom. I, p. 332.)

sans doute bien plus au midi sur les deux rives de l'Euphrate; car, selon notre écrivain, ils étaient *finitimes* des Arabes *Attali*. Ces derniers habitaient entre les Scénites et les confins du territoire de Charax, où ils portaient souvent le ravage par leurs subites incursions : ils nous paraissent être les mêmes que les Arabes que Pline appelle ailleurs *infestatores Chaldæorum*, et qu'il place comme les Nomades entre les Scénites et les Nabatéens. Les Arabes *Chaldæi* étaient les tribus errantes établies vers la partie inférieure du Tigre, du côté de l'occident. Comme Pline fixe le séjour des *Attali* vers les lieux où l'Euphrate, coulant d'abord dans un seul lit[1], se divise en plusieurs canaux, nous pensons qu'il veut parler de la partie du cours de ce fleuve connue chez les Orientaux sous le nom de rivière de *Soura*, qui se joint avec le Tigre à Korna, et dont nous aurons encore occasion de parler dans la suite de cet ouvrage. Si cette supposition est fondée, on comprend alors que les *Attali* étaient assez voisins du territoire de Charax pour pouvoir y faire facilement des invasions; et puisqu'ils étaient limitrophes des Nomades, qui séparaient les Scénites des Nabatéens, c'est sur les rives occidentales de l'Euphrate, dans la partie de l'Irak située au midi de Babylone, qu'il faut chercher Petra et le pays des Nabatéens. Abou'lfaradj et plu-

[1] « Ubi desinit (Euphrates) alveo munire, ad confinium Characis accedente tractu, statim infestant Attali latrones, Arabum gens. Ultra quos Scenitæ. » (*Ubi suprà.*)

sieurs autres écrivains[1] nous attestent que l'on donne encore le nom de *Nabath* aux paysans qui habitent la partie moyenne de l'Irak, vers les régions marécageuses situées entre Basrah et Wasith, à peu près dans le canton où nous plaçons les Nabatéens de Pline. Il faut bien qu'il en ait été ainsi pour que ce dernier auteur ait placé leur principale ville à la distance seulement de cent trente-cinq milles du Golfe persique, pendant qu'il la met à six cents milles des côtes de la Méditerranée[2]. Strabon paraît être d'accord avec Pline dans ce qu'il dit de la position d'une *Petra Nabatæa* qu'il place du côté de Babylone. Il rapporte, d'après le témoignage d'Ératosthènes, que l'Arabie déserte, qui séparait l'Arabie heureuse de la Cœlé-Syrie et de la Judée, s'étendait depuis Héroopolis, ville d'Égypte près du Golfe arabique, en allant vers Petra Nabatæa jusqu'à Babylone, pendant l'espace de cinq mille six cents stades, et en se dirigeant toujours vers l'orient d'été[3]. Cette distance est à peu près équivalente à celle que Pline met en milles romains entre

[1] Pocock. *Specim. Hist. arab.* 2ᵉ edit. p. 268.

[2] *Hist. nat.* VI, XXXII, tom. I, p. 336.

[3] Φησὶ δὲ (Ἐρατοσθένης) περὶ τῆς προσαρκτίου (Ἀραβίας) καὶ ἐρήμης, ἥτις ἐστὶ μεταξὺ τῆς τε εὐδαίμονος Ἀραβίας, καὶ τῆς Κοιλοσύρων καὶ Ἰουδαίων, μέχρι τοῦ μυχοῦ τοῦ Ἀραβίου κόλπου· διότι ἀπὸ Ἡρώων πόλεως, ἥτις ἐστὶ πρὸς τῷ Νείλῳ μυχὸς τοῦ Ἀραβίου κόλπου, πρὸς μὲν τὴν Ναβαταίων πέτραν εἰς Βαβυλῶνα, πεντακισχίλιοι ἑξακόσιοι, πᾶσα μὲν πρὸς ἀνατολὰς θερινάς...... (Strab. *Geogr.* XVI, p. 767, ed. Casaub.)

Gaza et Petra, si l'on a égard à la différence du point de départ et du dernier terme, et elle prouve incontestablement que c'est dans la Babylonie qu'il faut chercher la ville qui nous occupe.

. . . .

. . . .

. . . . *

Un autre passage de Pline nous confirme encore dans notre opinion. Il y est question d'une localité appelée *Elatium*, située au delà de Palmyre, dans les déserts, et par conséquent du côté du midi, à moitié de la distance qui sépare Petra de Damas[1]. Comme Pline a soin d'observer que ce pays était dans la partie du désert qui dépendait de la ville d'Émèse en Syrie, située au nord de Damas, la ville de *Petra* dont il parle devait être du côté de la Chaldée : l'autre Petra était à une très-grande distance au midi de Damas.

Pline, en parlant de la portion de l'Arabie qui était voisine de l'Égypte et renfermée entre les deux golfes

* Le manuscrit de M. Saint-Martin porte ici en marge la note suivante, écrite de sa main : « J'ai à ajouter ici deux ou trois pages pour justifier l'interprétation que je donne du texte de Strabon, qui sans ces éclaircissements se trouverait en contradiction avec lui-même, au moins en apparence. » L'auteur a été enlevé aux sciences et aux lettres avant d'avoir pu remplir la lacune qu'il signalait dans cette note. (F. L.)

[1] « Ultra Palmiram quoque ex solitudinibus iis aliquid obtinet Emesa : item Elatium, dimidio propior Petræ quàm Damascus. » (PLIN. *Hist. nat.* V, XXI, tom. I, p. 269.)

qui forment l'extrémité de la Mer rouge, s'étendant ensuite jusqu'à la Syrie, dit que ce pays avait du côté de l'orient les Arabes *Canchlei*, et du côté du midi les *Cedrei*, qui étaient les uns et les autres voisins des Nabatéens [1] : d'où il suit qu'on doit chercher ces derniers vers l'orient, aussi bien que leur ville de *Petra*. Une nouvelle preuve qu'il faut ensuite étendre les limites de leur pays jusqu'à la Babylonie, c'est non-seulement, comme nous l'avons déjà fait remarquer, leur proximité des *Attali*, peuple qui habitait vers Charax, mais encore le peu d'intervalle qui les séparait eux-mêmes de cette ville. Il n'y avait dans cet intervalle; également d'après le témoignage de Pline, que le seul peuple des *Omani*. Cette nation arabe habitait, selon lui, depuis *Petra*, en allant vers Charax, jusqu'aux deux villes célèbres d'*Abesamis* et de *Soractia*, fondées par Sémiramis et désertes de son temps. Venait ensuite le territoire des Characéniens [2].

Ce qui a pu contribuer à tromper d'Anville sur la véritable position de *Petra Nabatæa*, et la faire confondre par lui avec celle de l'Arabie pétrée, c'est que

[1] « His Arabes junguntur, ab oriente Canchlei, à meridie Cedrei, qui deindè ambo Nabatæis. » (PLIN. *Hist. nat.* V, XII, tom. I, p. 259.)

[2] « A Petrâ incoluere Omani ad Characem usquè, oppidis quondam claris à Semiramide conditis, Abesamide et Soractiâ. Nunc sunt solitudines. Deindè est oppidum, quod Characenorum regi paret..... Forath nomine....... » (*Ibid.* VI, XXXII, tom. I, p. 336.)

Strabon, qui d'ailleurs plaçait, comme Pline, les Nabatéens et leur ville dans le voisinage de Babylone [1], étendait cependant d'un autre côté leurs possessions jusqu'à la Mer rouge et dans les environs de l'Idumée [2]. Notre géographe a donc bien pu penser, sans trop examiner la question, que Petra Nabatæa était la même que Petra de l'Idumée, et qu'il n'y en avait jamais eu d'autre que cette dernière, dont Ptolémée [3] indique la position au midi de la Judée.

La ville de Petra des Nabatéens était encore, au rapport de Pline, le point de réunion de deux routes dont l'une allait à Palmyre * et l'autre venait de Gaza [4]. Gaza était, on l'a déjà vu, à la distance de six cents milles de Petra. Comme elle se trouvait à l'extrémité méridionale de la Palestine, on serait peut-être disposé à penser que la route qui menait de cette ville à Petra allait en ligne droite de l'ouest à l'est; que la dernière était située au sud-ouest des bouches du Tigre dans le désert, et que, par conséquent, on pouvait se rendre de cette ville à *Forath* sur le Tigre, en tra-

[1] STRAB. *Geogr.* XVI, p. 767.
[2] *Ibid.* p. 777, 779 seqq.
[3] *Geogr.* V, XVII.
* Le manuscrit de M. Saint-Martin porte ici en marge l'observation suivante, écrite de sa main : « Une route de Palmyre au Golfe persique n'aurait pas pu passer par Petra de l'Idumée. »
[4] « Huc convenit utrumque bivium, eorum qui et Syriâ Palmiram petiere, et eorum qui ab Gazâ venerunt. » (PLIN. *ubi suprà.*)

versant le pays des *Omani;* puis, à partir de Forath, remonter le fleuve pour aller à Charax. Nous allons bientôt faire voir qu'il n'en peut être ainsi, d'après le témoignage même de Pline, qui nous assure qu'on se rendait de Charax à Petra par eau, sans doute en remontant le Tigre. Petra n'était donc pas au milieu du désert, mais sur le bord d'un fleuve, ou au moins tout auprès. Comme Pline indique une assez longue distance entre les deux villes, on ne peut croire que Petra se trouvait sur la partie inférieure du Tigre après sa réunion avec l'Euphrate. On ne saurait, au reste, trouver dans cet espace, pour y placer cette ville antique, un lieu convenable qui fût en rapport avec la distance de cent trente-cinq milles que Pline assigne à son éloignement de la Mer érythrée; il faut donc de toute nécessité la placer près des bords de l'Euphrate, ou plutôt de la rivière de Soura, du côté de l'occident, à un point qui se trouve à la distance de cette mer, telle qu'elle est déterminée par Pline. Il nous est impossible d'indiquer d'une manière plus précise la position que dut occuper *Petra:* les localités nous sont trop mal connues. Nous ne croyons pas cependant nous éloigner beaucoup de la vérité en mettant la capitale des Nabatéens à l'endroit où, sur les cartes de d'Anville, nous voyons le nom de *Kasr.* Ce lieu est sur la rive droite de la rivière de Soura, entre elle et le véritable Euphrate, qui se jetait autrefois dans la mer, indépendamment du Tigre; et il est à peu près à la dis-

tance du Golfe persique qui nous convient. *Kasr*, en arabe, signifie *château*, *palais*. Un tel nom aurait bien pu être donné aux ruines de Petra en mémoire de l'ancienne puissance de cette ville. Les récits d'un grand nombre de voyageurs[1] nous montrent que dans cette partie du désert, en allant de Basrah à Halep, on rencontre les ruines de plusieurs villes considérables, parmi lesquelles nous pouvons placer *Petra Nabatæa*. Le lieu appelé *Kasr* nous paraît seul présenter toutes les conditions que nous demandons. Niebuhr[2] nous apprend d'ailleurs que de son temps on y passait en se rendant de Basrah à Alep, ce qui serait encore la route pour aller des ruines de Charax à Palmyre.

Cependant, ainsi qu'on l'a déjà remarqué, Pline semble indiquer que la ville de Forath était au midi de Charax. Pour faire concorder la position que d'Anville assigne en conséquence à cette ville, au sud-ouest de Charax, avec ce que dit encore Pline, qui affirme qu'on se rendait par eau des villes de la Characène à *Petra*, il faudrait placer cette dernière sur la partie inférieure du Tigre, au midi de Charax, et pourtant à cent trente-cinq milles de la mer, ce qui est impossible : il n'y avait pas cette distance, même de Charax à l'embouchure du Tigre. Malgré tout cela, c'est bien entre Petra et Charax qu'on doit fixer la situation de

[1] Niebuhr, *Voyage en Arabie*, trad. fr. tom. II, p. 193 et 194. — Vincent, *Voyage de Néarque*, trad. fr. p. 542.

[2] *Loc. cit.*

Forath, puisqu'on s'arrêtait dans cette dernière ville pour aller de Petra à Charax. Forath ne peut donc avoir été dans la position que lui assigne d'Anville. Petra étant vers l'ouest de Charax, ainsi que nous l'avons prouvé, la ville dont il s'agit devait être, dans la même direction, à la distance de douze milles de Charax, où il est évident qu'on ne pouvait se rendre à la faveur de la marée, *secundo æstu*, selon l'expression de Pline : il y a donc erreur dans l'écrivain latin.

Nous pensons avoir trouvé la source de cette erreur, qui a jeté une extrême confusion dans les détails que Pline nous donne sur la géographie de la Babylonie, détails qui d'ailleurs sont tous de la plus grande exactitude, comme nous aurons plusieurs fois occasion de le reconnaître. On voit, par plusieurs endroits de son récit, que cet auteur avait puisé dans les écrits de Juba, roi de Mauritanie, la plupart des renseignements qu'il nous a transmis sur la Characène et les régions voisines. Les ouvrages que Juba avait composés sur ce pays avaient été dédiés à Caïus César, fils adoptif d'Auguste[1], qui, dans son voyage d'Orient, entreprit une expédition contre les Arabes. Pline a également fait usage des relations des marchands romains qui allaient pour leur commerce dans la Characène, aussi bien que

[1] « In hâc tamen parte arma romana sequi placet nobis, Jubamque regem, ad eumdem Caïum Cæsarem scriptis voluminibus de eâdem expeditione arabicâ. » (PLIN. *Hist. nat.* VI, XXXI, tom. I, p. 336.)

des renseignements qu'il avait reçus lui-même des ambassadeurs arabes venus de ce royaume [1]. Comme il contredit plusieurs fois le roi Juba [2], on peut présumer qu'il accordait beaucoup plus de confiance aux rapports de ces derniers, et nous croyons qu'il avait raison. Mais, en se servant de leurs relations, Pline n'a pas fait attention que leur point de départ était la ville de Charax. Toutes les distances devaient en conséquence partir de cette ville, et il faut lire sa description de la Characène et de la Babylonie comme si elle avait été écrite à Charax. L'auteur romain décrivait le cours du Tigre et de l'Euphrate du nord au sud en partant de leur source. Pour la description de leur partie inférieure il a eu recours aux renseignements des Arabes, qui décrivaient dans un sens contraire le cours des deux fleuves; et, malgré l'exactitude partielle de ces renseignements, il en est résulté, dans son récit, la plus étrange confusion, parce qu'il les a employés tels qu'ils étaient, et sans leur faire subir les changements nécessaires pour les mettre en rapport avec le reste de sa description. Il est certain, par la manière dont il parle de Forath, qu'il faudrait la placer au midi de Charax et de Petra; par conséquent, encore plus au

[1] «... Legati Arabum nostrique negotiatores qui indè venere, affirmant.» (*Ibid.* p. 335.) — «Thumatam.... nostri negotiatores dicunt, Characenorumque regi parere.» (*Ibid.* VI, xxxii, tom. I, p. 336.)

[2] *Ibid.* VI, xxxi, tom. I, p. 335.

midi : nous avons prouvé que c'était impossible. Nous avons déjà remarqué que Pline décrivait ordinairement le cours du Tigre en allant du nord au sud ; nous allons cependant bientôt voir que, dans tout ce qu'il dit de sa partie inférieure, il faut l'entendre en remontant du sud au nord, ce dont il n'avertit point, parce que peut-être il ne se rendait pas bien compte de la géographie de la Babylonie : c'est au moins là l'idée qui semble résulter de la lecture attentive de son ouvrage. Comme ces passages nous fourniront de nouvelles preuves en faveur de notre opinion sur les positions de Forath et de Petra, nous nous y arrêterons quelques instants.

Après avoir parlé de la route qui conduisait de Petra vers la Characène, notre auteur dit : « Ensuite est « la ville de Forath, sur le bord du Pasitigris ; elle est « soumise au roi des Characéniens : c'est le rendez- « vous de ceux qui viennent de Petra, et on va de là « à Charax, en naviguant l'espace de douze milles à la « faveur de la marée ; car le bourg de Térédon, au- « dessous du confluent du Tigre et de l'Euphrate, est « pour les navigateurs qui viennent du royaume des « Parthes. Les Chaldéens occupent la gauche du fleuve « et les Scénites nomades la droite [1]. » On sait d'ail-

[1] « Deindè est oppidum, quod Characenorum regi paret, in Pasitigris ripâ, Forath nomine, in quod à Petrâ conveniunt : Characemque indè XII. M. p. secundo æstu navigant. È Parthico autem regno navigantibus vicus Teredon, infra confluentem Eu-

leurs que les Chaldéens habitaient à l'occident du fleuve, par conséquent à droite, en suivant son cours. Pline ajoute : « On raconte que l'on navigue au delà « sur le Tigre, à de longs intervalles, jusqu'à deux « autres villes, Barbatia et Thumata, qui est dans son « voisinage. Celle-ci est éloignée de Petra de dix jours « de navigation et soumise au roi des Characéniens, « selon le rapport de nos marchands [1]. » Il est évident que, dans ce dernier passage, Pline part de l'embouchure du Tigre : la mention de Térédon en est la preuve. Ce bourg, selon Ptolémée [2], était aussi sur le Tigre, probablement sur le grand courant du fleuve. C'était par ce bras que, dans l'antiquité comme à présent, on pénétrait dans la Babylonie. La ville de Térédon était fort ancienne. Selon Bérose, cité dans la *Préparation évangélique* d'Eusèbe [3], elle avait été fondée par le roi Nabuchodonosor, pour arrêter les courses des Arabes du désert.

Quoique Ptolémée place Térédon sur les bords du Tigre, on pourrait croire au premier abord qu'il le mettait dans l'une des îles que le fleuve forme avant

phratis et Tigris, læva fluminis Chaldæi obtinent, dextra Nomades Scenitæ. » (PLIN. *Hist. nat.* VI, XXXII, tom. I, p. 336.)

[1] « Quidam et alia duo oppida longis intervallis Tigri prænavigari tradunt, Barbatiam, mox Thumatam : quod abesse à Petrâ decem dierum navigatione, nostri negotiatores dicunt, Characenorumque regi parere. » (*Ibid.*)

[2] *Geogr.* V, XX.

[3] IX, XLI, tom. I, p. 457, ed. Viger.

de se jeter dans la mer. Selon lui, l'embouchure occidentale du Tigre était par 79° 30′ de long., Térédon par 80°, et l'embouchure orientale par 80° 30′ [1]. Ce passage présente d'assez grandes difficultés pour le faire concorder avec le témoignage des autres géographes anciens; mais, comme l'a déjà fait observer le Dr Vincent, Ptolémée a cru que la baie nommée à présent *Khour-Abdallah*, où l'Euphrate se jetait autrefois, était formée par un bras du Tigre [2]. Il est certain, comme nous aurons occasion de le faire remarquer, qu'anciennement le premier fleuve coulait seul jusqu'à la mer, et qu'il ne joignait le Tigre dans sa partie inférieure que par de fort petits canaux. En admettant ce point et l'observation du Dr Vincent, il est évident que Térédon, du temps de Ptolémée, était situé sur le grand courant du Tigre, qui se trouvait dans le bras le plus occidental du fleuve. Nous ajouterons à ces remarques que ce bras, selon le même géographe, séparait la Susiane de la Babylonie, et que c'était bien sur le bord du fleuve qui séparait les deux pays du côté de l'occident qu'il plaçait Térédon. Arrien appelle ce bourg *Diridotis* [3], et le met auprès de l'embouchure de l'Euphrate : il est en cela d'accord avec Strabon, qui s'appuie d'Ératosthènes [4], et avec

[1] *Geogr.* V, xx.
[2] Vincent, *Voyage de Néarque*, trad. fr. p. 459 et 460.
[3] Arrian. Indic. § 41, p. 357, ed. Gron.
[4] Strab. *Geogr.* II, p. 80; XVI, p. 765 et 766.

Denys le Périégète[1]. Ce sont ces autorités qui ont porté d'Anville à rejeter Térédon bien au midi de la principale bouche du Tigre, et à le placer sur un bras qu'il suppose dérivé de ce fleuve vers l'occident[2]. Malgré les contradictions que l'on remarque entre les récits des anciens, nous pensons qu'ils sont tous exacts, pourvu qu'on tienne compte de la différence des temps. Dans la haute antiquité, le Tigre et l'Euphrate se jetaient dans le Golfe persique à une courte distance l'un de l'autre. Térédon était dans l'île étroite qui les séparait. Les renseignements les plus anciens mettent ce bourg sur l'Euphrate. Quand ce fleuve cessa d'être navigable, la population de Térédon, qui ne fut jamais qu'une place de commerce, put facilement se transporter sur le bord du Tigre; elle devait déjà y être du temps de Strabon : nous avons vu qu'elle y était à l'époque de Pline et de Ptolémée. La ville de Basrah, bien plus récemment, a changé de position par des raisons de la même nature[3]. Il est certain que, du temps de Pline, Térédon était le port où touchaient les voyageurs qui venaient par mer pour remonter le Tigre: s'il s'était trouvé situé au lieu où le met d'Anville, il n'aurait pu être que le rendez-vous des personnes qui auraient eu le dessein d'aller à Babylone en voguant sur l'Euphrate : or, ce dernier voyage était imprati-

[1] Vers. 982; *Geogr. Græc. min.* tom. IV, p. 172.

[2] D'Anville, *L'Euphrate et le Tigre*, p. 131 et 132.

[3] Niebuhr, *Voyages*, trad. fr. tom. II, p. 181, 182, 183.

cable à l'époque où vivaient Strabon et Pline, parce que cette partie du cours du fleuve n'existait plus.

On voit bien évidemment, dans le passage de Pline déjà cité, que cet auteur établit une opposition entre les deux ports de Térédon et de Forath. Le premier, au midi, était le lieu où abordaient les navigateurs qui venaient par mer du royaume des Parthes pour se rendre à Charax, en remontant le Tigre; le second était par conséquent au nord, et destiné à recevoir les voyageurs qui, partant de Petra dans une direction contraire, descendaient le fleuve pour aller aussi à Charax. Si Forath avait été dans la position que lui assigne d'Anville, on y aurait passé, en venant de Térédon, pour atteindre la même ville.

Quoique Pline place en apparence Forath au midi de Charax, sur le Pasitigris, il semble, par l'opposition qu'il établit entre ce port et Térédon, qu'on devrait mettre le Pasitigris au-dessus du confluent du Tigre et de l'Euphrate; car, après avoir parlé de Forath, il a bien soin de faire observer que Térédon est au sud de la jonction des deux fleuves : cette jonction, selon lui, aurait donc eu lieu entre les deux villes, ce qui est absurde. Elles étaient toutes deux sur les bords du Tigre et de l'Euphrate réunis. On peut avancer hardiment, à ce sujet, que, si nous n'avions pas quelques connaissances positives sur les régions qui nous occupent, et que nous en fussions réduits au seul récit de Pline, la carte qui en résulterait serait la plus étrange

qu'on puisse imaginer. Toutes ces erreurs viennent uniquement du peu de soin que cet auteur a mis à faire concorder et à coordonner entre eux des matériaux qu'il a tirés de sources fort différentes.

Nous avons déjà vu que, suivant lui, on remontait le Tigre bien au-dessus du bourg de Térédon jusqu'à deux villes qui appartenaient au roi de la Characène, et que de la dernière, qui se nommait *Thumata*, on arrivait à Petra après dix jours de navigation. Ce passage est important sous tous les rapports, en ce qu'il achève de prouver que Petra des Nabatéens était située sur le Tigre, si ce n'est même sur une rivière ou sur un des canaux qui communiquaient avec ce fleuve. Son éloignement du Golfe persique, qui nous est connu d'ailleurs, nous montre que c'est dans le voisinage de la rivière de *Soura* ou l'Euphrate qu'il faut la chercher. Elle peut donc fort bien avoir été située dans le lieu où l'on place actuellement une ville ruinée appelée *Kasr*, ainsi que nous avons déjà essayé de le prouver. Comme, en partant de Petra, on parvenait par eau, après dix jours de voyage, à une ville soumise au roi de la Characène et bâtie sur les bords du Tigre, il est à présumer qu'on allait de la même façon jusqu'à Charax, située, un peu à l'orient, sur un canal considérable qui sortait du fleuve. Nous ne pouvons nous imaginer que, pour y parvenir, on ait été obligé de descendre jusqu'à un endroit situé au sud de ce canal, d'où on aurait ensuite remonté le fleuve à la fa-

veur de la marée pour y arriver : c'est pourtant ce qui résulte du système de d'Anville, si on l'adopte.

Il est donc bien évident que Pline s'est trompé en plaçant Forath à douze milles au sud de Charax, et que cette erreur vient uniquement de ce qu'il s'est servi à contre-sens des renseignements qui lui avaient été donnés, par des envoyés characéniens, sur la navigation du Tigre. Ces étrangers s'étaient sans doute bornés à lui apprendre que Forath était à douze milles de Charax, et qu'on y arrivait de cette dernière ville, à la faveur de la marée, pour aller ensuite à Petra. Nous aurons encore, dans le cours de cet ouvrage, l'occasion de montrer que Pline a commis dans la géographie une autre erreur de la même nature et par la même raison. Pour donner un dernier degré de certitude à notre opinion, nous dirons qu'en admettant même avec d'Anville que Forath était située sur le Tigre à douze milles au sud-ouest de Charax, il aurait été difficile d'aller de cette ville à Charax en profitant de la marée. On sait que Spasini-Charax n'était pas sur le Tigre, mais qu'elle était sur un canal considérable, destiné à établir une communication entre ce fleuve et les rivières de la Susiane. Ce canal, qui communiquait avec la mer par plusieurs embouchures, était incliné du nord-ouest au sud-est : c'était donc par ces embouchures qu'il recevait la marée. Comme, dans le système de d'Anville, il fallait quitter le grand courant du Tigre pour aller de Fo-

rath à Charax, on aurait, en entrant dans le canal, rencontré la marée, qui aurait mis un obstacle insurmontable à ce qu'on pût atteindre la dernière ville; ainsi, dans les communications entre les deux cités, ce n'était que lorsqu'on allait de Charax à Forath que l'on pouvait naviguer *secundo æstu*. Il faut donc de toute nécessité placer l'ancienne ville de Forath sur le grand courant du Tigre, ou Pasitigris, du côté de l'occident, un peu au nord-ouest du canal nommé *Haffar*, entre la moderne Basrah et le lieu où fut l'emplacement de l'antique capitale du royaume de la Characène.

Je pense avec d'Anville que le nom de la ville de *Forath* est le même que celui du fleuve Euphrate, et qu'il en est dérivé[1]. La manière dont Pline l'écrit répond exactement à l'orthographe en usage chez les Syriens. Comme cette ville, située au sud-est du confluent du Tigre et de l'Euphrate, était à l'occident du côté de ce dernier, et que, selon toute probabilité, des canaux dérivés du véritable Euphrate et différents de celui qui joint le Tigre à Korna coulaient dans le voisinage, il était fort naturel que les Syriens lui donnassent le nom du premier de ces fleuves. Ils y auront ensuite ajouté le nom de la Mésène, pour distinguer cette partie du fleuve des autres bras qui coulaient dans divers cantons de la Mésopotamie et de la Babylonie, et ce nom, chez les Syriens modernes, sert

[1] D'Anville, *L'Euphrate et le Tigre*, p. 139 et 140.

à désigner toute la portion de l'*Irak-arabi* située à l'occident du Tigre inférieur.

Cette ville de Forath était sans doute fort considérable, puisque, dès le temps de l'introduction du christianisme dans ces régions, elle fut la résidence d'un métropolitain syrien dépendant de l'archevêque de Séleucie. Le plus ancien de ces métropolitains qui nous soit connu se nommait *David;* il sacra archevêque de Séleucie *Phaphas* ou *Papas*[1], en l'an 577 de l'ère des Séleucides, 256 de J. C. La dignité de métropolitain était, chez les Syriens, intermédiaire entre celle d'archevêque et celle d'évêque; celui de Mésène avait sous sa juridiction une fort grande étendue de pays. Il est probable que son diocèse avait les mêmes limites que le royaume de la Mésène, dans lequel il y avait au reste plusieurs autres évêques qui lui étaient subordonnés[2].

Quand les Arabes musulmans commencèrent à attaquer l'empire des Perses, ils cherchèrent à se rendre les maîtres de la navigation du Tigre inférieur. Ils avaient pour but d'intercepter toutes les communications des Persans avec les Indiens et de détruire leur commerce, qui se faisait tout par mer, au moyen du Tigre. C'est ce que nous atteste positivement l'auteur du *Modjmel-al-téwarikh*, excellent ouvrage persan, écrit au commencement du XIIe siècle : «En l'an 15 de l'hé-

[1] Assemani *Biblioth. orient.* tom. II, p. 397, et tom. III, pars IIe, p. 729.

[2] *Ibid.* tom. II, p. 459.

« gire (635 et 636 de J. C.), dit-il[1], le khalife Omar, « fils de Khattab, ordonna à Otbah, fils de Ghazwan « le Mazénite, de jeter les fondements de la ville de « Basrah. Pensant que les Persans se rendaient vers « l'Inde, vers l'Oman et vers ces régions, il voulut leur « fermer le chemin de la mer, du Farsistan, du Khou- « zistan, et de tous les autres endroits. » Otbah, pour se conformer aux ordres du khalife, chercha vers les rives du Tigre un terrain où il pût bâtir la nouvelle ville, ce qui ne fut pas très-facile à trouver, à cause, comme le fait observer Hamzah Isfahany[2], de la nature fangeuse et marécageuse du pays, coupé dans tous les sens par une immense quantité de canaux ; enfin il trouva sur les bords d'un canal dérivé du Tigre et appelé *Moakil*, à quatre parasanges au nord-ouest d'Oboleh, qui était encore au pouvoir des Persans, un terrain assez ferme pour y asseoir les fondements d'une ville. Ce terrain était composé entièrement de pierres blanches, circonstance qui fit donner à la nouvelle cité le nom de *Basrah*. Le mot *basrah*, بصرة, signifie en arabe *une*

[1] هم این سال (پانزدهم هجره) شهر بصره را بنا فرمود کردن بر دست عتبه بن غزوان المازنی... واندیشید که عجم سوی عمان وهندوان و ان حدود روند وآیند خواست تا آن راه دریا وپارس وخوزستان وهر جای بسته باشد *Modjmel-al-téwarikh*, ms. pers. de la Biblioth. royale, n° 62, fol. 179 *verso*, et 180 *recto*.

[2] Apud REISK. *Adnot. historic. ad* ABOULFED. *annal.* tom. I, p. 42.

sorte de pierre blanche. L'auteur du *Modjmel-al-téwarikh* rapporte aussi la même chose [1]. Nous avons déjà vu que, selon le même écrivain, cette ville avait été fondée en l'an 15 de l'hégire. Hamzah Isfahany [2] et Abou'lfeda [3], dont nous admettons le témoignage, disent que ce fut en l'an 14 : ce dernier affirme même que ce fut dans le mois de *ramadan* de cette année, qui répond au mois de mars de l'an 635 de J. C., qu'on en jeta les fondements. Basrah fut, sous l'empire des khalifes, la principale ville du pays et la résidence des gouverneurs; elle devint donc bientôt le centre de tout le commerce de l'Orient, et elle parvint à un tel degré de splendeur, qu'elle causa la ruine et l'abandon de toutes les villes du voisinage. On distinguait parmi celles-ci Oboleh, cité fort considérable située sur le Tigre, à la tête d'un canal qui, nommé encore main tenant *rivière d'Oboleh*, نهر بله, communique avec le canal de Basrah du côté de l'occident. Elle était fort ancienne, et l'auteur du Périple de la Mer érythrée l'appelle *Apologus* [4]. La même cause à laquelle nous attribuons la ruine d'Oboleh aura probablement amené la disparition de la ville de Forath, dont les habitants ont dû peu à peu aller s'établir à Basrah. Le métro-

[1] وآن زمین سنکستان سپید بود از جهت آن بصره نام نهادند. Ms. cité, fol. 180 *recto*.

[2] Apud Reisk. *ubi suprà*.

[3] *Annal. Moslem*, tom. I, p. 224.

[4] *Geogr. Græc. min.* tom. I, p. 20.

politain syrien aura transporté alors sa résidence dans la nouvelle cité, en conservant toutefois son ancien titre épiscopal, comme on en voit beaucoup d'autres exemples dans l'histoire ecclésiastique.

Les limites du diocèse syrien de *Forath-di-Misan* étaient sans doute les mêmes que celles de l'ancien royaume de la Mésène, et l'un comme l'autre devaient s'étendre jusqu'au Golfe persique. Ptolémée nous atteste au moins que la partie la plus septentrionale du Golfe persique portait le nom de *Golfe mésanite*, Μεσανίτης κόλπος [1]. On n'a pas besoin, à ce qu'il nous semble, d'autre preuve pour étendre la Mésène jusqu'au bord de la mer.

Ptolémée [2] place à 30° 15′ de latitude l'embouchure occidentale du Tigre, qui se jetait dans la partie de la Mer érythrée nommée *Golfe mésanite*, et il fait descendre ce golfe du côté du midi jusqu'à 30° 10′ de latitude [3]. Il donne plus particulièrement le nom de *Golfe persique* à la mer qui se trouve au-dessous de ce point. Cette distinction nous fait conjecturer qu'il n'a voulu désigner, par la dénomination de *mésanite*, que la partie du Golfe persique qui baignait le territoire des Méséniens. Nous pensons donc qu'on doit étendre les établissements de ce peuple vers le sud-ouest, au delà des cantons marécageux qui avoisinent

[1] Ptol. *Geograph.* VI, vii.
[2] *Geogr.* V, xx.
[3] Ptol. *Geogr.* V, xix; VI, vii.

les bouches du Tigre, et le long des côtes du Golfe persique jusqu'à un point quelconque éloigné d'un degré entier, en latitude, de la bouche occidentale du fleuve, quelle que soit d'ailleurs sa position astronomique. Le géographe grec nous fournit encore la preuve de ce fait : il dit que les peuples de l'Arabie déserte les plus proches de l'Arabie heureuse étaient les *Augabeni*. A côté d'eux, c'est-à-dire à l'est, étaient les *Rabbeni*, qu'il appelle un peu plus bas *Rheabeni*, et ceux-ci avaient au nord les *Masani*[1]. La ville de l'Arabie déserte que Ptolémée place le plus au midi du côté du Golfe persique et de l'Arabie heureuse était, selon lui, à 29° 15'. D'après le même auteur, la ville qui, dans ce dernier pays, se trouvait le plus au nord, aussi sur le Golfe persique, était à 28° 45'. C'est donc entre ces deux points qu'il fixe la limite des deux régions. En prenant, par supposition, un terme moyen et en la mettant à 29°, on a une différence de 1° 10' entre elle et le point que nous regardons comme le terme méridional de la Mésène. On peut fort bien placer dans cet intervalle les *Rheabeni* de Ptolémée; et, sans insister sur la ressemblance bien évidente des noms, on ne peut s'empêcher de regarder les *Masani* de ce géographe comme les mêmes que les Méséniens.

Les Syriens font mention, parmi les suffragants du

[1] PTOL. *Geogr.* V, XIX.

métropolitain de Ferath de Mésène, d'un évêque de *Desimesan* [1], pays dont jusqu'à présent on n'a point déterminé la position, mais qui nous paraît répondre à la partie de la Mésène située à l'occident de Basrah, du côté du désert de l'Arabie. On retrouve dans cette dénomination celle de la Mésène même jointe à un autre mot; elle est écrite, au reste, fort diversement dans les écrivains arabes ou syriens : Élie de Damas, cité par Assémani [2], appelle *Dastesan* le pays en question, et Ibn-Kotaïba, dans un fragment publié par Eichhorn [3], le nomme *Dasmanestan*. Il est facile de reconnaître dans ces diverses corruptions le même nom altéré de plusieurs manières, par suite du système alphabétique des Arabes. Le savant Reiske, dans ses notes sur la géographie d'Abou'lfeda [4], avait déjà pensé avant nous qu'il fallait le corriger en *Dostmisan;* mais il n'ajoute rien qui puisse nous prouver qu'il connaissait le sens de ces mots. Un autre fragment d'Ibn-Kotaïba, égale-

[1] ASSEMAN. *Biblioth. orient.* tom. III, 2e part. p. 729 et 743. — [Dans les passages ici indiqués par M. Saint-Martin, comme à la page 23 du volume cité, le nom qu'il écrit *Desimesan* se trouve sous la forme *Dasemsana* ou *Desemsana*. Cette dénomination et celle de *Destesana*, sous laquelle Élie de Damas désigne la même localité, nous paraissent s'appliquer à une ville et non à un pays. (F. L.)]

[2] *Ibid.* tom. II, p. 459, et tom. III, 2e part. p. 729.

[3] *Monum. antiquiss. hist. Arab.* p. 156.

[4] Voy. *Magas. histor. et géogr.* de BÜSCHING (en allemand), tom. IV, p. 263.

ment rapporté par Eichhorn[1], confirme entièrement cette lecture, car ce nom y est écrit دست ميسان, *Dest-Misan*, que l'éditeur prononce *Dost-misan*. Je pense qu'on ne peut élever aucun doute sur l'exactitude de cette leçon ; et je suis persuadé, en outre, que le premier mot est dérivé du persan, et qu'il est le même que دشت, *Descht*, qui en cette langue signifie *plaine*. Le nom entier doit donc s'interpréter par *plaine de Misan* : cette conjecture est confirmée par un fragment de la Vie de Makika, soixante-dix-septième patriarche des Nestoriens, écrite par un certain *Amrou*, et citée par Assémani[2]. Cet auteur y appelle le pays de *Descht-Misan* simplement دشت, *Descht*, c'est-à-dire *la plaine*. Nous avons déjà dit que ce canton nous paraissait répondre à la partie du territoire de Basrah située en deçà du Tigre, du côté du désert ; nous en avons, à ce qu'il nous semble, une nouvelle preuve dans le témoignage d'Ibn-Kotaïba invoqué plus haut : cet historien nous atteste en effet que les Arabes firent la conquête du Dest-Misan pendant le khalifat d'Abou-Bekr, successeur de Mahomet[3], sous lequel les musulmans ne firent que commencer à attaquer l'empire persan, et ne dépassèrent pas les rivages du Tigre. Il est fort probable que ce pays ne fut appelé *la plaine* que par opposition avec la nature du territoire qui en-

[1] *Monum. antiq. histor. Arab.* p. 157.
[2] *Biblioth. orient.* tom. II, p. 455.
[3] Eichhorn, *Monum. antiq. hist. Arab.* p. 157.

vironne la ville de Basrah, territoire fort humide, marécageux et nommé par cette raison بطيحة, *Bathihah*, c'est-à-dire *le marais*.

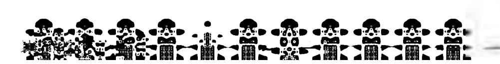
Après avoir déterminé les limites de la Mésène du côté du sud, de l'est et de l'ouest, il ne nous reste plus qu'à rechercher quelles étaient ses bornes vers le nord. Nous avons déjà remarqué que les Syriens donnaient le nom de *Misan* à tout le pays qui s'étendait depuis la mer jusqu'à Séleucie, sans y comprendre cependant cette ville. Dion Cassius, au sujet de l'expédition de Trajan jusqu'aux bords de la Mer érythrée, nous apprend [1] qu'en partant de Ctésiphon, l'empereur descendit le Tigre et aborda dans une île de ce fleuve appelée *Mésène,* d'où il alla ensuite à Spasini-Charax, qui dépendait aussi du prince de la Mésène. L'historien grec est d'accord avec les Syriens. On voit que la Mésène commençait à un point quelconque au midi de Ctésiphon et au nord de Charax, d'où elle s'étendait jusqu'à la mer, puisque, comme l'attestent tous les écrivains de l'antiquité, la Characène en faisait partie.

Strabon, en indiquant les pays qui bornaient de tous les côtés la Babylonie, parle d'un peuple arabe qui l'avoisinait au midi, et dont le nom, dans toutes les anciennes éditions, et même dans celle de MM. Siebenkees et Tzschucke, est écrit Ἀλεσηνοὶ, *Aleseni,* ap-

[1] *Excerpt.* LXVIII, 28; tom. II, p. 1143.

un autre passage.
de raison que ce
par celui de Me-
paru si heureuse à
on, qu'il n'a pas
dans son texte [1].
nière la leçon fau-
e géographe grec.
on sur un exem-
pris le M de son
, parce qu'il était
té par deux ΛΛ,
nombre de monu-
admettant la cor-
il faut lire ainsi le
s Babyloniens est
ceux des Susiens,
s; du côté du midi,
e et les Chaldéens
ôté de l'occident, il
jusqu'à l'Adiabène
rd, par les Armé-
ont Zagrus et aux
it que Strabon en-

II, p. 162, ed. Coray.
ων, ἀπὸ μὲν τῆς ἠοῦς,
νῶν· ἀπὸ δὲ τῆς μεσημ-
δαίων μέχρις Ἀράβων



tend par le pays des Babyloniens l'Assyrie et la Babylonie tout entière ; les Arabes Méséniens, auxquels il donne pour voisins les Chaldéens, sont certainement les *Masani* de Ptolémée [1], dont nous avons déjà parlé, et qui habitaient la partie du désert de l'Arabie située au sud-ouest de la ville actuelle de Basrah. Quand les Grecs se rendirent maîtres des rives du Tigre et de l'Euphrate, ces Arabes furent sans doute contraints de se retirer dans le désert, et ils y conservèrent leur indépendance. Deux siècles après, à l'époque de la décadence de l'empire des Séleucides, ils se remirent en possession de tous les pays de l'Assyrie maritime, où ils fondèrent un royaume dont nous nous occuperons bientôt de faire connaître l'histoire.

Selon Pline [2], la Mésène était bornée du côté du nord par la Sittacène, province située sur les rives orientales du Tigre, du côté de Séleucie. Cette région fut du temps des Grecs appelée *Apolloniatide*; elle séparait le territoire de Ctésiphon, de la Susiane et de l'Élymaïde. La Mésène était donc renfermée entre deux points bien connus, la Mer érythrée et la province de Sittacène. Il ne nous reste plus qu'à déterminer précisément le point où elle commençait. Nous

τῶν Μεσηνῶν· ἀπὸ δὲ τῆς ἑσπέρας, ὑπό τε Ἀράβων τῶν Σκηνιτῶν μέχρι τῆς Ἀδιαβηνῆς καὶ τῆς Γορδυαίας· ἀπὸ δὲ τῶν ἄρκτων, ὑπό τε Ἀρμενίων καὶ Μήδων, μέχρι τοῦ Ζάγρου, καὶ τῶν περὶ αὐτὸ ἐθνῶν. (Strab. *loc. cit.*)

[1] *Geogr.* V, xix. — [2] *Hist. nat.* VI, xxxi, tom. I, p. 334.

pensons que nous pouvons le faire d'une manière fort exacte.

Ptolémée dit que la Mésopotamie était bornée à l'orient par l'Assyrie et par le cours du Tigre, jusqu'à un lieu nommé *les Autels d'Hercule*, qu'il place bien au midi de Séleucie par 80° de longitude et 34° 20' de latitude. Il ajoute que, du côté du midi, elle avait pour limite la Babylonie, dont la frontière se prolongeait jusqu'au même lieu, sur les bords du Tigre [1]. Ce géographe plaçait encore à l'extrémité sud-est de la Mésopotamie, sur les bords occidentaux du Tigre, une ville nommée *Apamée;* et il en indique la position par 79° 50' de longitude et 34° 20' de latitude, c'est-à-dire sous le même parallèle que les Autels d'Hercule, avec une différence seulement de 10' en longitude, ce qui est fort peu de chose. Cette ville était donc bien près de l'angle sud-est de la Mésopotamie. Ptolémée indique encore qu'au-dessous d'Apamée, l'Euphrate se joignait avec le Tigre, sans doute auprès des Autels d'Hercule [2]. La mention vague d'une jonction du Tigre avec l'Euphrate, auprès d'Apamée, a suffi pour faire croire que cette ville était précisément la même que Korna, où se joignent maintenant les eaux des deux fleuves. La ville actuelle de Korna est placée sur une carte de Niebuhr à 30° 45' de hauteur polaire [3]; Bas-

[1] *Geogr.* V, XVIII.

[2] *Ibid.*

[3] NIEBUHR, *Voyages*, trad. fr. tom. II, pl. XL.

rah est, selon M. Rousseau [1] et les observations modernes, à 30° 32′ de latitude : il y a donc entre ces deux points une différence seulement de 13′. Les ruines de Madaïn, qui répondent à l'ancienne Séleucie, sont placées par les Arabes à 15′ au sud de Bagdad, ville située, selon eux, à 33° 25′ [2], tandis que nous la plaçons à 33° 15′ [3]; différence peu considérable, et qui ne fait rien à l'objet qui nous occupe. Nous mettrons en conséquence Séleucie, comme les Arabes, à 33° 10′. Il y alors entre elle et Korna, lieu de la réunion des deux fleuves, une différence de 2° 25′; ainsi donc le Tigre et l'Euphrate se joignent à un point quelconque compris dans une ligne d'élévation polaire de 2° 38′, entre Séleucie et Basrah. Korna, lieu de cette réunion, étant à 13′ seulement de Basrah, il faut supposer, s'il est le même que l'*Apamée* des anciens, que cette dernière ville était bien plus près du Golfe persique que de Séleucie. Les renseignements que Ptolémée nous a conservés sur la position d'Apamée vont nous démontrer précisément le contraire, c'est-à-dire que cette ville était bien plus près de Séleucie que de la mer.

Quoiqu'on ne doive pas faire grand fond sur la position astronomique que Ptolémée assigne à la plupart des lieux mentionnés dans ses Tables géographiques,

[1] ROUSSEAU, *Descript. du pachal. de Baghdad*, p. 31.

[2] ABOU'LFEDA, *Géogr.* ms. cité, fol. 75 *verso*, et 76 *recto*.

[3] ROUSSEAU, *Descript.* etc. p. 2.

nous pensons cependant qu'on peut s'en servir avec beaucoup d'avantage dans des discussions du genre de celles qui nous occupent, quand il ne s'agit pas de déterminations précises, mais seulement de situations respectives, sur lesquelles le géographe grec mérite pleine confiance. Il est d'ailleurs fort probable que les positions indiquées dans ses Tables ne sont pas le résultat d'observations astronomiques, mais qu'il les a déduites de plusieurs itinéraires comparés. Nous ajouterons ici, en passant, que c'est sans doute l'insuffisance des notions qu'il possédait sur la topographie de la Babylonie qui l'a porté à augmenter de deux degrés en latitude l'étendue de ce pays, comme nous aurons bientôt occasion d'en faire la remarque. Cette erreur vient de ce qu'ayant à réduire en distances astronomiques les diverses mesures qui lui étaient fournies par les itinéraires, il a cru qu'il s'agissait de distances en ligne droite, ou au moins peu *flexueuses* : on sait au contraire, d'après le témoignage de Sestini[1], qui a parcouru cette région depuis Bagdad jusqu'à Basrah, que le Tigre, entre ces deux villes, forme une très-grande quantité de détours dont on ne voit pas que Ptolémée ait tenu compte en dressant ses Tables géographiques. Les hauteurs des villes de ce même pays qui sont indiquées dans l'ouvrage déjà cité du savant prince arabe, Ismaël Abou'lfeda, me pa-

[1] *Voyage de Constantinople à Bassora*, trad. fr. p. 179.

raissent mériter beaucoup plus de confiance que celles du géographe de Péluse, parce qu'elles ne sont pas le résultat de combinaisons systématiques, mais qu'elles viennent toutes des observations astronomiques ordonnées par les khalifes de Bagdad et par les princes de la dynastie des Bouides, qui résidaient dans cette même province ou dans le voisinage.

Ptolémée place Séleucie à 35° 40′ de latitude [1], et il met à 31° *Spasini-Charax* [2], que nous prenons pour terme de comparaison du côté du midi, à cause de son voisinage de Basrah. Il y a donc entre ces deux points 4° 40′, tandis que, d'après les modernes, il n'y a qu'environ 2° 38′, différence énorme qui ne peut s'attribuer qu'à la cause que nous avons indiquée. Quoi qu'il en soit, selon le géographe grec, la position de la ville d'Apamée était par 34° 20′ de latitude [3], c'est-à-dire à 3° 20′ au nord de Spasini-Charax et à 1° 20′ seulement de Séleucie : ce serait précisément le contraire si elle était la moderne Korna, qui se trouve située bien plus près des bouches du Tigre. Ainsi, en supposant une ligne qui s'étendrait de Basrah à l'antique Séleucie, Korna serait au douzième de la distance à partir de Basrah, et Apamée à plus des trois quarts de cette même distance. Il est donc absolument impossible de confondre les deux endroits. Par suite de cette observation, il faut chercher

[1] *Geogr.* V, XVIII. — [2] *Ibid.* VI, III. — [3] *Ibid.* V, XVIII.

Apamée au nord de Korna en allant vers Séleucie, bien loin de la jonction du Tigre et de l'Euphrate, ce dont nous sommes entièrement convaincu par le témoignage même de Ptolémée, qui a servi cependant de fondement à l'opinion contraire. Ce sont les traducteurs latins du géographe de Péluse qui lui ont fait dire que la réunion des deux fleuves s'opérait au-dessous d'Apamée, tandis que le texte grec porte positivement que c'est le fleuve Royal qui joignait le Tigre en ce lieu [1]. On sait généralement que par ce nom on ne doit pas entendre l'Euphrate lui-même, mais un des canaux dérivés de ce fleuve et destinés à porter ses eaux dans le Tigre. Le nom de ce canal est en syriaque ܢܗܪܐ ܡܠܟܐ, *Nahara-Malka*, et en arabe نهر الملك, *Nahar-al-melik*, ce qui signifie dans ces deux langues *fleuve du roi*. On le trouve traduit ou corrompu dans un très-grand nombre d'écrivains : Polybe l'appelle Βασιλικὴ Διῶρυξ [2]; Strabon, *Basilius* [3]; Isidore de Charax, *Narmacha* [4] ou *Narmalcha* [5]; Pline, *Armalchar*, dénomination qu'il étend à l'Euphrate tout entier, et qui, dit-il, signifie *fleuve royal* [6]. Dans les fragments

[1] Ὑφ' ἣν (Ἀπάμειαν) ἡ τοῦ βασιλείου ποταμοῦ πρὸς τὸν Τίγριν συμβολή. (PTOL. *Geogr.* V, XVIII.)

[2] V, LI, 6; ed. Schweigh.

[3] Ἄλλος ποταμὸς, Βασίλειος καλούμενος (STRAB. *Geogr.* XVI, 747.)

[4] Ναρμάχα. (*Geogr. Græc. min.* tom. II, p. 5.)

[5] Ναρμάλχα (in edit. Hœschel).

[6] « Sunt qui tradunt Euphratem Gobaris præfecti opere deduc-

de Bérose conservés par Eusèbe[1], le même canal est appelé Ἀρμακάλης, *Armacales*, sans doute par quelque faute de copiste. Ce nom est bien mieux écrit dans Zosime, où l'on trouve Ναρμαλάχης, *Narmalaches*[2]. Ammien Marcellin nous l'a transmis avec plus d'exactitude encore; il le donne sous la forme *Naarmalcha*[3] et le traduit par ces mots : *amnis Regum.* Notre objet n'est pas d'entrer ici dans de grandes discussions sur ce canal, non plus que sur tous ceux qui traversaient la Mésopotamie : cette recherche sera le sujet d'un mémoire particulier. Nous nous contenterons de faire observer qu'il paraît que plusieurs de ces canaux portaient le nom de *Fleuve royal.* Ammien Marcellin nous fait connaître clairement celui qui était situé en deçà de la ville d'Anbar, et qui probablement se subdivisait en plusieurs autres canaux. Il était en avant de Séleucie, et il fallait le traverser pour attaquer cette ville[4].

tum, ubi eum diximus findi, ne præcipiti cursu Babyloniam infestaret : ab Assyriis verò universis appellatum Armalchar, quod significat regium flumen. » (PLIN. VI, XXX, tom. I, p. 331.)

[1] *Præparat. evangel.* IX, XLI, tom. I, p. 357.

[2] III, XXIV.

[3] AMMIAN. MARCELL. XXIV, VI, p. 406, ed. Vales. [*Nahamalcha,* dans l'édition d'Ernesti. — F. L.]

[4] « Hinc pars fluminis scinditur largis aquarum agminibus, ducens ad tractus babylonios interiores, usui agris futura et civitatibus circumjectis : alia Nahamalcha nomine, quod fluvius regum interpretatur, Ctesiphonta prætermeat. » (*Ibid.* XXIV, II, p. 393, ed. Vales.)

Les géographes arabes en parlent sous le nom de *Nahar-al-mélik*. On sait qu'il joignait le Tigre à Madaïn du côté du nord; mais nous avons encore lieu de croire qu'avant de se réunir à ce fleuve, il se divisait lui-même en plusieurs bras, qui se dirigeaient à l'est et à l'ouest; ce qui le prouve, c'est qu'outre son embouchure dans le Tigre au nord de Séleucie, on en connaît une autre plus au midi, auprès et au-dessous d'Apamée. Ptolémée nous en donne une nouvelle preuve, après avoir dit que le *Fleuve royal*, dérivé, comme on sait, de l'Euphrate, traversait la région moyenne de la Babylonie, c'est-à-dire le pays entre les deux fleuves; car il nous fait connaître, outre son confluent avec le Tigre à Apamée, deux embranchements occidentaux de ce *Fleuve royal*, l'un appelé *Marsarès*, l'autre arosant Babylone; et tous deux se dirigeant vers le midi. Le dernier de ces embranchements partait d'un point situé sous le même parallèle que l'autre, à la distance environ d'un degré en longitude du côté de l'occident[1]: il devait avoir aussi une dénomination particulière que nous ignorons. Je crois que la portion de ce canal qui joignait le Tigre au-dessus d'Apamée était la même que *le canal de Koutha*, dont Abou'lfeda seul fait mention. Celui-ci, selon le géographe arabe, sortait de l'Euphrate au-dessous du *Nahar-al-mélik*, et se ren-

[1] PTOL. *Geogr.* V, XX.

dait de même dans le Tigre au-dessous de Madaïn[1].

Ce qui a induit en erreur l'illustre d'Anville et tous les géographes modernes qui, à son exemple, ont mis une ville d'Apamée au lieu où est actuellement Korna, c'est qu'ils se sont imaginé que les anciens plaçaient en cet endroit la réunion des deux fleuves, tandis qu'on ne voit rien de pareil ni dans les ouvrages de ceux-ci, ni dans les écrits des Orientaux. Ces derniers ne font pas même mention de la jonction du Tigre et de l'Euphrate; ils se contentent de dire que le Tigre, en sortant des marais de Wasith, se jette dans ceux de Basrah; ils ne font pas non plus connaître d'une manière précise le point où finissaient les uns et commençaient les autres. Les anciens savaient, ainsi que les Orientaux, que le Tigre recevait un grand nombre de canaux dérivés de l'Euphrate; et, par cette raison, ils n'ont pas fait beaucoup d'attention au dernier d'entre ces canaux qui se joignait au Tigre du côté du midi: aucun d'eux n'était véritablement l'Euphrate. La rivière qui se réunit au Tigre à Korna, au milieu des marais, est la rivière de Soura. Le véritable Euphrate se dirige vers le midi, où il se précipite dans les marais de Koufah, desquels il sortait autrefois pour se rendre seul dans le Golfe persique par un canal qu'Arrien nomme *Pallacopas*[2]. Ce canal, selon cet écrivain, prenait son

[1] Abou'lfeda, *Geogr.* ms. cité, fol. 25 *verso*.

[2] *De exped. Alexand.* VII, § 21, p. 302 et 303, ed. Gronov.

origine dans l'Euphrate à la distance de huit cents stades au nord de Babylone; il paraît répondre à une rivière sans eau située dans le désert à l'occident de Basrah, et dont Niebuhr a suivi fort loin les traces au nord de l'antique Babylone [1].

Notre intention n'est pas d'entrer dans des détails approfondis sur la géographie de ces dernières contrées; nous les réservons pour un ouvrage où l'on trouvera la preuve de toutes les opinions que nous avançons ici. Cet ouvrage contiendra la description de la Babylonie et de la Susiane; il traitera toutes les questions relatives au cours de l'Euphrate et du Tigre à travers ces provinces, et fera connaître le cours des canaux qui en sortaient, ainsi que leur jonction avec les fleuves de la Susiane qui se réunissaient à eux avant de se jeter dans le Golfe persique. Nous nous contenterons, pour le moment, de donner les aperçus suivants, qui mettront nos lecteurs en état de comprendre la suite de nos recherches sur la Mésène.

L'Euphrate, venu des montagnes de l'Arménie septentrionale, descend vers le midi, sépare la Syrie de la Mésopotamie, et atteint les frontières de l'ancienne Babylonie. Il donne naissance dans cette province à plusieurs canaux creusés par la main des hommes, qui vont tous joindre le Tigre au nord et au midi de Baghdad et de Madaïn, après avoir formé eux-mêmes

[1] Niebuhr, *Voyages*, trad. fr. tom. II, p. 183, 184 et 213.

plusieurs autres canaux d'une moindre étendue, lesquels coulent dans une direction contraire. A six parasanges, selon Abou'lfeda [1], au midi du canal de Koutha, le plus méridional de tous ces canaux, l'Euphrate se divise en deux bras : celui qui est à droite conserve son véritable nom, se dirige vers le midi, et se jette dans les lacs et marais de Koufah, d'où il sortait autrefois pour se jeter seul dans la mer, comme nous l'avons déjà dit; celui qui est à gauche porte les noms de rivières de Soura et de Nil. Il se dirige vers le sud-est, traverse l'ancienne Babylone; et, se divisant en plusieurs bras, il rejoint souvent le véritable Euphrate ou les canaux qui en sortent, et se mêle aussi avec des branches venues du Tigre, qu'il finit par joindre à Korna.

Le Tigre, né comme l'Euphrate dans l'Arménie, sort des montagnes des Curdes, et sépare d'abord la Mésopotamie de l'Assyrie; il commence vers la ville de Sermenray, au nord de Baghdad, à donner naissance à plusieurs canaux faits de main d'homme. Ceux-ci se joignent transversalement aux canaux dérivés de l'Euphrate, et vont avec eux rejoindre le Tigre; ce qui a lieu dans les environs de Baghdad et de l'antique Madaïn, d'où ce dernier fleuve se dirigeant, par un cours très-sinueux, jusqu'à la ville de Wasith et au midi de cette ville, va se précipiter dans les marais du même nom. Les Arabes désignent ordinairement

[1] Abou'lfeda, *Geogr.* ms. cité, fol. 25 *verso.*

cet amas d'eaux, ainsi que celui de Koufah qui reçoit l'Euphrate, et celui de Basrah dont nous parlerons bientôt, par le nom de بطيحة, *Bathihah*, et au pluriel بطائح, *Bathaïh*. Ce nom, quoique Abou'lfeda le regarde comme parfaitement synonyme de بحيرة, Bohaïrah, *petite mer* ou *lac*[1], nous semble plutôt devoir être interprété par *marais*. Telle est en effet la nature des cantons qui le portent; on y trouve bien quelques vastes amas d'eau, semblables à des lacs; mais ils présentent en totalité une grande étendue de pays fangeux et marécageux, d'un difficile accès, couvert de roseaux et coupé dans tous les sens par une multitude de canaux étroits qui forment beaucoup de petites îles. Le nombre de celles qui se trouvent dans les marais de Wasith, entre le cours principal du Tigre et la rivière de Soura, fait que les Arabes donnent à toute cette étendue le nom de جزاير, *Djezaïr*, ce qui signifie *les îles*[2]. Quand le Tigre est sorti de ce territoire marécageux et qu'il a reçu les eaux de la rivière de Soura, il se jette dans le canton que les Arabes appellent بطيحة بصرة, c'est-à-dire *lac* ou *marais* de Basrah, et y entre, du côté de l'occident, dans neuf canaux principaux, sans compter une multitude d'autres plus petits. Le seul qui soit remarquable du côté de l'orient est celui que les Arabes nommaient autrefois دجلة الاهواز, *Didjleh-*

[1] Abou'lfeda, *Geogr.* ms. cité, fol. 18 *recto*.

[2] Rousseau, *Descript. du pachal. de Baghdad*, p. 56 et 57. — Niebuhr, *Voyages*, trad. fr. tom. II, p. 204.

al-Ahwaz, c'est-à-dire Tigre de l'Ahwaz, et qui porte actuellement le nom de *Haffar*. Il est fort considérable et il atteint, comme le dit Abou'lfeda [1], la grandeur du véritable Tigre; il reçoit toutes les eaux venues de la Susiane, avec lesquelles il se jette dans le Golfe persique par plusieurs embouchures différentes de celles du Tigre. Avant d'avoir reçu les eaux de l'Euphrate à Korna, par le moyen de la rivière de Soura, le Tigre s'était déjà mis lui-même en communication avec cette rivière par un bras qui, parti d'Amarah dans les environs de Wasith, va la rejoindre, en se dirigeant au sud-ouest, à travers les marais dont nous avons parlé.

Nous pensons que la Mésène commençait vers les lieux où le Tigre se partageait en deux bras, de manière à former une grande île, on en a la preuve dans Pline [2], qui dit positivement que le fleuve se divisait auprès d'Apamée et qu'il environnait la Mésène. C'est sans doute cette circonstance qui a fait donner à cette région le nom d'*Ile* par Dion Cassius [3] et par Philostorge [4]. Nous avons vu que l'ancienne ville d'Apamée, placée par Ptolémée à l'extrémité méridionale de la Mésopotamie, était située à un quart environ de la distance qui séparait Séleucie de *Spasini-Charax*. C'est aussi en partant d'une distance

[1] *Geogr.* ms. cité, fol. 27 *verso*.
[2] *Hist. nat.* VI, XXXI, tom. I, p. 333.
[3] LXVIII, tom. II, p. 1143.
[4] *Excerpt. Hist. eccles.* lib. III, p. 479.

presque égale que le Tigre se divise en deux branches : cette division a lieu un peu au-dessus de la ville moderne de Wasith, puisque le bras du fleuve qui coule vers la gauche se jette aussitôt dans les marais voisins de cette ville. Nous avons déjà fait remarquer que la différence en latitude entre Madaïn et Basrah est d'environ 2° 38', et que les lieux où il faut chercher l'antique Apamée doivent être au quart de cette distance, en partant de Madaïn, à 40" à peu près vers le midi. Les Arabes placent dans cet intervalle la ville de Wasith, située sur le Tigre, à 32° 25' de latitude [1], c'est-à-dire à 45' au sud de Madaïn, ce qui est précisément la distance dont nous avons besoin, puisqu'elle nous reporte à 5' seulement au delà du premier quart de celle qui sépare Madaïn de Basrah : elle est bien d'accord avec ce que nous avons dit précédemment ; que l'on doit mettre la division du Tigre et chercher la position d'Apamée dans les environs de Wasith, un peu au nord, parce que cette région réunit seule les conditions d'éloignement et d'emplacement nécessaires pour la fixation de ces deux points.

Si nous parvenons, comme nous le pensons, à déterminer avec exactitude la situation de la ville d'Apamée, nous croyons qu'elle nous fera connaître le lieu où la Mésène commençait sur les bords du Tigre, du côté du nord ; car Pline la place dans cette province [2].

[1] Abou'lfeda, *Geogr.* ms. cité, fol. 77 *verso*.
[2] *Hist. nat.* VI, xxxi, tom. I, p. 333.

sans doute à cause de son voisinage : c'est cette proximité qui l'y a fait également placer par Étienne de Byzance [1]. Il me semble qu'il s'est introduit une erreur dans le texte du passage où Ptolémée fait mention de cette même ville : il en parle comme de la dernière des villes de la Mésopotamie du côté du midi, sur les bords occidentaux du Tigre; et, après avoir dit que c'est au-dessous que le Fleuve royal se joint au Tigre, il ajoute ces mots : ἐγγὺς μέσῃ χώρᾳ [2], qui ne peuvent présenter d'autre sens que *auprès de la région moyenne*. Or, ce sens paraît impliquer contradiction si l'on considère que Ptolémée place Apamée à l'extrémité de la Mésopotamie, et au lieu même où l'étendue de cette province était le plus resserrée. Peut-être faut-il lire dans le géographe grec ἐγγὺς Μεσήνῃ ou Μεσηνῶν χώρᾳ, c'est-à-dire *auprès de la Mésène* ou *du pays des Méséniens*, expression qui présenterait un sens d'autant plus satisfaisant, que nous savons d'ailleurs que cette ville d'Apamée portait le surnom de *Mésène*. Ammien Marcellin nous servira à justifier cette leçon. On sait que cet historien a presque toujours suivi le géographe de Péluse dans la description qu'il nous a laissée de l'empire de Perse; et s'il donne à la ville d'Apamée de la Babylonie le surnom de *Mésène* [3], qui ne se trouve pas dans le

[1] Ἔστι καὶ ἄλλη (Ἀπάμεια) ἐν τῇ Μεσηνῶν γῇ, τῷ Τίγρητι περιεχομένη. (STEPH. voc. Ἀπάμεια.)

[2] *Geogr.* V, XVIII.

[3] AMMIAN. MARCELL. XXIII, VI, p. 371.

[illegible] douter cependant [illegible] géographe, d'une [illegible] nous occupons; [illegible] mée, il fait men- [illegible] ie qui étaient vers [illegible] Ctésiphon [1].

[illegible] us proposons de [illegible] raisse fort claire, [illegible] gence, il resterait [illegible] oser que l'erreur [illegible] pourrait venir du [illegible] voir dit qu'au-des- [illegible] Apamée [illegible] la réunion du Fleuve [illegible] *ion moyenne,* selon [illegible] ajoute aussitôt ces [illegible] [2], c'est-à-dire *les* [illegible] *moyenne.* On ne peut [illegible] *te,* car il est ques- [illegible] ntrale, et l'on sait [illegible] été donné au terri- [illegible] isibe. Il faut donc [illegible] de Ptolémée est [illegible] *utre,* qui nous em- [illegible] fet, l'existence de

[illegible] rbes : inter quas Apa- [illegible] n, et Apollonia, et Vo [illegible] c. XXIII, vi, p. 371.)

deux régions moyennes dans la Mésopotamie? Comment imaginer ensuite, nous l'avons déjà remarqué, que Ptolémée ait pu dire qu'une ville située à l'extrémité méridionale de la Mésopotamie, dans la partie la plus étroite de cette province, était voisine d'un pays appelé *région moyenne*, dont la position aurait été ou dans la Mésopotamie ou tout auprès? Cette dernière supposition est la plus vraisemblable; car elle nous conduit à reconnaître qu'il ne peut être question dans cet endroit que de la Mésène. Ptolémée n'aurait pu faire la distinction qui résulte de l'autre interprétation sans admettre la mauvaise étymologie qui avait cours chez les Grecs sur le nom de ce pays; mais alors pourquoi aurait-il dit Μέσῃ au lieu de Μεσήνῃ qui était consacré par l'usage? On voit donc que, dans tous les cas, il doit y avoir une erreur dans le texte. Nous pensons que la première phrase, telle que Ptolémée l'avait écrite, devait offrir ces mots : ἐγγὺς Μεσήνῃ χώρᾳ. Mais un des anciens copistes qui nous ont transmis le texte de ce géographe, l'aura transcrit d'après un manuscrit où le mot μέσῃ était déjà substitué à Μεσήνῃ; et nous devons supposer qu'ayant trouvé immédiatement après le passage cité un second passage où il était encore question d'un autre pays de Mèse, Μέσῃ χώρα, ce même copiste, qui ne connaissait pas la Mésène et ne pouvait comprendre cette double mention d'un même pays s'appliquant à des lieux fort différents, aura introduit dans le dernier passage le mot ἄλλῃ pour dis-

tinguer les deux régions. Il est évident, au contraire, qu'après avoir énuméré les villes de la Mésopotamie qui étaient situées sur les bords du Tigre, et dont la dernière était voisine de la Mésène, Ptolémée voulait parler des villes de la même province qui se trouvaient dans l'intérieur, ἐν μέσῃ χώρᾳ; et effectivement il fait mention presque aussitôt d'Édesse.

On peut donc présumer avec quelque fondement que, dans l'antiquité, il y avait sur les bords du Tigre une ville d'Apamée qui n'était pas située au confluent de ce fleuve et de l'Euphrate, mais bien plus au nord, seulement à un quart de la distance qui séparait Séleucie de Spasini-Charax. Cette Apamée est aussi très-probablement celle que les anciens ont surnommée *de Mésène*, pour la distinguer des autres villes du même nom qui existèrent autrefois en Asie. Ce surnom nous indique aussi que c'est dans son voisinage qu'il faut chercher les limites septentrionales de la Mésène. Or, le Tigre, vers les lieux où nous avons vu que dut subsister l'antique Apamée, se divisant en deux bras, de manière à former une île considérable avec la partie inférieure de l'Euphrate, et cette région même étant appelée actuellement par les Arabes *Djezaïr*, c'est-à-dire *les îles*, nous ne pouvons nous empêcher d'y reconnaître la Mésène, que les anciens nous représentent distinguée de la Characène, comme une grande île renfermée entre le Tigre et l'Euphrate. Apamée, située près de la jonction d'un des canaux dérivés de l'Euphrate avec le Tigre,

n'était donc pas dans cette île; elle devait conséquemment être un peu au-dessus du côté du nord. C'est pourquoi nous ferons commencer la Mésène précisément à l'endroit où le Tigre se partageait en deux bras dans les environs de cette ville. La suite de cette discussion achèvera, à ce qu'il nous semble, de mettre ces choses hors de doute.

Le savant d'Anville, qui avait déjà commis l'erreur de placer une ville d'Apamée au confluent du Tigre et de la rivière de Soura, s'est trompé une seconde fois en mettant Apamée de Mésène à une distance très-considérable au nord de Ctésiphon et à la tête du premier canal dérivé du Tigre du côté de l'occident. Il a en conséquence placé deux villes d'Apamée dans le voisinage de l'Assyrie ou de la Babylonie, quoique son opinion à cet égard ne soit fondée que sur quelques expressions ambiguës de Pline, lesquelles pourraient faire croire effectivement qu'il a existé deux Apamée vers ces pays, ce que ne dit cependant pas l'auteur latin. Nous ferons voir bientôt que les circonstances locales qu'indique ce dernier pour déterminer la position de ces villes ne peuvent s'appliquer qu'à un seul et même lieu, qui devait être au midi de Séleucie. La diversité des sources où Pline a puisé les renseignements qui ont servi à la composition de son ouvrage, et le peu de soin qu'il a pris de les coordonner, expliquent facilement comment il a pu parler d'Apamée en deux endroits différents. Cette double mention est

pourtant l'unique raison qu'on ait eue de croire que, dans son ouvrage, il s'agissait de deux villes du même nom.

Nous n'imaginons pas qu'un homme aussi habile que l'était d'Anville ait pu placer, comme il l'a fait, la ville d'Apamée de Mésène à une si grande distance au nord de Séleucie, quand on voit que Ptolémée mettait sur les bords du Tigre, précisément au midi de cette cité, à l'extrémité de la Mésopotamie, une ville nommée *Apamée,* et qui est surnommée *de Mésène* par son copiste Ammien Marcellin. L'autorité de ce dernier écrivain ajoute certainement beaucoup de force à notre opinion, parce que c'était un homme fort exact et fort instruit dans la géographie, qui, ayant accompagné Julien l'Apostat dans son expédition contre les Perses, avait parcouru lui-même la plupart des régions dont il parlait, et n'aurait pas donné à une ville au nord de Séleucie un surnom pris d'un pays qu'il savait fort bien être situé du côté du midi, comme son récit, au reste, nous en offre la preuve. Après avoir raconté comment l'armée de Julien traversa l'un des canaux qui conduisaient de l'Euphrate dans le Tigre, il dit : « Dans ces régions, la plus grande partie des « champs sont plantés de vignes et de toute sorte d'ar- « bres fruitiers. Les palmiers, qui y sont très-communs, « y forment d'immenses forêts, lesquelles couvrent une « vaste étendue jusqu'à la Mésène et à la grande mer[1]. »

[1] « In his regionibus agri sunt plures consiti vineis varioque

Comme Ammien Marcellin et l'armée de Julien venaient du nord, il faut de toute nécessité placer la Mésène dans la partie méridionale de la Babylonie et au-dessous de Séleucie.

C'est l'autorité seule de Pline qui a induit d'Anville en erreur. « Selon les notions actuelles, dit ce dernier, « c'est à peu de distance plus bas, au-dessous de Tekrit « et de Kark, que le Tigre, ouvrant sur sa rive droite « un canal appelé *Digheil*, comme diminutif du nom « de Dighl, renferme un espace de terre qui s'étend « en longueur jusqu'auprès de Bagdad : c'est ce qu'on « voit que l'antiquité appelait *Mésène*, dont on trouve « le nom dans Pline.... A l'angle formé par la division « des bras du Tigre était une ville nommée *Apamia*, du « nom de la mère d'Antiochus Soter, le premier des « Séleucides, ainsi nommée. Pline a fort bien connu « cette situation en disant : *Tigris circumfluitur;* et ce « qu'il ajoute : *hæc dividitur Archoo*, paraîtrait indiquer « le nom d'un canal formé par la division du fleuve [1]. » Nous verrons bientôt que, quoique Pline paraisse mettre bien au nord de Ctésiphon la division du Tigre en deux branches, il ne la place cependant qu'après que ce fleuve a achevé de former la Mésopotamie; et nous savons par Ptolémée que cette région s'étendait

pomorum genere : ubi oriri arbores assuetæ palmarum, per spatia ampla adusque Mesenen et mare pertinent magnum, instar ingentium nemorum. » (AMM. MARCELL., XXIV, III, p. 398.)

[1] *L'Euphrate et le Tigre*, p. 96 et 97.

jusqu'à une ville d'Apamée qui était située au sud de la capitale de l'empire des Parthes. C'est déjà, à ce qu'il nous semble, une raison de croire qu'il s'agit d'un seul et même lieu, que Pline aura, par inadvertance, placé au nord de Ctésiphon; car s'il y a erreur de la part de l'un de ces deux écrivains, nous croyons qu'elle est plutôt dans Pline que dans Ptolémée; parce que ce dernier ne parle d'Apamée, ville formant l'extrémité méridionale de la Mésopotamie, qu'après avoir énuméré, sans interruption, toutes les villes de ce même pays qui étaient situées sur les bords du Tigre, en allant du nord au sud. Séleucie est rangée parmi elles, et Ptolémée compte même encore deux autres villes entre celle-ci et Apamée.

Tous les anciens écrivains placent Séleucie dans la Mésopotamie : Polybe nous l'atteste positivement [1]. D'après les expressions de Pline, elle aurait été située hors de cette province, puisque, selon lui, ce ne serait qu'après avoir formé la Mésopotamie que le Tigre se diviserait en deux bras auprès d'Apamée de Mésène, à cent vingt-cinq milles au nord-ouest de Séleucie. Il ajoute que de ces deux bras l'un coule vers le midi et atteint Séleucie, en se jetant dans la Mésène; l'autre se courbe vers le nord et traverse les champs cauchiques qui sont derrière ce pays : les eaux de ce dernier bras se réunissent et forment le Pasitigris [2]. Il

[1] Polyb., V, § 48, tom. II, p. 315.

[2] « Tigris autem ex Armeniâ, acceptis fluminibus claris Parthe-

résulterait de cette manière d'envisager le cours du Tigre, que la Mésène, que nous avons vue commencer à une certaine distance de Ctésiphon, devrait, dans cette hypothèse, s'étendre jusqu'au nord de cette ville. Comme nous savons d'ailleurs que la Mésène formait la partie méridionale de la Babylonie et qu'elle se prolongeait jusqu'au Golfe persique, on est alors forcé d'y mettre aussi la ville de Séleucie, ce qui est en contradiction avec le témoignage de toute l'antiquité. Pour faire sentir d'autant mieux le peu de confiance que l'on doit avoir dans ce passage de Pline, nous allons rapporter ce qu'il dit du cours du Tigre jusqu'à son embouchure dans la mer. Les erreurs évidentes qu'il commet dans cette description nous empêcheront d'admettre sans examen ce qu'il avance au sujet de la position d'Apamée de Mésène. Après avoir indiqué que les eaux réunies du Tigre s'appellent *Pasitigris*, il ajoute que, bientôt après, ce fleuve reçoit le Choaspes venu de la Médie; et qu'ayant passé, comme il l'a déjà dit ailleurs, entre Séleucie et Ctésiphon, il se jette

niâ ac Nicephorione, Arabas Oreos Adiabenosque disterminans, et quam diximus Mesopotamiam faciens, lustratis montibus Gordyæorum circa Apamiam Mesenes oppidum, citra Seleuciam Babyloniam CXXV M. passuum divisus in alveos duos, altero meridiem ac Seleuciam petit, Mesenen perfundens : altero ad septemtrionem flexus, ejusdem gentis tergo campos Cauchas secat. Ubi remeavere aquæ, Pasitigris appellatur. » (PLIN. *Hist. nat.*, VI, XXXI, tom. I, p. 333.)

dans les lacs chaldaïques, lesquels il remplit pendant un espace de soixante-dix milles, pour former, à peu de distance de là, un vaste lit et se jeter dans la Mer persique, à la droite de Charax[1]. On n'aurait presque pas besoin de relever les assertions erronées qui se trouvent dans ce passage : le Dr Vincent les a déjà remarquées avant nous. « Nous voyons, dit-il, que Pline « franchit bien légèrement ici en quatre lignes l'inter- « valle qui sépare les montagnes des Curdes de l'embouchure du fleuve[2]. » Dans un autre endroit de son ouvrage il s'exprime encore ainsi : « Ce que nous dit « Pline de son Mésène est tellement confus et obscur, « que je devrais bien des remercîments à celui qui me « donnerait une traduction claire et intelligible du pas- « sage de cet auteur[3]. »

Le nom de Pasitigris ne désigne, dans l'antiquité, que la partie du Tigre comprise entre l'endroit où ce fleuve a reçu le dernier canal dérivé de l'Euphrate, c'est-à-dire la rivière de Soura, et son embouchure dans le Golfe persique. On étendait l'usage de cette dénomination aux diverses branches qui se prolon-

[1] « Posteà recipit ex Mediâ Choaspem : atque (ut diximus) inter Seleuciam et Ctesiphontem vectus, in lacus Chaldaicos se fundit, eosque LXX M. pass. amplitudine implet : mox vasto alveo profusus, dextrâ Characis oppidi infertur mari Persico.... » (Plin. *Hist. nat.*, VI, xxxi, tom. I, p. 333.)

[2] *Voyage de Néarque*, trad. fr., p. 460, note *b*.

[3] *Ibid.*, p. 460 et 461.

geaient vers l'orient, du côté de la Susiane, et se joignaient aux rivières de cette région. C'est là ce qui a fait que le nom de Pasitigris a été appliqué à l'Eulæus, ou fleuve de Suse, par les navigateurs qui, se rendant à cette ville par le Golfe persique, n'y pouvaient arriver qu'en entrant d'abord dans le Pasitigris, dont ils croyaient toujours remonter le cours. On s'explique ainsi, d'une manière naturelle, comment Diodore de Sicile[1], Strabon[2] et Arrien[3] ont pu prolonger le Pasitigris jusqu'à une distance assez reculée dans l'intérieur de la Susiane.

Le Choaspes ne joignait le Tigre que fort loin de Séleucie vers le midi : ce serait donc à une petite distance, du même côté, que le Tigre se jetterait dans les lacs des Chaldéens, sur lesquels nous allons donner quelques courts éclaircissements.

Nous savons, par le témoignage d'Abou'lféda[4] et des autres géographes orientaux, que dans le pays d'Irak, qui répond à la Chaldée et à la Babylonie des anciens, il y a trois régions marécageuses, désignées particulièrement par le nom de بطيحة, *Bathihah*, ou, au pluriel, بطائح, *Bathaih*, lequel signifie *lacs*

[1] *Biblioth. hist.*, XIX, § 18, tom. II, p. 331, et § 21, p. 334, ed. Wesseling.

[2] *Geogr.*, XV, p. 729.

[3] *Indic.* § 42, p. 357.

[4] *Géogr.*, ms. cité, fol. 21 *recto;* et *Magasin géograph. de* BÜSCHING, tom. IV, p. 157 et 158.

ou *marais*. La première porte le nom de بطائح كوفة, *Bathaih Koufah,* c'est-à-dire *marais de Koufah;* elle reçoit le véritable Euphrate : ce n'est pas d'elle qu'il peut être question dans Pline. La seconde s'appelle بطائح واسط, *Bathaih Wasith,* c'est-à-dire *marais de Wasith:* elle est au midi de la ville de Wasith, et comprend tout le pays qui s'étend entre l'Euphrate, ou rivière de Soura, et le Tigre jusqu'à leur confluent à Korna. Ce pays formait la plus grande partie de l'ancienne Mésène. Il paraît que déjà, dans l'antiquité, il était, comme à présent [1], très-marécageux, partagé par un grand nombre de canaux, et qu'au rapport de Pline, les Méséniens y pratiquaient facilement des inondations pour se mettre à l'abri des incursions des Parthes [2]. Ce ne peut pas être non plus cette région dont l'auteur latin entend parler dans le passage précédemment cité, car ces marais n'existaient pas encore de son temps. Masoudy [3] et Abou'lféda [4] nous attestent qu'ils ne subsistent que depuis le musulmanisme. D'ailleurs les anciens n'ont jamais placé les Chaldéens dans cette partie de la Babylonie : elle était au pouvoir des Méséniens;

[1] ROUSSEAU, *Description du pachalik de Baghdad,* p. 56 et 57.

[2] « Itaque molientes incursionem Parthos operibus objectis inundatione arceri. » (*Hist. nat.,* VI, XXXII, tom. I, p. 336.)

[3] *Kitab altenbih,* ms. arab. de S. Germ., n° 337, fol. 29 *recto,* et *Notices et extraits des manuscrits,* etc., tom. VIII, p. 150.

[4] *Géograph.,* ms. cité, fol. 21 *recto;* et *Magasin géogr. de* BÜSCHING, tom. IV, p. 157 et 158.

et les peuples qui portaient particulièrement le nom de Chaldéens habitaient, comme le rapportent Strabon[1] et Pline lui-même[2], bien plus au midi vers le désert et le Golfe persique. Les lacs chaldaïques, ou, selon d'autres, le lac chaldéen, étaient situés vers la mer, puisque Pline dit qu'après que le Tigre les a remplis pendant soixante-dix milles, ce fleuve forme bientôt un lit immense et se jette dans la mer, à la droite de Charax. Cet auteur, dans un autre endroit[3], parle encore de ces mêmes lacs, aussi bien qu'Arrien[4]; et tous deux ils les placent dans le voisinage du Golfe persique : les lacs chaldaïques ne peuvent être par conséquent différents des بطائح بصره, *Bathaih Basrah*, ou *marais de Basrah*, la troisième des régions marécageuses de l'Irak. Le mot *lacus* au pluriel, dont se sert Pline, exprime fort exactement le sens de l'arabe بطائح, *Bathaih*. Strabon, décrivant la même contrée, se sert d'expressions qui ne sont pas moins justes, τὰ ἕλη τὰ κατὰ Χαλδαίους, *les marais voisins des Chaldéens*[5]. En admettant que les lacs ou marais chaldaïques des anciens répondent au territoire de Basrah ou à toute la partie méridionale de l'Irak qui s'étend fort loin à l'est et à l'ouest du Tigre, on n'a plus besoin de supposer,

[1] *Geogr.*, XVI, p. 739.
[2] *Hist. nat.*, VI, XXXII, tom. I, p. 336.
[3] *Ibid.*, XXXI, tom. I, p. 334.
[4] *Indic.* § 42, p. 357.
[5] *Geogr.*, XVI, p. 767.

avec d'Anville[1] et le Dr Vincent[2], qu'il exista autrefois vers les bouches de ce fleuve un lac réel qui est disparu actuellement, et qui dans l'antiquité aurait reçu les eaux du Tigre, celles de l'Euphrate, et enfin celles des rivières de la Susïane. Le géographe français[3] plaçait ce prétendu lac au midi de Charax, tandis que Pline, comme nous l'avons vu, le mettait au nord-ouest, puisque le Tigre, après l'avoir rempli pendant soixante-dix milles, se jetait peu après dans la mer, à la droite de cette ville. Si, comme nous le pensons, ce lac chaldaïque n'est pas autre chose que le terrain marécageux de Basrah, il s'étendait comme lui fort loin dans toutes les directions, de manière à recevoir toutes les rivières dont nous avons parlé. La nature de cette région n'a point changé; elle est encore telle qu'elle était dans l'antiquité. Strabon nous la représente comme entièrement couverte de lacs, de marais et de terrains remplis de roseaux et séparés par une immense quantité de petits canaux[4]. Ibn-Haukal[5] et Abou'lféda[6], neuf et treize siècles après, nous en ont fait précisément la

[1] *L'Euphrate et le Tigre*, p. 137 et 138.

[2] *Voyage de Néarque*, trad. fr., p. 495, 496 et 497.

[3] *L'Euphrate et le Tigre*, p. 137.

[4] *Geogr.*, XVI, p. 740.

[5] Ms. de Leyde, p. 81 et 82. — Copie de M. Langlès, p. 110 et 111.

[6] Ms. cité, fol. 77 *verso*, 78 *recto*. — *Magasin géogr. de* BÜSCHING, tom. IV, p. 255, 256, 263 et 264.

même peinture. Nous traiterons ailleurs avec plus de détails de cette contrée peu connue.

Pline commet donc une bien grande erreur lorsqu'il place les villes de Séleucie et de Ctésiphon à une si grande distance de leur véritable position, dans le voisinage de ces marais et si près de la mer. Comment ne pas croire qu'il se trompe encore en mettant Apamée de Mésène à cent vingt-cinq milles au nord de ces deux villes, près des lieux où le Tigre se divise pour la première fois en plusieurs bras? Cette nouvelle erreur nous semble procéder de la même cause que celle dont nous avons parlé plus haut à l'occasion de la position de Forath par rapport à Charax. Pline aura fait ici, comme dans l'autre passage, usage des renseignements que lui avaient fournis les ambassadeurs arabes de la Characène, sans faire attention que *Spasini-Charax* était le point central d'où partaient leurs récits, et qu'il fallait y rapporter toutes leurs distances. Au lieu donc de placer Apamée de Mésène à cent vingt-cinq milles en deçà de Séleucie, *citra Seleuciam,* en suivant le cours du Tigre du nord au sud, comme devait le faire un Romain, nous la mettrons à une distance égale vers le midi, aussi en deçà de cette ville, mais seulement pour un voyageur venant de Charax et des bords de la Mer érythrée. Nous avons déjà observé que la ville d'Apamée, mentionnée par Ptolémée, devait être la même que celle qui est nommée par d'autres géographes anciens Apamée de Mé-

sène, et qu'elle était située environ vers le quart de la distance qui séparait Séleucie des bouches du Tigre. La distance d'Apamée, à cent vingt-cinq milles de Séleucie vers le midi, nous offre le même résultat, puisque Pline met cette dernière ville à quatre cent quatre-vingt-dix milles des côtes du Golfe persique [1]. Nous voyons donc que l'Apamée de Pline et celle de Ptolémée doivent être une seule et même ville. Il nous reste à démontrer que toutes les circonstances locales indiquées dans le passage où le premier de ces auteurs parle de la position de son Apamée ne peuvent s'appliquer qu'à un lieu situé au midi de Séleucie.

Si nous placions Apamée de Mésène au nord de Séleucie, comme le fait d'Anville, il nous serait impossible de rien comprendre aux récits des anciens écrivains qui placent tous la Mésène vers le midi. Nous serions forcés de donner à cette province, vers le nord, une étendue qu'elle n'eut jamais, et d'y mettre les villes de Séleucie et Ctésiphon; enfin, bien loin de borner la Babylonie et l'Assyrie du côté du sud, comme l'atteste

[1] « Euphrate navigari Babylonem è Persico mari CCCCXII. M. p. tradunt Nearchus et Onesicritus, qui verò posteà scripsere, à Seleuciâ CCCCXC. M. » (*Hist. nat.*, VI, xxx.) — [On voit que M. Saint-Martin, à l'exemple de Brotier, substitue ici au chiffre CCCCXL, que porte l'édition d'Hardouin, le chiffre CCCCXC qui se trouve dans l'édition de Dalechamp et dans celle des Elzévirs. Toutefois le savant éditeur déjà cité, M. Sillig, n'a pas cru devoir adopter cette dernière leçon. [F. L.]

Strabon [1], la Mésène remplacerait presque ces deux pays, ou en occuperait au moins la plus grande partie. Pline nous fournit lui-même un moyen de prouver que son Apamée était située à cent vingt-cinq milles au midi de Séleucie, vers les lieux où se trouve la ville moderne de Wasith. Après avoir dit que le nom d'Apamée était celui de la mère d'Antiochus Soter, l'écrivain latin ajoute que cette ville était environnée par le Tigre et que la Susiane était au-dessous [2]. Pline ou les auteurs qu'il a consultés auraient-ils pu s'exprimer de la sorte, si Apamée avait été située au lieu où elle se trouve sur la carte de d'Anville? Jamais la Susiane n'eut une telle extension vers le nord. Pour croire qu'elle ait pu atteindre une telle hauteur, il faudrait y comprendre toute la largeur de la Sittacène qui l'en séparait; mais si nous reportons l'Apamée de Pline à cent vingt-cinq milles au midi de Séleucie, il n'y a plus rien que de naturel dans les paroles de cet écrivain. Le Khouzistan, qui a succédé à la Susiane des anciens, s'étend jusqu'au Tigre dans les environs de Wasith [3]. Ptolémée lui-même nous apprend que les

[1] *Geogr.*, XVI, p. 767.

[2] « Apamia, cui nomen Antiochus matris suæ imposuit, Tigris circumfunditur.... Infrà est Susiane..... » (PLIN. *Hist. nat.*, VI, XXXI, tom. I, p. 334, éd. Hard.)

[3] IBN-HAUKAL, ms. de Leyde, p. 85. — Copie de M. Langlès, p. 117 et 118. — ABOU'LFÉDA, *Géogr.*, ms. cité, fol. 78 *verso* et 79 *verso*. — *Magasin géogr. de* BÜSCHING, tom. IV, p. 264 et 247.

montagnes qui bornaient la Susiane du côté du nord se terminaient aux Autels d'Hercule, sur les bords du Tigre [1]. Cette région était encore bornée du côté de l'occident par ce fleuve, depuis le Golfe persique jusqu'aux Autels d'Hercule, qui, comme on doit se le rappeler, étaient à une petite distance d'Apamée et au midi de Séleucie.

Le déplacement d'Apamée, transportée par d'Anville au nord de Séleucie, cause encore un autre désordre dans la géographie de l'Assyrie. En effet, après avoir rapporté que le mont *Zagrus*, qui vient de l'Arménie, sépare les Mèdes des Adiabéniens, en dominant sur la Perse et la Parætacène, Pline ajoute que la Sittacène sépare ces peuples de la Mésène [2] : ce qui est fort exact dans notre manière d'envisager les choses, et ne le serait point en plaçant Apamée au nord de Séleucie. Nous savons que la Sittacène formait toute la partie de l'Assyrie qui avoisinait la Susiane; Strabon nous l'atteste bien positivement : elle fut, sous l'empire des Grecs, appelée *Apolloniatide* [3]. Polybe nous

[1] *Geogr.*, VI, III.

[2] « Ad eam (Chalonitidem) pervenit Zagrus mons, ex Armeniâ inter Medos, Adiabenosque veniens, supra Parætacenen et Persidem.... Inter has gentes atque Mesenen Sittacene est.... » (*Hist. nat.*, VI, XXXI, tom. I, p. 333 et 334.)

[3] *Γειτνιᾷ δὲ τῇ Σουσίδι τῆς Βαβυλωνίας ἡ Σιττακηνὴ μὲν πρότερον, Ἀπολλωνιᾶτις δὲ ὕστερον προσαγορευθεῖσα.* (STRAB. *Geogr.*, XV, p. 732.)

apprend que de son temps elle était séparée du territoire de Séleucie par le Tigre [1] : Isidore de Charax affirme la même chose [2]. Nous croyons même, à cause de sa position fort méridionale, que la Sittacène faisait plutôt partie de la Babylonie que de l'Assyrie. Feu M. de Sainte-Croix a déjà prouvé que la ville de Ctésiphon était dans cette région [3], et, si elle séparait l'Adiabène de la Mésène, il ne pouvait pas en être autrement. Strabon nous apprend encore que les personnes qui se rendaient de Babylone à Suse faisaient tout leur voyage à travers la Sittacène [4], ce qui serait impossible si Apamée était au nord de Séleucie; car, en ce cas, les voyageurs auraient été nécessairement obligés de traverser la Mésène, qu'ils auraient rencontrée dans leur route. Diodore de Sicile rapporte que l'armée d'Alexandre, en sortant du territoire de Babylone, entra dans la Sittacène [5]; et il mentionne, dans un autre endroit de son histoire, la Susiane, la Sittacène, la Babylonie et l'Arabie comme des régions situées à la suite l'une de l'autre [6], tandis que dans le système de d'Anville la Mésène aurait séparé la Su-

[1] Polyb., V, 43, tom. II, p. 302 et 303.

[2] *Geogr. Græc. minor.*, tom. II, p. 5.

[3] *Mém. de l'Acad. des inscript.*, tom. L, p. 90 et 91.

[4] Τοῖς ἐκ Βαβυλῶνος εἰς Σοῦσα βαδίζουσι διὰ τῆς Σιτακηνῆς ἡ ὁδὸς ἅπασα. (*Geogr.*, XVI, p. 744.)

[5] *Biblioth. histor.*, XVII, § 65, tom. II, p. 210.

[6] *Ibid.*, XVIII, § 6, tom. II, p. 261.

siane et la Sittacène de la Babylonie. Ce qui prouve encore le voisinage de ces deux dernières provinces, c'est qu'Arrien, dans le dénombrement des armées de Darius, compte toujours ensemble les Sittacéniens et les Babyloniens, et qu'il les place sous les mêmes chefs[1]. Tous ces rapprochements nous montrent que puisque la Sittacène s'étendait autant vers le midi, et que la ville de Ctésiphon, séparée de Séleucie par le Tigre seulement, y était comprise, il faut de toute nécessité mettre la Mésène plus au midi encore, et placer par conséquent au sud de Séleucie la ville d'Apamée de Mésène, qui tirait son surnom du pays dont elle était voisine.

Du temps des rois Séleucides et des Parthes, la Sittacène, nommée alors Apolloniatide, était renfermée entre le Tigre, la Chalonitide et la Susiane : elle répondait à peu près à la partie de l'Irak arabe des modernes, située au nord-est de Baghdad, vers les montagnes de la Médie, et dont la principale ville est Holwan; mais nous croyons que, sous l'empire des anciens rois de Perse, cette province avait une bien plus grande étendue. La province nommée *Mésopotamie* par les Grecs était nouvelle, et fut sans doute formée aux dépens de plusieurs autres. Elle s'étendait fort loin vers le midi jusqu'à la première division naturelle du Tigre en deux bras, et embrassait ainsi Séleucie et tout le pays qui séparait alors Babylone de la Sittacène, la-

[1] *De exped. Alexandr.*, III, § 2, p. 119, ed. Gronov.

quelle, à ce que nous pensons, en avait fait partie à une époque antérieure, puisque les deux régions étaient limitrophes et soumises aux mêmes chefs. Xénophon et les dix mille passèrent par une ville de *Sittace*, fort grande et fort riche, qui était probablement la capitale de la province. Comme ils la rencontrèrent avant de traverser le Tigre pour se porter vers l'orient, elle était donc située dans la Mésopotamie; et c'est là une raison suffisante pour supposer qu'à cette époque la Sittacène s'étendait sur les deux rives du Tigre, et qu'elle fut resserrée par ce fleuve, du côté de l'occident, au temps seulement de la domination des Macédoniens. Nous pensons encore qu'avant la conquête de l'Asie par Alexandre, cette province avait, du côté du nord, une bien plus grande extension que n'en eut l'Apolloniatide dans les siècles postérieurs : elle devait comprendre presque tout le pays que nous connaissons sous le nom d'*Assyrie*, puisque Pline lui donne les noms d'*Arbélitide* et de *Palestine*[1]. Le premier de ces noms lui venait sans doute de la ville d'Arbèles, qui fit ensuite partie de l'Adiabène, car Pline lui-même comprend l'Arbélitide dans cette dernière région[2]; mais Strabon nous atteste qu'elle faisait partie de la Babylonie, et qu'elle était voisine de l'Aturie ou Assyrie proprement dite, nommée ensuite *Adiabène* : il ajoute que le fleuve

[1] Sittacene.... eadem Arbelitis et Palæstine dicta. (*Hist. nat.*, VI, XXXI, tom. I, p. 334.)

[2] *Ibid.*, VI, XVI, tom. I, p. 311.

Lycus séparait ces deux provinces[1]. Quant au nom de Palestine, qui, selon Pline, était aussi donné à la Sittacène, et dont M. de Sainte-Croix ne peut expliquer l'origine[2], nous pensons qu'il lui venait du grand nombre de Juifs qui y habitaient et qui jouissaient de tous les droits de l'indépendance; c'est ce que nous espérons démontrer dans notre travail sur l'histoire des Parthes, travail où nous aurons souvent occasion de parler des Israélites établis dans la Mésopotamie.

La Mésène étant séparée de l'Adiabène par la Sittacène, comme Pline l'assure, la ville d'Apamée devait faire partie de cette dernière province, mais être toutefois située dans un lieu fort rapproché de la Mésène, puisqu'elle tirait de celle-ci son surnom distinctif. Ce voisinage était tel, qu'Étienne de Byzance place Apamée dans la Mésène[3]. Nous avons vu que cette province devait commencer précisément à l'endroit où le Tigre se divise de lui-même en deux bras, qui avec l'Euphrate, forment une grande île. Comme Apamée était près du point où un canal dérivé de l'Euphrate se réunit avec le Tigre, elle devait par conséquent être hors de la partie enveloppée par les bras de ce dernier fleuve; elle n'était donc pas dans la Mésène, mais dans la Sittacène, ainsi que Pline, au reste,

[1] *Géogr.*, XVI, p. 737.

[2] *Mémoires de l'Acad. des inscript.*, tom. L, p. 92, note *b*.

[3] Ἔστι καὶ ἄλλη (Ἀπάμεια) ἐν τῇ Μεσηνῶν γῇ.... (STEPH. *De urb.* v. Ἀπάμεια.)

l'observe avec beaucoup de raison. En parlant des villes de la Sittacène, cet auteur nomme d'abord, du côté de l'orient, la ville grecque de Sittace, qui avait sans doute été fondée après la ruine de la Sittace de Xénophon, laquelle était à l'occident du Tigre. Il fait ensuite mention de Sabuta, puis d'Antioche, située à l'occident entre le Tigre et le Tornadotus, et enfin d'Apamée qui était enveloppée par le Tigre et voisine de la Susiane[1].

Tout nous porte donc à croire que la ville nommée par les anciens *Apamée de Mésène* était à l'extrémité de la Mésopotamie, auprès de la Mésène et de la Susiane, à cent vingt-cinq milles au midi de Séleucie, à peu près vers les lieux où le Tigre se divise en deux bras au nord de Wasith. Sur toutes les cartes on trouve, en effet, cette distance entre le point dont nous parlons et les ruines de Madaïn, ville qui avait remplacé Séleucie et Ctésiphon. On n'aura plus, à ce qu'il nous semble, de doute à cet égard quand on saura que les Orientaux placent dans ce même canton une ville d'Apamée. Abou'lféda, en parlant de la célèbre Apamée de Syrie, qu'à la manière des Arabes il appelle *Famiêh*, fait remarquer qu'il en existe encore une autre dans l'Irak; il nomme celle-ci,

[1] « Oppidum ejus Sittace Græcorum ab ortu est, et Sabata : ab occasu autem Antiochia, inter duo flumina Tigrin et Tornadotum. Item Apamia..... Tigris circumfunditur..... Infrà est Susiane.... » (*Hist. nat.*, VI, XXXI; tom. I, p. 334.)

par cette raison, *Apamée de l'Irak*, et il ajoute que c'est un bourg du territoire de *Foum-alsalh*[1]. Cette dernière ville était située sur les bords du Tigre, dans le voisinage de Wasith, comme l'atteste encore le même géographe, et à sept parasanges de distance du côté du nord[2]. Nous aurons bientôt occasion de voir que cette Apamée de l'Irak était entre Foum-alsalh et Wasith, dans le pays que les Syriens et les Arabes appellent *Kaskar*. C'est donc dans cet intervalle qu'il faut mettre la division du Tigre en deux bras, qui a été placée par d'Anville bien plus loin au sud de Wasith. Cette dernière position s'accorde mal avec le témoignage des Orientaux; car ceux-ci disent que c'est un bras dérivé du Tigre qui forme les marais de Wasith, lesquels se trouveraient, dans cette hypothèse, à une fort grande distance de la ville dont ils *tirent leur* nom. Nous savons que Wasith, loin d'être au nord de la division du Tigre, était au midi de cette division, comme nous l'apprend le voyageur Sestini, qui, dans l'année 1781, se rendit de Baghdad à Basrah en descendant le Tigre : après qu'il eut dépassé Amarah, endroit auprès duquel se trouve la division du fleuve, on lui montra le lieu où avait été la ville

[1] وفامية ايضا قريبة من قرى فم الصلح من نواحى واسط (ABOU'LF. *Géogr.* ms. arab. n° 578, fol. 66 *recto*).

[2] *Ibid.*, ms. arab. n° 578, fol. 77 *recto*. (*Magas. géograph. de* BÜSCHING, tom. IV, p. 261.)

de Wasith, qui n'existe plus [1]. Ce même voyageur remarque encore que d'Amarah, qui doit être fort proche du lieu où exista l'antique Apamée, on voit les montagnes de la Susiane qui formaient la limite septentrionale de cette province, et qui, selon Ptolémée, s'avançaient vers le Tigre jusqu'aux Autels d'Hercule, auprès d'Apamée.

Les circonstances les plus importantes dont les anciens ont tenu compte pour déterminer la position d'Apamée, sont la jonction de l'Euphrate avec le Tigre et la division de ce dernier fleuve en deux branches; ce sont ces circonstances mêmes et la double mention que Pline fait d'Apamée, dans deux chapitres différents, qui ont porté d'Anville à supposer l'existence de deux villes du même nom sur les bords du Tigre, en plaçant l'une à Korna, au confluent de la rivière de Soura avec ce fleuve, et l'autre à l'endroit où le Tigre se divise, pour la première fois, en deux bras au nord de Séleucie, ainsi que Pline le dit par erreur. Nous avons déjà prouvé que Ptolémée, en faisant aussi mention de la réunion des deux fleuves auprès d'Apamée, ne nous permet pas de croire qu'il faille la placer si loin que Korna vers le midi. Comme Pline parle d'une ville appelée *Digba*, où, selon lui, l'Euphrate se joignait au Tigre[2], d'Anville a cru que Digba et

[1] *Voyage de Constantinople à Bassora*, trad. fr., p. 182, 183 et 184.

[2] « Est etiamnùm oppidum Mesopotomiæ in ripâ Tigris circa

Apamée étaient un seul et même endroit, et que Digba était le nom oriental de cette ville, lequel aurait été changé par les Macédoniens conformément à leur usage[1]. D'après le géographe français, ce serait par erreur que Pline aurait fait de Digba et d'Apamée deux villes différentes; et cette erreur aurait été commise aussi par Ptolémée, qui place dans la Babylonie une ville appelée *Didigua*, ou, selon quelques manuscrits, *Digua*, ville dans laquelle on ne peut méconnaître, dit d'Anville, celle dont Pline parle sous le nom de *Digba*, et qu'il distingue également d'Apamée.

Quelque plausible que paraisse cette hypothèse, elle est pourtant entièrement inadmissible. Comment supposer que Ptolémée, trompé par les deux noms qu'aurait portés Apamée, l'aurait placée avec l'un dans la Mésopotamie, et avec l'autre dans la Babylonie, à une distance de 40′ en latitude plus au midi? L'erreur de d'Anville à cet égard provient, à ce qu'il nous semble, de la croyance où il était que la jonction du grand courant des eaux de l'Euphrate avec le Tigre s'opérait au-dessous d'Apamée. Comme cette jonction n'a lieu qu'auprès de la moderne Korna, il y a transporté Apamée. Nous avons déjà démontré, par le témoignage de Ptolémée, que ce n'était pas l'Euphrate lui-même qui se réunissait au Tigre au-dessous de cette

confluentes, quod vocant Digbam. » (*Hist. nat.*, VI, xxxi; tom. I, p. 332.)

[1] D'ANVILLE, *l'Euphrate et le Tigre*, p. 130 et 131.

ville, mais bien le Fleuve royal, lequel n'était que l'un de ces canaux qui joignaient les deux fleuves entre Babylone et Séleucie : ceci est pleinement confirmé par Pline lui-même, lorsqu'il remarque que c'est un débordement de l'Euphrate qui se réunit au Tigre auprès d'Apamée [1]. Par suite de cette double autorité, il n'est donc plus possible de faire descendre l'Apamée des anciens jusqu'à Korna, du côté du midi, ni, en la dédoublant, de la reporter, du côté du nord, jusqu'au lieu où d'Anville place Apamée de Mésène, puisqu'il faut de toute nécessité qu'elle soit près de la jonction d'un canal dérivé de l'Euphrate avec le Tigre, et qu'on ne trouve rien de semblable dans l'endroit où il la met, au nord de Séleucie. On ne peut donc lui trouver une situation plus convenable que celle où nous la plaçons, au sud de Séleucie, dans une contrée qui réunit toutes les conditions requises, et dans laquelle d'ailleurs les Orientaux placent une ville du même nom. Car si, en effet, Pline rapporte d'une manière assez positive que c'est auprès de la ville de Digba que s'effectue le confluent réel des eaux du Tigre et de l'Euphrate, et si, d'un autre côté, Ptolémée place Digua, qui est évidemment le même nom, dans la Babylonie, sur les rives occidentales du Tigre, au sud d'Apamée, à une assez grande distance, rien ne s'oppose à ce que nous la regardions comme la ville

[1] « .... et Apamiam sitam, ubi restagnatio Euphratis cum Tigri confluat. » (*Hist. nat.*, VI, XXXII; tom. I, p. 336.)

qui, dans l'antiquité, occupait l'emplacement sur lequel on a bâti depuis la ville de Korna.

Comme Pline nous atteste que le Tigre, dans les environs d'Apamée, se divisait en deux bras, qui environnaient la Mésène, et comme les expressions dont il se sert donnent lieu de présumer qu'il voulait parler de la première division des eaux de ce fleuve, qui a lieu maintenant bien au nord de Baghdag, d'Anville s'est cru suffisamment autorisé à placer Apamée de Mésène près du premier canal dérivé du Tigre, lequel s'appelle *Dodjaïl*, دجيل, c'est-à-dire *Petit-Tigre*. Mais ce canal et tous ceux aussi qui partent du Tigre, allant du nord au sud dans une direction contraire à ceux qui viennent de l'Euphrate, ne me paraissent pas avoir existé dans la haute antiquité; au moins ne trouve-t-on aucune trace de leur existence dans les anciens écrivains. Nous croyons qu'ils ne remontent pas au delà de l'époque des rois sassanides, qui les auront fait creuser pour défendre les approches de leur capitale contre les incursions des Arabes et des Atréniens de la Mésopotamie. Le seul endroit où le Tigre se divise naturellement en deux bras est auprès d'un lieu nommé actuellement *Amarah*, qui est au midi du point de partage. Le bras droit se jette dans les marais de Wasith, en se dirigeant vers le sud-ouest, et va joindre l'Euphrate, ou plutôt la rivière de Soura, auprès d'un endroit nommé *Kout*. Le second bras, qui est le Tigre lui-même, continue

à se diriger vers le midi, en faisant cependant un grand nombre de détours, jusqu'à ce qu'il reçoive à Korna, d'où il va se jeter à la mer, les eaux de l'autre bras, jointes à celles de l'Euphrate.

Le cours du Tigre a éprouvé, depuis environ douze siècles, de fort grands changements, au rapport de Masoudy, précisément vers les lieux où ses eaux se partagent. Voici comment s'exprime cet écrivain : « J'ai « rapporté dans mon mémorial par quelles causes le « Tigre fut détourné de son cours primitif, ce qui ar- « riva du temps de Khosrou Parwiz, roi de Perse; il « coulait auparavant par Djerkhy : par ce changement « il submergea la préfecture de Tharthour, dans la con- « trée de Kaskar, et d'autres lieux, en sorte que ces « lieux devinrent des marais, comme nous l'avons déjà « dit. On voit encore aujourd'hui (en l'an 957 de J. C.) « des vestiges très-distincts de l'ancien lit du fleuve « entre Foum-alsalh, Iahendaf, Baderaya, Bakesaya « et Apamée de l'Irak, jusqu'à Badhbin, Dabarbi, Ker- « koub, Thaïb, Schabarzan, Doumarkan, Nahardjoun « et Madhar [1]. » Parmi les endroits dont Masoudy fait mention, nous devons remarquer Kerkoub et Thaïb,

[1] وقد ذكرت فى كتاب الاستذكار سبب خراق الدجلة وخروجها عن عمودها وذلك فى ايام كسرى ابرويز ملك فارس وكان مجريها فى جرخى وتغريقها طسوج الثرثور من بلاد كسكر وغيره حتى صارت بطايح على ما قدمنا واثار عمود الدجلة الى وقتنا هذا بين فم الصلح ويهندف وبادرايا

qui serviront à nous faire reconnaître la position des autres. Ils sont à l'orient du Tigre et dépendent actuellement du Khouzistan : ainsi donc il faut placer tous les autres aussi dans le même pays, du même côté. Les Arabes placent Foum-alsalh, lieu où commençait l'ancien lit du Tigre, à 32° 50′ de lat., et Wasith à 32° 20′; la différence est de 30′ seulement. La première de ces deux villes est à 72° 40′ de longitude des îles Fortunées, et l'autre à 71° 30′; ce qui indique, quelle que soit d'ailleurs l'exactitude des observations, que Wasith est à l'occident de Foum-alsalh, et que le Tigre, qui vient de cette ville, fait un assez grand détour vers l'ouest pour atteindre Wasith. C'est dans cet intervalle que s'effectue la division du Tigre en deux bras : comme Wasith est sur le bras principal qui coule vers la gauche, l'autre passe donc au-dessus de cette ville pour aller joindre l'Euphrate. C'est par conséquent entre Foum-alsalh et Wasith, et sur la rive orientale du Tigre, qu'on doit chercher soit les ruines de l'antique Apamée, ainsi que l'indique Masoudy, soit Kerkoub et Thaïb, villes du Khouzistan, qui étaient aussi autrefois sur les bords du même fleuve. Je crois même que c'est entre Apamée et Kerkoub, la plus

وباكسايا وفامية العراق الى بلاد باذبين ودبرى وقرقوب والطيب وشابرزان والدومركان الى نهرجون والى المذار (Kitab-Altenbih, ms. arab. de Saint-Germ., n° 337, fol. 37 *verso* et 38 *recto*).

septentrionale de ces dernières villes, qu'il faut placer le lieu où passait autrefois le grand courant du Tigre, qui, par suite des changements physiques survenus dans cette région, est maintenant plus au nord. Le district de Tharthour, dans le pays de Kaskar, qui fut submergé alors, occupait donc toute la partie de la Mésopotamie voisine de Foum-alsalh, où se trouvaient Apamée de Mésène et les Autels d'Hercule, lieu situé aux limites de la Mésopotamie, de la Babylonie et de la Susiane. Le changement éprouvé par le cours du Tigre a dû en apporter un autre dans la disposition et la longueur des deux bras qui se séparaient dans les environs d'Apamée. En attendant que des connaissances positives nous mettent en état de lever toutes les difficultés que présente la géographie de ce pays, on peut, sans craindre de se tromper beaucoup, placer la ville d'Apamée de Mésène et les Autels d'Hercule, point où se divisait le Tigre anciennement, à l'orient du Tigre, vers le Khouzistan, entre Foum-alsalh et Amarah, lieu de partage des eaux du fleuve. Il est fort probable que, si l'on possédait des détails topographiques sur cette partie de l'Irak, on y retrouverait quelques canaux qui nous indiqueraient l'ancienne direction des eaux du Tigre.

Le premier bras de ce fleuve, comme le dit Pline, coulait à droite vers le midi, en traversant la Mésène, *Mesenen perfundens;* le second se courbait d'abord vers le nord, environnait le même pays par derrière, et

allait rejoindre l'autre bras en faisant un vaste circuit. Ce dernier est le véritable Tigre, qui descend jusqu'à Korna, où il reçoit réunies les eaux de la rivière de Soura et celles du premier bras. Étienne de Byzance fait aussi mention du partage des eaux du Tigre auprès d'Apamée. Le canal qui se dirige vers la droite porte, selon lui, le nom de *Délas*, et celui qui coule à gauche conserve son véritable nom[1]. D'Anville, s'appuyant encore sur l'autorité de Pline, dont il ne nous paraît pas avoir bien saisi le sens, donne à la portion droite le nom d'*Archoüs*[2] au lieu de celui de Délas, que l'on trouve dans Étienne de Byzance; et par suite de l'erreur qu'il a commise sur la situation d'Apamée, il attribue cette dénomination au canal appelé actuellement *Dodjaïl* ou *Petit-Tigre*. Voici comment s'exprime l'écrivain latin : *Apamia, cui nomen Antiochus matris suæ imposuit. Tigris circumfunditur. Hæc dividitur Archoo*[3]. D'Anville a interprété *circumfunditur*, qu'il lit cependant *circumfluitur*, de manière à comprendre qu'Apamée était environnée par les eaux divisées du fleuve, lesquelles, après s'être séparées audessus de la ville, se répandaient des deux côtés; et

[1] Ἔστι καὶ ἄλλη (Ἀπάμεια) ἐν τῇ Μεσηνῶν γῇ, τῷ Τίγρητι περιεχομένη, ἐν ᾗ σχίζεται ὁ Τίγρης ποταμὸς, καὶ ἐν μὲν τῇ δεξιᾷ μοίρᾳ περιέρχεται ποταμὸς Δέλας, ἐν δὲ τῇ ἀριστερᾷ Τίγρης, ὁμωνύμως τῷ μεγάλῳ. (Steph., *De urb. v.* Ἀπάμεια.)

[2] D'Anville, *l'Euphrate et le Tigre*, p. 97.

[3] *Hist. nat.*, VI, xxxi; tom. I, p. 334.

il en a conclu qu'il devait placer Apamée au midi de cette division, en la faisant partager néanmoins, selon les paroles de Pline, par un bras du fleuve appelé *Archoüs*, ce qu'on ne peut rigoureusement déduire du texte même de l'auteur latin, qui semble plutôt désigner deux fleuves différents, et dire que la ville d'Apamée, environnée par le Tigre, est partagée par *l'Archoüs*. Le verbe *circumfunditur* ne nous oblige pas, en effet, à mettre Apamée, par rapport au Tigre, dans la position que lui assigne d'Anville; on ne doit pas, comme lui, inférer de cette expression que le fleuve se divisait au-dessus de la ville et l'enveloppait à droite et à gauche; et on peut tout aussi bien admettre que Pline avait voulu dire que le Tigre environnait latéralement Apamée du côté de l'orient. Nous avons déjà vu que la circonstance particulière du confluent d'un bras du Tigre avec l'Euphrate, auprès d'Apamée, ne pouvait permettre de placer cette ville dans l'île formée par la division du fleuve, mais exigeait, qu'à l'exemple de Ptolémée, on la mît en dehors, dans la Mésopotamie, et un peu au nord du point de partage. Nous regarderons donc, dans cette hypothèse, le fleuve Archoüs, qui, selon Pline, coupait la ville en deux, comme le canal même de l'Euphrate qui y joignait le Tigre. Cette dernière conjecture acquiert d'autant plus de vraisemblance que, selon Ptolémée, ce canal est celui appelé *Fleuve royal*. Nous en avons déjà fait l'observation; mais nous avons remarqué, à

cette occasion, que ce ne pouvait être le Fleuve royal lui-même, lequel était situé plus au nord, du côté de Séleucie, et que ce devait être plutôt un canal particulier en communication avec le Fleuve royal, d'où il venait probablement, et dont, par cette raison, il partageait le nom. Peut-être même était-ce le canal de Koutha, qui sortait de l'Euphrate au-dessous du Fleuve royal, et allait ensuite rejoindre le Tigre. Le nom d'Archoüs est donc celui du canal qui apportait dans le Tigre, auprès d'Apamée, les eaux de l'Euphrate ou du Fleuve royal.

Nous croyons avoir suffisamment démontré, d'une part, qu'il n'exista jamais sur les bords du Tigre deux Apamée, et, de l'autre, qu'une seule ville de ce nom était située vers l'extrémité méridionale de la Mésopotamie. Nous avons reconnu, en même temps, que le lieu précis de son emplacement était à cent vingt-cinq milles de distance au sud de Séleucie, au confluent qu'un canal dérivé de l'Euphrate forme avec le Tigre, vis-à-vis de la Susiane, lorsque ce dernier fleuve se divise en deux branches et embrasse une grande île appelée Mésène, de laquelle, à cause de son voisinage, Apamée emprunte son surnom, qui la distingue, dans les anciens écrivains, de toutes les autres villes du même nom. Tout le pays situé au sud de cette ville, le long du Tigre jusqu'à son embouchure, avec une assez grande étendue de terrain à droite et à gauche, formait le royaume de la Mésène, qui était le même

que celui de la Characène, attendu que, selon Pline, notre ville d'Apamée faisait partie de ce dernier [1], tandis que, de son côté, Josèphe place dans la Mésène *Spasini-Charax*, capitale de la Characène.

Nous avons déjà dit aussi que, selon toutes les probabilités, la dénomination de Mésopotamie, mise en usage par les Grecs, avait fait disparaître les noms dont se servaient antérieurement les naturels; et nous avons établi avec certitude, en particulier, que toute la portion inférieure de cette région avait fait partie de la province de Sittacène et en avait même porté le nom, puisque son ancienne capitale, *Sittace*, y était située. Il en fut de même du nom de la Mésène; il disparut sous l'empire des Séleucides : on le remplaça par des dénominations du même genre que celle de *Mésopotamie* et en rapport avec la situation physique du pays. La Mésène fut divisée en deux portions, qui formèrent deux gouvernements distincts. La partie septentrionale fut appelée *Parapotamie*, et la partie méridionale *territoire de la Mer érythrée*, ὁ τόπος τῆς Ἐρυθρᾶς θαλάττης : Polybe nous l'atteste bien positivement [2]. La dénomi-

[1] « Quidam et alia duo oppida longis intervallis Tigri prænavigari tradunt, Barbatiam, mox Thumatam.... nostri negotiatores dicunt, Characenorumque regi parere : et Apamiam, sitam ubi restagnatio Euphratis cum Tigri confluat. » (*Hist. nat.*, VI, XXXII; tom. I, p. 336.)

[2] Lib. V, § 46, tom. II, p. 308 et 309; § 48, p. 315; § 54, p. 329, ed. Schweigh.

nation de *Mésène* reparut ensuite après la destruction de l'empire des Séleucides. Celle de *territoire de la Mer érythrée* fut, après la fondation de *Spasini-Charax,* remplacée par le nom de Characène, qui n'a pas cependant fait disparaître entièrement celui de Mésène, lequel s'y est perpétué jusqu'à nos jours. Ce nom lui-même fut remis en usage dans la partie septentrionale ou Parapotamie. Nous ne pouvons douter que le pays appelé ainsi par les Grecs et la partie septentrionale de la Mésène ne soient les mêmes; car Polybe nous apprend, dans des passages[1] dont nous nous servirons encore dans la suite de cet ouvrage, que sous la dénomination de Parapotamie on comprenait toute la partie de la Babylonie située sur les bords du Tigre, au midi de Séleucie, qui était dans la Mésopotamie. Cette région s'étendait jusqu'à Apamée; il faut donc y faire commencer immédiatement la Parapotamie, précisément au lieu où nous avons prouvé qu'était la limite septentrionale de la Mésène. Comme Polybe place ensuite cette contrée entre la Mésopotamie et le *territoire de la Mer érythrée,* ce dernier ne peut être que la partie inférieure de la Mésène qui porta le nom de Characène. Pline voit, comme nous, la Mésène des Orientaux dans la Parapotamie des Grecs; il donne à sa capitale le nom de *Dibitach*[2],

[1] Lib. V, § 48, tom. II, p. 314 et 315, ed. Schweigh.

[2] « Proxima Tigri regio Parapotamia appellatur. In eâ dictum

sans rapporter aucune circonstance qui puisse servir à fixer sa position. Ce pays a continué de former un canton particulier; on voit, par le témoignage de l'historien arabe Ibn-Alathir[1], que, sous l'empire des premiers khalifes abbassides, il était distingué du territoire de Basrah et de l'Ahwaz : il se nommait alors كورة الدجلة, *Kourèh-al-didjlèh*, c'est-à-dire *préfecture* ou *canton du Tigre*, ce qui est la traduction exacte du nom grec *Parapotamie*.

Il résulte de tout ce que nous venons de dire, que le pays appelé Mésène par les anciens, et Misan par les Orientaux, est tout le territoire situé au midi de l'Assyrie, qui s'étend depuis l'antique Apamée, sur les bords du Tigre, jusqu'à son embouchure dans le Golfe persique, en comprenant tous les cantons renfermés entre le Tigre et l'Euphrate, connus actuellement chez les Arabes sous le nom de *Djézaïr*, c'est-à-dire *les îles*, à cause des marais et des nombreux canaux qui les partagent dans tous les sens; puis toutes les régions situées sur les rives des deux fleuves réunis au-dessous de Korna, où est leur confluent; enfin les cantons qui s'étendent à l'ouest, du côté du désert d'Arabie, et ceux qui, à l'opposé, se trouvent entre les bouches du Tigre et celles de divers fleuves qui, ve-

est de Mesene. Oppidum ejus Dibitach. » (*Hist. nat.*, VI, XXXI; tom. I, p. 333.)

[1] *Histoire universelle écrite en arabe*, tom. I, fol. 3 *verso*, ms de la Biblioth. royale.

nus de la Susiane, se joignent avec lui par plusieurs branches. On voit donc que la Mésène formait un état assez étendu entre l'Assyrie, la Susiane, l'Élymaïde, le Golfe persique, l'Arabie et la Babylonie. Ce pays paraît avoir toujours été habité par des Arabes de diverses origines, qui y étaient indépendants et y vivaient de brigandages, sans craindre d'être poursuivis dans leurs inexpugnables retraites. La partie septentrionale est occupée maintenant par les *Kézaïls*, les *Djéhaïms*, les *Béni-Lams* et d'autres encore; on distingue, parmi ceux qui habitent dans la partie méridionale, les *Mountefiks* et les *Schiabs*.

La Mésène a presque toujours été possédée, avant et après l'islamisme, par des princes particuliers, qui ont acquis assez facilement une certaine puissance et de grandes richesses au moyen du commerce de l'Inde, que les peuples de la Syrie et de la Perse n'ont jamais cessé de faire par les bouches du Tigre, et dont la Mésène, en conséquence, fut de tout temps l'entrepôt. Ce fut sans doute aussi la considération des avantages que présentait le commerce de cette région qui porta beaucoup de Grecs à s'y établir et à y fonder des villes, où ils se maintinrent assez longtemps en corps de nation, sous la puissance ou sous la protection des rois arabes de la Mésène, comme nous l'attestent les monnaies de ces princes qui sont parvenues jusqu'à nous, et qui portent des légendes en langue grecque.

Nous allons maintenant entrer dans quelques dé-

tails sur l'histoire de ce royaume; et nous déterminerons l'époque de sa fondation, qui nous paraît remonter au temps de l'expédition que le roi de Syrie, Antiochus Sidétès, entreprit contre les Parthes. Les médailles qui nous restent des princes characéniens seront ensuite l'objet de plusieurs observations, dans lesquelles nous aurons occasion de relever quelques erreurs que nous paraissent avoir commises les savants distingués qui se sont occupés avant nous de cette partie de la numismatique. L'existence de ces médailles et l'emploi de la langue grecque sur les monnaies des rois de l'Osrhoëne sont une nouvelle preuve en faveur de l'opinion que nous énonçons, dans notre travail sur les Arsacides, au sujet de l'origine des médailles que, jusqu'à présent, on a attribuées à ces princes. A l'exception des rois de l'Osrhoëne, les souverains de la Mésène et de la Characène sont les seuls de tous les feudataires de l'empire des Arsacides qui nous aient laissé des médailles portant des légendes grecques. Mais l'on sait aussi que dans le royaume d'Osrhoëne, dont la capitale elle-même avait reçu une colonie et un nom grecs, il existait plusieurs villes habitées par les Grecs; de même que le royaume de Mésène en renfermait plusieurs, sans compter *Spasini-Charax*. Nous devons croire que, dans cette dernière ville, le commerce avait attiré plus de Grecs qu'ailleurs, et que leur langue y était d'un usage bien vulgaire, puisqu'il est sorti de *Spa-*

sini-Charax quelques écrivains qui appartiennent à cette nation. On distingue parmi eux *Isidore*, surnommé de *Charax*, qui avait composé des ouvrages historiques et géographiques sur l'Orient : le seul de ces ouvrages que nous possédions est une description très-abrégée de l'empire des Parthes, qui paraît n'être qu'un extrait de l'un des écrits de cet auteur. Cette même ville avait encore donné naissance à un certain *Denys* qui, selon Pline, vivait du temps d'Auguste, et était l'auteur d'une description du monde [1]. Il nous reste, sous le nom d'un Denys qu'on a surnommé *le Périégète*, une description de la terre, en forme de poëme, qui a souvent été attribuée à Denys de Charax. Eustathe, archevêque de Thessalonique[2], nous semble être plus fondé à penser que cet ouvrage avait été écrit par un Denys qui était né en Afrique, ainsi qu'on le voit d'ailleurs en tête du poëme. Si, comme on l'a supposé, son auteur était né à Charax, il n'aurait pas manqué de parler de sa patrie, tandis qu'il ne dit pas un mot de cette ville dans sa description du monde.

[1] Hoc in loco (Charace) genitum esse Dionysium, terrarum orbis sitûs recentissimum autorem, constat, quem ad commentanda omnia in Orientem præmisit Divus Augustus, ituro in Armeniam ad Parthicas Arabicasque res majore filio. (PLIN. *Hist. nat.*, VI, XXXI; tom. I, p. 335.)

[2] Prolegom. ad comment. in Dionys., p. 12; *Geogr. Græc. minor.*, tom. IV.

Pline nous apprend que *Spasini-Charax* était situé au fond du Golfe persique, sur les confins de l'Arabie et sur le bord oriental du Tigre, près de sa réunion avec l'Eulæus, qui vient de l'intérieur de la Susiane[1]. Dans l'origine, selon le même écrivain, cette ville était à dix stades seulement du rivage de la mer; mais, de son temps, elle s'en trouvait, assure-t-il, éloignée de la distance de cent vingt milles, d'après le témoignage des marchands qui y allaient trafiquer, et d'après celui des ambassadeurs arabes; ce qui n'était point d'accord avec l'assertion du roi Juba : ce prince ne mettait la ville qu'à cinquante milles des côtes de la mer, et Pline, en conséquence, le taxe d'erreur[2]. Ce dernier trouve la cause de toutes ces différences dans les attérissements, qui étaient très-considérables dans cette partie de l'Asie[3]. Mais quelque grands qu'on les suppose, surtout en considérant le peu de temps qui s'est écoulé entre le roi Juba et Pline, il n'est guère probable que ces attérissements aient pu amener l'é-

[1] Characene vocatur ab oppido, Arabiæ claudente regna.... Charax oppidum Persici sinûs intimum, à quo Arabia Eudæmon cognominata excurrit, habitatur in colle manufacto inter confluentes, dextrâ Tigrin, lævâ Eulæum..... (PLIN. VI, XXXI; tom. I, p. 335.)

[2] Priùs fuit (Charax) à litore stadiis X.... Jubâ verò prodente, L. M. pass. Nunc abesse à litore CXX. M. legati Arabum nostrique negotiatores, qui indè venere, affirmant. (*Ibid.*)

[3] Nec ullâ in parte plus aut celeriùs profecere terræ fluminibus invectæ. (*Ibid.*)

norme différence qui résulterait des évaluations respectives de ces deux écrivains. Nous pouvons même assurer que le calcul de Juba approche bien plus de la vérité que celui de Pline; car, en partant du point que nous donnons pour la position de *Spasini-Charax*, la première ouverture du compas au sud, à cinquante milles romains de distance, nous porte dans le Golfe persique même, à un certain éloignement des bouches du Tigre: ce qui prouve que Juba, dans son calcul, avait tenu compte des sinuosités du fleuve, et ce qui démontre encore que les attérissements du Tigre n'étaient pas et n'ont jamais été aussi considérables que le suppose Pline. Je suis bien loin cependant de révoquer en doute et de rejeter entièrement les renseignements fournis à celui-ci par les ambassadeurs arabes de Charax; la dissidence que présentent les récits des deux auteurs provient tout simplement de ce qu'ils ont suivi deux systèmes opposés, en réduisant en milles romains les stades ou autres mesures dont se servaient les naturels du pays, et dans lesquelles devait être exprimée la distance qui séparait leur capitale de la mer. L'évaluation de la mesure primitive, quelle qu'elle soit, aura donc été portée beaucoup trop haut par Pline, qui aura conséquemment placé Charax trop loin de la mer.

Nous avons déjà dit que, selon nous, on ne doit pas chercher la ville de Charax sur les bords du Tigre lui-même, mais sur le canal nommé Haffar par

les modernes. Ce canal sort du Tigre au-dessous de Basrah, et se dirige vers l'Orient, pour se joindre aux rivières de la Susiane, dont la première, qui doit être la partie de l'Eulæus, voisine de Charax, est appelée actuellement *Karoun*. Ce canal me paraît être le même que le دجلة الاهواز, *Didjlèh-al-Ahwaz*, ou *Tigre de l'Ahwaz*, dont Abou'lféda parle comme du seul canal remarquable qui sortait de la partie inférieure du Tigre, du côté de l'orient. Ce géographe en place le commencement par 75° de longitude et 31° de latitude, au sud-est, par conséquent, de la position qu'il assigne à Basrah, ce qui convient parfaitement au canal nommé à présent Haffar. Mais lorsqu'il ajoute : « Ce fleuve vient « de l'Ahwaz, et s'avance vers l'occident jusqu'à Askar « Moukram.... Il égale en grandeur le véritable Tigre[1], » on s'aperçoit qu'il se trompe, et que, par inadvertance, en décrivant le cours de cette rivière, il aura mis occident pour orient; car, comment pourrait-il dire qu'un canal qui sort du Tigre, du côté de l'orient, se dirige vers l'occident jusqu'à un lieu qui est dans le Khouzistan, conséquemment du côté de l'orient, et dont il fixe d'ailleurs la position par 76° 35′ de longitude, et 31° 15′ de latitude, aussi du côté de l'orient? Il est donc certain, malgré l'accord de tous les manuscrits

[1] دجلة الاهواز تنبعث من الاهواز و تمرّ الى جهة الغرب الى عسكر مكرم..... ودجلة الاهواز تقارب دجلة في الكبر *Géogr.*, ms. n° 578, fol. 27 *verso*.

d'Abou'lféda, que ce géographe a commis ici une erreur. La portion du Tigre dont il s'agit tirait son nom du pays d'*Ahwaz*, nommé aussi *Hawizah*, en syriaque *Houzia*, lequel se trouvait sur ses bords et forme toute la partie occidentale du Khouzistan.

Le Tigre de l'Ahwaz se dirigeait, comme nous l'avons vu, du côté de l'orient jusqu'à Asker-Mokram, où il recevait le fleuve *Meserkan*, qui venait de l'intérieur du Khouzistan, et qui doit par conséquent répondre au *Karoun* des modernes et à l'*Eulæus* des anciens. Ibn-Haukal [1], Edrisi [2] et Abou'lféda [3] nous attestent tous que le Meserkan venait du territoire de Touster, l'ancienne Suse, et coulait vers l'occident jusqu'à Asker-Mokram, où il joignait le Tigre de l'Ahwaz. Cette ville était donc située sur le point où se réunissaient les deux fleuves, et, par cette raison, à l'orient de l'emplacement de l'ancienne *Spasini-Charax*. Le Meserkan partageait cette ville en deux parties, qui, au rapport d'Ibn-Haukal [4], étaient réunies par un pont de bateaux formé par vingt barques. Je n'imagine pas comment d'Anville a pu faire pour placer cette ville,

[1] ويجرى من ناحية تستر نهر المسرقان حتى ينتهى الى عسكر مكرم Ms. de Leyde, pag. 87, et 118 de la copie de M. Langlès.

[2] Ms. arab. de la Biblioth. roy.; fonds S[t] G., n° 334 *ter*, fol. 43 *recto*.

[3] Ms. arab. n° 578, fol. 27 *verso*. — *Magas. géogr. de Büsching*, tom. IV, p. 171.

[4] Ms. de Leyde, p. 87, copie de M. Langlès, p. 118.

comme on le voit sur ses cartes, à une aussi grande distance au nord du canal Haffar; c'est sans doute une conséquence de la position trop septentrionale qu'il a attribuée à la ville de Touster. Il a cru qu'on se rendait de cette ville à Asker-Mokram, en descendant le Meserkan, pour aller de là à Ahwaz; tandis qu'au contraire, en naviguant dans cette direction, on devait rencontrer Ahwaz avant d'arriver à Asker-Mokram. Ibn-Haukal nous atteste que lui-même, étant parti d'Asker-Mokram, il a remonté le fleuve Meserkan, pendant dix parasanges, pour arriver à Ahwaz : tout le chemin se fait par eau. Comme le Meserkan vient de la rivière de Touster, qui passe à la ville de ce nom, laquelle est la même que la ville de Suse des anciens, il est donc l'*Eulæus*. La rivière de Touster, formée de toutes les eaux qui viennent dans la Susiane, des montagnes de la Médie et de la Paretacène, se divise en deux bras au-dessous de Touster, dont l'un, nommé par les anciens écrivains arabes *Meserkan*, est le *Karoun* actuel, l'*Eulæus* de Pline et le *Mosæus* de Ptolémée; l'autre, qui se dirigeait vers le sud-est, est le *Sedrah*, lequel porte actuellement le nom de *Dourak* [1], du nom d'une ville qu'il arrose. Il tirait son ancienne dénomination d'une ville bâtie sur ses bords par Schahpour II, qui lui avait donné, en persan, le nom de *Schad-rewan-Schahpour*, c'est-à-dire *Joie de l'âme de*

[1] VINCENT, *Voyage de Néarque*, trad. fr., p. 485, 486 et 496.

Schahpour [1]. Les Arabes, qui ignoraient sa signification, ont ensuite corrompu ce nom, comme ils l'ont fait pour beaucoup d'autres villes de la Perse. Notre intention étant de traiter plus au long, dans un autre ouvrage, de ce qui concerne le cours des rivières de la Susiane et la géographie de cette région célèbre, il suffit de savoir, pour l'objet qui nous occupe, qu'Asker-Mokram est située près du confluent de deux rivières, le Tigre de l'Ahwaz et le Meserkan, dont la première sort du véritable Tigre au-dessous de Basrah, coulant de l'ouest à l'est, et dont la seconde vient de Touster et se dirige du nord-est au sud-ouest. Cette position ne peut être que celle qui est voisine de l'ancienne *Spasini-Charax,* au confluent du canal de Haffar avec les eaux du Karoun, l'un venant de l'occident, et celles-ci du nord-est. Abou'lféda nous apprend que cette ville d'Asker-Mokram était la plus récente de toutes celles de l'Ahwaz; elle avait été fondée lors de la conquête de la Perse par les Arabes, sous le khalifat d'Omar, par un général appelé *Mokram,* qui y avait fixé son camp : c'est même de là que lui vient son nom, qui, en arabe, signifie *camp de Mokram* [2]. Il est donc fort probable que *Spasini-Charax* n'existait plus à cette époque.

L'origine de cette ancienne ville remonte jusqu'au

[1] Ibn-Haukal., ms. de Leyde, p. 87.

[2] Abou'lféda, *Geogr.,* ms. arab. nº 578, fol. 79 *recto.* — *Magas. géogr. de Büsching,* tom. IV, p. 249.

temps d'Alexandre, dont elle porta d'abord le nom. Ce conquérant, qui savait admirablement bien choisir les lieux où il avait dessein de fonder les villes auxquelles il donnait son nom, les plaçant toujours dans des endroits heureusement situés pour le commerce ou pour des positions militaires, ce conquérant, dis-je, ne pouvait manquer de comprendre de quelle importance il était pour lui de faire élever, vers les bouches du Tigre, une ville habitée par des Grecs, et de profiter ainsi des avantages que présentait la position où, selon Pline [1] et Arrien [2], il fonda Charax. Le premier de ces écrivains dit qu'il la peupla avec les habitants d'une ville royale appelée *Duriné*, qui dès lors cessa d'exister, et dont nous ignorons l'emplacement. Il adjoignit à cette population des soldats vétérans de son armée, qui étaient hors d'état de servir; et il ordonna que la nouvelle cité fût nommée *Alexandrie* et son territoire *Pellæum*, en mémoire de Pella, sa patrie, et parce qu'il l'avait peuplé de Macédoniens [3]. La ville

[1] Conditum est (Charax oppidum) primùm ab Alexandro Magno. (*Hist. nat.* VI, XXXI; tom. I, p. 335.)

[2] Ἔνθα χῶρόν τινα ἐν καλῷ ἰδὼν (Ἀλέξανδρος), πόλιν ἐξῳκοδόμησέ τε καὶ ἐτείχισε, καὶ ἐν ταύτῃ κατῴκισε τῶν Ἑλλήνων τινὰς τῶν μισθοφόρων, ὅσοι τε ἑκόντες καὶ ὅσοι ὑπὸ γήρως ἢ κατὰ πήρωσιν ἀπόλεμοι ἦσαν. (ARRIAN., *De exped. Alexandr.*, VII, XXI, p. 303, ed. Gronov.)

[3] Qui (Alexander) colonis ex urbe regiâ Durine (quæ tum interiit) deductis, militumque inutilibus ibi relictis, Alexandriam appellari jusserat: pagumque Pellæum, à patriâ suâ,

était placée sur une éminence faite de main d'homme[1], et environnée d'ouvrages pour la défendre contre les attaques du fleuve, sur le rivage duquel elle se trouvait; mais, selon Pline encore, ces ouvrages ne furent pas assez solides pour la protéger longtemps, car elle fut ruinée par l'effort des eaux[2]. Peu après, elle fut reconstruite par un des rois de Syrie, nommé *Antiochus,* qui la fit appeler *Antioche,* comme l'atteste aussi le même écrivain[3].

M. Visconti, qui s'est occupé le premier de l'histoire des princes de la Characène, pense que le roi de Syrie dont il est question dans l'ouvrage du naturaliste romain, qui se sert des expressions vagues *Antiochus quintus regum*, est Antiochus Ier, surnommé *Soter,* deuxième roi de la dynastie des Séleucides; que ce fut lui qui rebâtit la ville de Charax, et que, sous le règne de son fils Antiochus II, surnommé *le Dieu,* le prince Spasinès ou Hyspasinès la fit reconstruire de nouveau et en devint ensuite le premier roi[4]. La chronologie des rois de la Characène reposant uniquement sur la détermination exacte du roi de Syrie, appelé

quem propriè Macedonum fecerat. (Plin., *Hist. nat.* VI, xxxi; tom. I, p. 335.)

[1] Habitatur (Charax) in colle manufacto. (Plin., *ibid.*)

[2] Flumina id oppidum expugnavere. (*Ibid.*)

[3] Posteà Antiochus restituit quintus regum, et suo nomine appellavit. (*Ibid.*)

[4] Visconti, *Iconographie grecque,* tom. III, p. 180 et note 1.

Antiochus, qui répara Charax et lui donna son nom ; et le temps de la fondation de cette souveraineté ne pouvant être fixé d'une manière approximative qu'à l'aide de la détermination dont il s'agit, nous allons entrer dans quelques détails à ce sujet. Dans l'opinion de M. Visconti, la seule qui, au reste, ait été admise jusqu'à présent sur ce point d'histoire, la ville d'Alexandrie du Tigre aurait été réparée par le roi de Syrie, Antiochus Ier, surnommé *Soter*, qui lui aurait donné son nom entre les années 280 et 261 avant J. C., pendant lesquelles ce prince occupa le trône. Comme le même savant pense, par des raisons particulières que nous discuterons bientôt, que le royaume de la Characène commença pendant la durée du règne de son fils Antiochus II, surnommé *le Dieu*, on ne peut, d'après ce système, en placer la fondation qu'entre les années 261 et 246 avant J. C. Il faut donc examiner si les renseignements que l'antiquité nous a laissés en très-petit nombre sur l'histoire des Séleucides nous autorisent à admettre qu'il se soit formé à cette époque une souveraineté indépendante vers les bords du Tigre. Nous ne pouvons douter que le royaume qui comprenait la Mésène et la Characène n'ait été fondé depuis la conquête de l'Asie par Alexandre : la circonstance même de colonies grecques élevées sur le territoire de ces deux provinces prouve que ce royaume n'avait point alors de princes particuliers ; mais il nous semble, malgré cela, qu'on ne peut en faire remonter la fon-

dation à une époque aussi ancienne que celle que lui assigne M. Visconti. Nous allons faire voir qu'assez longtemps après la mort d'Antiochus II, sous le règne d'Antiochus III, surnommé *le Grand*, qui monta sur le trône en l'an 223 et mourut en l'an 187 avant J. C., ces régions, dans toute leur étendue, continuaient à être administrées par des gouverneurs grecs, et qu'il n'est, en aucune manière, question alors des rois de la Mésène ou de la Characène : le nom même de ce dernier pays n'existait pas encore.

Lorsque, dans l'année 223 avant J. C., Antiochus le Grand succéda à son frère Séleucus Céraunus, il donna le gouvernement des satrapies supérieures à un certain Molon et à son frère Alexandre; l'un fut satrape de la Médie et l'autre de la Perse [1]. Méprisant la jeunesse d'Antiochus, qui n'avait que quinze ou seize ans, et qui était occupé alors à faire la guerre aux Égyptiens, ils se révoltèrent. En l'an 221, selon Frölich [2], après le mariage d'Antiochus avec une fille de Mithridate, roi de Pont, le rebelle Molon vainquit les généraux Xénon et Théodote Hemiolius, que le roi séleucide avait envoyés contre lui; et il s'empara de l'Apolloniatide [3], province de l'Assyrie sur les rives orientales du Tigre. Molon voulut ensuite attaquer Séleucie; mais un général nommé Zeuxis s'étant em-

[1] Polyb., V, 40, tom. II, p. 296, ed. Schweigh.
[2] *Annal. reg. et rer. Syriæ*, p. 34.
[3] Polyb., V, 43, tom. II, p. 302 et 303.

paré de toutes les barques qui étaient sur le Tigre, le rebelle ne put traverser ce fleuve, et il fut contraint de passer l'hiver à Ctésiphon, sur la rive opposée[1], ce qui donna à Antiochus le temps de rassembler de nouvelles troupes. Ce dernier en confia le commandement à un Achéen appelé Xénétas, qu'il envoya ensuite contre Molon. Le nouveau général vint à Séleucie camper en présence de l'ennemi, dont il n'était séparé que par le cours du Tigre, qui lui servait de rempart. Avant d'entrer en campagne, il fit venir avec leurs troupes, pour se renforcer, Diogènes, gouverneur de la Susiane, et Pythiadès, qui régissait les pays voisins de la Mer érythrée[2]. On ne peut douter que les provinces qui formaient le gouvernement de Pythiadès ne fussent la Mésène et la Characène; car, après la révolte de Molon, les rois séleucides ne devaient plus posséder que ces régions dans le voisinage de la Mer érythrée, avec la Susiane, dont le gouverneur était venu aussi joindre Xénétas. La Perse et tous les autres pays situés sur la même mer étaient au pouvoir des rebelles. La Mésène, la Characène et la Susiane, qui étaient défendues contre les attaques de ceux-ci par une chaîne de mon-

[1] Polyb. V, 45, tom II, p. 306.

[2] Οὐ μὴν ἀλλὰ καταζεύξας εἰς τὴν Σελεύκειαν, καὶ μεταπεμψάμενος Διογένην τὸν τῆς Σουσιανῆς ἔπαρχον, καὶ Πυθιάδην τὸν τῆς Ἐρυθρᾶς θαλάττης, ἐξῆγε τὰς δυνάμεις· καὶ, λαβὼν πρόβλημα τὸν Τίγριν ποταμὸν, ἀντεστρατοπέδευσε τοῖς πολεμίοις. (Polyb., V, 46, tom. II, p. 308 et 309.)

tagnes et par la nature marécageuse de leur territoire, qui les rendait presque impraticables, ne purent pas tomber aussi facilement entre les mains de l'ennemi. Leur position était telle, qu'on ne pouvait y pénétrer que par le Tigre ou par la mer, et qu'il fallait de toute nécessité l'assistance de forces navales pour s'en rendre maître. Nous croyons que Polybe désigne par le nom de *territoire de la Mer érythrée* toute la partie méridionale de la Babylonie, et que c'était une dénomination mise en usage récemment par les Grecs. Lucien, en parlant des pays qui formaient les états d'Hyspasinès, premier souverain de la Characène, emploie à peu près les mêmes termes que ceux dont Polybe se sert pour désigner le gouvernement de Pythiadès : il le nomme *roi de Charax et des contrées voisines de la Mer érythrée* [1].

Xénétas, ayant reçu les renforts qu'il attendait de la Susiane et de la Characène, laissa la garde de son camp à Zeuxis et à Pythiadès, et traversa le fleuve pour aller combattre Molon, qui le mit dans une déroute complète. Le général d'Antiochus trouva la mort dans cette affaire [2]. Molon victorieux passa le Tigre sans difficulté; car Zeuxis, qui avait été chargé de s'y opposer, avait pris la fuite. Il vint donc camper devant

[1] Ὑσπασίνης δὲ ὁ Χάρακος καὶ τῶν κατ' Ἐρυθρὰν τόπων βασιλεύς. (LUCIAN., *in Macrob.*, 16.)

[2] POLYB., lib. V, § 46, p. 310, § 47, p. 311 et 312, tom. II, ed. Schweigh.

Séleucie, qui ne fit pas une longue résistance; car le gouverneur Diomédon et le même Zeuxis, effrayés par l'appareil de ses forces, prirent le parti de se réfugier en Syrie, auprès d'Antiochus[1]. Molon se trouva entièrement maître alors des satrapies supérieures. Il s'empara ensuite de Babylone et des régions situées sur les bords de la Mer érythrée[2], c'est-à-dire des pays dont nous nous occupons. Nous ne voyons pas, dans la relation fort détaillée que Polybe nous donne de tous ces événements, qu'il soit question des Characéniens ou des Méséniens, comme amis ou ennemis de Molon et d'Antiochus : il s'agit tout simplement d'une province du royaume de Syrie, où il n'y avait aucun peuple indépendant. On ne peut pas supposer que les Grecs donnaient le nom de *territoire de la Mer érythrée* à une portion quelconque de la Babylonie voisine du Golfe persique, et qu'il y avait dans le même temps des princes particuliers à Charax.

[1] Μόλων δὲ, καὶ κυριεύσας τῆς τοῦ Ξενοίτου παρεμβολῆς, καὶ μετὰ ταῦτα διαβὰς τὸν ποταμὸν ἀσφαλῶς, ἅτε μηδενὸς κωλύοντος, διὰ τὸ φυγεῖν τὴν ἔφοδον αὐτοῦ καὶ τοὺς περὶ τὸν Ζεῦξιν, ἐγκρατὴς γίγνεται καὶ τῆς τούτων στρατοπεδείας. Συντελεσάμενος δὲ τὰ προειρημένα, παρῆν μετὰ τοῦ στρατοπέδου πρὸς τὴν Σελεύκειαν. Παραλαβὼν δὲ καὶ ταύτην ἐξ ἐφόδου διὰ τὸ πεφευγέναι τοὺς περὶ τὸν Ζεῦξιν, ἅμα δὲ τούτοις τὸν Διομέδοντα τὸν ἐπιστάτην τῆς Σελευκείας, λοιπὸν ἤδη προάγων ἀκονιτὶ κατεστρέφετο τὰς ἄνω σατραπείας (Polyb., V, 48, tom. II, p. 313 et 314.)

[2] Γενόμενος δὲ κύριος τῆς τε Βαβυλωνίας, καὶ τῆς περὶ τὴν Ἐρυθρὰν θάλατταν..... (*Ibid.*, p. 314.)

Si les naturels du pays étaient soumis aux rois séleucides, on conçoit sans peine que les colonies grecques qui s'y trouvaient devaient leur obéir, et cela surtout à une époque où les successeurs d'Alexandre avaient perdu peu de chose de leur puissance.

Après la conquête de ce pays, Molon s'avança vers Suse, pour combattre le gouverneur Diogènes, qui, trop faible pour lui résister, ne tenta pas de défendre la ville, mais se retira dans la citadelle, où le rebelle ne put le forcer. Molon leva alors le siége, revint à Séleucie avec toutes ses forces[1], s'occupa d'augmenter le nombre de ses troupes et de soumettre tout le pays qui était dans les environs. Il se rendit maître de toutes les villes de la Mésopotamie jusqu'à Doura, et de la Parapotamie jusqu'à Europus[2]. Nous avons vu précédemment que, selon Pline[3], on appelait ainsi la contrée située sur les bords du Tigre, au midi

[1] ..... ἧκε (Μόλων) πρὸς Σουσά. Τὴν μὲν οὖν πόλιν ἐξ ἐφόδου καὶ ταύτην κατέσχε· τῇ δ' ἄκρᾳ προσβολὰς ποιούμενος, οὐδὲν ἤνυε, τῷ φθάσαι Διογένην τὸν στρατηγὸν εἰς αὐτὴν παρεισπεσόντα· διὸ καὶ ταύτης μὲν τῆς ἐπιβολῆς ἀπέστη. Καταλιπὼν δὲ τοὺς πολιορκήσοντας, κατὰ τὸ συνεχὲς ἀνέζευξε, καὶ κατῆρε μετὰ τῆς δυνάμεως πάλιν εἰς Σελεύκειαν, τὴν ἐπὶ τῷ Τίγριδι. (Polyb., V, 48, tom. II, p. 314 et 315.)

[2] Πολλὴν δὲ ποιησάμενος τὴν ἐπιμέλειαν ἐνταῦθα τοῦ στρατοπέδου, καὶ παρακαλέσας τὸ πλῆθος, ὥρμησε πρὸς τὰς ἑξῆς πράξεις· καὶ τὴν μὲν Παραποταμίαν μέχρι πόλεως Εὐρώπου κατέσχε, τὴν δὲ Μεσοποταμίαν ἕως Δούρων. (*Ibid.*, p. 315.)

[3] *Hist. nat.*, VI, xxxi, tom. I, p. 333.

de la Mésopotamie, et dans laquelle la Mésène était comprise. Nous ignorons si l'usage de cette dénomination s'étendait jusqu'à l'embouchure du fleuve dans le Golfe persique; il semble, comme nous l'avons déjà dit dans cet ouvrage, qu'il faut entendre dans Polybe, par Parapotamie, le pays situé au midi de Séleucie, qui suivait immédiatement la Mésopotamie et était renfermé entre les nombreux canaux qui joignaient le Tigre et l'Euphrate jusqu'à leur réunion auprès de Korna. Le pays appelé *Littoral de la Mer érythrée*, ὁ (τόπος) περὶ τὴν Ἐρυθρὰν θάλατταν, sera donc alors tout le terrain qui s'étendait depuis le confluent des deux fleuves jusqu'à l'Océan, avec les îles renfermées entre les bouches du Tigre et celles des fleuves qui viennent de la Susiane. Cette explication donne, à ce qu'il nous semble, un nouveau degré de probabilité à notre opinion sur l'époque de la fondation du royaume de la Characène, époque que nous pensons être de beaucoup postérieure au règne d'Antiochus-le-Grand. Ces deux pays n'étaient pas d'une grande étendue; on ne peut donc guère présumer qu'il y eût, dans l'un ou dans l'autre, un état indépendant; et il n'est pas non plus naturel de penser que, s'il en eût été ainsi, les princes séleucides eussent donné des gouverneurs particuliers à deux provinces si petites. Polybe fait mention d'un certain Dioclès qui était gouverneur de la Parapotamie, et qui, en l'an 218 avant J. C., commandait une partie des troupes qu'Antiochus conduisit dans la Phénicie

contre le roi d'Égypte [1]. Comme la ville de Charax était une colonie grecque et avait reçu le nom d'Alexandre, il est probable qu'elle était la plus considérable des cités voisines de la Mer érythrée, surtout à cause de sa position avantageuse pour le commerce de l'Inde : elle devait être, par toutes ces raisons, la résidence du gouverneur grec. S'il en eût été autrement, on ne voit pas où celui-ci aurait pu être placé; car, quelque peu considérable en étendue que l'on suppose le royaume de la Characène, on ne peut croire qu'à cette époque il se bornât à la seule ville de Charax. S'il avait existé alors, il aurait compris tout le pays qui formait le gouvernement de Pythiades, dont il est difficile, dans cette supposition, d'indiquer la résidence; car il n'y eut jamais, vers la partie inférieure du Tigre, qu'une seule cité puissante.

Quand Antiochus fut enfin venu en personne pour combattre Molon sur les bords du Tigre, il le chassa de Séleucie, et le contraignit de se retirer dans la Médie, où il le vainquit encore et le réduisit à se donner la mort, en l'an 220 avant J. C., selon le calcul de Frölich [2] que nous adoptons. Le roi de Syrie donna ensuite le gouvernement de la Médie à Diogènes qui avait si fidèlement défendu la Susiane contre Molon : cette dernière province fut confiée à

[1] Polyb., V, 69, tom. II, p. 362.

[2] Frölich, *Annal. reg. et rer. Syriæ*, p. 34.

un certain Apollodore; et Tychon, l'un des secrétaires d'Antiochus, reçut le commandement des troupes qui étaient dans le territoire de la Mer érythrée[1].

On voit donc, d'après le témoignage irrécusable de Polybe, que le pays où était située la ville de Charax, avait pour gouverneurs des commandants grecs, nommés par les rois séleucides en l'an 221 et en l'an 220 avant J. C., c'est-à-dire au moins une trentaine d'années après l'époque à laquelle M. Visconti suppose que des rois particuliers avaient commencé à gouverner cette ville. Dans nos recherches sur l'histoire des Arsacides de Perse, nous racontons en détail comment, quatre-vingt-dix ans après cette époque, le roi de Syrie, Antiochus Sidétès, lors de son expédition contre les Parthes, en l'an 130 avant J. C., après la conquête de Babylone, créa gouverneur de la Mésène un certain Numénius. Ce morceau ayant un rapport direct avec l'objet dont nous nous occupons ici, nous allons le transcrire en entier:

« Pendant que le roi Antiochus s'avançait avec son « armée vers l'Orient, dans l'intérieur de l'empire des « Parthes, pour en achever la conquête, il envoya un « corps de troupes et une flotte, pour établir sa do « mination dans les provinces méridionales; car nous

[1] Ταῦτα δὲ διοικήσας, Διογένην μὲν στρατηγὸν ἀπέλιπε Μηδίας, Ἀπολλόδωρον δὲ τῆς Σουσιανῆς. Τύχωνα δὲ, τὸν ἀρχιγραμματέα, τῆς δυνάμεως στρατηγὸν ἐπὶ τοὺς κατὰ τὴν Ἐρυθρὰν θάλατταν τόπους ἐξαπέστειλε. (POLYB., V, 54, tom. II, p. 329.)

« plaçons à cette époque un fait mentionné par Pline « et dont personne, jusqu'à présent, n'a cherché à faire « usage. Cet écrivain parle d'un général appelé Nu- « ménius, qui avait été fait gouverneur du pays de « Mésène par le roi Antiochus, et qui s'était avancé « jusqu'à un grand promontoire situé en Arabie à « l'extrémité du Golfe persique. Ce promontoire, « qui faisait partie du territoire d'un peuple appelé « *Macæ*, était vis-à-vis de la Carmanie, et il répond « à la partie du pays de Mascate située en face de « la ville d'Ormus et du Kirman, à l'entrée du golfe. « Numénius y vainquit la flotte persane; et, le même « jour, à la basse mer, ayant livré aux Perses un com- « bat de cavalerie, il put, dans un même lieu, élever « à la fois un trophée à Jupiter et un trophée à Nep- « tune [1]. Antiochus Sidétès est indubitablement le seul « des princes séleucides dont il puisse être question « dans ce passage, parce qu'il est le seul d'entre eux « dont les généraux aient eu à combattre les Perses ou « les Parthes dans ces régions éloignées. On ne sau- « rait rapporter le récit de Pline à Antiochus le Dieu, « sous lequel les Parthes s'affranchirent pour la pre-

[1] Horum (Macarum) promontorium contra Carmaniam est.... Mira res ibi traditur : Numenium ab Antiocho rege Mesenæ præpositum, ibi vicisse eodem die classe, æstuque reverso iterùm equitatu contra Persas dimicantem, et gemina trophæa eodem in loco Jovi ac Neptuno statuisse. (Plin., *Hist. nat.*, VI, xxxii, tom. I, p. 338.)

« mière fois du joug des Grecs ; car alors ils ne sortirent « pas des bornes de leur patrie, où ils ne purent pas « même défendre leur liberté. On en doit dire autant « d'Antiochus le Grand, puisque ce prince, lorsqu'il « fit la guerre à Artaban Ier, le combattit dans la Médie, « dans l'Hyrcanie et dans la Parthyène. Les Parthes « alors n'avaient pas encore étendu leur domination « sur les contrées que baigne l'Océan. Il est bien cer- « tain que les provinces méridionales de la Perse, jus- « qu'à l'Inde, faisaient partie du royaume de Syrie. « Antiochus Épiphane, ni aucun des prédécesseurs de « Sidétès, n'eurent rien à démêler avec les Parthes ; il « ne peut donc pas non plus être question d'eux dans « Pline. Les Parthes ne s'avancèrent jusqu'aux bords « de l'Euphrate et de l'Océan que du temps de Démé- « trius Soter. Antiochus Sidétès est le seul prince sy- « rien de ce nom qui, depuis cette époque, ait porté « ses armes dans l'Orient. Après la prise de Babylone, « il lui fut facile de s'emparer de la Mésène, où se trou- « vaient plusieurs colonies grecques. Il dut y trouver « les moyens d'équiper une flotte suffisante pour se « rendre maître de la navigation du Golfe persique ; et « ce fut sans doute pour s'assurer la jouissance des « avantages que le commerce de l'Inde procurait à « cette région, et pour accélérer la soumission des « provinces voisines, qu'il envoya Numénius vers les « lieux où la mer de Perse se joint à l'Océan indien. « En gênant le commerce maritime, le roi de Syrie

« s'assurait la possession du littoral, et se procurait « de nouveaux moyens pour soutenir et continuer la « guerre contre les Parthes. »

Il est fort probable que la Mésène méridionale ou Characène faisait partie du gouvernement de Numénius, puisqu'il eut aussi le commandement d'une flotte destinée à enlever aux Parthes toute la côte de la Mer érythrée; d'où l'on peut conclure que, de son temps, le royaume de la Characène, et, à plus forte raison, celui de la Mésène, n'existaient pas encore. En effet, cent vingt ans environ après l'époque que M. Visconti assigne à la fondation du premier de ces deux royaumes, nous ne trouvons, dans les écrivains anciens, aucune trace de son existence. Nous devons donc examiner de nouveau le passage de Pline, qui sert presque uniquement de base à l'opinion de l'illustre auteur de l'*Iconographie grecque;* et il faut qu'en nous écartant de l'interprétation que M. Visconti donne à ce passage, nous puissions en proposer une qui mette le récit de Pline en rapport avec les autres renseignements que l'antiquité nous a laissés sur l'histoire de la Characène.

L'écrivain latin dit que la ville de Charax, fondation d'Alexandre, ayant été détruite par l'effort des fleuves qui l'arrosaient, fut rebâtie d'après les ordres d'*Antiochus, le cinquième des rois,* qui lui donna son nom, *Antiochus restituit quintus regum* [1], *et suo nomine*

[1] PLIN., *Hist. nat.*, VI, XXXI, tom. I, p. 335.

appellavit. Quoiqu'il ne désigne pas ce prince d'une manière plus précise, il est naturel de penser qu'il a voulu parler d'un roi de Syrie : mais alors s'élève une nouvelle difficulté; car le cinquième roi de la race des Séleucides était Séleucus III, surnommé *Céraunus.* Le P. Frölich, qui, dans son Histoire numismatique des rois de Syrie, s'est occupé de l'interprétation de ce passage, avait pensé d'abord qu'il pourrait bien se rapporter à Antiochus-Hiérax, lequel, du vivant de son frère, Séleucus II, surnommé Callinicus, et quatrième de la race des Séleucides, tenta de s'emparer du trône, et occupa même quelques portions de la Mésopotamie[1]. Mais comme ce prince ne put jamais se faire reconnaître roi, qu'il ne paraît pas avoir occupé la Babylonie, et qu'il passa la plus grande partie de sa vie en guerre contre son frère, ou dans la captivité en Égypte, il n'est pas vraisemblable qu'il ait pu être le restaurateur de la ville de Charax. Aussi le P. Frölich ne s'arrêta-t-il pas à cette opinion. Remarquant qu'un peu avant de parler d'Antiochus, Pline fait mention d'Alexandre, le savant jésuite crut qu'il s'agissait, dans cet écrivain, du cinquième des rois grecs de l'Asie en y comprenant Alexandre, et que, par conséquent, le passage en question s'appli-

[1] Quintus regum dici potuit Antiochus Hierax, Seleuci II frater natu minor, qui regem se in Mesopotamiâ gessit..... (Frölich, *Annal. reg. et rer. Syriæ,* Prolegom. part. IV, cap. II, p. 56.)

quait à Antiochus Ier, surnommé *Soter*, deuxième roi de Syrie[1]. On voit que c'est l'explication du P. Frölich qui a donné lieu à l'opinion de M. Visconti. Quoique Pline ait parlé d'Alexandre un peu avant Antiochus, son texte[2] ne peut évidemment se rapporter qu'à un roi de Syrie; s'il en était autrement, et que l'on crût, avec le P. Frölich et avec M. Visconti, qu'il s'agit des rois grecs de l'Asie, il faudrait, comme ce dernier, compter parmi eux Antigonus, dont la puissance ne fut jamais reconnue par les autres capitaines d'Alexandre. Je crois que ce serait, dans toute l'antiquité, le seul exemple de la réunion dans une même catégorie, d'Alexandre, de son frère, Philippe Arrhidée, de l'un de ces capitaines, et enfin des rois séleucides. Il nous paraît donc impossible qu'il soit question d'Antiochus Soter dans le passage de Pline, et qu'il ne faille pas chercher à une autre époque le restaurateur de Charax.

Feu M. de Sainte-Croix a pensé que cette ville avait été rétablie vers l'an 160 avant J. C., dans les premières années du règne de Démétrius Ier, surnommé *Soter*, successeur d'Antiochus V, surnommé *Eupa-*

[1] Sed vero simillimum mihi videtur, à Plinio quintum regum Antiochum Soterem, Seleuci I filium, dici; Plinius enim ab ipso Alexandro Magno reges supputare videtur.... (*Ibid.*)

[2] Conditum est (Charax oppidum) primùm ab Alexandro magno.... Posteà Antiochus restituit quintus regum, et suo nomine appellavit. (Plin., *Hist. nat.*, VI, xxxi, tom. I, p. 335.)

tor[1]. On voit qu'il croyait que Pline avait voulu parler du cinquième des rois de Syrie, appelés Antiochus. Antiochus V étant encore enfant lorsqu'il monta sur le trône, et n'ayant régné que depuis l'an 164 avant J. C., jusqu'en l'an 162, il ne put certainement s'occuper de rétablir la ville de Charax. C'est sans doute pour cette seule raison que le P. Frölich, qui avait songé d'abord à cette explication, l'a ensuite rejetée[2]. Elle peut cependant se soutenir jusqu'à un certain point, quoiqu'elle ne réponde pas aux expressions littérales de l'auteur latin. Le même motif qui a empêché le P. Frölich d'attribuer au jeune roi Antiochus Eupator le rétablissement de la ville de Charax a porté aussi Sainte-Croix, qui croyait qu'il s'agissait de ce prince dans le texte de Pline, à ne placer, malgré cela, le rétablissement de la ville que sous le règne de Démétrius Ier, successeur d'Antiochus V. Mais alors comment imaginer que le roi Démétrius aurait donné à la nouvelle cité le nom d'Antioche? S'il était présumable que Pline eût voulu parler du cinquième des rois de Syrie, appelés Antiochus, j'aimerais mieux sup-

[1] Sainte-Croix, *Mémoire sur le gouvernement des Parthes*, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, tom. L, p. 73, note *p*.

[2] Quid si quintum regum dixit Plinius, ità ut subaudiret: regum ejusdem nominis? ità ad Antiochum V Eupatorem instauratio Characis, cujus tempus aliundè non constat, referenda esset. (Frölich, *Annal. reg. et rer. Syriæ*, Prolegom. pars IV, cap. II, p. 56.)

poser qu'il avait entendu désigner Antiochus VII, surnommé *Sidètès*, en admettant toutefois qu'il n'aurait point tenu compte d'Antiochus Eupator, qui ne régna que deux ans et qui mourut très-jeune, non plus que d'Antiochus Dionysius, fils d'Alexandre Bala. Ce dernier, que le général Tryphon, révolté contre Démétrius Nicanor, avait placé sur le trône, ne fut jamais reconnu par tous les Syriens, notamment par ceux qui habitaient la Babylonie, puisqu'ils étaient alors soumis aux Parthes; il ne porta que fort peu de temps le titre de roi, fut assassiné avant l'âge de dix ans par ce même Tryphon, et ne compta jamais parmi les princes légitimes de la race des Séleucides. Le seul roi du nom d'Antiochus que l'on trouve après ce dernier, qui aurait pu s'occuper de relever les ruines d'Alexandrie-du-Tigre, serait donc Antiochus Sidétès, lequel fit la guerre aux Parthes et s'empara même, comme nous l'avons déjà dit, de la Mésène, où il plaça pour gouverneur Numénius. Mais peut-on présumer avec quelqu'apparence de fondement que, pendant la courte domination de ce prince sur les pays qui avoisinent le Tigre, et qu'il avait conquis sur les Parthes, il ait eu le temps de songer à rebâtir une ville et à lui donner son nom, quand il devait être tout occupé de poursuivre la guerre contre Phrahates II? Il ne paraît pas d'ailleurs qu'après la prise de Babylone Antiochus soit venu en personne sur les bords de la Mer érythrée; lorsqu'il se fut rendu maître de

cette importante ville, il se porta vers la Médie, où sa présence était bien plus nécessaire. Ce qu'on pourrait dire de plus raisonnable, dans la supposition que Pline avait voulu parler d'Antiochus Sidétès, c'est que ce prince aurait ordonné de rebâtir la ville fondée autrefois par Alexandre près des bouches du Tigre, et de l'appeler Antioche; mais qu'ayant survécu peu de temps à cet ordre, la ville aurait été reconstruite, après sa mort, par un chef arabe du voisinage, appelé Hyspasinès ou Spasinès, qui en serait devenu le souverain. Cette ville, par reconnaissance, aurait pris alors le nom de ce chef; et on ne peut, en effet, rapprocher davantage de nous le temps où elle prit le nom de *Spasini-Charax,* et où elle eut des rois particuliers. Mais cette explication ne nous paraît pas non plus admissible, parce qu'elle ne rend pas complétement raison des expressions de Pline. Car après avoir dit que la ville de Charax, appelée d'abord Alexandrie, et fondée sur les bords du Tigre et de l'Eulæus, d'après les ordres d'Alexandre le Grand, fut détruite par l'effort des eaux de ces deux fleuves, puis rétablie par Antiochus, cinquième des rois, qui ordonna qu'elle fût appelée Antioche, l'écrivain latin ajoute expressément que, les eaux ayant de nouveau ruiné la ville, un prince arabe du voisinage, Spasinès, fils de Sogdonacès, la fit rebâtir, l'environna de fortes digues, et lui donna son nom[1]. Toutes ces circonstances nous

[1] Conditum est (Charax oppidum) primùm ab Alexandro

démontrent clairement qu'il faut placer le troisième de ces événements à une époque assez éloignée du second. On ne peut pas supposer que les travaux exécutés selon les volontés du roi de Syrie eussent duré moins de temps que ceux qui l'avaient été par l'ordre d'Alexandre; et l'on voit alors que, s'il s'agissait dans Pline d'Antiochus Sidétès, il faudrait assigner une époque trop moderne à la fondation du royaume de la Characène.

Ces diverses considérations militent en faveur de l'opinion du P. Hardouin, qui avait pensé [1] que, dans le passage de Pline, il était question du roi Antiochus III, surnommé le Grand, lequel, par suite d'un système particulier, dont le P. Frölich a fort bien démontré l'invraisemblance [2], était compté comme le cinquième des rois de Syrie, tandis qu'il en fut réellement le sixième. Malgré cette légère différence, nous ne balançons pas à adopter l'interprétation du P. Hardouin, mais en ce point seulement; et nous pensons que M. Visconti, en la rejetant sans la discuter [3], s'est

Magno..... Alexandriam appellari jusserat.... Flumina id oppidum expugnavere. Posteà Antiochus restituit quintus regum, et suo nomine appellavit. Iterùmque infestatum Spasines Sogdonaci filius, rex finitimorum Arabum.... oppositis molibus restituit; nomenque suum dedit.... (Plin., VI, xxxi, tom. I, p. 335.)

[1] Notæ ad Plin., tom. I, p. 335, n° 12.

[2] Frölich, *Annal. reg. et rer. Syriæ*, Prolegom. part. IV, cap. ii, p. 56.

[3] Visconti, *Iconographie grecque*, tom. III, p. 180, note 1.

laissé trop influencer par le discrédit dans lequel sont tombées avec raison la plupart des assertions de ce savant jésuite. Nous venons de faire remarquer qu'Antiochus le Grand ne fut pas le cinquième, mais le sixième des rois séleucides; le règne de son frère aîné Séleucus Céraunus ayant été fort court, et ce prince ayant succédé à un autre Séleucus, il peut se faire que Pline l'ait confondu avec son prédécesseur. Cette inexactitude, qui n'est pas fort étonnante par elle-même, pour ceux qui connaissent l'écrivain latin, ne doit pas empêcher d'admettre notre explication, surtout quand on fait attention que Pline avait bien pu considérer effectivement Antiochus le Grand comme le cinquième des rois de Syrie. On pourrait croire, d'après quelques paroles de Polybe[1], qu'Antiochus le Grand avait eu, après la mort de son père Séleucus Callinicus, le gouvernement ou même la souveraineté des provinces de la haute Asie. Peut-être avait-il porté dès lors le titre de roi, et régné en même temps que son frère Séleucus Céraunus. Pline aurait bien pu alors, avec quelque raison, appeler cinquième roi l'un aussi bien que l'autre.

On voit, par la narration d'Arrien[2], qu'Alexandre fit bâtir la ville de Charax ou Alexandrie du Tigre, à son retour de son expédition dans l'Inde, c'est-à-dire

[1] V, 40, 5.

[2] *De expedit. Alexandr.*, lib. VII, cap. XXI, p. 303, ed. Gronov.

l'an 325 avant J. C. Si on admet le système de M. Visconti, cette ville aurait été rebâtie, une première fois, entre les années 280 et 261 avant J. C., et enfin, une seconde, entre les années 261 et 246. Il est fort difficile de croire qu'une ville nouvellement bâtie ait pu être détruite deux fois dans l'espace d'environ quatre-vingts ans, par l'effort des fleuves qui l'arrosaient. En plaçant, comme nous le faisons, le rétablissement de la ville fondée par Alexandre, sous le règne d'Antiochus le Grand, qui occupa le trône depuis l'an 224 avant J.-C. jusqu'en 187, et qui vraisemblablement lui aura donné son nom, on verra qu'il put s'écouler jusqu'alors un espace au moins de cent ans. Dans cette supposition, il devient possible que la ville d'Alexandrie, exposée aux attaques des eaux de deux fleuves réunis, ait effectivement été ruinée sous le règne d'Antiochus le Grand, en admettant que les digues élevées pour la protéger ne furent pas entretenues avec soin. Cette explication nous paraît bien plus naturelle que celle qui nous oblige de croire qu'une ville fondée par Alexandre avait été relevée de ses ruines par un prince qui n'avait commencé à régner que quarante-quatre ans après la mort du conquérant macédonien. Il ne nous reste plus qu'à trouver, dans la vie d'Antiochus le Grand, quelques circonstances qui puissent servir à nous faire connaître l'époque précise à laquelle ce monarque put rétablir Alexandrie du Tigre et lui donner son nom. Nous savons que le littoral de la Mer

érythrée compris entre la Susiane et l'Arabie était, en l'an 221 avant J. C., administré par un certain Pythiadès qui la gouvernait au nom du roi de Syrie, Antiochus III. Ce prince, en l'an 220, après la mort du rebelle Molon, en donna le gouvernement à Tychon, l'un de ses secrétaires. Il ne paraît pas qu'à cette époque le prince séleucide ait pu venir en personne dans cette région; car, après la prise de Séleucie, il se porta rapidement vers la Médie, pour achever la défaite et la soumission des rebelles. Il ne s'arrêta pas ensuite longtemps dans la haute Asie; il s'empressa de revenir dans la Phénicie pour y combattre le roi d'Égypte, Ptolémée Philométor. C'est donc après l'an 220 seulement que l'on peut supposer qu'Antiochus fit rebâtir la ville grecque qui avait été fondée par Alexandre, près de l'embouchure du Tigre.

Polybe, dans son treizième livre, qui est presque entièrement perdu, racontait les expéditions du roi Antiochus le Grand en Arabie, que nous ignorerions entièrement si Étienne de Byzance[1] et Suidas[2] ne nous avaient conservé les seuls morceaux qui nous restent de cette partie des ouvrages de ce judicieux historien. Ils nous apprennent qu'un des rois de Syrie, nommé Antiochus, entreprit par mer une expédition

[1] Sub voc. Λάβαι et Χαττηνία. — Polyb., reliq., XIII, ix, t. III, p. 455, ed. Schweigh.

[2] Sub voc. Ἀξιοῦσι et Σταχλή. — Polyb., reliq., XIII, ix, t. III, p. 456.

contre les Arabes, et qu'il s'avança jusque chez des peuples appelés Gerrhes et Chatténiens, dont Strabon[1] et Pline[2] font mention. Ces nations, qui habitaient le continent de l'Arabie, vis-à-vis de la Susiane et de la Perse proprement dite, occupaient le pays actuellement nommé Hadjar ou Lahsa, et faisaient un fort grand commerce avec la Babylonie. Le transport des marchandises de l'Inde leur procurait, au rapport de Strabon, de très-grands profits[3]. Antiochus força le roi des Gerrhes de lui donner, pour obtenir la paix, cinquante talents d'argent, mille d'encens et deux cents d'une certaine espèce de gomme appelée par les Grecs *stacté*, laquelle, selon Théophraste[4] et Dioscoride[5], était tirée, par le moyen d'une incision, de l'arbre qui porte la myrrhe. Le roi de Syrie alla ensuite dans l'île de Tylus, dont parlent un grand nombre d'écrivains anciens, et qui paraît être une des îles de Bahreïn. Il revint à Séleucie en remontant le cours du Tigre[6]. Dans les dixième et onzième livres de son histoire, Polybe parlait fort au long des expéditions d'Antiochus le Grand contre les Parthes, dans la Bactriane et dans l'Inde;

[1] XVI, 3, 19.
[2] VI, xxxii; tom. I, p. 337.
[3] XVI, cap. iv, § 19, part. III, p. 219, ed. Coray.
[4] Περὶ ὀσμῶν, § 29, tom. I, p. 742, ed. Schneid.
[5] I, lxxiii, tom. I, p. 75, ed. Sprengel.
[6] Κυρωθείσης δὲ τῆς ἐλευθερίας τοῖς Γερραίοις, ἐστεφάνωσαν

il ne peut donc être question, dans les fragments qui nous restent de son treizième livre, que du même roi de Syrie, et il faut en conséquence placer l'expédition de ce prince en Arabie, à une époque un peu plus rapprochée de nous. Nous croyons pouvoir démontrer, dans notre histoire des Arsacides, que la guerre de Bactriane, qui avait suivi immédiatement celle contre les Parthes, avait dû finir en l'an 209 avant J. C. Nous ignorons la durée du temps que le roi de Syrie séjourna dans l'Inde et dans la partie orientale de ses états, avant de revenir vers les bords de l'Euphrate. Il est certain, quoi qu'il en soit, qu'il dut y passer plusieurs années; ainsi nous adoptons sans difficulté le calcul de M. Schweighäuser, éditeur de Polybe, qui place l'expédition d'Antiochus en Arabie, en la quatrième année de la 143e olympiade, laquelle répond aux années 205 et 204 avant J. C. Nous remarquerons, en passant, que Vaillant et Frölich n'ont ni l'un ni l'autre fait mention de ces événements de la vie d'Antiochus. Nous ne nous occuperons pas de rechercher tous les motifs de la guerre que ce dernier porta chez les peuples arabes de la Mer érythrée; on peut facilement les concevoir.

παρεσχῆμα τὸν Ἀντίοχον τὸν βασιλέα πεντακοσίοις ἀργυρίου ταλάντοις, χιλίοις δὲ λιβανωτοῦ, καὶ διακοσίοις τῆς λεγομένης στακτῆς. Καὶ ἐποίει τὸν πλοῦν ἐπὶ Τύλον τὴν νῆσον, καὶ ἐποίει τὸν ἀπόπλουν ἐπὶ Σελευκείας. Ἦσαν δὲ τὰ ἀρώματα ἐν τῇ Ἐρυθρᾷ θαλάσσῃ. (Polyb. *apud* Suidam, *sub voc.* Στακτή, tom. II, col. 3396, ed. Gaisford.)

Antiochus, en partant de Séleucie, pour descendre vers le Golfe persique, passa probablement près du lieu où avait existé la ville qui précéda Charax : le motif qui avait déterminé Alexandre à y placer une colonie dut aussi décider le prince séleucide à réparer les dommages qu'elle avait soufferts et à lui rendre une nouvelle existence en lui donnant son nom; car l'expédition dont il s'agit avait certainement un but commercial. Nous ne voyons donc aucun inconvénient à placer dans l'année qui précéda cette expédition, c'est-à-dire en l'an 205 avant J. C., la première restauration d'Alexandrie-du-Tigre, cent vingt ans après sa fondation par le conquérant macédonien. Cela nous paraît bien plus vraisemblable que de la mettre sous le règne d'Antiochus Soter, environ cinquante ans seulement après la mort d'Alexandre, quand la ville ne devait encore avoir perdu que fort peu de chose de sa splendeur. Notre explication du passage de Pline nous semble n'avoir en elle-même rien de forcé, et s'accorder assez bien avec les lumières que nous fournissent les fragments de Polybe, et avec toutes les probabilités historiques, pour qu'on puisse la regarder presque comme un fait positif. Des preuves d'un autre genre nous amèneront bientôt à des résultats pareils.

M. Visconti, après s'être décidé à adopter l'opinion de Frölich, selon laquelle la ville de Charax aurait été rétablie pour la première fois sous le règne d'Antio-

chus Soter, deuxième roi séleucide, a pensé que ce fut sous celui de son fils Antiochus le Dieu que le prince arabe Spasinès, qui releva pour la seconde fois les ruines de cette cité, en devint ensuite le souverain particulier. Pour admettre cette nouvelle hypothèse, en supposant que ce fut réellement Antiochus Soter qui rebâtit une première fois Alexandrie-du-Tigre, il faudrait également croire, contre toute vraisemblance, que les travaux exécutés par les ordres du roi de Syrie étaient si peu considérables, qu'au bout d'une vingtaine d'années la ville fut encore détruite; ce qui n'est pas présumable. Rien dans le texte de Pline n'indique qu'il s'écoula si peu de temps entre la première et la seconde restauration de Charax; cet auteur semble plutôt dire qu'il y eut entre ces deux événements un espace de temps non moins considérable que celui qui fut compris entre la fondation de la ville et son premier rétablissement sous le nom d'Antioche. La fondation est de l'an 325 avant J. C. Nous avons démontré que le premier rétablissement eut lieu en l'an 205, cent vingt ans après; nous chercherons donc l'époque de la seconde restauration de Charax environ un siècle après. Comme le nouveau fondateur d'Alexandrie-du-Tigre fut aussi le premier roi de la Characène, nous connaîtrons encore par ce moyen l'époque de l'établissement de cette souveraineté. Nous n'en trouvons pas une plus convenable que celle de l'invasion d'Antiochus Sidétès,

qui, nous le répétons, se rendit maître de la Mésène l'an 130 avant J. C., et y plaça un gouverneur appelé Numénius. Deux ans après, les peuples de la Mésène, alors indépendants, luttaient contre les généraux parthes, comme nous l'apprend Trogue Pompée[1]. C'est donc dans ce même temps que le prince arabe Spasinès s'était fait roi de la Mésène et de la Characène. Nous allons, si nous ne nous faisons pas illusion à cet égard, mettre ce fait hors de doute. De l'année 205 avant J. C., dans laquelle la ville d'Alexandrie prit le nom d'Antioche, jusqu'à l'an 129, que nous regardons comme l'époque de la fondation du royaume de la Characène, il ne s'écoula que soixante-seize ans, tandis qu'on trouve quarante-quatre ans de plus entre la première fondation et la première restauration; ce qui ne fait rien à notre système, car nous pensons que la nouvelle restauration de la ville, par Hyspasinès, doit être postérieure à l'établissement du royaume. Il n'est pas présumable que les travaux entrepris par les ordres du nouveau souverain datent précisément de la première année de son indépendance. Il est au contraire bien plus probable que ce prince ne s'occupa de rétablir cette ville que lorsque, délivré de toute inquiétude du côté des Parthes, il se trouva, sans contestation, paisible possesseur des états qu'il avait acquis, et put alors concevoir la pensée de faire de l'antique Alexan-

[1] *Prolog.*, XLII, p. 790, ad calc. Justin. ed. varior.

drie sa résidence et la capitale de son royaume.

Nous savons que quand Antiochus Sidétès arriva dans la Haute Asie, après s'être rendu maître de Babylone et avoir vaincu les Parthes dans trois batailles, il fut reçu avec empressement, et secouru par tous les princes d'Orient qui détestaient le joug des Parthes[1]. Puisqu'à cette époque, c'est-à-dire en l'an 130 avant J. C., Antiochus plaça un gouverneur dans la Mésène, il est à présumer que ce pays n'avait pas de prince particulier, et que, par conséquent, le royaume de la Characène n'existait pas encore. Si sa fondation avait précédé cette époque, il faudrait supposer que son souverain était resté attaché au parti des Parthes, et que ses états conquis avaient été confiés à un gouverneur grec; mais trois ans après, en l'an 127 avant J. C., après la défaite et la mort du roi de Syrie, Himérus, laissé par le roi arsacide Phrahates II pour défendre et gouverner la partie occidentale de son empire pendant son expédition contre les Scythes, entreprit une guerre contre les peuples de la Mésène. Ils étaient donc alors indépendants, et il est donc également impossible que, trois ans avant, ils aient eu des princes particuliers; comme ils étaient ennemis des Parthes, les Méséniens l'auraient été aussi, et leur pays n'aurait pas été soumis à un com-

[1] Advenienti Antiocho multi Orientales reges occurrere, tradentes se, regnaque sua, cum execratione superbiæ Parthicæ. (Justin., XXXVIII, x.)

mandant grec. S'il en avait été autrement, peut-on supposer que des princes dont les états auraient été envahis peu avant par le roi de Syrie fussent alors en guerre avec les Parthes, qui les en auraient remis en possession; et cela dans un moment où tous les princes de l'Orient et toutes les villes grecques, privées de leur protecteur, s'empressaient de rentrer sous la domination des Arsacides pour apaiser leur ressentiment? Le résultat rigoureux de toutes ces considérations, c'est que le royaume arabe de la Characène commença entre les années 130 et 127 avant J. C. L'état de désordre et de confusion dans lequel durent se trouver, après la mort du roi de Syrie, les provinces de l'empire des Parthes envahies par les Grecs, offrit sans doute des circonstances très-favorables pour l'établissement d'une nouvelle souveraineté. Les villes qui avaient suivi le parti du roi de Syrie, et les gouverneurs qu'il avait laissés dans les diverses provinces conquises sur les Parthes, se trouvèrent, après sa mort, dans une position fort embarrassante. Il est fort probable que, dans l'intervalle du temps qui s'écoula entre la défaite d'Antiochus et le rétablissement complet de l'autorité de Phrahates II, il s'était formé quelques états indépendants, ou bien que les chefs des tribus barbares qui habitaient dans ces régions avaient profité de l'occasion pour s'emparer, comme conquérants ou comme protecteurs, de quelques villes grecques dont ils auraient ensuite con-

servé la souveraineté. Dans ce que l'histoire nous a conservé des événements qui se passaient alors, nous ne voyons rien qui puisse nous apprendre si les Parthes firent une longue guerre aux princes qui s'étaient révoltés contre eux. Après la mort d'Antiochus, ces princes, privés de tout espoir, durent s'empresser, pour apaiser la colère des vainqueurs, de rentrer sous leur puissance. Ceux-ci, contents de leur soumission, les traitèrent comme par le passé, tandis que les Grecs, comme nous le montrons dans notre histoire des Arsacides, furent particulièrement en butte à leurs persécutions; on en conçoit facilement la raison. Les peuples de la Mésène, qui n'étaient pas Grecs, et qui n'avaient jamais eu de princes particuliers, ne furent probablement obligés de soutenir la guerre plus longtemps que les autres, que parce qu'ils avaient profité des troubles causés en Asie par l'invasion du roi de Syrie, pour se rendre indépendants. Les Parthes consentirent peut-être à pardonner à leurs anciens vassaux rebelles, mais ils ne voulurent pas souffrir qu'il se formât de nouveaux états dans des provinces qui avaient fait partie de leur empire. Cette guerre n'eut pas des résultats heureux pour les Parthes, puisque les princes arabes, possesseurs de Charax, s'y maintinrent contre eux, et qu'ils les forcèrent enfin de reconnaître leur indépendance. Il faut vraisemblablement attribuer à la situation difficile du pays les désavantages que les Parthes éprouvèrent:

une contrée environnée partout de marais, et coupée dans tous les sens par une quantité innombrable de canaux, ne devait pas être favorable pour la cavalerie, qui faisait la principale force de leurs armées.

Nous pensons donc que la fondation du royaume de la Characène date de l'année de la mort d'Antiochus Sidétès. Cet événement arriva au milieu de l'hiver de l'an 183 de l'ère des Séleucides, par conséquent à la fin de l'an 130 avant J. C., ou au commencement de l'an 129. Le roi Juba, cité par Pline, donne au premier prince de la Characène, dans l'un des ouvrages géographiques qu'il avait composés, la qualité de satrape d'Antiochus [1]. Malgré l'autorité du savant naturaliste romain, qui croit que Juba se trompe, nous ne voyons cependant pas pourquoi la chose n'aurait pas été ainsi. Pline pensait peut-être qu'il n'était pas croyable qu'un prince séleucide eût abandonné le gouvernement de quelque partie de ses états à un barbare. Mais il ignorait sans doute à quel Antiochus se rapportait le fait mentionné par Juba, ou bien il n'avait pas fait assez d'attention à la situation dans laquelle se trouvait Antiochus Sidétès lors de ses conquêtes sur les Parthes. Spasinès, fils d'un certain Sogdonacès, chef des tribus arabes qui habitaient alors dans la partie inférieure de la Babylonie, était probablement parvenu à acquérir une certaine puis-

[1] Spasines....., quem Juba satrapen Antiochi fuisse falsò tradit..... (PLIN., *Hist. nat.*, VI, XXXI, tom. I, p. 335.)

sance pendant la domination orageuse des Parthes, et il aura cherché à faire reconnaître son indépendance par le prince séleucide, successeur des anciens monarques de l'Asie, en lui demandant son alliance, et en lui offrant des secours. Antiochus, qui avait besoin de se fortifier par de nouveaux alliés, n'aura pas balancé à lui conférer, à ce prix, une autorité qu'il avait déjà, et à le reconnaître pour prince de sa nation; ce qui s'accorderait fort bien avec le témoignage de Juba. Quand, peu après, la ville de Charax, ou plutôt d'Antioche sur le Tigre, et les autres villes grecques de la Mésène, qui avaient suivi le parti d'Antiochus, se trouvèrent sans maître et sans défenseur, par la défaite et la mort de ce prince, Spasinès aura pu bien facilement s'en emparer à la faveur de l'alliance qui l'avait uni au roi de Syrie, lequel lui en avait peut-être confié la garde. Il se sera, de cette façon, rendu sans peine le souverain de ce pays, et il aura ensuite défendu avec succès sa conquête contre les Parthes, qui auront fini par consentir à lui en laisser la libre possession.

A l'époque où Spasinès a dû, selon nous, fonder le royaume de la Characène, c'est-à-dire en l'an 129 avant J. C., il s'était écoulé, comme nous l'avons déjà dit, soixante-seize ans depuis que l'ancienne Alexandrie-du-Tigre avait été relevée de ses ruines par Antiochus le Grand, qui lui avait donné son nom. La cause de sa première destruction avait bien pu, pen-

dant cet espace de temps, lui faire souffrir une seconde fois de grands dommages, et la réduire à craindre un nouveau désastre. Le prince qui s'en était emparé sut mériter par ses bienfaits la reconnaissance des peuples dont il s'était déclaré le souverain, en faisant élever des digues pour défendre la ville contre les attaques du Tigre et de l'Eulæus : il fut donc le dernier restaurateur de cette ville, qui, de son nom, fut appelée *Spasini-Charax*[1]. Les travaux qu'il fit exécuter avaient, au rapport de Pline, trois mille pieds de largeur, sur presque autant de longueur[2]. Il ne paraît pas que cette cité, sous la domination des successeurs de Spasinès, ait éprouvé les désastres qui avaient causé sa ruine sous ses premiers maîtres. On le conçoit facilement; elle était devenue la résidence des rois de la Characène, tandis qu'auparavant elle était à peine remarquée dans le vaste empire des Séleucides, et qu'il fallait, pour qu'on y fît quelque attention, des circonstances comme celles dont nous avons fait mention.

Nous avons prouvé, par des considérations historiques, que le royaume de la Characène n'existait pas antérieurement à l'an 129 avant J. C., et qu'il devait avoir été fondé en cette année même, peu après la

[1] Spasines..... oppositis molibus restituit : nomenque suum dedit..... (PLIN., VI, XXXI, tom. I, p. 335.)

[2] ..... emunito situ juxta, in longitudinem III. M. pass., in latitudinem paulò minùs. (PLIN., *ibid.*)

mort d'Antiochus Sidétès; nous allons maintenant démontrer la même chose par le témoignage des médailles qui nous restent des rois de ce pays, quoique, selon M. Visconti, elles paraissent plutôt indiquer que l'événement dont il s'agit arriva sous le règne d'Antiochus II, surnommé le Dieu[1]. Toutes les médailles que l'on connaît des rois de la Characène portent l'effigie d'Hercule en repos, assis sur un rocher. C'est là uniquement ce qui a décidé M. Visconti, d'après l'autorité d'Eckhel, à placer sous le roi de Syrie qui vient d'être nommé la fondation de ce petit état. L'illustre numismatiste de Vienne pensait que toutes les médailles sur lesquelles on observe Hercule dans une attitude pareille devaient appartenir au règne d'Antiochus le Dieu, parce que ce prince est le seul des rois de Syrie sur les monnaies duquel on voie cette effigie, ou bien à des états qui s'étaient affranchis de l'autorité des Séleucides à cette époque, et qui avaient conservé sur leur monnaies les types en usage au temps de leur rébellion. Comme les Grecs de la Bactriane se révoltèrent vers ce même temps, et que l'on possède une médaille authentique de l'un de leurs princes avec un revers semblable, Eckhel a cru qu'il fallait attribuer à des rois inconnus de ce pays toutes celles où l'on retrouve le même type[2]. Quoique les Grecs nous aient laissé

[1] VISCONTI, *Iconograph. grecq.*, tom. III, p. 180 et 183.
[2] ECKHEL, *Doctr. Numor. veter.*, tom. III, p. 559-562.

peu de détails sur l'histoire de ceux de leurs compatriotes qui habitaient dans la Bactriane, il est présumable que nous connaissons les noms et la succession de tous les princes qui y régnèrent pendant la domination grecque : c'était déjà une raison suffisante pour ne pas leur attribuer les médailles dont nous parlons, médailles que le savant abbé Barthélemy croyait avoir été frappées pour des princes de quelque partie de la Mésopotamie dépendante des rois arsacides [1]. Le seul roi de la Bactriane dont il nous soit parvenu une monnaie avec le revers en question est Euthydème, qui vivait du temps d'Antiochus le Grand, cinquante ans environ après Antiochus le Dieu. Toutes les autres médailles que nous possédons des souverains du même pays portent des revers différents *. Si celui-ci avait été placé sur les monnaies

[1] *Mémoires de l'Acad. des inscript.*, tom. XXXII, p. 684.

* A l'époque où M. Saint-Martin composait son ouvrage, on ne connaissait encore que quatre médailles des rois de la Bactriane; c'est à savoir celle en or d'*Euthydème*, dont il parle ici, deux monnaies d'*Eucratide II*, et une d'*Hélioclès*. La première, publiée d'abord par Pellerin (*Addit. aux méd. de rois*, p. 95) et ensuite par M. Mionnet, qui en donna une bonne figure (*Descript. de méd. antiq. gr. et rom.*, tom. V, p. 704, n° 1, et tom. VI, pl. LXXVIII, n° 3), est restée unique jusqu'à ce jour. Mais depuis quelques années, on a découvert non-seulement plusieurs médailles d'Euthydème en argent et en bronze, ayant pour type, au revers, comme celle en or, Hercule en repos, assis sur un rocher, mais aussi diverses monnaies qui nous ont offert, avec

d'Euthydème pour conserver le souvenir de l'époque de la fondation du royaume, il devrait se trouver sur les médailles de ses prédécesseurs. Nous voyons cependant qu'il n'en fut pas ainsi : la médaille que Bayer[1]

des revers différents de celui-ci, l'effigie et le nom de six autres rois de la Bactriane : *Agathocle, Eucratide I, Antimachus* qualifié *Deus* (ΘΕΟΣ), *Démétrius, Apollodote* et *Ménandre* (Voy. M. DE KOEHLER, *Méd. gr. de rois de la Bactriane, du Bosphore*, etc. Saint-Pétersbourg, 1822 ; in-8°, fig. — Maj. TOD, *An Account*, etc. ; dans les *Transact. of the R. Asiatic Society of Great Brit. and Irel.*; vol. I, part. II. — *Research. of the Asiatic Society of Bengal;* vol. XVII. — M. DE SCHLEGEL, *nouv. Journal asiatiq.*, 1828 ; tom II, p. 321-349. — M. DUMERSAN, *Descript. des méd. de feu M. Allier de Hauteroche.* Paris, 1829 ; in-4°, fig. — SESTINI, *Descriz. d'alc. med. gr. del mus. di Chaudoir;* 1831. — M. RAOUL-ROCHETTE, *Journal des Savants*, juin et juillet 1834. — BURNES's *Trav. into Bokhara.* Lond., 1834 ; vol. II, pl. 3, n°s 1 à 6. — *Observations on Lieut. Burnes's collection of Bactrian and other coins, by M. H. Wilson and M. J. Prinsep.* Lond., 1835). On a découvert également quelques monnaies de rois du même pays, portant des légendes barbares, à moitié effacées ou tout à fait illisibles. Parmi ces dernières, il en est trois (voy. M. DE KOEHLER, ouvrage cité, p. 4 et pl. I, n°s 14, 15 et 16) qui ne paraissent pas se rapporter à Euthydème, et qui offrent cependant, au revers, le type dont il vient d'être question. La fabrique barbare de ces trois monnaies indiquant probablement une époque postérieure à celle du règne d'Euthydème, la particularité que nous signalons ici semblerait fournir un nouvel argument en faveur de l'opinion qu'énonçait M. Saint-Martin en 1817 ou 1818. — (F. L.)

[1] *Histor. regni Græc. Bactr.*, p. 45.

… nommé *Diodote*,
… est authentique.
… qui se remarque
… hus II et la mé-
… ouve absolument
… opinion sur toutes
… es rapports sem-
… tel pays, il faut
… ous poserons *ici* à
… ns souvent l'occa-
… les médailles grec-
… tiquaires nous pa-
… p peu d'attention;
… nt de distinguer les
… dont les villes se
… en se faire que les
… de quelques autres
… l'image d'Hercule
… s une même ville
… pté le même type.
… on, aux rois de la
… ient été attribuées
… ens par Eckhel, a
… nfiance à l'opinion
… onclusions chrono-
… présentation d'Her-
… onfiance, nous l'a-
… ègne d'Antiochus II



la fondation du royaume de la Characène. Comme on a observé sur un grand nombre de médailles arsacides grecques des revers pareils à ceux qui se voient sur plusieurs monnaies des rois de Syrie, on a cru que les rois parthes ne les avaient employés qu'à l'imitation des Séleucides, tandis qu'il était beaucoup plus naturel de penser que ces médailles arsacides avaient toutes été frappées dans les mêmes villes; ce qui se conçoit sans peine, puisque toutes les villes grecques situées au delà de l'Euphrate ne dépendirent des Parthes qu'après avoir été soumises pendant longtemps aux successeurs d'Alexandre. S'il existe vraiment des marques évidentes d'imitation entre les médailles des uns et des autres, c'est dans la similitude des surnoms et des titres honorifiques. On voit les Grecs de l'Asie, dépendants des rois arsacides, leur donner tous les surnoms des rois de Syrie leurs contemporains, et ces surnoms varier aussi souvent que ceux des princes qui leur servaient de modèles, jusqu'à l'époque où, le royaume des Séleucides étant détruit et les Arsacides n'ayant plus de rivaux dont ils pussent envier les distinctions, ceux-ci gardent seulement les titres les plus remarquables qu'avaient portés les Séleucides, et les conservent sur leurs monnaies, à peu près tous et dans le même ordre, pendant toute la durée de leur empire. Puisque les ressemblances de types qui existent entre quelques médailles des rois de la Bactriane et de ceux de Syrie

ne peuvent servir à déterminer l'époque de la fondation du premier de ces royaumes, il en doit être de même pour celui de la Characène. Quant aux rapports qui résultent de la comparaison des médailles d'Antiochus le Dieu et d'Euthydème avec celles des rois de la Characène, nous ferons encore remarquer que la similitude n'est pas parfaite; car les premières nous offrent Hercule assis sur un rocher, tenant sa massue droite devant lui, appuyée sur la terre ou sur un fragment de roc, tandis que les dernières, sans exception, nous présentent le même dieu dans une position à peu près pareille, mais avec sa massue appuyée sur la cuisse droite; différence légère, mais qui peut cependant avoir son importance. Si malgré cela on veut persister à croire qu'il y a identité entre ces deux types, on peut conjecturer que celui d'Hercule en repos[1] était particulier à la ville grecque nommée successivement Alexandrie, Antioche et Spasini-Charax, qui l'aura conservé sous ses rois particuliers.

Dans notre ouvrage sur les Arsacides, nous croyons pouvoir démontrer que les Grecs, qui avaient frappé des médailles pour les rois parthes, leurs souverains, leur avaient donné tous les surnoms des princes séleucides qui régnaient en même temps, ou qui avaient occupé le trône peu de temps auparavant, et qu'ainsi, par la comparaison seule des monnaies des rois de

[1] Cet Hercule en repos ne pourrait-il pas avoir été l'emblème de toutes les villes macédoniennes fondées par Alexandre?

Syrie avec celles des Arsacides, il est possible de parvenir à déterminer approximativement l'époque de celles de ces dernières qui ne portent point de date. Nous allons voir que ce moyen de critique, appliqué aux médailles de la Characène, nous conduira aux mêmes résultats qui nous ont déjà été fournis par nos recherches historiques, c'est-à-dire, qu'il nous apprendra que la fondation du royaume de la Characène ne remonte pas plus haut que le règne d'Antiochus VII, surnommé *Sidètès*. Nous nous étonnons que M. Visconti, qui a déjà employé ce moyen avec succès dans la classification des médailles parthiques, n'en ait point fait usage pour éclaircir le point chronologique qui nous occupe. Il a accordé, nous devons le répéter, une trop grande confiance à l'autorité d'Eckhel,[1] qui l'a induit en erreur. Toutes les médailles des rois de Charax que nous connaissons avec des légendes grecques nous présentent constamment les surnoms réunis de Σωτὴρ et Εὐεργέτης, c'est-à-dire, *sauveur* et *bienfaisant;* à l'exception de quelques-unes qui n'offrent que celui de *Soter,* ce qui paraît tenir à ce que le flan était plus étroit que le coin.

Le surnom de *Soter* n'a jamais été pris par les rois de la Bactriane*, et il ne se trouve pas non plus

* Cette assertion a cessé d'être exacte depuis les découvertes numismatiques dont il a été question dans la note ci-dessus, pag. 158 et 159. Parmi les médailles de rois de la Bactriane qui ont été publiées postérieurement à l'époque à laquelle écrivait

sur les médailles des Arsacides; ce n'est donc pas à leur imitation que les princes de la Mésène ont pu l'adopter. M. Visconti pense que Spasinès, premier souverain de Charax, se le sera donné lui-même, pour avoir sauvé d'une ruine immédiate la ville de Charax, et que probablement ses successeurs auront hérité de ce surnom [1]. Il nous paraît bien difficile de croire qu'il en ait été ainsi. Tout en admettant que Spasinès eût pris lui-même le surnom de *Soter*, ou, ce qui est plus probable, que les habitants de Charax le lui eussent décerné en mémoire de ses bienfaits, ce surnom lui aurait été alors personnel, et nous ne voyons pas pourquoi on l'aurait aussi attribué à tous ses successeurs, qui n'avaient pas les mêmes droits que Spasinès à la reconnaissance des habitants. Il serait fort étonnant d'ailleurs que ce prince, pour le

M. Saint-Martin, il s'en trouve deux d'Apollodote qui donnent à ce prince le surnom de *Soter*. (Voy. le mémoire cité du major Tod, dans les *Transact. of the R. Asiatic Society*, vol. I, part. II, pag. 313 et suiv., et pl. XII, n° 1, 1re série; voy. aussi la notice citée de M. Raoul-Rochette, dans le *Journal des Savants*, juin 1834, p. 330, 331, et juillet 1834, pl. I, n° VI.) Ces deux médailles, au reste, ne nous paraissent pas infirmer le raisonnement de M. Saint-Martin; car, selon l'opinion la plus généralement accréditée aujourd'hui, c'est à l'imitation des rois de Syrie que les rois de la Bactriane, comme ceux de la Characène, doivent avoir adopté le titre de *Soter*. [F. L.]

[1] Visconti, *Iconographie grecque*, tom. III, p. 185 et 186, note 3.

seul service dont il s'agit, eût adopté ou reçu un surnom d'un ordre aussi relevé que celui de *Soter* ou *Dieu sauveur,* qui ne fut jamais pris par les rois arsacides. Les princes Characéniens, ainsi que ceux-ci, ne purent que se borner à imiter les rois séleucides. On peut donc affirmer que le premier roi de Charax se rendit indépendant du temps d'un roi de Syrie qui portait les surnoms réunis de *Soter* et d'*Évergète.* Le premier surnom qui fut adopté par les princes arsacides fut celui d'*Épiphane*, qui signifie *Dieu manifesté* ou *présent*, parce qu'ils devinrent puissants sous le règne d'Antiochus Épiphane, ou peu après; et ils le conservèrent jusqu'à la fin de leur empire. On peut croire qu'ils le regardèrent comme bien supérieur à celui de *Soter,* et que c'est pour cette raison que l'on ne mit jamais ce dernier sur leurs médailles, tandis que l'autre se voit sur presque toutes. Il ne reste plus maintenant qu'à déterminer sous quel roi de Syrie, surnommé *Soter,* Spasinès a pu fonder le royaume de Mésène.

Le premier prince séleucide qui porte ce surnom fut Antiochus Ier, fils de Séleucus Nicator, qui régna depuis l'an 280 avant J. C. jusqu'en l'an 261. Ce fait aurait pu servir à appuyer l'opinion de M. Visconti, qui n'a pas cependant essayé d'en faire usage. Dans son système, il n'aurait pas été fort étonnant qu'un prince qui se serait rendu indépendant sous le règne d'Antiochus II eût pris un surnom qui au-

rait été porté par le père de ce roi; mais il est très-probable que, si le royaume de la Characène avait commencé à cette époque, ses souverains n'auraient pu s'attribuer une telle qualification : les titres même que nous voyons sur leurs monnaies vont nous démontrer qu'il faut placer sa fondation longtemps après. Si la ville de Charax avait effectivement commencé alors à être gouvernée par des rois particuliers, elle n'aurait pas osé leur décerner des surnoms que les rois de Syrie eux-mêmes ne prenaient pas sur leurs monnaies; elle se serait contentée de leur donner le simple titre de roi, qui, dans ce temps-là, était le seul communément en usage. Il nous reste quelques médailles très-rares de divers petits princes de l'Arménie méridionale, en langue grecque, qui paraissent antérieures aux monnaies arsacides, c'est-à-dire, à l'année 150 avant J. C. : on n'y voit pas d'autre titre que celui dont nous parlons. Personne n'ignore que les Orientaux ont toujours été fort portés à admettre les titres fastueux, et nous ne voyons pas pourquoi ces princes n'en auraient pas pris, si le royaume de la Characène avait existé à cette époque et si ses souverains avaient pris dès lors les surnoms de *Soter* et d'*Évergète*. On nous objectera sans doute qu'Antiochus Ier s'appelait *Soter*, et que les princes de Charax ont pu, à son imitation, adopter ce surnom : dans ce cas nous demanderions pourquoi ils y auraient joint celui d'*Évergète*, que le roi de Syrie ne prenait point,

et qui n'avait encore, à ce qu'il paraît, été porté, hors de l'Égypte, par aucun des successeurs d'Alexandre? Nous nous contenterons, au surplus, de faire remarquer que le surnom de *Soter,* donné à Antiochus Ier, est, si l'on peut s'exprimer ainsi, plus historique que numismatique. Appien[1] nous atteste que ce prince ne commença à le porter qu'après avoir vaincu les Gaulois dans l'Asie mineure, quoique nous sachions, par un décret rendu en son honneur par les Sigéens[2], qu'il l'avait déjà reçu avant cette époque. Nous avons, il est vrai, quelques médailles d'Antiochus Ier sur lesquelles on le trouve; mais elles ne peuvent en aucune manière appuyer l'opinion qui fait remonter jusqu'au temps de ce prince la fondation du royaume de Characène. Le surnom de *Soter* signifiait dans l'origine *Dieu sauveur,* et il avait un sens si relevé, que, comme le fait observer Cicéron, il ne pouvait se traduire en latin par un seul mot[3]. Le premier qui s'en décora fut Ptolémée, fils de Lagus, roi d'Égypte, qui fit ôter de ses monnaies le titre de roi et y substitua celui de Soter, comme bien plus auguste[4]. Son exemple fut suivi par Antiochus Ier; aussi remarque-t-on que toutes

[1] In Syriac., § 65.

[2] CHISHULL, *Antiq. asiat.,* p. 50. — FRÖLICH, *Annal. reg. et rer. Syriæ*, p. 135.

[3] Ità magnum ut latino uno verbo exprimi non possit. (CICER. *in Verrem,* II, 63.)

[4] VISCONTI, *Iconographie grecque*, tom. III, p. 195 et 196.

les médailles de ce roi de Syrie qui offrent le surnom de *Soter* ne présentent pas le titre de roi[1] : elles sont en petit nombre, et il paraît que l'usage dont il s'agit ne fut pas adopté dans toute la monarchie ou suivi pendant toute la durée du règne d'Antiochus Ier. Ce ne fut, à bien prendre, que sous Antiochus IV, surnommé *Épiphane*, que l'on commença à mettre, sur les monnaies des Séleucides, d'autres titres que celui de roi. Antiochus II, que tous les historiens surnomment *le Dieu*, n'a jamais pris cette dénomination sur aucune de ses médailles ; on ne le voit pour la première fois que sur celles d'Antiochus IV. Ainsi donc, si les rois de la Characène avaient commencé à régner du temps du premier Antiochus, ou peu après, et qu'ils eussent voulu imiter les usages des monarques syriens, ils n'auraient mis sur leurs monnaies que le simple titre de roi; ou si, comme eux, ils avaient voulu se donner les honneurs de l'apothéose, ils auraient adopté le surnom de *Soter*, en supprimant le titre de roi. Si le royaume de la Characène avait été fondé à l'époque indiquée par M. Visconti, comment serait-il possible que ses souverains eussent pris des titres qu'on n'était pas accoutumé de voir sur leurs médailles ? Et en admettant ensuite ce premier point, contre toute vraisemblance, comment pourrait-on encore supposer qu'ils y auraient joint le surnom d'*Évergète*, qui était porté, il est vrai, vers la même époque par un roi

[1] VISCONTI, *Iconographie grecque*, tom. II, p. 290.

d'Égypte, mais qui n'était point alors en usage en Syrie? Le premier prince syrien qui le prit fut Alexandre Bala, lequel régna depuis l'an 151 avant J. C. jusqu'à l'an 146, et, ayant été élevé en Égypte, ne l'adopta probablement qu'à l'imitation des Ptolémées, qui l'avaient aidé à monter sur le trône. Il faut même remarquer que ce surnom, que l'histoire donne en particulier à deux des rois d'Égypte, ne se trouve sur aucune de leurs médailles : ce ne peut donc être à leur imitation qu'il se voit sur celles des Séleucides. On ne l'a encore rencontré que sur des inscriptions monumentales.

Le second des rois de Syrie qui porta le surnom de *Soter* est Démétrius Ier, qui régna depuis l'an 162 avant J. C. jusqu'en l'an 151. Il lui fut donné par les Babyloniens, qu'il avait délivrés de la tyrannie de Timarque. Ce fut sous son règne que les Parthes se rendirent les maîtres de la Médie et de l'Assyrie. Cette époque présente des circonstances bien plus favorables pour la fondation d'un nouveau royaume que le règne d'Antiochus II. Mais si les peuples de la Mésène étaient devenus libres alors, comment admettre qu'ensuite, en l'an 130 avant J. C., Antiochus Sidétès leur ait donné un gouverneur, et que trois ans après, quand le roi de Syrie fut mort, les Parthes aient fait la guerre à cette nation qui était indépendante? Il faut donc, comme nous l'avons déjà dit, que les peuples de ce pays soient devenus in-

dépendants après la défaite d'Antiochus, qui, dans le cours de ses conquêtes, leur avait donné un gouverneur. Enfin, pour achever de prouver que l'indépendance de la Mésène ne date pas du règne de Démétrius Ier, nous ferons observer que ce prince n'eut jamais le surnom d'Évergète, qui était porté par les rois de la Characène conjointement avec celui de Soter; on ne trouve sur quelques-unes des médailles de Démétrius Ier que ceux de Dieu et de *Philopator*[1].

Après Démétrius, il ne nous reste plus qu'Antiochus Sidétès sous le règne duquel on puisse placer la fondation du royaume de la Characène. Nous avons montré, à l'aide de divers rapprochements, qu'il fallait fixer la date de cette fondation en l'an 129 avant J. C., peu après la mort du roi de Syrie; nous allons voir que les surnoms de ce prince sont précisément ceux que les nouveaux souverains adoptèrent. Nous savons par le témoignage de Josèphe qu'Antiochus Sidétès portait le surnom de *Soter*[2]. On n'a jusqu'à présent trouvé ce titre sur aucune de ses médailles, parce qu'il ne le prit sans doute qu'à la fin de son règne, soit à l'occasion de ses victoires sur les Parthes, soit que les Grecs de l'Orient, qu'il avait délivrés du joug des barbares, le lui

[1] VAILLANT, *Seleucid. Imper.*, p. 238 et 239. — FRÖLICH, *Annal. reg. et rer. Syriæ*, p. 59.

[2] JOSEPH., *Antiq. judaic.*, lib. XIII, cap. VII, § 1, tom. I, p. 655, et cap. X, § 1, p. 660, ed. Haverc.

eussent décerné. Nous ne sommes pas surpris de le lui voir donner particulièrement par un historien juif; Josèphe dut le rappeler de préférence, puisqu'il se rattachait à une expédition glorieuse pour sa nation. Le grand-prêtre Hyrcan avait accompagné Antiochus Sidétès avec un corps auxiliaire, et il jouissait de beaucoup de considération auprès de ce prince, à qui il avait rendu de très-grands services. Quoi qu'il en soit, il est sûr qu'Antiochus VII, au moins à la fin de sa vie, a porté le surnom de *Soter;* et nous sommes certains, par les médailles qui nous restent de lui, qu'il prit constamment celui d'*Évergète*. Nous avons déjà remarqué qu'il nous paraissait impossible que les médailles des rois de la Characène pussent remonter jusqu'à une époque aussi ancienne que le règne d'Antiochus le Dieu, c'est-à-dire à un temps où il n'était pas encore d'usage de multiplier les titres sur les monnaies des rois de Syrie. On nous objectera peut-être que nous ne possédons pas de médailles du premier prince de la Characène. Nous sentons toute la force de cette objection, et nous n'en persistons pas moins dans notre opinion. On ne connaissait pas jusqu'à présent de médaille characénienne plus ancienne que celle de *Téræus*, quatrième roi de ce pays, qui a été publiée par M. Visconti. On verra, dans la suite de notre travail, que l'on doit au même savant la découverte d'un médaillon d'Artabaze, l'un des successeurs de Téræus: il est daté de l'an 250 des Séleucides, soixante-huit

ou soixante-neuf ans après la fondation du royaume. Aucune des médailles d'une époque plus récente ne diffère en rien, pour ce qui concerne les surnoms, de celles que nous venons de citer. Nous sommes déjà, par cela seul, suffisamment autorisé à avancer que les surnoms de *Soter* et d'*Évergète* ont été pris par tous les princes de Charax. Nous avons fait observer que les princes orientaux, dans leurs monnaies grecques, empruntèrent toujours les surnoms des rois de Syrie, et que, depuis la destruction de la dynastie des Séleucides, leurs émules, les Arsacides, ne prirent aucun nouveau surnom : ces deux principes ne souffrent pas d'exception. Toutes les médailles characéniennes sont postérieures à cette époque. Si les rois de la Mésène ne s'attribuaient pas héréditairement les surnoms de *Soter* et d'*Évergète*, quels princes de l'Asie auraient-ils pris pour modèles? Les rois Parthes ne portaient pas ces surnoms; il faut donc, de toute nécessité, remonter jusqu'au temps des rois de Syrie pour trouver l'origine des titres honorifiques de ceux de la Characène. Puisque tous ces princes sans exception, depuis le troisième, joignirent à leur nom ceux de *Soter* et d'*Évergète*, il est à croire que ces souverains n'eurent jamais d'autres titres ni d'autres surnoms, et qu'ils les prirent depuis la fondation de leur royaume. Ils n'ont pu les adopter qu'à une époque où l'usage de multiplier les titres était déjà établi en Syrie. Cet usage ne commença à y être suivi que sous le règne

d'Antiochus IV, surnommé *Épiphane*, qui monta sur le trône en l'an 176 avant J. C., et mourut en l'an 164. On doit, en conséquence, placer la fondation du royaume de la Characène à une époque au moins postérieure au règne de ce prince. Depuis lui, le seul des rois de Syrie qui ait porté le double surnom de *Soter* et d'*Évergète* est Antiochus VII, nommé vulgairement *Sidétès*. Ces surnoms offrent un rapport frappant avec ceux des rois de la Characène. Il est à peu près hors de doute que ces princes les adoptèrent à l'imitation d'un roi de Syrie, et ce roi ne peut être qu'Antiochus VII. Quand on rapproche cette conjecture des faits historiques dont nous avons déjà parlé, et qui tendent à prouver que la souveraineté de la Characène commença en l'an 129 avant J. C., il y a tout lieu de croire que cet événement arriva effectivement à cette époque. Ce point nous paraît si bien assuré, que nous n'hésitons pas à penser que tous les faits chronologiques qui pourraient résulter de nouvelles découvertes numismatiques nous amèneraient à des résultats semblables : il est certain au moins que les médailles qui ont été publiées jusqu'à ce jour ne contredisent en rien ce que nous avons avancé.

Les historiens ne nous ont conservé le souvenir que de cinq des rois de la Characène. Pline nous fait connaître le premier, qu'il nomme *Spasinès*[1]. Selon lui,

[1] Plin., *Hist. nat.*, VI, xxxi, tom. I, p. 335.

nous le répétons, il était fils d'un certain Sogdonacès, et chef des Arabes qui habitaient dans les régions voisines de l'embouchure du Tigre : il releva les ruines d'Antioche de Babylonie, ville qu'avaient détruite les inondations du Tigre et de l'Eulæus, et à laquelle les habitants, par reconnaissance, donnèrent le nom de leur bienfaiteur. Ce même prince, au rapport de Juba, cité dans Pline, avait d'abord gouverné sous l'autorité d'un roi de Syrie, nommé Antiochus, que nous avons démontré être le même qu'Antiochus VII, surnommé Sidétès. Lucien, dans son traité des *Macrobii*, ou *hommes qui ont vécu longtemps*, parle aussi du premier souverain de Charax, qu'il appelle *Hyspasinès*. Il nous apprend qu'il mourut de maladie, âgé de quatre-vingt-cinq ans [1]. Comme nous ignorons à quel âge Spasinès devint roi, il nous est impossible d'indiquer l'époque de sa mort, et par conséquent celle de l'avénement de son successeur, dont le nom même nous est inconnu. Lucien fait ensuite mention de *Téræus*, qui fut le troisième souverain de Charax, après Spasinès, c'est-à-dire le quatrième roi de ce pays, et non le troisième seulement, comme M. Visconti l'a dit par inadvertance [2]; le texte de l'auteur grec ne peut guère laisser de doute à ce sujet, et dans la traduction qu'en a fait l'illustre antiquaire lui-

[1] Ὑσπασίνης δὲ ὁ Χάρακος καὶ τῶν κατ' Ἐρυθρὰν τόπων βασιλεὺς, πέντε καὶ ὀγδοήκοντα ἐτῶν νοσήσας ἐτελεύτησεν.

[2] *Iconographie grecque*, tom. III, p. 181.

même[1], on trouve ces paroles : « Téræus, le troisième « qui régna après Hyspasinès[2] ». Ce prince mourut aussi de maladie, à l'âge de quatre-vingt-douze ans[3]. Lucien parle encore d'un autre roi du même pays, nommé *Artabaze*, qui était le septième successeur de Téræus[4], et probablement le onzième des princes de la Characène. Artabaze, après avoir longtemps habité chez les Parthes, monta sur le trône à l'âge de quatre-vingt-six ans[5]. C'est là tout ce que l'histoire nous a conservé sur ces deux derniers princes, ne nous laissant aucun moyen de fixer les époques respectives de leur avénement. Mais parmi les médailles que nous possédons des souverains de la Characène, il en est une qui porte, avec l'effigie et le nom d'Artabaze, la date 250, laquelle est empruntée à l'ère des Séleucides et nous montre au moins que ce roi régnait dans les années 62 et 61 avant J. C. Phrahates III occupait alors le trône des Parthes. Cette médaille appartenait à la collection de M. d'Hermand. Une note ajoutée, en 1811, par M. Visconti au troisième volume de

[1] *Iconographie grecque*, tom. III, p. 181, note 2.

[2] Τήρειος δὲ ὁ μεθ' Ὑασπασίνην τρίτος βασιλεύσας. (LUCIAN., in Macrob., tom. III, p. 219.)

[3] Δύο καὶ ἐννενήκοντα βιοὺς, ἐτελεύτα νόσῳ. (*Ibid.*)

[4] Ἀρτάβαζος δὲ ὁ μετὰ Τήρειον ἕβδομος βασιλεύσας Χάρακος. (*Ibid.*)

[5] Ἓξ καὶ ὀγδοήκοντα ἐτῶν, κατεχθεὶς (Ἀρτάβαζος) ἀπὸ Πάρθων, ἐβασίλευσεν. (*Ibid.*)

[illegible] révélé l'existence ; et
[illegible] logue vient d'en pu-
[illegible] dans le supplément
[illegible] nore quel est le pos-
[illegible] ar bien que M. Vis-
[illegible] de la bibliothèque
[illegible] nous avons vérifié
[illegible] nde porte le nom du
[illegible]

[illegible] e de la Characène,
[illegible] M. J. Millingen, à
[illegible] que le précédent,
[illegible] TABA...., a été pu-
[illegible] Cet habile numis-
[illegible] à *Artaban*, prince
[illegible] stoire, mais dont la
[illegible] San-Clementino [6]
[illegible] Si l'on ne s'arrêtait
[illegible] ser que le médaillon
[illegible] estitué à Artabaze.
[illegible] culté; c'est à savoir
[illegible] M. Visconti, la tête

[illegible] p. 708, n° 6.
[illegible] et pl. LI, n° 16.
[illegible] 62, tab. 11, n° 37.

du roi est barbue et offre les traits d'un prince très-avancé en âge, ce qui s'accorde parfaitement avec le récit de Lucien; tandis que, selon la description de M. Mionnet, la tête du prince est imberbe sur le médaillon de M. Millingen, comme elle l'est également sur les deux médaillons d'Artaban qui se voient l'un au cabinet de la Bibliothèque royale, l'autre au musée San-Clementino. Cette particularité ne permet donc pas, malgré l'identité des dates, de rapporter la médaille de M. Millingen, comme celle de M. d'Hermand, à Artabaze, qui, à son avénement au trône, était âgé de quatre-vingt-six ans. Mais, en même temps, il devient impossible de concilier l'attribution faite par M. Mionnet à Artaban du médaillon de l'antiquaire anglais avec les calculs d'après lesquels M. Visconti[1] s'est cru autorisé à penser que ce dernier prince avait dû vivre au commencement du IIIe siècle de l'ère vulgaire. C'est un point de discussion que l'examen ultérieur du médaillon de M. Millingen permettra peut-être d'éclaircir, examen auquel nous regrettons vivement de n'avoir pas été à portée de nous livrer nous-même *. Quant à la différence qui résulte de la substitution du B au Π dans les légendes

[1] *Iconogr. grecq.*, tom. III, p. 187.

* M. Millingen se trouvant à Naples en ce moment, et M. Mionnet nous ayant dit qu'il n'avait pas encore eu l'occasion d'examiner une seconde fois l'exemplaire unique du médaillon d'Artaban qui appartient à cet antiquaire et qui porte

des deux médaillons dont il s'agit, on ne peut en tirer aucune induction; car on sait que, sur les monuments de l'antiquité, la transcription des noms propres étrangers offre de fréquents exemples de cette sorte de permutation, qui d'ailleurs a déjà été signalée par M. Visconti dans la légende même d'une médaille d'un autre roi de la Characène [1].

C'est Josèphe qui, dans ses Antiquités judaïques, nous fait connaître un roi de la Characène dont ni Lucien, ni aucun autre auteur de l'antiquité, ne nous a conservé le souvenir : il l'appelle *Abennérigus*, et ce prince devait régner vers le commencement de l'ère chrétienne; car l'historien juif le fait contemporain d'un roi de l'Adiabène, nommé Monobaze, qui vivait à peu près à cette époque. Selon le récit de Josèphe, ce dernier avait envoyé à la cour d'Abennérigus le plus chéri de ses fils, nommé *Izatès*, qui était encore enfant, pour le mettre à l'abri de la haine de ses frères [2]. Izatès fut le successeur de son père Monobaze : il était sur le trône du temps de Caligula (de 37 de J. C.

la date 250, nous éprouvons à notre tour le regret de ne pouvoir consigner ici aucun éclaircissement relatif à la difficulté qu'avait signalée M. Saint-Martin. [F. L.]

[1] *Iconogr. grecq.*, tom. III, p. 187; et pl. LI, n° 16.

[2] Τὸν δὲ Ἰζάτην (σφόδρα γὰρ ἐδεδοίκει περὶ αὐτοῦ μὴ μισούμενος ὑπὸ τῶν ἀδελφῶν πάθοι τι) πολλὰ δωρησάμενος, πρὸς Ἀβεννήριγον ἐκπέμπει τὸν Σπασίνου Χάρακος βασιλέα, παρακαταθέμενος ἐκείνῳ τὴν τοῦ παιδὸς σωτηρίαν. (Joseph., *Antiq. jud.*, XX, II, 3, tom. I, p. 957 et 958.)

à 41). Dans notre histoire des Arsacides d'Arménie, nous montrons qu'il succéda à son père en l'an 32 de J. C. Avant de le remplacer, il était depuis longtemps de retour de la Characène, et Monobaze lui avait donné le gouvernement d'une province située en Arménie, où il était encore quand celui-ci mourut[1]. Izatès, au rapport du même historien, régna pendant l'espace de vingt-quatre ans, et mourut âgé de cinquante-cinq ans accomplis[2] : ce prince était donc né dans l'an 1 de J. C. Comme il fut envoyé fort jeune chez le roi de la Characène[3], il faut nécessairement placer le règne d'Abennérigus vers le commencement de l'ère chrétienne; mais néanmoins postérieurement à l'an 3 de J. C., car on connaît une médaille d'un roi de la Characène différent de lui, et datée de l'an 313 de l'ère des Séleucides, qui répond aux années 2 et 3 de J. C[4]. Le jeune Izatès fut fort bien

[1] Διέτριβεν οὖν ὁ Ἰζάτης ἐν τῇ χώρᾳ ταύτῃ, μέχει τῆς τελευτῆς τοῦ πατρός. (JOSEPH., *Antiq. jud.*, XX, II, 3, tom. I, p. 958.)

[2] Μέτ' οὐ πολὺν δὲ χρόνον, πεντηκοστὸν μὲν καὶ πέμπτον ἀπὸ γενεᾶς πληρώσας ἔτος, τέταρτον δὲ πρὸς εἰκοστὸν δυναστεύσας, θνήσκει, κ. τ. λ. (*Ibid.*, XX, IV, 3, tom. I, p. 964.)

[3] Ὁ δὲ Ἀβεννήριγος ἀσμένως δέχεται τὸν νεανίαν, κ. τ. λ. (*Ibid.*, XX, II, 2, tom. I, p. 958.)

[4] *Dissertation sur une médaille inédite de Phraate IV, roi des Parthes, et sur quatre médailles d'Attambilus, roi de la Characène*, par M. GRIVAUD DE LA VINCELLE (*Annales encyclopédiques*, juin 1817, tom. III, p. 305.)

traité à la cour d'Abennérigus, qui lui donna en mariage sa fille Samache, avec le revenu d'une province pour son entretien [1]. Nous savons que le prince adiabénien était de retour dans sa patrie en l'an 32 de J. C., et nous croyons pouvoir démontrer, dans un autre ouvrage, que c'est en l'an 26 que son père lui avait donné le gouvernement d'une province en Arménie. Nous sommes fort porté à penser qu'il resta dans la Characène jusqu'à la mort de son beau-père Abennérigus, lequel ne régnait plus lors de son retour dans l'Adiabène; car sur une médaille qui a été l'objet de fort grandes discussions entre les numismatistes, et qui porte un nom différent de celui de ce prince, on trouve la date de l'an 383 de l'ère des Séleucides, laquelle répond aux années 22 et 23 de J. C. Il faut donc placer Abennérigus parmi les princes qui occupèrent le trône de la Characène après Artabaze.

Le dernier des rois de la Characène que l'histoire nous fasse connaître est un certain *Attambilus*, qui vivait du temps de Trajan, et qui, comme l'atteste Dion Cassius, régnait à la fois sur la Mésène et sur la ville de Spasini-Charax. Cet Attambilus était tributaire de l'empereur romain; celui-ci traversa ses états, où

[1] Καὶ διὰ πολλῆς ἄγων εὐνοίας, γυναῖκα μὲν αὐτῷ τὴν θυγατέρα, Σάμαχος δὲ ἦν ὄνομα ταύτῃ, δίδωσι· δωρεῖται δὲ χώραν, ἐξ ἧς μεγάλας λήψοιτο προσόδους. (JOSEPH., *Antiq. jud.*, XX, II, 2, tom. I, p. 958.)

il fut fort bien accueilli, lorsqu'il descendit le Tigre, pour se rendre vers le Golfe persique et soumettre les Arabes qui habitent sur ses rivages[1]. Cette expédition eut lieu après la prise de Ctésiphon, dont nous fixerons la date, avec le savant Tillemont[2], en l'an 115. Ainsi on peut placer en cette année même, ou dans la suivante au plus tard, l'arrivée de Trajan dans les états d'Attambilus, qui régnait donc en l'an 116. On ne peut la mettre à une époque plus récente, puisque Trajan mourut l'année suivante dans la Cilicie; ni à une époque plus ancienne, car une médaille d'un roi de la Characène, qui ne se nommait point Attambilus, porte la date de l'an 422 de l'ère des Séleucides[3], laquelle répond aux années 111 et 112 de J. C.: il y avait donc, en l'an 116, fort peu de temps qu'Attambilus occupait le trône de la Mésène.

Ce prince, allié des Romains, était tellement attaché à Trajan, qu'il fut le seul de tous les souverains orientaux qui, pendant que l'empereur était occupé à combattre sur les bords du Golfe persique, ne se ré-

[1] *Τὴν μὲν νῆσον τὴν ἐν τῷ Τίγρηδι τὴν Μεσσήνην, ἧς Ἀττάμβιλος ἦρχεν... καὶ οὗτος πιστὸς διέμεινε τῷ Τραϊανῷ, καίπερ ὑποτελεῖν προσταχθείς... καὶ οἱ τὸν Χάρακα δὲ τὸν Σπασίνου οἰκοῦντες... φιλικῶς αὐτὸν ὑπεδέξαντο.* (*Excerpt.*, Vales., p. 713. — Dion-Cass., *Excerpt.*, LXVIII, 28, tom. II, p. 1143, ed. Reim.)

[2] *Hist. des emper. romains*, tom. II, p. 201.

[3] Barthélemy, *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, tom. XXXII, p. 683, et n° 6 de la pl. pour la p. 671.

voltèrent pas contre lui[1]; le roi Artabaze au contraire avait dû être un allié des Parthes, car il habitait chez ce peuple quand il vint occuper le trône de la Characène.

Quelques réflexions sur l'état politique de la Mésopotamie et des régions voisines à cette époque feront mieux sentir la force de nos conjectures. Sous le règne d'Auguste et longtemps après, l'Euphrate formait la limite des empires parthe et romain. Mais cependant le contact des deux états n'était pas immédiat; ils étaient réellement séparés par un grand nombre de petites souverainetés, possédées par des princes arabes, ou par des Arsacides issus de branches collatérales. On distinguait parmi eux les rois de l'Osrhoène, de l'Adiabène, de l'Anthémusiade, des Atréniens et de la Characène, sans compter un très-grand nombre de tribus arabes soumises à des chefs particuliers et indépendants, ainsi que des villes grecques, qui, telles que Séleucie sur le Tigre, étaient régies par leurs propres lois, sous la protection des Parthes, qui ne possédaient réellement qu'un fort petit nombre de villes sur les bords du Tigre et de l'Euphrate. On sent de quelle importance il était pour les Romains d'entretenir des relations politiques avec tous ces princes, soit pour les empêcher de tomber entièrement sous la puissance des Parthes, soit pour

[1] Καὶ οὗτος (Ἀθάμβιλος) πιστὸς διέμεινε τῷ Τραϊανῷ..... (DION-CASS., LXVIII, 28, p. 1143, tom. II.)

les amener à reconnaître la suprématie impériale et s'en faire d'utiles alliés dans les guerres contre les Arsacides. Le résultat des conquêtes de Trajan fut plutôt de rendre tous ces souverains vassaux de l'empire que de réunir réellement leurs royaumes à ses états. Il paraît bien que cet empereur tenta d'y établir quelques colonies romaines et de s'assurer de quelques places fortes ; mais tous les anciens rois y conservèrent leurs possessions : Trajan ne fit qu'y remplacer les rois parthes dans les droits de haute souveraineté ; ses successeurs ne parvinrent à s'y établir d'une manière stable qu'à l'époque de Caracalla. Les Romains, ayant reconnu qu'ils ne pouvaient contracter aucune alliance sincère avec les rois de la Mésopotamie, que le souvenir de leur origine ou la similitude des mœurs, de religion ou de langage, portaient toujours à passer du côté des Parthes au moindre changement de fortune, les Romains, disons-nous, prirent alors le parti de réunir à l'empire les différents états dont se composait la Mésopotamie. Dans notre histoire des diverses branches de la famille des Arsacides établies en Arménie, nous faisons connaître en détail les rapports des empereurs romains avec tous les petits princes de la Mésopotamie et l'histoire de leurs empiétements successifs dans cette province.

Le motif réel de la grande importance qu'ils attachaient à la possession, ou du moins à la dépendance de la Mésopotamie, fut certainement le besoin de

procurer à leurs marchands les moyens de commercer sûrement et facilement avec l'Inde en suivant les bords de l'Euphrate, l'une des routes par lesquelles s'établirent, en effet, les communications de l'empire avec cette région, dont le commerce offrait tant d'avantages aux Romains. C'est pour cette raison qu'ils dirigèrent vers la Babylonie, ainsi que vers la partie inférieure de l'Euphrate et du Tigre, presque toutes les expéditions qu'ils entreprirent contre les Parthes. Rarement ils tentèrent de s'avancer dans le centre de l'empire : comme tout le commerce de la Syrie et, par conséquent, de l'Occident avec l'Inde se faisait par les bouches du Tigre, la clef de ce commerce se trouvait entre les mains des princes de la Characène. Il était donc d'un très-haut intérêt pour les Romains de les soumettre à leur empire, ou, au moins, d'entretenir avec eux des relations intimes; aussi voyons-nous, par le peu de renseignements que l'histoire nous a laissés, que c'est toujours vers la Characène qu'ils portèrent leurs forces militaires, au lieu de chercher à pénétrer dans le cœur de la Perse.

L'alliance des Arabes de la Mésène, situés entre l'empire des Parthes et les possessions romaines, devait être un sujet constant de rivalité entre les deux nations. Séparés des Romains par toute l'étendue du désert de l'Arabie, ces Arabes devaient les redouter fort peu; tandis que, puissants par leurs richesses, et tranquilles à cause de la constitution physique de leur

pays et de son heureuse position, ils ne devaient pas tellement craindre les attaques des Parthes, qu'ils fussent nécessairement obligés de rechercher l'alliance des Romains. Du côté de terre, des digues, des canaux, des marais et des montagnes défendaient les approches de leur pays, qui était lui-même impraticable : on ne pouvait l'attaquer que par mer. Mais ils devaient entretenir des forces navales suffisantes pour mettre leurs possessions à l'abri de toutes les invasions des Parthes, qui ne paraissent jamais avoir songé à se livrer à la navigation; ce qui leur aurait d'ailleurs été impossible, n'étant pas maîtres des bouches du Tigre et ne possédant en propre, sur le Golfe persique, que des provinces fort mal situées pour cet objet. Il faut donc chercher ailleurs que dans la crainte des entreprises des Parthes les raisons qui portèrent les Arabes de la Characène à contracter des alliances avec les Romains; et nous devons faire remarquer, en passant, que, dès avant l'expédition de Trajan en Orient, ils étaient en relation avec ceux-ci. Les cités de la Syrie ont toujours entretenu un grand commerce avec l'Inde, cause principale de la splendeur de la ville d'Antioche; et ce commerce s'est toujours fait par les bouches du Tigre, où l'on arrivait soit en descendant l'Euphrate, soit en traversant le désert. Tant que toutes ces régions furent soumises à un même souverain, comme du temps des anciens monarques persans, ou à l'époque de l'empire des Séleucides, il dut

se faire sans de grandes difficultés. Mais lorsque les Romains devinrent les maîtres de la Syrie, ces rapports changèrent de nature; et les princes de Charax, qui possédaient les bouches du Tigre, purent exercer sur ce commerce une influence préjudiciable aux intérêts des Romains ou des Syriens leurs sujets. Les Romains durent dès lors songer à se faire respecter des Arabes; et nous pensons que ce fut là le motif réel des expéditions qu'ils entreprirent contre les Parthes, plutôt que l'envie d'étendre leur domination vers l'Orient. Ils avaient dû reconnaître depuis longtemps l'impossibilité de faire des conquêtes de ce côté, après les revers qu'avaient éprouvés plusieurs de leurs plus fameux généraux. Les premiers rapports des Romains avec les princes de la Characène paraissent remonter au règne d'Auguste. Un an avant la naissance de J. C., ce prince envoya dans l'Orient son fils adoptif, Caïus César, pour arranger les différends de l'empire avec les Parthes, ainsi que pour apaiser les troubles d'Arménie. Caïus entreprit en même temps une expédition dans cette partie de l'Arabie, comme l'atteste Pline[1]. On sait que Caïus ne contesta jamais aux Parthes la souveraineté de la Mésopotamie; qu'il n'attaqua jamais cette province, et qu'il régla que l'Euphrate for-

[1] In hac tamen parte arma romana sequi placet nobis, Jubamque regem, ad eumdem Caium Cæsarem scriptis voluminibus de eâdem expeditione Arabicâ. (Plin., *Hist. nat.*, VI, xxxi, tom. I, p. 336.)

merait à jamais la limite des deux empires. Il ne put entreprendre son expédition que dans le but de contraindre les rois arabes à respecter la puissance des Romains, et de les empêcher de nuire aux relations commerciales qui existaient entre la Syrie et l'Inde, par l'intermédiaire de leurs états. Il n'eut pas besoin, comme les empereurs qui, plus tard, entrèrent dans la Characène, de s'emparer auparavant de la Mésopotamie. Les Arabes nabatéens, qui séparaient la Syrie de la Babylonie, étaient alors gouvernés par des rois vassaux de l'empire; et le commerce des Romains pouvait fort bien se faire à travers le désert, sans qu'on eût besoin de remonter le cours de l'Euphrate, où il aurait pu être gêné par les Parthes. C'est effectivement la route qu'il suivait alors. Nous avons vu, dans le commencement de cet ouvrage, que les marchands romains se rendaient par eau de Charax à Pétra, métropole des Nabatéens, où se croisaient deux routes, dont l'une conduisait à Palmyre, et l'autre à Gaza, sur les bords de la Méditerranée; par le moyen de ces deux routes, on pouvait commercer avec l'Inde sans être obligé de passer sur le territoire des Parthes. Tant que les Nabatéens et les autres Arabes errants, qui habitaient le désert, furent en paix avec les Romains, le commerce put se faire avec facilité par ce chemin; mais il est probable que les fréquentes guerres des tribus arabes entre elles, et leurs révoltes multipliées, produites par l'inconstance naturelle de leur

caractère, durent bientôt donner lieu d'en reconnaître les inconvénients. Les empereurs se décidèrent alors à se rendre maîtres de la Mésopotamie, pour que le même commerce pût suivre le cours de l'Euphrate. Dans cette direction, il était facile de le mettre à l'abri des vexations et du brigandage des Arabes, par le moyen de stations militaires que l'on pouvait établir aux confluents des canaux et des rivières, aussi bien que dans les îles nombreuses qui se rencontrent dans le fleuve. Mais ces projets ne purent être que très-imparfaitement exécutés; les Romains furent trop peu de temps en possession de la Mésopotamie, et la portion où ils parvinrent à se maintenir par la suite ne s'étendait pas assez loin vers le midi pour que le commerce de leurs états avec l'Inde pût se faire sans avoir de grands obstacles à surmonter.

Après l'expédition de Caïus César, les Arabes de la Characène entretinrent des relations politiques avec les Romains; Pline en fait plusieurs fois mention [1]; elles sont pour nous l'indice certain de la dépendance de ces Arabes. Il est probable que, tant que les routes qui conduisaient de la Syrie vers les bouches du Tigre furent occupées par des peuples sujets ou alliés des Romains, les rapports des deux nations se conservèrent sur le même pied; mais ils cessèrent, à ce qu'il paraît, un peu avant le règne de Trajan. On peut croire, du moins, avec toute vraisemblance que l'une des prin-

[1] *Hist. nat.*, VI, *passim.*

cipales raisons qui portèrent cet empereur à entreprendre son expédition contre les Parthes fut le rétablissement du commerce des Romains dans l'Orient. Tout l'effort de ses armes se porta sur les régions situées vers l'embouchure du Tigre; il s'embarqua sur le Golfe persique, et soumit les Arabes qui habitaient sur ses bords. Le périple de la Mer érythrée, qu'on attribue à Arrien, et qui paraît avoir été écrit sous le règne d'Adrien, nous atteste qu'à l'époque où il fut composé, il y avait, dans plusieurs ports situés sur les côtes de cette mer, des officiers romains chargés d'y percevoir des droits, ce qui ne peut être considéré que comme la conséquence des conquêtes de Trajan dans ces régions.

Profitant de la lâcheté de Domitien et des longues guerres que Trajan fut obligé de soutenir contre les Daces, les rois arsacides tentèrent, vers le commencement du second siècle de notre ère, de rétablir leur autorité en Arménie : ils passèrent l'Euphrate et entrèrent sur le territoire de l'empire, où ils prirent Antioche. Il est fort probable que les Parthes ayant reconnu l'énorme faute politique qu'ils avaient commise, en laissant les Romains entretenir des relations suivies avec les chefs arabes, leurs voisins, cherchèrent alors à attacher ceux-ci à leur fortune. Nous pensons aussi que de cette époque date l'usage constamment suivi par les rois de Perse, et, en particulier, par ceux de la dynastie des Sassanides, d'a-

cette époque, il n'est plus question, dans l'histoire romaine, des Arabes devenus alliés des empereurs ; on n'en parle de nouveau que sous le règne de Marc Aurèle. Le général Avidius Cassius, qui combattit plusieurs fois avec succès les Parthes, leur prit même Ctésiphon, et fit aussi, vers l'an 164, la guerre aux Arabes, dans le même temps qu'il la faisait aux Parthes. Cette guerre fut sans doute entreprise par suite du changement politique des princes de la Characène; car nous croyons que c'est à cause des Arabes de ce pays, que le surnom d'*Arabicus* fut pris par tous les empereurs romains qui, depuis Marc Aurèle, combattirent contre les Parthes. Pline, longtemps avant cette époque, avait déjà donné simplement le nom d'Arabes aux Characéniens [1]. C'est donc vers le temps de Marc Aurèle que les rois de Charax devinrent, pour les Arsacides, ce que furent ensuite les Sassanides de Hirah, c'est-à-dire les auxiliaires constants des Perses, dans toutes leurs guerres contre les Romains. Depuis lors, toutes les fois que les empereurs portèrent leurs armes au delà du Tigre, ou vers la partie inférieure de ce fleuve, ils eurent à combattre les Arabes et les Parthes; et ils joignirent, après leurs victoires, le surnom d'*Arabicus* à celui de *Parthicus*, comme ils prirent ceux d'*Armeniacus*, d'*Adiabenicus* et de *Medicus*, après avoir vaincu les rois de l'Arménie, de l'Adiabène et de la Médie Atropatène, qui

[1] *Hist. nat.*, VI, xxxi, tom. I, p. 335.

du côté du nord étaient les alliés des Parthes, comme les Arabes de la Mésène l'étaient du côté du midi.

Après avoir recueilli et tenté de coordonner les renseignements peu nombreux que l'on trouve sur les rois de la Characène dans les historiens anciens, nous n'avons plus qu'à nous occuper des médailles qui nous sont parvenues, pour profiter des lumières qu'elles peuvent fournir, et pour ajouter, s'il est possible, quelques nouveaux faits à ceux que nous avons déjà rassemblés sur cette petite souveraineté.

Les savants qui se sont occupés de la numismatique ne nous ont fait connaître jusqu'à présent qu'un très-petit nombre de médailles de la Characène à légendes grecques. Mais on ne peut s'étonner de la rareté des monuments monétaires de ce pays lorsqu'on remarque, sans s'arrêter à toute autre considération, que plusieurs des princes qui régnèrent sur la Characène ne parvinrent au trône qu'à un âge très-avancé. La médaille la plus anciennement publiée appartient à un roi appelé *Monnésès :* elle est dans un fort mauvais état de conservation; aussi sa lecture a-t-elle été l'objet de grandes discussions parmi les érudits. C'est Vaillant qui l'a décrite pour la première fois; elle est passée successivement de sa collection dans les cabinets de M. de Boze et du maréchal d'Estrées, et enfin dans celui du roi. Ce savant lisait sur cette médaille les mots BACIΛEωC BACIΛEωN MONNHCOY CωTHPOC EΠIΦANOYC, et

il l'attribuait à un roi des Parthes imaginaire, qu'il faisait vivre vers l'an 166 de J. C.[1] Maffeï, dans ses Lettres sur les antiquités de la France[2], rectifia cette lecture et rétablit ainsi la légende : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΟΝΝΗΣΟΥ ΣΩΤΗΡΟΣ ΚΑΙ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ. La leçon qui fut ensuite proposée par l'abbé Barthélemy diffère peu de cette restitution : la lettre gravée après la dernière de celles qui, dans le nom du prince, sont lisibles, étant presque entièrement effacée, pouvait être interprétée diversement; il crut y apercevoir les traces d'un Α, et il lut, en conséquence, ΜΟΝΝΗΣΑ au lieu de ΜΟΝΝΗΣΟΥ[3]. Quoique cette médaille soit fort usée, elle est cependant bien mieux conservée qu'on ne pourrait le croire d'après le dessin qu'en a donné M. Visconti dans son *Iconographie grecque*[4], surtout pour le côté où se trouve la légende. Les lettres qui restent se lisent très-facilement; et on ne peut d'aucune manière restituer en son entier cette légende autrement que ne l'a fait avant nous ce savant, c'est-à-savoir : βασιλεως ΜΟΝΝΗΣου σωΤΗΡΟΣ κΑΙ ΕΥεργετου. Sa date, prise de l'ère des Séleucides, ne saurait se rapporter à l'époque que lui assignait Vaillant. Nous reviendrons bientôt sur ce point, et nous verrons qu'elle fut frappée vers le temps de l'expédi-

[1] *Arsacidar. imper. sive Parthor. Hist.*, p. 335-341.

[2] *Gall. antiquit.*, epist. 22, p. 106-114.

[3] *Mém. de l'Acad. des inscript.*, tom. XXXII, p. 683.

[4] Pl LI, n° 15.

tion de Trajan en Orient. Cette médaille[1], fort mal lue, fort mal expliquée, et dont on ignorait même l'origine, était la seule que l'on connût des rois de la Characène, lorsqu'en 1754 le savant antiquaire Édouard Corsini en fit connaître une seconde, qui est également devenue l'objet de longues discussions. Celle-ci était alors dans le cabinet du baron de Stosch, et elle se trouve maintenant dans celui de la bibliothèque royale à Paris, où nous l'avons fait dessiner pour en placer une figure exacte sous les yeux du lecteur[2]. En la publiant, le P. Corsini chercha à prouver qu'elle appartenait à un prince appelé *Manisar*[3], qui vivait du temps des conquêtes de Trajan au delà de l'Euphrate, et dont notre numismatiste fit un roi d'Arménie, d'après les expressions un peu obscures d'un passage qui nous reste du 68e livre de Dion Cassius, le seul écrivain de l'antiquité dans lequel il soit fait mention de ce personnage. En conséquence de cette opinion, il lut ainsi la légende de cette médaille : βΑϹΙΛΕΩϹ ΜΙΝΝΙϹΑΡου ϹΩΤΗΡΟϛ. *Minnisar* n'est pas tellement différent du *Manisar* de Dion Cassius qu'on ne puisse croire, en effet, que ces deux appellations appartiennent à un seul et même prince, dont le nom oriental a pu être diversement transcrit par les Grecs, à cause de la différence des

[1] Voy. *pl.* 1, *n*° 3. — [2] Voy. *pl.* 1, *n*° 2.

[3] Ed. Corsini, *de Minnisari, aliorumque Armeniæ regum, etc.*, p. 1 et 2.

langues et des alphabets. Lorsque Trajan faisait la guerre dans l'Orient contre les Parthes, un roi nommé Manizar combattait aussi contre eux; et il paraît même, d'après le passage en question de Dion Cassius, qu'il s'était emparé d'une partie de leurs états. Corsini pensa dès-lors que la médaille qu'il publiait avait été frappée pour un prince qui, à la faveur des troubles qui agitaient l'empire des Parthes et l'Arménie, s'était rendu maître de plusieurs cantons de ce dernier royaume et de la Mésopotamie. Il pensa aussi que sa date se rapportait à une prétendue ère qui commençait à l'époque de la fondation de l'empire des Arsacides, et dont on n'avait pas encore démontré l'invraisemblance [1]. Cette médaille offre la date 333 qui, en admettant la double supposition qu'elle est empruntée à l'ère des Arsacides et que cette monnaie avait été frappée du temps de Trajan, ne permet pas de faire concorder le système de Corsini avec l'opinion assez généralement reçue alors, et d'après laquelle, selon Vaillant et Longuerue, on faisait commencer en l'an 256 avant J. C. le règne de cette dynastie; car le monument aurait répondu à l'an 77 de J. C., environ vingt ans avant l'avénement de Trajan. Corsini a donc été forcé, pour soutenir son système, de rapprocher l'époque de la fondation de l'empire des Parthes jusqu'à l'an 229, en donnant la torture

[1] Ed. Corsini, *de Minnisari, aliorumque Armeniæ regum, etc.*, p. 10 et 11.

aux divers passages des anciens relatifs à cet avénement [1], qui, comme nous le démontrerons ailleurs, doit être placé précisément en l'an 250 avant J. C. C'était peu de supposer l'existence d'une ère des Arsacides et de la faire commencer en l'an 229 avant J. C.; il fallait encore supposer qu'elle avait été adoptée en Arménie, puisque ce savant imaginait aussi, sans preuve, que le Manisar de Dion Cassius, ou le Minnisar de la médaille, était roi d'Arménie et Arsacide. Selon Corsini, notre médaille aurait donc été frappée en l'an 104 de J. C., peu de temps avant l'expédition de Trajan dans l'Orient: alors, en admettant qu'elle eût été bien lue, elle pouvait être facilement attribuée au prince qui est mentionné par Dion Cassius, et qui prit effectivement, vers cette époque, une part très-active aux affaires des Parthes. On pense assez généralement, d'après Eckhel [2], que toutes les médailles parthiques avec des légendes grecques sont datées de l'ère des Séleucides; et nous croyons pouvoir mettre cette opinion hors de doute dans nos Recherches sur l'histoire des Arsacides. La médaille dont il s'agit doit, en conséquence, appartenir à un roi qui vivait en l'an 22 ou 23 de J. C.; il est dèslors impossible d'admettre l'opinion de Corsini, quand même sa lecture serait exacte.

[1] Ed. Corsini, *de Minnisari, aliorumque Armeniæ regum, etc.*, p. 13-29.

[2] *Doctr. numor. veter.*, tom. III, p. 546-548.

Peu après Corsini, et dans la même année 1754, le jésuite Frölich éleva quelques doutes sur l'explication de l'antiquaire italien. Il pensa qu'il fallait lire sur la médaille, au lieu du nom de Minnisar, celui d'*Adinnigaüs*[1], qui est entièrement inconnu dans l'histoire. La légende, selon lui, serait ainsi conçue : ΒΑΣΙΛΕως ΑΔΙΝΝΙΓΑΟυ ΣΩΤΗΡΟΣ. Il fut obligé, en rejetant la lecture de Corsini, de chercher à détruire ou plutôt à affaiblir l'autorité des preuves que ce dernier avait apportées à l'appui de son opinion. L'objection frivole que le Manisar mentionné dans les extraits qui nous restent de Dion Cassius n'y est point appelé *roi*, ne peut certainement pas être opposée avec succès à l'explication du religieux italien[2]. On voit évidemment qu'il est question, dans l'écrivain grec, d'un souverain qui régnait sur une partie quelconque de l'Orient. Dans la manière de penser du P. Frölich, cette objection est bien moins importante qu'elle ne le serait dans toute autre; car ce jésuite admettait, comme Corsini, que la date de la médaille se rapportait à la prétendue ère des Arsacides, tandis qu'elle dérive réellement de celle des Séleucides : s'il en était autrement, on serait, à la lecture près, nécessairement forcé de se ranger à l'opinion que Frölich combattait. La monarchie arsacide commença en l'an

[1] Frölich, *Dubia de Minnisari, aliorumque Armeniæ regum numis*, p. 6.

[2] *Ibid.*, p. 7-10.

250 avant J. C.; mais nous admettrons pour un moment le sentiment du savant jésuite, qui plaçait ce même événement en l'an 248 avant J. C. : ainsi, dans son système, la médaille aurait été frappée en l'an 75 de J. C., et il serait possible à la rigueur que le prince qu'elle représente eût régné encore vingt ans après cette époque, jusqu'au temps de l'expédition de Trajan dans l'Orient. Dans cette même hypothèse, et abstraction faite de sa manière de lire, le P. Frölich n'avait donc pas lieu de regarder comme absolument impossible que cette médaille appartînt au Manisar de Dion Cassius; car, quoiqu'il ait semblé un instant penser que l'ère de la médaille pouvait être celle des Séleucides[1], il n'a pas fait usage de cette idée dans la suite de sa dissertation. Il paraît avoir raison contre Corsini en soutenant que, d'après le fragment entièrement mutilé qui nous reste de Dion Cassius, on ne peut pas inférer avec assurance que le Manisar dont parle cet auteur était roi des Parthes, ou

[1] Sed est hac de re leve, etsi non leve, dubium, soleantne plerique Parthorum atque Armeniorum regum numi esse argentei tetradrachmi. Fortasse de syriacis Seleucidarum regum numis tum cogitabat clarissimus Corsinus, quorum plerique numi argentei tetradrachmi esse solent : rari verò sunt didrachmi et drachmales. Quare argumentum à modulo et metallo numi Minnisari, eum potiùs ad Seleucidarum rationem et æram revocandum suadent. (Frölich, *Dubia de Minnisari, aliorumque Armeniæ regum numis*, p. 15.)

même seulement qu'il ait régné en Arménie [1]. Le Nain de Tillemont avait déjà supposé avant lui que c'était un prince de la Mésopotamie [2]; nous verrons bientôt de quelle manière, selon nous, on doit entendre le passage où il est question de ce prince de l'Orient. Frölich nous semble encore être fondé lorsqu'il réfute Corsini sur l'époque que celui-ci assignait à la fondation de l'empire des Parthes. L'opinion attaquée reposait sur des considérations trop faibles pour être défendue avec avantage : elle fut facilement abandonnée par Corsini lui-même qui, peu de temps après la publication des doutes du P. Frölich, fit paraître, en 1757, un nouvel ouvrage pour justifier l'explication de la médaille dont il s'agit. Il l'appuya par de nouvelles considérations, toutes d'un assez grand poids, au moins dans la supposition que sa date procède de la prétendue ère des Arsacides, et que la lecture qu'il avait donnée était exacte. Comme il n'était pas facile d'avoir raison sur le premier de ces points, Corsini se décida, en examinant de nouveau la question, à abandonner son système et à reporter la fondation du royaume des Arsacides à l'an 245 avant J. C., sous le règne du roi de Syrie Séleucus Callinicus, après que celui-ci eut été vaincu par les Gaulois, alliés de son frère Antiochus Hiérax. L'auteur

[1] Frölich, *Dubia de Minnisari, aliorumque Armeniæ regum numis*, p. 7-13.

[2] Tillemont, *Hist. des empereurs*, tom. II, p. 193.

italien se fondait encore sur l'extrême ressemblance qui existe entre cette médaille et celle du roi Monnésès, dont nous avons déjà parlé, et dont alors on faisait un roi des Parthes ou un prince arménien[1]. Le P. Frölich ne contestait par cette ressemblance, qui est trop évidente; il admettait aussi que la médaille était datée d'après l'ère des Arsacides, et c'était une induction pour croire qu'elle appartenait à un prince arménien ou parthe. D'un autre côté, les expressions de Dion Cassius, sans dire positivement que Manisar eût été maître de l'empire parthique, semblent indiquer qu'il avait exercé un pouvoir quelconque sur la totalité ou sur une portion au moins de cet empire. Dans cet état de choses, il nous paraît que le système de Corsini avait en sa faveur un assez grand degré de vraisemblance; et s'il pouvait, en dernière analyse, être rejeté, c'est parce qu'on croyait lire sur la médaille un nom différent de celui de Manisar. D'après le nouveau calcul de ce savant, la médaille aurait été frappée en l'an 88 de J. C.: dans cette supposition, on pouvait bien croire que le prince qu'elle représente avait prolongé son existence jusqu'au temps de Trajan.

Comme l'histoire ne nous fait connaître aucun prince du nom d'Adinnagaüs, Frölich, en combattant le système de Corsini, qui avait fait de Minnisar un

[1] Ed. Corsini, *de Minnisari, aliorumque Armeniæ regum nummis*, p. 2.

roi d'Arménie, ne put indiquer dans quelle partie de l'Asie avait régné le personnage figuré sur la médaille; il penchait seulement à croire, sans l'assurer autrement, qu'elle pouvait bien appartenir à un prince grec, parce que la tête de ce roi était ornée d'un simple bandeau, selon l'usage de la plupart des rois de Syrie, et qu'elle n'était point couverte d'une mitre, d'une tiare ou d'une *cidaris*, ainsi que cela se pratiquait pour les princes parthes et arméniens[1]. Conjecture ingénieuse, qui, comme on peut facilement le remarquer, n'était pas dénuée de vraisemblance, puisque les rois arabes de la Characène résidaient dans une ville grecque, et qu'on peut penser qu'ils y avaient adopté quelques-uns des usages grecs. Quoi qu'il en soit, on n'a donc jamais su précisément à quel pays appartenait cette médaille ni celles qui lui ressemblent, jusqu'à ce que M. Visconti eût prouvé incontestablement qu'elles avaient été frappées pour des rois de la Characène[2]. Nous avons déjà réfuté Eckhel, qui, par suite de l'opinion erronée qu'il avait sur les médailles où l'on voit le type d'Hercule en repos, les avait attribuées à tort à des rois inconnus de la Bactriane[3]. Quoique cette opinion fût bien peu fondée, elle trouva cependant des partisans, à la faveur de la réputation dont jouis-

[1] Frölich, *Dubia de Minnisari, etc.*, p. 15 et 16.

[2] Visconti, *Iconogr. grecq.*, tom. III, p. 182, 183 et 184.

[3] Eckhel, *Doctr. numor. vet.*, tom. III, p. 559 et 560.

sait son savant auteur. Aussi voyons-nous que, dans ses Mémoires sur les anciennes médailles des Perses et des Parthes, M. Tychsen, en faisant mention d'une monnaie de la collection du duc de Saxe-Gotha, qui représente le même prince que celui de notre médaille, appelle *Addinnagaüs*[1] ce personnage, dont le nom avait été lu *Adinnigaüs* par Frölich et par Eckhel.[2] Il n'indique point d'ailleurs la raison de la légère différence que présente ce nom tel qu'il l'écrit. Selon lui, la médaille qu'il cite serait datée de l'an 431 de l'ère des Séleucides (120 et 121 de J. C.); mais comme la date qu'il donne en lettres numérales grecques, ΓΛΤ, 333, est précisément celle que porte l'exemplaire du cabinet du Roi, cette contradiction, ou plutôt cette erreur, nous empêche de pouvoir assurer si la médaille du cabinet de Gotha appartient au même prince, ou si on doit l'attribuer à un autre du même nom qui aurait vécu un siècle après. Elle est, au reste, d'un travail fort barbare.

L'autorité du P. Frölich, bien plus grande dans la science numismatique que celle de Corsini, ne tarda pas à prévaloir, et on lut, comme lui, sur la médaille, *Adinnigaüs*. L'abbé Barthélemy, qui fit l'acquisition de ce monument pour le cabinet du Roi, se montre disposé à admettre la lecture du jésuite alle-

[1] *Comment. Götting. recent.*, tom. I. (TYCHSEN, *Dissert. II^a de numis veter. Pers. et Parthor.*), p. 26.

[2] *Ubi suprà.*

mand[1], sans se décider cependant à l'adopter entièrement, quoiqu'il eût l'original sous les yeux. Depuis cette époque, on a généralement regardé comme incontestable la lecture de Frölich, et elle a été admise par tous les numismatistes qui se sont occupés de la médaille en question. M. Silvestre de Sacy, dans ses Mémoires sur les monuments des Sassanides[2], a seul pensé qu'on pouvait lire sur cette monnaie le nom de Minnisar, qui, écrit de diverses façons, était fort commun dans l'Orient, tandis que celui d'Adinnigaüs y était entièrement inconnu. Malgré le sentiment d'un savant aussi distingué, et quoique une sorte de propension secrète nous disposât même à admettre une lecture qui a pour nous quelque chose de séduisant, il nous paraît impossible, après l'inspection de l'original, de revenir au système de Corsini; on ne peut réellement reconnaître dans la légende que le nom d'Adinnigaüs ou un autre peu différent.

M. Visconti lit définitivement sur notre médaille les mots ΒΑΣΙΛεως ΑΔΙΝΝΙΓΑου ΣΩΤΗΙΡ□ς[3], c'est-à-dire (*monnaie*) *du roi Adinnigaüs sauveur*. Nous nous permettrons cependant sur cette lecture quelques légères observations, qui serviront à faire mieux connaître les raisons qu'on peut alléguer en faveur du P. Corsini, et celles sur lesquelles s'appuie le système de son ad-

[1] *Mémoires de l'Acad. des inscript.*, tom. XXXII, p. 671 et 672.

[2] *Mémoires sur les monum. de Kirmanschah*, p. 248.

[3] VISCONTI, *Iconogr. grecq.*, t. III, p. 185.

versaire. Avant de parler des lettres qui composent le nom du prince, nous remarquerons que son surnom, que M. Visconti lit ΣΩΤΗΙΡΟς, a été lu ΣΩΤΗΡΟΣ, sans faute d'orthographe, par Frölich[1], qui l'avait vérifié sur l'original, et dont nous adoptons l'avis. On ne trouve, en effet, sur le monument que six lettres et une portion de la septième. Les quatre premières sont bien clairement ΣΩΤΗ ; la cinquième, à la vérité, affecte la forme d'un Ι ; mais la sixième est sans aucun doute un O de forme carrée, comme on en voit un très-grand nombre d'autres exemples dans les médailles de ce genre. Les angles de la lettre sont bien conservés ; il est impossible d'en faire un Ρ, ainsi que le veut M. Visconti, et que l'avait dit avant lui le P. Corsini. On reconnaît ensuite bien distinctement l'angle supérieur du Σ, qui termine le mot σωτῆρος ; il faut donc de toute nécessité que la cinquième lettre de la légende de notre médaille soit un Ρ, dont la forme altérée ressemble à celle d'un Ι, par l'impéritie ou par l'ignorance du graveur. M. Mionnet a également lu, comme le P. Frölich et comme nous, le surnom ΣΩΤΗΡΟς ; et il a placé la forme inusitée du Ρ de cette médaille dans la planche qui reproduit les diverses variations que cette lettre éprouve sur les monuments numismatiques.

Quoique les noms de Minnisar et d'Adinnigaüs n'aient aucune ressemblance entre eux, et qu'il doive paraître

[1] *Dubia de Minnisari, etc.*, p. 6.

fort difficile, au premier abord, que des caractères alphabétiques, quels qu'ils soient, puissent donner naissance à des lectures si différentes, les personnes qui connaissent les monuments numismatiques n'en seront point étonnées, surtout celles qui ont étudié les médailles semi-barbares des Grecs établis au delà de l'Euphrate. On sait combien de fautes grossières se rencontrent sur les monnaies arsacides grecques, soit pour l'orthographe des noms propres, soit pour celle des divers mots qui forment les surnoms des rois parthes, dans lesquels on remarque des suppressions ou des additions contraires à l'usage. Notre médaille de la Characène est d'ailleurs d'un travail fort barbare et d'une fort mauvaise conservation [1]. Les deux premiers caractères sont un Α et un Δ, dont le P. Frölich et ceux qui l'ont suivi ont fait *ad*, tandis que le P. Corsini les réunissait pour en faire un Μ. Ces deux savants peuvent avoir chacun raison : on sait que sur un grand nombre de médailles, et de médailles arsacides grecques en particulier, l'Α est formé comme un Λ; tandis que, d'un autre côté, le Μ est ordinairement représenté avec beaucoup de négligence au moyen de deux Λ, qui devraient être réunis dans le bas, mais qui sont presque toujours séparés par la faute du graveur. Il est possible aussi que le Δ, à cause de sa forme, ou plutôt par suite de l'ignorance des artistes dans la langue grecque, ait pu servir au même usage. La forme

[1] Elle est reproduite ici pl. I, n° 2.

d'un ɪ, donnée sur le même monument à une lettre qui, à n'en pas douter, est un ᴘ, nous indique qu'il ne faut pas accorder une trop grande confiance à la configuration des autres lettres qui s'y trouvent. Elle nous montre en même temps que, dans les deux premiers caractères dont se compose le nom du prince, on pourrait tout aussi bien voir la lettre ᴍ que les deux lettres ᴀ et Δ, si on n'avait pas d'autres raisons en faveur de cette dernière manière de lire. Les médailles d'un des rois de l'Osrhoëne, appelé *Mannus*, nous offrent son nom écrit à peu près de la même façon par deux ᴀ, ce qui a fait croire qu'elles appartenaient à un prétendu roi nommé *Alannus;* tandis que d'autres monnaies du même personnage, ou au moins d'un prince du même nom, plus mal exécutées ou plus mal conservées, avaient été attribuées à un certain *Rhyonnus,* dont l'existence ne put jamais être mieux prouvée. Les quatre lettres suivantes ont toutes été lues ɪɴɴɪ. Cependant nous remarquerons que le second ɪ n'est pas entièrement semblable au premier : il présente vers sa partie supérieure une sorte de renflement ou de jambage imparfait, qui pourrait donner lieu de présumer que l'artiste a voulu faire un ᴀ ou un ᴀ, ce qui reviendrait au même. C'est sans doute cette circonstance qui a porté M. Tychsen[1] à lire *Addinnagaüs* sur la médaille du cabinet de Gotha

[1] Commentat. Götting. recentior., tom. I. (*Dissertat. IIa de numis veter. Pers. et Parthor.*), p. 26.

dont nous avons déjà parlé. La lettre suivante est bien clairement un Γ, ainsi que le pensa Frölich; nous n'imaginons pas comment Corsini a pu la confondre avec un Σ carré, pareil à ceux que l'on trouve sur la plupart des médailles gréco-parthiques. La lettre qui suit celle-ci a toujours été prise pour un Α, quoiqu'elle ait la forme d'un Λ. L'extrémité du nom est à peu près illisible, à cause de l'état fruste de la médaille: on y voit un petit caractère de forme ronde, que Corsini regarde comme le reste d'un Ρ, dont la partie inférieure aurait disparu par le frottement. Frölich, Eckhel, M. Visconti et plusieurs autres numismatistes l'ont pris pour un Ο, ce qui nous paraît au moins fort douteux; car l'autre Ο qui se trouve sur la même médaille y a la forme carrée qu'il affecte sur toutes les autres monnaies de la Characène. Cette raison nous fait présumer que le caractère en question pourrait bien être le reste d'un Ρ, comme le croyait Corsini. Nous sommes d'autant plus disposé à nous ranger à ce dernier avis, que sur des médailles de la Characène, publiées récemment par M. Grivaud de la Vincelle, le Ρ est formé de cette façon ϙ, par un cercle avec une queue droite, qui part du milieu de sa partie inférieure. Les caractères qui devaient se trouver à la suite de cette dernière lettre, pour donner au nom du prince la forme d'un génitif grec, ont entièrement disparu sur le monument.

On voit donc, par tout ce que nous venons de

dire, qu'au lieu du nom d'*Adinnigaüs* que l'on a lu sur notre médaille, on pourrait également y trouver ceux d'*Adinnagaüs*, *Adinnigar*, *Adinnagar*, *Minnigaüs*, *Minnigar* ou *Minnagar*, et qu'enfin on pourrait encore soutenir la lecture proposée par le P. Corsini. Nous aurons bientôt occasion de démontrer que le nom de Monnésès, qui fut porté par un autre roi de la Characène, est précisément le même que celui de Minnisar, par son origine étymologique. La différence que l'on remarque entre eux ne provient que des divers dialectes en usage dans la Perse. C'est là, à notre avis, l'objection la plus forte que l'on puisse faire contre Corsini; car il serait, dans cet état de choses, fort étonnant que dans un royaume aussi petit que celui de la Characène on eût pu écrire, sur des monuments publics, le même nom de deux manières différentes. Cela peut être à la rigueur; mais pour l'admettre il faut des preuves plus évidentes. Les deux formes du nom ont pu être en usage concurremment dans ce pays; néanmoins il est présumable qu'il y avait une orthographe arrêtée pour les monnaies. Nous pensons donc que, pour fixer entièrement son opinion sur ce point historique et numismatique, on doit attendre la découverte de quelque autre médaille du même prince, mieux conservée ou d'une date différente, mais rapprochée de celle qui se voit sur la nôtre. Dans tous les cas, il nous semble qu'il vaut mieux, pour le moment, s'en tenir à la lecture de

Frölich, adoptée par Eckhel et par M. Visconti, attendu qu'elle s'accorde mieux que les autres avec les caractères plus ou moins exacts qui se trouvent sur le monument.

En adoptant l'opinion de Frölich et d'Eckhel, M. Visconti a cherché à la soutenir par de nouvelles preuves. Maintenant qu'il est démontré que l'ère de notre médaille, ainsi que celle de toutes les monnaies qui appartiennent aux Arsacides, est la même que l'ère des Séleucides, il faut que le prince qu'elle représente ait régné en l'an 22 ou l'an 23 de J. C.; et on ne peut croire qu'il soit le Manisar dont parle Dion Cassius, en admettant même que la lecture de Corsini soit exacte. Depuis la découverte d'une médaille du roi Tiræus, que Lucien nous atteste avoir été le quatrième souverain de la Characène, il est hors de doute que toutes les médailles de même fabrique, avec le type d'Hercule en repos et l'effigie d'un prince décoré des surnoms de *Soter* et d'*Évergète*, doivent être attribuées au même pays. M. Visconti, auteur de cette importante découverte, a cherché parmi les rois de la Characène que l'histoire nous fait connaître un prince dont le nom ressemblât à celui d'Adinnigaüs; et il s'est arrêté à Abennérigus [1], souverain mentionné par Josèphe, comme nous l'avons dit plus haut. Croyant que le roi Abennérigus de l'historien juif avait régné à une époque correspondant à celle de notre mé-

[1] *Iconogr. grecq.*, tom. III, p. 186.

daille, l'illustre auteur de l'*Iconographie grecque* a pensé qu'il s'agissait du même souverain. Selon lui, le nom du prince characénien est altéré dans le texte des Antiquités judaïques. Nous avons déjà démontré que l'Abennérigus de Josèphe avait vécu un peu avant l'époque dont nous parlons. Il serait possible, à la rigueur, qu'il eût prolongé son existence jusqu'à l'année marquée sur la médaille; mais pour prouver qu'alors il occupait encore le trône de la Characène, il faudrait découvrir d'autres médailles d'une date un peu antérieure, qui pussent nous présenter de la même manière le nom du prince objet de tant de discussions. Quand même le nom d'Adinnigaüs, qui nous est entièrement inconnu, se lirait sans contestation sur la médaille, il ne s'en suivrait pas nécessairement qu'il serait celui du prince que Josèphe, par erreur, aurait appelé Abennérigus. Je crois que le texte de l'historien juif n'a pas éprouvé d'altération, et qu'il n'y a pas de raison d'imaginer que cet auteur se soit trompé sur le nom du roi de la Characène. Havercamp, son éditeur, n'a pas trouvé dans les manuscrits d'autres variantes que celles d'Ἀϐεννήεργος et de Σαϐεννήεργος [1], qui, on le voit, ne peuvent confirmer la conjecture de M. Visconti. L'ancienne version latine de Rufin prouve encore qu'au quatrième siècle, comme à présent, on lisait dans le texte de Josèphe le nom d'*Abennérigus*, Ἀϐεννήεργος. Comment d'ailleurs,

[1] JOSEPH. Opera omnia, tom. I, p. 957, note *y*.

à moins de mettre l'erreur sur le compte des copistes, supposer que cet historien ait mal écrit le nom d'un prince qui était presque son contemporain, et qui régnait dans un pays trop peu éloigné de la Judée pour qu'on n'eût pas sur lui des renseignements exacts par les rapports des Juifs, qui, à cette époque, habitaient en très-grand nombre dans la Mésopotamie, et y jouissaient de beaucoup d'indépendance? Le roi de la Characène dont Josèphe parle sous le nom d'Abennérigus ne peut donc, selon nous, être le même que celui qui est représenté sur la médaille du cabinet du Roi; et l'Adinnigaüs de cette médaille, quelles que soient d'ailleurs l'orthographe et la prononciation exacte de son nom, ne doit, en conséquence, être considéré que comme son successeur.

La médaille de Monnésès et celle d'Adinnigaüs furent pendant longtemps les seules que l'on connût des rois de la Characène. On ignorait à quel pays et à quels princes il fallait les attribuer, jusqu'à ce qu'enfin une médaille unique du cabinet de M. Knight, dont le lord Elgin communiqua une empreinte à M. Visconti, fournit à ce dernier les moyens de dissiper tous nos doutes à ce sujet. On voit sur cette médaille la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΤΙΡΑΙ□υ ΣΩΤΗΡ□Σ καΙ ΕΥΕΡγεΊου, c'est-à-dire *du roi Tiræus, sauveur et bienfaisant* [1]. Le quatrième roi de la Characène se nommait ainsi, selon Lucien; il y a donc tout lieu de

[1] VISCONTI, *Iconogr. grecq.*, tom. III, p. 182.

penser qu'on doit ranger cette monnaie parmi celles de ce pays; mais comme nous ne savons point si ce roi fut le seul du nom de Tiræus, nous ne pouvons pas affirmer que son image soit réellement celle qui est gravée sur la médaille dont il s'agit, bien que, dans l'état de nos connaissances, nous nous croyions suffisamment autorisé à le supposer.

Après avoir parlé des médailles de Tiræus, d'Adinnigaüs et de Monnésès, M. Visconti nous en a fait connaître une nouvelle de la même région, qu'il croit appartenir à un roi nommé Artaban. Cette médaille se trouve au cabinet du Roi; elle est d'un travail bien plus barbare qu'aucune des précédentes. Sans le type d'Hercule en repos, que l'on y voit comme aux autres, il serait tout à fait impossible de la reconnaître pour une monnaie characénienne; car les lettres de sa légende sont très-mal formées, et à notre avis on ne pourrait les lire si, depuis cette époque, on n'avait fait une découverte qui nous a conduit vers la vérité. La grossièreté et la barbarie de ce monument ont fait présumer à M. Visconti qu'il devait être bien plus moderne que les autres, et avoir été frappé à une époque voisine de la destruction de l'empire des Arsacides, ce qui nous paraît assez probable. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de remarquer que, sous le rapport du travail, il y a une énorme différence entre les deux côtés de la médaille. Quoique la face ne soit pas d'une exécution très-soignée, elle est d'un style

bien meilleur que le revers; et cette particularité nous donne lieu de présumer que la médaille n'est pas tout à fait aussi moderne que le pense M. Visconti. Ce savant a cru apercevoir sur cette monnaie, parmi les caractères informes de la légende, le nom ΕϘΤΑΠΑΝΟΥ, qu'il aurait toute raison de considérer, ainsi qu'il le fait, comme la corruption de celui d'Artaban [1], si sa lecture était incontestable. Mais, malgré toute la déférence que nous avons pour les opinions d'un aussi habile antiquaire, nous ne pouvons admettre une semblable leçon. Après avoir examiné la médaille originale avec la plus grande attention, nous sommes forcé de convenir que nous n'y avons pas trouvé le nom ΕϘΤΑΠΑΝΟΥ. Il nous aurait même été impossible de lire aucun des caractères de ce monument barbare, sans la découverte récente de quatre médailles d'un roi de la Characène, nommé Attambilus, qui ont été publiées par M. Grivaud de la Vincelle dans les *Annales encyclopédiques* [2], où il a fait insérer une petite dissertation à leur sujet. En comparant la légende de ces monnaies avec celle de la médaille qu'on attribuait à Artaban, on y voit bien clairement le même nom, dont il n'y a que le commencement sur les unes comme sur les autres. On ne peut y lire que ΑΤΤΑΜΒ. Le premier Α s'y reconnaît facilement, quoiqu'il soit très-grossièrement formé. Il est suivi de

[1] Visconti, *Iconogr. grecq.*, tom. III, p. 187.
[2] Tom. III, juin 1817, p. 295-310.

deux T qui, par suite de l'inhabileté ou de l'ignorance du graveur, se trouvent réunis de manière à former un Π. L'A qui vient après ne peut causer de difficulté. Le M ressemble à ceux que l'on observe sur un grand nombre de médailles; les deux traits du milieu sont peu abaissés, de manière qu'on pourrait facilement les prendre pour des Π. On trouve dans la *Description des médailles grecques* de M. Mionnet [1] la légende de cette même médaille, qu'il attribue, comme M. Visconti, à un roi appelé Artaban; cependant, dans son ouvrage, elle n'est pas précisément pareille à celle qui est décrite et figurée dans l'*Iconographie grecque* [2]. M. Mionnet a mis à la fin du nom d'Artaban, la diphthongue *ου*, qui est la terminaison du génitif; mais ici cette désinence ne se compose pas de deux caractères séparés, comme on le voit sur toutes les médailles sans exception : elle a la forme abrégée ȣ qu'on lui donne dans l'écriture cursive; ce qui est rare sur les monuments numismatiques du haut empire. Cette sorte d'erreur est précieuse cependant, en ce qu'elle nous prouve l'extrême attention et l'exactitude que M. Mionnet a apportées dans son travail; car ce signe nouveau aurait pu seul conduire à la véritable explication de la médaille. Effectivement, après le M dont nous avons parlé, on voit un caractère ou chiffre 8, qu'on a bien facilement pu, par cette raison, prendre pour la diphthongue

[1] Tom. V, p. 707, 708, n° 4.

[2] Tom. III, p. 187, et pl. LI, n° 16.

ου, et qui n'est réellement qu'un B grossièrement tracé. Il est donc permis de croire que la médaille du cabinet du Roi, qui avait été attribuée à Artaban ou Ertaban, appartient à un autre prince qui s'appelait Attambilus[1].

Nous avons dit précédemment qu'il existe une médaille de Monnésès, roi de la Characène, qui régnait en l'an 111 ou 115 de J. C., et qu'en l'an 116, lors de l'expédition de Trajan dans l'Orient, la Characène était gouvernée par Attambilus, qui, par conséquent, n'occupait le trône que depuis peu de temps. La médaille dont nous venons de parler ressemble beaucoup, pour le travail, aux médailles impériales que l'on frappait en Syrie à la même époque; elle nous offre, avec le nom d'Attambilus, allié de Trajan, l'image d'un prince fort jeune, ce qui est un nouvel argument en faveur de la longue durée que nous avons assignée au règne de ce souverain.

Deux autres médailles de la Characène, dont nous avons déjà parlé et qui se trouvent décrites dans l'ouvrage de M. Mionnet[2], où, par suite de l'opinion de

[1] La lettre finale que M. Saint-Martin prend pour un B n'est point le caractère qui représente la diphthongue *ου*, comme l'avait pensé M. Mionnet. Cet habile numismatiste, en examinant plus attentivement la médaille originale, vient de reconnaître son erreur, et n'hésite point maintenant à lire avec M. Saint-Martin, dans la légende dont il s'agit, le nom d'Attambilus au lieu de celui d'Artaban. (F. L.)

[2] *Descript. de méd. grecq.*, tom. V, p. 708, n°s 5 et 6.

M. Visconti, elles sont attribuées au prétendu roi Artaban, nous paraissent également pouvoir être restituées à des princes appelés Attambilus, ce qui est au moins bien certain pour l'une d'elles. Celle-ci se trouve dans le musée San-Clemente à Rome. Le dessin qui en a été donné à la suite de la description de cette collection présente manifestement, comme sur notre médaille, le mot ATTAMB. Il y est même plus facile à reconnaître, et il suffit de voir cette gravure pour s'en convaincre[1]. La seconde des monnaies attribuées à Artaban appartient, ainsi que nous l'avons dit plus haut, au cabinet de M. Millingen à Rome. Nous pensons qu'elle est dans le même cas que les autres, c'est-à-dire qu'il faut la rendre à un Attambilus : nous n'avons pas, il est vrai, pour nous y décider, des raisons aussi concluantes, et nous répéterons ici que nous la connaissons seulement par la description qu'en donne M. Mionnet[2]. Mais comme on n'a pu la rapporter à Artaban qu'en se fondant sur la ressemblance de cette médaille avec une autre qui se trouve au cabinet du Roi, et que l'on croyait appartenir à un prince de ce nom; et comme, selon nous, on lit sur cette dernière le nom d'Attambilus, il est bien naturel de supposer qu'il doit en être de même de celle du cabinet de M. Millingen. Nous soupçonnons même que cette supposition pourrait s'étendre à la médaille de la col-

[1] *Mus. Sanclem. num. sel.*, tom. I, p. 62, tab. 2, n° 37.

[2] *Descript. de méd. grecq.*, tom. V, p. 708, n° 6.

lection de M. d'Hermand, que M. Visconti attribue au roi Artabaze. Cependant, comme nous n'avons pu voir l'original, nous suspendons notre jugement, et nous nous en tenons à la décision d'un aussi habile critique.

Il ne nous reste plus qu'à dire quelques mots des médailles qui ont été récemment publiées par M. Grivaud de la Vincelle et qui appartiennent toutes à un roi nommé aussi Attambilus. Elles ne présentent aucune difficulté dans leur lecture; en ajoutant les lettres qui n'ont pas pu trouver place dans le champ de la médaille, on lit sur chacune d'elles la légende : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΤΤΑΜΒΙΛΟΥ ΣΩΤΗΡΟΣ ΚΑΙ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ, c'est-à-dire (*monnaie*) *du roi Attambilus, sauveur et bienfaisant*[1]. La médaille unique que l'on connaît de Tiræus, comme l'a déjà observé M. Visconti[2], sert à rectifier, dans Lucien, l'orthographe du nom de ce roi, qui doit se lire Τίραιος, et non, ainsi qu'on le voit dans les éditions et les manuscrits de l'auteur grec, Τήραιος, Τέραιος et Τείραιος. Les médailles publiées par M. Grivaud ont le même avantage pour nous : elles nous apprennent la véritable orthographe du nom du prince mentionné

[1] Sur la première de ces médailles, on voit seulement : .... ΑΤΤΑΜΒ.... ΣΩΤΗΡ□.....ΑΙ ΕΥΕ; .... sur la seconde: ....ΑΤΤΑΜΡΙ....ΤΗΕ□.... ΑΙ ΕΥΕΡ...., et sur la troisième : ΒΑΣΙΛ....ΑΤΤΑΜΒ....ωΤΗΡ.... M. Grivaud n'a pas fait graver la quatrième, parce que sa légende n'offre rien de particulier et que sa date est effacée.

[2] *Iconogr. grecq.*, tom. III, p. 181, note 2.

par Dion Cassius, qui était appelé dans les premières éditions [1] Σάμβιλος, tandis que, dans les extraits de Xiphilin et dans l'édition de Reimar [2], il est nommé Ἀθάμβιλος. Ce nom doit s'écrire Ἀττάμβιλος par deux τ, comme sur les médailles.

Ce sont là tous les monuments des rois de la Characène que les savants qui se sont occupés de la numismatique nous ont fait connaître. Nous en avons vu un autre dans la belle collection de M. Tochon, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres ; mais il nous sera impossible d'en faire usage ici, parce que la légende de cette médaille n'est pas en langue grecque. On y trouve [3], avec le type d'Hercule en repos qui s'observe sur toutes les autres, une inscription en caractères inconnus, différents de ceux que l'on remarque sur les médailles des rois sassanides, aussi bien que sur quelques autres médailles qui paraissent remonter jusqu'au temps des Arsacides. Nous conjecturons cependant que celle-ci pourrait bien appartenir à un roi appelé Monnésès, attendu que sa légende est composée de deux mots qui commencent par le même caractère. Ce caractère a quelque ressemblance dans sa forme avec ceux qui, sur les anciennes inscriptions sassanides et dans les langues hébraïque, syriaque et arabe, servent à rendre

[1] Constant. Porphyrog. *De virtut. et vitiis;* ed. Vales., p. 713.

[2] Tom. II, p. 1143.

[3] Voy. pl. 1, n° 5.

la valeur de notre M. Ce rapport nous fait présumer que l'un de ces mots est *malka*, qui, dans les langues syriaque, chaldaïque et pehlvie, signifiait *roi*; et que l'autre est le nom d'un prince appelé Monnésès. Dans cette supposition, le premier de ces mots, composé de moins de lettres que le second, devait être plus court, et c'est aussi ce qu'on voit sur notre médaille. Nous ajouterons encore que, dans le second, le dernier caractère ressemble entièrement à l'antépénultième, ce qui rapproche beaucoup ce mot du nom de *Monnésès,* qui présente la même particularité. On nous objectera peut-être que, dans ce nom, le second Σ appartient à une terminaison grecque. Cette objection, quoique fondée en apparence, ne détruit pourtant pas la force de notre observation; car nous aurons bientôt occasion de montrer que dans les langues orientales le nom de Monnésès a dû se terminer de la même manière qu'en grec.

Toutes les médailles de la Characène nous offrent, ainsi qu'on le sait déjà, au revers, l'image d'Hercule en repos, avec le nom et les surnoms du prince, et, sur l'autre côté, la tête d'un roi ayant un simple bandeau autour de sa chevelure, comme beaucoup de princes grecs. Nous ferons observer, en outre, que toutes les têtes de ces rois characéniens sont constamment tournées vers la droite, comme celles des rois séleucides sur leurs médailles, et contrairement à l'usage invariable des Arsacides, dont toutes les

monnaies nous présentent la tête du prince tournée vers la gauche; ce qui, à notre avis, est un moyen certain de distinguer parmi les médailles inconnues des princes de l'Orient celles qui ont été frappées pour eux, de celles qui l'ont été pour les rois leurs vassaux. On sait de quelle importance sont dans la science numismatique les médailles des rois du Bosphore cimmérien : on peut, presque avec leur seul secours, dresser une liste non interrompue de souverains sur lesquels l'histoire ne nous a conservé aucun renseignement; par elles nous connaissons un grand nombre de rois dont les noms mêmes étaient perdus, et nous parvenons à rétablir en partie l'histoire d'un état puissant qui subsista pendant près de huit siècles, et à en suivre les traces jusqu'au temps de Constantin. On doit ces découvertes aux dates qui se voient sur presque toutes les médailles du Bosphore. Les monnaies characéniennes présentent le même avantage, mais nous laissent à regretter que le nombre de celles qu'on connaît soit si borné. Il est à désirer que les voyageurs et les antiquaires qui parcourent l'Orient mettent du soin à les rechercher; car de nouveaux monuments de ce genre deviendraient très-importants pour l'histoire, soit en nous révélant les noms de quelques rois de la Characène qui nous sont restés inconnus, soit en nous donnant les moyens de déterminer la durée des règnes de ceux-ci et de ceux que nous connaissons déjà. Nous

savons que les souverains de ce pays faisaient frapper non-seulement des monnaies avec des légendes grecques, mais aussi d'autres monnaies portant des inscriptions écrites dans la langue et avec les caractères alphabétiques qui leur étaient propres. En comparant attentivement les unes avec les autres, il est probable que l'on parviendrait à connaître cet alphabet; ce qui ne serait certainement pas d'une médiocre importance pour l'explication des antiquités persanes.

Nous pensons avec M. Visconti que ces médailles sont datées d'après l'ère des Séleucides, comme toutes les monnaies grecques attribuées jusqu'à présent aux rois arsacides. Dans nos Recherches sur l'histoire de ces princes, nous croyons pouvoir démontrer que l'ère des Séleucides en usage chez les Grecs orientaux avait commencé au mois d'octobre de l'an 311 avant J. C., tandis que, selon l'opinion d'un grand nombre de savants, il faudrait en fixer le commencement un an plus tôt. La Characène, située dans la Syrie orientale, dut suivre la manière de compter dont on se servait à Séleucie et dans les autres villes grecques du même pays. Nous supputerons donc les dates des médailles characéniennes en partant de l'époque que nous avons déterminée. On ne peut admettre, comme quelques personnes ont paru le croire, que ces dates se rapportent à plusieurs ères; les nombres qu'elles présentent sont trop considérables pour laisser la moindre apparence de fondement à cette opi-

nion. On ne peut pas non plus penser qu'elles dérivent d'une ère différente de celle des Séleucides. Les médailles de la Characène, accompagnées de légendes grecques, ont été frappées dans des colonies grecques : comment supposer que ces colonies n'auraient pas adopté une ère qui était en usage dans toutes les autres colonies situées dans les mêmes régions, et qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours parmi les chrétiens de l'Orient? Tout au plus serait-il permis de présumer qu'on aurait suivi dans la Characène une ère qui aurait daté de la fondation du royaume ou de celle de la capitale. S'il s'agissait de la fondation de Charax, à laquelle de ses trois fondations faudrait-il rapporter cette ère? Il est plus probable que ce serait à la troisième, époque de son dernier changement de nom : elle se confondrait alors avec celle de la fondation du royaume. Nous avons déja démontré que cet état s'était rendu indépendant en l'an 129 avant J. C. Nous en possédons une médaille avec la date 422. Il est fort douteux que la durée totale du royaume ait excédé de beaucoup ce nombre d'années. Quoi qu'il en puisse être, si l'ère dont on faisait usage dans la Characène partait de l'an 129 avant J. C., notre médaille aurait été frappée en l'an 293 de l'ère vulgaire. Bien qu'elle soit d'un travail fort barbare, le style en est cependant bien meilleur que celui des dernières médailles que nous connaissions des rois arsacides, et qui lui sont antérieures d'environ quatre-

vingts ans. D'ailleurs même, il n'est guère probable que, vers l'an 300 de J. C., on frappât encore des médailles grecques vers les bouches du Tigre. On est donc naturellement ramené à voir sur les médailles de la Characène l'ère des Séleucides, qui a toujours été en usage dans cette partie de l'Asie.

La plus ancienne date que l'on voit sur toutes ces médailles est l'an 250 de l'ère des Séleucides, qui répond aux années 62 et 61 avant J. C., quand Phrahate III régnait sur les Parthes. La médaille sur laquelle se trouve cette date est dans le cabinet de M. Millingen, à Rome, et, comme nous l'avons déjà démontré, elle appartient à un prince appelé *Attambilus*. Nous ignorons les raisons que M. Mionnet [1] peut avoir eues pour placer cette médaille après d'autres du même pays qui portent des dates de beaucoup postérieures. Serait-ce parce que M. Visconti a attribué une monnaie à peu près pareille à un roi nommé Artaban, qui selon lui aurait régné à une époque plus récente? Mais en supposant même que la lecture de M. Visconti fût exacte et qu'on dût admettre son opinion sur l'âge de la médaille qui se trouve au cabinet du Roi, rien n'aurait pu empêcher d'attribuer la médaille de M. Millingen, à cause de sa date, à un prince du même nom, qui aurait régné longtemps avant [2].

[1] *Descript. de méd. grecq.*, tom. V, p. 708, n° 6.

[2] Pendant l'impression de l'ouvrage de M. Saint-Martin que nous publions, M. Mionnet, à qui nous nous étions empressé

Quant à M. Grivaud, nous ne comprenons pas comment il a pu être amené à croire que ce monument

de donner communication des observations de feu notre savant confrère sur les médailles des princes de la Characène, a bien voulu, à notre prière, revoir attentivement tout ce qui a été écrit sur ces monuments, et se livrer à un nouvel examen des monnaies characéniennes que possède le cabinet du Roi. De ce travail il résulte que plusieurs attributions faites dans cette série de médailles, soit par M. Mionnet lui-même et ses prédécesseurs, soit par M. Saint-Martin, doivent subir les rectifications que nous allons indiquer :

1° Il faut, avec M. Saint-Martin, attribuer à Attambilus Ier la médaille qui a été inexactement décrite et figurée dans le musée San-Clemente (I, p. 62, et pl. 11, n° 37), et sur laquelle on avait cru pouvoir lire le nom d'Artaban. M. Mionnet rapporte aussi à Attambilus Ier une médaille dont le cabinet de la Bibliothèque royale a fait l'acquisition en 1834, et qui a beaucoup de ressemblance avec celle-ci. Elle sera décrite, sous le n° 149, dans le IXe volume de son supplément. Elle porte, en caractères très-vagues, une date qui est peut-être ΓΙΤ ou peut-être ϛΙΤ, 313 ou 316 de l'ère des Séleucides. Nous donnons ici, pl. 1, n° 1, un dessin de cette médaille. Sestini a publié deux autres monnaies qu'il attribue au même prince : l'une dans sa Description du musée Chaudoir (p. 113, n° 1); l'autre dans sa Description du musée Fontana (III, p. 90, n° 1, et pl. 7, fig. 16). M. Mionnet admet cette attribution, quant à la première des deux monnaies; mais il pense que Sestini était fondé à la considérer comme incertaine relativement à la seconde.

2° La médaille du cabinet de feu M. d'Hermand, qui porte la date 250, et qui a été publiée par Visconti, appartient réellement à un Artabaze et non à Attambilus Ier. M. Mionnet sup-

avait été frappé l'an 250 de l'ère chrétienne, et qu'il en portait la date[1].

Dans notre ouvrage sur l'histoire des Parthes, nous cherchons à expliquer pourquoi les médailles grecques, frappées en l'honneur des premiers rois arsacides qui dominèrent sur les bords du Tigre et de l'Euphrate, ne portent aucune date, tandis que presque toutes celles qui furent frappées depuis le règne de Phrahate IV sont datées. Nous faisons observer que la plus ancienne de toutes celles qui se rangent dans cette dernière catégorie offre la date

pose qu'elle fut acquise dans le temps par M. Millingen, et qu'il faut considérer les deux médailles décrites sous les n°s 5 et 6, dans le tome V de son ouvrage, p. 708, comme n'étant qu'une seule et même médaille, sur laquelle la tête du prince est barbue, et non imberbe, comme il l'avait dit par erreur, en décrivant la médaille de M. Millingen.

3° Celle que M. Saint-Martin restitue à un prince du nom d'Attambilus, et qui se trouve dans le cabinet du Roi, porte réellement le nom d'Attambilus. M. Mionnet, qui, sur l'autorité de Visconti, avait attribué cette monnaie à Artaban (*Descript.* t. V, p. 707, n° 4), vient de reconnaître, comme nous l'avons dit ci-dessus (p. 216, note 1), que la leçon de M. Saint-Martin est la seule exacte. Nous regrettons vivement qu'il n'ait pu parvenir, non plus que ce savant, à lire d'une manière certaine les lettres numérales dont on aperçoit les traces à l'exergue de la médaille en question. C'est avec un doute prononcé qu'il propose d'y voir AKT (321); et ce doute est d'autant plus fâcheux que nous nous trouvons par là dans l'impossibilité de juger si M. Saint-Martin était fondé à rapporter cette monnaie au prince

276 de l'ère des Séleucides, qui répond aux années 36 et 35 avant J. C., époque même de Phrahate IV. Nous ajoutons à ce sujet que nous avons de fortes raisons de croire qu'on n'en trouvera pas beaucoup d'antérieures, et que, selon même toutes les probabilités, on n'en découvrira aucune. Les raisons politiques qui, dans les premiers temps de la conquête, paraissent avoir fait interdire aux Grecs, sujets de l'empire des Parthes, l'emploi de l'ère des Séleucides sur les monuments publics, et les motifs qui ensuite semblent avoir porté les rois arsacides à permettre

characénien qu'il qualifie d'*Attambilus IV*, et qui fut, selon lui, contemporain de Trajan. Ce qu'il y a de certain, pour M. Mionnet comme pour nous, c'est que le style et le travail de la médaille accusent une époque de décadence complète et établissent un intervalle de bien des années entre le règne de l'Attambilus qui est représenté sur le monument monétaire dont il s'agit, et le règne d'Attambilus Ier. Au surplus, nous croyons utile de donner ici, sous le n° 4 de la planche 1, un dessin aussi fidèlement exécuté que le mauvais état de conservation de la médaille a permis de le faire.

4° M. Mionnet n'ayant pas eu l'occasion d'examiner la médaille à légende barbare dont M. Saint-Martin parle ci-dessus, pages 219 et 220, ne peut décider si elle appartient à un prince characénien du nom de Monnésès, ni même si elle doit être comprise dans la classe des médailles incertaines des rois de la Characène. Nous avons jugé utile de faire graver ici, pl. 1, n° 5, le dessin de cette médaille, qui était joint au manuscrit de M. Saint-Martin. [F. L.]

[1] *Annal. encyclop.*, tom. III; Mém. de M. Grivaud, p. 307 et 310.

à leurs vassaux de s'en servir librement, ne peuvent pas s'appliquer aux colonies grecques de la Characène. Soumises à des rois ennemis des Parthes, ces colonies jouirent probablement, sous cette protection, de plus de liberté que les autres cités grecques de l'Orient; et dès lors il n'est pas étonnant qu'elles aient conservé un usage que la politique ombrageuse des Arsacides dut longtemps interdire aux sujets de ces princes : aussi voyons-nous que la plus ancienne médaille de la Characène qui nous soit connue, est antérieure de vingt-six ans à la plus ancienne des monnaies des Arsacides, datées d'après l'ère des Séleucides. Nous sommes même assez porté à croire que, si l'on découvre quelques médailles des rois prédécesseurs d'Attambilus Ier, on leur trouvera également des dates prises de la même ère.

Le monument dont nous venons de parler nous prouve que le prince que nous appelons Attambilus Ier[1] régnait à Charax, environ soixante-sept ans après la fondation du royaume, par Spasinès, fils de Sogdonacès. Nous ignorons quels furent les succes-

[1] Tout ce que M. Saint-Martin dit ici et plus loin du roi Attambilus doit s'entendre d'Artabaze, selon les observations que nous avons consignées dans la note 2 des pages 224-227. Mais il faut qualifier ce prince d'Artabaze Ier; car on ne saurait le confondre avec l'Artabaze qui, selon Lucien, fut le septième successeur de Tiræus, ou le onzième roi de la Characène, et qui devient alors Artabaze II, d'après la chronologie établie par M. Saint-Martin. [F. L.]

seurs immédiats de ce roi : nous savons, par le témoignage de Lucien, qu'il mourut à l'âge de quatre-vingt-cinq ans ; il est donc bien probable que son règne fut fort long. Nous ne connaissons, après lui, que son troisième successeur, qui fut, par conséquent, le quatrième roi des Characéniens, et se nommait Tiræus. Celui-ci mourut aussi dans un âge fort avancé, à quatre-vingt-douze ans, et de même, sans doute, après un long règne. En comptant, l'un dans l'autre, vingt-cinq ans pour le règne de chacun des quatre premiers rois de Charax, nous ne croyons pas nous éloigner beaucoup de la vérité, si nous considérons surtout la longévité du premier et du quatrième. Dans cette hypothèse, nous placerons donc la fin du règne de Tiræus vers l'an 29 avant J. C., plutôt après qu'avant, par la raison dont nous avons déjà parlé. La date de notre médaille d'Attambilus Ier précède d'environ trente-deux ans l'époque que, selon nous, on doit assigner à la mort de Tiræus ; nous sommes donc suffisamment fondé à regarder Attambilus Ier comme son prédécesseur, et par conséquent comme le troisième des rois de la Characène. Nous aurions sans doute la justification complète de ce que nous avançons, si la médaille unique que l'on connaît de Tiræus nous était parvenue dans un meilleur état de conservation ; mais, comme nous l'atteste M. Visconti[1], qui s'en était pro-

[1] *Iconogr. grecq.*, tom. III, p. 181 et 182.

curé une empreinte, la date y est entièrement effacée, et on n'y aperçoit que quelques légères traces des lettres numérales. Nous ne balancerons pas, malgré cela, à ranger après la médaille d'Attambilus Ier, que possède M. Millingen, celle de Tiræus qui se trouve dans le cabinet de M. Knight.

Nous croyons qu'il faut placer après cette dernière les quatre médailles d'un autre Attambilus publiées récemment par M. Grivaud de la Vincelle.

Il n'y a que trois d'entre elles qui portent des dates; les lettres numérales sont effacées sur la quatrième. Nous avons avancé plus haut, que Tiræus était mort vers l'an 29 avant J. C., ou même à une époque plus récente : comme les médailles dont nous parlons sont postérieures de plusieurs années à celle que nous regardons comme la dernière de Tiræus, nous pensons qu'Attambilus II fut son successeur et le cinquième roi de la Characène. La plus ancienne de ces médailles est de l'an 298 des Séleucides, qui répond aux années 14 et 13 avant J. C.; on voit, sur la seconde, l'an 300, c'est-à-dire 12 et 11 avant J. C., et enfin, sur la troisième, l'an 313, ou 2 et 3 de J. C. C'est donc sous le règne de ce prince que Caïus César, fils adoptif d'Auguste, pénétra avec son armée jusqu'aux contrées voisines de Charax.

On a déjà vu, dans le cours de cet ouvrage, qu'au commencement de l'ère chrétienne, le trône de la Characène était occupé par un roi appelé Aben-

nérigus, dont l'avénement et le règne même tout entier ont dû précéder l'an 26 de J. C. Quelle que soit l'année de son avénement, elle ne peut être de beaucoup postérieure à la dernière médaille connue d'Attambilus II, c'est-à-dire à l'an 2 ou 3 de J. C. Il fut conséquemment le sixième prince de cette dynastie. Son règne ne peut guère avoir été de plus de dix-huit ou dix-neuf ans, en lui donnant la plus grande latitude possible. Il faut même supposer que la médaille d'Attambilus II, dont nous venons de parler, a été frappée dans les dernières années de son règne, et que celle que nous possédons d'un autre roi de la Characène, nommé Adinnigaüs, l'a été dans la première année. Cette médaille, qui, nous l'avons déjà dit, a été l'objet de longues discussions, porte la date de l'an 333 de l'ère des Séleucides, laquelle répond aux années 22 et 23 de J. C. Mais elle ne nous présente pas le nom d'Abennérigus, qui, selon toutes les apparences, fut le successeur d'Attambilus II; et comme elle est postérieure de vingt ans à la plus ancienne médaille qui nous soit connue de ce prince, nous devons croire que la durée entière du règne d'Abennérigus fut comprise entre les années 3 et 22 de J. C., ainsi que nous l'avons précédemment indiqué. Nous avons fait aussi remarquer qu'il existe dans le cabinet du duc de Saxe-Gotha une autre médaille du roi Adinnigaüs, avec une date; mais, autant qu'on en peut juger d'après la description un peu confuse

qu'en donne M. Tychsen[1], il paraît qu'elle est de la même année que celle de la Bibliothèque du Roi : elle ne peut donc rien ajouter à nos renseignements sur l'histoire de la Characène.

Après la fameuse médaille d'Adinnigaüs, la science numismatique nous présente une bien grande lacune dans cette histoire. La première, et même la seule médaille postérieure que nous connaissions, est datée de l'an 422 de l'ère des Séleucides, qui correspond avec les années 111 et 112 de J. C.; ce qui fait un espace de quatre-vingt-neuf ans, qu'il est impossible de remplir autrement que par des conjectures. Les historiens gardent pendant ce temps un profond silence. Nous avons vu que, selon toute probabilité, la date 333 de l'ère des Séleucides indiquait la première ou au moins l'une des premières années du règne d'Adinnigaüs, et la date 422 de la même ère une des dernières années du roi Monnésès, qui est représenté sur notre médaille[2]. Environ quatre années après, c'est-à-dire en l'an 116 de J. C., le trône de la Characène était occupé par un prince appelé Attambilus, que nous regardons comme le quatrième de ce nom. Car les nouvelles médailles récemment découvertes nous autorisent à penser que le prédécesseur de Monnésès, qui nous était inconnu, se nommait Attambilus. Ainsi

[1] *Comment. Gotting. recent.*, tom. I, p. 26. (*Dissertat. IIa de numis. veter. Pers. et Parthor.*)

[2] Voy. pl. 1, n° 3.

le successeur de Monnésès sera Attambilus IV. Il est donc vraisemblable que Monnésès mourut vers l'an 113 ou 114 de J. C. Depuis l'an 22, que nous regardons comme l'époque de l'avénement d'Adinnigaüs, jusqu'à la mort de Monnésès, on peut, dans cette supposition assez fondée, calculer qu'il s'écoula un espace de quatre-vingt-douze ans. Si nous jugeons de la durée du règne des princes qui occupèrent le trône pendant ce laps de temps, par la durée du règne des premiers souverains qui furent les maîtres de Charax, nous devons croire que chaque règne fut très-long; et, en effet, il faut les compter chacun d'une trentaine d'années au moins, pour remplir l'intervalle dont nous venons de parler. Le peu que nous connaissons de l'histoire de l'Orient à cette époque rend probables, selon nous, ces longues durées de règne. La Characène jouissait alors d'une paix profonde; les Romains, dans leurs guerres contre les Parthes, ne portèrent pas leurs armes vers le partie inférieure du Tigre. La branche aînée de la dynastie des Arsacides fut dépouillée du trône de Perse; les princes fugitifs, soutenus par les Romains, luttèrent longtemps contre l'usurpateur et contre ses descendants. Ces nouveaux Arsacides, trop occupés par ces guerres et par celles qui survinrent ou entre eux ou contre les Romains, pour la possession ou la suzeraineté de l'Arménie, n'eurent pas le temps d'inquiéter les princes arabes des bords du Tigre, qui virent toujours le théâtre de la

guerre loin de leurs possessions. Si ce que nous avons dit plus haut de la succession des derniers rois connus de la Characène est vrai, nous sommes obligé de chercher à déterminer, d'après les mêmes motifs qui nous ont déjà servi de guide, la durée du règne d'Adinnigaüs et de ses successeurs.

On se rappelle que nous avons essayé d'établir, par diverses considérations, que le roi Attambilus IV, successeur de Monnésès, était le prédécesseur d'Artabaze[1], qui fut, selon Lucien, le onzième roi de la Characène. Monnésès, d'après ce système, en aurait été le neuvième. Les rapprochements que nous avons faits nous ayant montré qu'Adinnigaüs en fut le septième, nous sommes conduit nécessairement à admettre que, dans l'espace de temps compris entre la date de nos deux médailles, le trône de la Characène fut occupé par trois princes différents, qui doivent être Adinnigaüs, un prince dont le nom nous est inconnu et Monnésès. Adinnigaüs, parvenu au trône vers l'an 22 de J. C., prolongea, selon nos conjectures, son existence jusque vers l'an 52; le prince qui lui succéda nous est inconnu; sa mort peut être placée vers l'an 82, époque présumable de l'avénement de Monnésès, lequel régnait en l'an 422 de l'ère des Séleucides, 111 et 112 de J. C, et mourut peu après, puisqu'en l'an 116, postérieurement à la prise de Cté-

[1] Voyez la note ci-dessus, p. 228. [F. L.]

siphon par Trajan, Attambilus IV régnait sur la Characène.

Il est question, dans l'histoire des Parthes, de deux autres personnages du nom de Monnésès : l'un, dont parlent Plutarque[1] et Dion Cassius[2], était un seigneur très-puissant, qui se réfugia en Syrie, auprès du triumvir Marc-Antoine, vers le commencement du règne de Phrahate IV. Il fut fort bien traité par le général romain qui lui fit don de trois villes de Syrie, pour lui assurer les moyens de vivre selon son rang. Antoine, qui se préparait alors à entreprendre une expédition contre les Parthes, espérait tirer de grands secours de Monnésès; mais le prince characénien trompa son attente, fit bientôt la paix avec Phrahate, et rentra dans sa patrie. Il se montra cependant reconnaissant des bienfaits d'Antoine, et lui rendit quelques services, quand, vaincue par les Parthes, l'armée romaine fut obligée de faire une retraite longue et difficile à travers l'Arménie. L'autre personnage parthe, du nom de Monnésès, est mentionné par Tacite[3] et par Dion Cassius[4]. Il vivait sous le règne de Vologèse Ier, dont il commandait les armées en Arménie et en Mésopotamie, pendant ses guerres contre les Romains. On voit par ces exemples, que

[1] *In Vita Anton.*, tom. V, p. 165, 166 et 183, ed. Reiske.
[2] Lib. XLIX, tom. I, p. 587, 588, ed. Reimar.
[3] *Annal.*, lib. XV, § 2, 4 et 5.
[4] Lib. LXII, tom. II, p. 1017 et 1019.

ce nom était commun dans l'Orient. Le premier de ces seigneurs parthes était peut-être du sang royal des Arsacides; le second ne nous paraît avoir été qu'un simple général, et il n'est pas probable qu'ils aient l'un ou l'autre appartenu à la race des rois de la Characène.

M. Silvestre de Sacy a, depuis longtemps, pensé que le nom de Monnésès pourrait bien être le même que celui de Manisar[1], dont nous avons déjà parlé. Il a prouvé que ce dernier nom, altéré de diverses façons, était dérivé de deux mots zends qui signifient *germe céleste*. Le premier de ces mots est *méeniou*, *méeniéou*, *méenouas* et *méeniéosch*, selon les divers cas où il se trouve employé dans les livres originaux de Zoroastre; il signifie *ciel*. Le second est *tchethrao*, qui a la signification de *germe, race, semence*. Ces deux mots zends se sont conservés avec plus ou moins d'altération dans les divers dialectes qui se sont succédés en Perse. Le nom dont nous parlons existe dans les livres zends à un cas oblique, sous la forme *menôschtchethréhé;* on le trouve écrit en pehlvi *tchetro mino*, par la transposition de ses éléments. Sur les monuments et les médailles des Sassanides, c'est *minotchetri* et *minotchetli*. Tous les rois de cette dynastie le joignirent à leur nom, pour indiquer leur origine divine. Dans le parsi et dans le persan moderne, il s'est transformé en *ménoutchéher* et *minoudjéher :* il sert à désigner l'un des plus anciens mo-

[1] *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse,* p. 249.

narques de la Perse; et, dans l'usage ordinaire, il s'est conservé jusqu'à nos jours comme nom propre. Les Arméniens l'ont aussi sous la forme *manadjihr;* ils le donnent en particulier à plusieurs des anciens princes du pays des Erheschdouniens, qui était situé dans les montagnes des Curdes, sur les frontières de l'Assyrie. Outre Monnésès et Manisar, les Grecs ont encore écrit *Mnascirès*[1]. Il nous serait facile de justifier toutes ces altérations par des exemples semblables, pris dans des mots qui ont successivement passé de la langue zende dans les langues pehlvie, arménienne et persane. Ces rapprochements nous entraîneraient trop loin : mais on peut regarder comme suffisamment démontrée la communauté d'origine des divers noms que nous venons de citer. La substitution, dans *Monnésès,* de l'*s* à l'*r*, qui fait partie essentielle du nom, quelle que soit son altération, serait plus difficile à justifier, si nous n'avions pas d'ailleurs l'assurance que, dans un certain dialecte persan, l'*r* final se changeait en *s*. Cette lettre, comme nous l'avons déjà remarqué, n'indique point dans Monnésès une terminaison grecque fort commune; elle fait partie du nom oriental. Dans un autre ouvrage, nous donnerons un grand nombre d'exemples de ce dernier genre d'altération. Nous verrons que le nom d'Artaxerxès, dérivé des deux anciens mots *arta* et *khschethro,* est donné à un même prince

[1] Voy. Lucien, *Macrob.,* cap. xv; Opp. tom. III, p. 219.

sous des formes bien diverses. Le fondateur de la dynastie des Sassanides est nommé *Artaxerxès* par Hérodien, *Artaxare* par Agathias, qui tenait ses récits de Sergius, interprète et garde des archives du roi de Perse; et *Artahschèter*, sur les monuments élevés du temps de son successeur, tandis que tous les écrivains persans et arabes l'appellent *Ardaschir*, et les Arméniens *Ardaschès*. Ces différentes orthographes étaient en usage dans le même temps et dans des contrées peu éloignées les unes des autres. Quand, au commencement du cinquième siècle, le dernier roi de la race des Arsacides, en Arménie, monta sur le trône, ce prince, qui s'appelait *Ardaschès*, donna à son nom une forme persane pour plaire aux Perses, et le changea en celui d'*Ardaschir*. On voit donc que, dans ce nom, les Arméniens changeaient en *s* la lettre *r* qui y est radicale. Au reste, cette sorte de permutation devait être fort ancienne chez les Perses, puisqu'Hérodote[1] remarque que, de son temps, la plupart de leurs noms propres étaient terminés par la première de ces lettres.

La communauté d'origine des noms de Monnésès et de Manisar nous fait présumer que le prince représenté sur notre médaille est le même que celui dont parle Dion Cassius; au moins est-il certain qu'ils étaient contemporains. La médaille de Monnésès a été frappée en l'an 111 ou 112 de J. C., lors des expédi-

[1] I, 139.

tions de Trajan dans l'Orient. Manisar vivait à la même époque; par la manière dont Dion Cassius fait mention de ce dernier, on peut croire qu'il avait dû régner dans quelque pays voisin de la Mésopotamie. Telle était aussi sur ce point l'opinion du savant Le Nain de Tillemont [1]. Il paraît que, lors de l'expédition de Trajan, Manisar était en guerre avec Chosroès, roi des Parthes, et qu'il s'était même rendu maître d'une grande partie de ses états, puisque dans des négociations qu'il voulait entamer avec l'empereur romain, il offrait de lui céder l'Arménie et les parties de la Mésopotamie qu'avaient envahies les armées romaines. On voit clairement que ce prince ne peut avoir été qu'un usurpateur au temps des Arsacides : par ces importantes cessions, il cherchait à se procurer l'appui de Trajan pour conserver une puissance sur laquelle il n'avait aucun droit. Le passage même de Dion Cassius fera mieux comprendre ce que nous venons de dire et les observations que nous y ajouterons pour appuyer notre conjecture. « Quand Trajan arriva dans la Mésopotamie, rapporte l'historien grec, des députés et « des ambassadeurs lui furent envoyés pour traiter de « la paix, tant de la part de Mannus que de celle de « Manisar, qui était attaqué par Osroès. Manisar pro- « mettait d'évacuer l'Arménie et la Mésopotamie dont « il s'était emparé; mais l'empereur répondit qu'il n'au- « rait aucune confiance en lui, avant qu'il ne fût venu

[1] *Hist. des empereurs*, tom. II, p. 193.

« en personne, comme il s'y était engagé, et que par « ses actions il n'eût confirmé ses paroles. Il témoigna « la même défiance à l'égard de Mannus[1]. »

Ce ne sont pas là les paroles mêmes de Dion Cassius; nous n'avons plus la partie de son histoire où il racontait la guerre de Trajan dans l'Orient: dans son récit original, il s'exprimait probablement d'une manière plus claire, et il y faisait sans doute connaître le motif des ambassades de Mannus et de Manisar. Nous observerons à ce sujet que Xiphilin, dans l'abrégé qu'il a composé des livres de Dion, y a jeté la plus grande obscurité, par le peu d'étendue qu'il a donné à ses extraits. Il a fait disparaître tout ce qui pouvait aider à fixer la série chronologique des événements arrivés pendant le séjour et les expéditions de Trajan dans l'Orient; on ne peut plus maintenant la rétablir que par des conjectures. Selon cet abréviateur, ainsi qu'on le voit dans l'édition de Dion Cassius publiée par Reimar, les guerres de Trajan contre les Parthes et les Arméniens seraient arrivées pendant la durée de deux années, sous le con-

[1] Τοῦ δὲ Τραϊανοῦ ἐς Μεσοποταμίαν ἐλθόντος, καὶ τοῦ Μάννου ἐπικηρυκευσαμένου, καὶ τοῦ Μανισάρου πρέσβεις ὑπὲρ εἰρήνης, διὰ τὸ τὸν Ὀσρόην ἐπιστρατεύειν αὐτῷ, πέμψαντος, καὶ τῆς τε Ἀρμενίας καὶ τῆς Μεσοποταμίας ἑαλωκυίας ἀποστῆναι ἑτοίμως ἔχοντος· οὔτε ἐκείνῳ πιστεύσειν τι ἔφη, πρὶν ἀνελθὼν πρὸς αὐτὸν, ὥσπερ ὑπισχνεῖτο, τοῖς ἔργοις τὰς ἐπαγγελίας βεβαιώσῃ· καὶ τὸν Μάννον ὑπώπτευσεν..... (Dio Cass., *Excerpt.*, lib. LXVIII, § 22, tom. II, p. 1137.

sulat de Q. Ninnius Hasta et de P. Manilius Vopiscus, et sous celui de M. Valérius Messala et de C. Popilius Carus Pedo, lesquels répondent aux années de Rome 867 et 868, ou 114 et 115 de J. C.

Nous n'entrerons pas ici dans de grands détails sur tous ces événements; ils se trouveront exposés dans notre histoire des Arsacides, et rapportés tous à leur véritable place. Nous nous contenterons de remarquer, pour l'intelligence de ce que nous allons dire, que le nom de Mannus, qui avait sans doute une origine peu différente de ceux de Monnésès et de Manisar, était alors commun à plusieurs princes de la Mésopotamie. La chronique syriaque d'Édesse et celle du patriarche Denys de Telmahar nous apprennent qu'il fut souvent porté par les rois de l'Osrhoëne; on peut même supposer que ce nom, soit comme titre honorifique, soit comme nom générique, était commun aux souverains de ce pays, aussi bien que le nom d'Abgare, et de la même façon que celui d'Arsace le fut aux rois parthes. Tous ces princes avaient un autre nom qui leur était particulier : nous en avons la certitude pour les Arsacides; et un grand nombre d'exemples nous prouvent la même chose pour les princes édesséniens. Le Mannus dont il est question dans le fragment de Dion Cassius que nous avons cité, ne peut avoir été souverain d'Édesse : ce même auteur et Arrien donnent le nom d'Abgare au roi qui régnait sur ce pays lors de l'expédition de Trajan. Il

s'empressa d'envoyer au-devant de l'empereur son fils Arbandès, avec de riches présents, pour être reçu dans son alliance. Il fut traité avec beaucoup de bienveillance par Trajan, qui le laissa jouir paisiblement de ses états, et qui même, à son instigation, attaqua l'Anthémusiade[1]. Le roi Mannus, que l'empereur ne voulut pas admettre au nombre de ses alliés, ne peut donc être le même que le roi de l'Osrhoëne qui régnait à cette époque, comme le pense Bayer[2]. Dion Cassius nous apprend, dans un autre fragment, que ce Mannus était un *Phylarque*, dont les possessions étaient comprises dans une partie de l'Arabie peu éloignée de la Mésopotamie[3]. Nous avons déjà fait remarquer qu'à cette époque, et antérieurement, le nom d'Arabie s'appliquait au royaume de Mésène ou de Characène, et que de là venait le surnom d'*Arabicus* qui fut donné à plusieurs empereurs romains. Je suis persuadé que ce *Phylarque* Mannus, dont les états se trouvaient voisins de ceux des princes de Charax, était le roi des Arabes atréniens qui occupaient la partie méridionale de la Mésopotamie, et, par conséquent, un territoire situé entre la Characène et le lieu quelconque de la Mésopotamie où Trajan reçut les envoyés des deux états. Leur situation respective est même indiquée par

[1] Suidas, sub voce Ὑφηγήσονται.

[2] *Historia Osrhoëna*, p. 149.

[3] Ὁ Μάννος ὁ τῆς Ἀραβίας πλησιοχώρου..... φύλαρχος. (Dio Cass., lib. LXVIII, tom. II, p. 1137.)

la manière dont l'abréviateur de Dion Cassius parle de cet événement. Divers morceaux épars du même historien, et quelques fragments des Parthiques d'Arrien, qui, conservés par Suidas, seront commentés par nous dans un autre ouvrage, nous apprennent que Trajan fit une longue guerre à ces Atréniens, et qu'il soumit, après un grand nombre de combats, un prince nommé Mannus, lequel régnait dans ces régions, et ne doit pas être confondu avec les rois osrhoëniens. Ce Mannus ne peut être que celui dont nous avons déjà parlé. Son royaume, situé en Arabie, était voisin de la Characène, et nous semble répondre à celui des Atréniens, le seul de tous les petits états de ces cantons qui en fût limitrophe, pour une armée arrivant par les bords de l'Euphrate. Nous avons déjà vu ailleurs que, dans ses premières guerres d'Orient, Trajan avait soumis les Arabes de la Characène. Après des guerres longues et opiniâtres, les Atréniens éprouvèrent le même sort; ce fut postérieurement, sans doute, au mauvais succès des ambassades de leurs rois Mannus et Manisar qui, à notre avis, doivent être en effet considérés comme les chefs de ces deux peuples. Les faits et les rapprochements qui précèdent nous semblent donner toute espèce de certitude à cette supposition. Les deux ambassades, les deux guerres qui furent pareilles dans leurs résultats, le voisinage des deux états, présentent entre eux une coïncidence trop remarquable pour qu'on n'en soit pas frappé.

Le Nain de Tillemont[1] rapporte à l'an 107 de J. C. l'ambassade de Mannus et de Manisar; son calcul nous paraît très-admissible. Ce fut en l'an 106 que Trajan arriva en Syrie, résolu à faire la guerre dans l'Orient; le 7 janvier de l'an 107, il entra dans Antioche, d'où, au bout de quelque temps, il se mit en marche vers l'Euphrate pour pénétrer dans la Mésopotamie : il put donc, sans aucune difficulté, recevoir peu après les envoyés des Arabes. L'empire des Parthes était alors tourmenté par des guerres civiles qui le réduisaient à la plus grande faiblesse; l'autorité de Chosroès, le légitime souverain de cet empire, y était méconnue; plusieurs princes du sang avaient pris le titre de roi; et avant d'avoir des rapports avec Chosroès, Trajan eut à combattre deux autres personnages décorés du titre de roi des Parthes. L'empereur romain n'eut pas alors, à proprement parler, de guerre avec Chosroès : la manière dont il reçut les ambassadeurs de Manisar, ennemi du roi arsacide, en est déjà une preuve. L'objet de l'ambassade du prince arabe était indubitablement d'obtenir l'appui et l'agrément de l'empereur, pour occuper le trône de Chosroès. Comme ses états étaient très-voisins de Ctésiphon, capitale de l'empire des Parthes, il est naturel de penser qu'il chercha à profiter des divisions intestines de ceux-ci pour s'emparer de cette ville, qui était si bien à sa convenance, et qu'il tenta ensuite de

[1] *Hist. des empereurs,* tom. II, p. 193.

succéder à la puissance des Arsacides. On pourrait même présumer, avec vraisemblance, qu'il fut soutenu dans ses entreprises par les Grecs de Séleucie et par les souverains arabes ses voisins. On voit au moins qu'il s'était emparé déjà de quelques parties de la Mésopotamie et de l'Arménie : Dion Cassius ne nous laisse pas de doute à ce sujet. Quand Manisar envoya une ambassade vers Trajan, il soutenait la guerre contre Chosroès : la Mésopotamie et l'Arménie n'auraient sans doute été que le prix des secours qu'il demandait aux Romains pour s'assurer la tranquille possession du trône des Arsacides. Quelle que soit l'hypothèse à laquelle on s'arrête, il est bien certain que la cession de ces pays ne pouvait être faite ou proposée que par un prince qui, en vertu d'un droit légitime ou usurpé, était ou prétendait être le maître de l'empire des Parthes. Le texte de Dion Cassius est inintelligible dans toute autre supposition.

Trajan, se fiant fort peu sur les promesses de Manisar, ne voulut vraisemblablement pas entrer dans ses projets, parce qu'il connaissait la faiblesse des prétentions du prince arabe au trône des Arsacides, et l'impossibilité où il était de s'y maintenir, soit par lui-même, soit avec le secours des Romains. Si cette conjecture est fondée, il ne serait dès lors pas étonnant que l'empereur eût préféré l'honneur de rétablir le légitime roi des Parthes et de le soutenir contre ses vassaux. Dans tout ce qui nous reste de l'histoire de ces

temps, rien n'indique que Trajan ait combattu contre Chosroès avant l'an 115 de J. C. : le surnom de *Parthicus*, qu'il dut à ses victoires sur les Parthes, et qui se voit sur tous les monuments élevés en son honneur par ses successeurs, ne se trouve sans exception sur aucun monument de son règne, dont la date, bien constatée, soit antérieure à cette année; il ne le prît que peu de temps avant sa mort. Tout nous démontre, au contraire, que Chosroès, toujours en guerre avec ses parents et ses vassaux révoltés, chercha l'appui de Trajan, et qu'il en obtint des secours à l'aide desquels il put remonter sur le trône de ses aïeux. Nous en avons, ce me semble, une preuve bien positive dans une médaille qui paraît avoir été frappée avant l'an 112 de J. C., et qui porte la légende PAX. REX. PARTHICUS. REST [1]. Aurélius Victor parle d'une paix conclue entre Trajan et Chosroès : il nous paraît certain, au contraire, qu'il ne peut être question, dans cet auteur, que du traité qui suivit le rétablissement du prince arsacide auquel se rapporte la légende que nous venons de citer; car, à la fin de son règne, Trajan détrôna Chosroès devenu son ennemi, et donna aux Parthes un autre roi, qui fut bientôt chassé. Nous savons de plus, par le récit d'Aurélius Victor, que l'empereur ne pouvant pas avoir d'autres garanties de la fidélité de Chosroès à tenir ses promesses que la faiblesse même de ce prince, avait

[1] Occo, *Imperat. Romanorum numismata*, p. 207.

précédemment exigé de lui un grand nombre d'otages.

En entreprenant l'expédition d'Orient, Trajan n'avait d'autre but que de rétablir la suprématie romaine en Arménie, et de s'emparer, à la faveur des troubles qui déchiraient l'empire parthe, de la souveraineté de la Mésopotamie et des pays situés sur les bords de l'Euphrate et du Tigre, pour faciliter à ses sujets le moyen de commercer avec l'Inde. Ce fut là le but bien évident de cette guerre; et l'on peut supposer que l'empereur avait le désir d'établir des comptoirs romains sur les côtes du Golfe persique. Il n'est donc pas étonnant que dans cet état de choses, il ait refusé d'entrer en négociation avec Manisar, pour l'aider à régner sur l'empire des Parthes. Par une conduite différente, il aurait agi directement contre le succès de son entreprise. Il aurait mis le plus puissant empire de l'Orient entre les mains d'un roi que ses états héréditaires rendaient déjà maître du commerce de l'Inde, commerce que ce prince aurait pu alors entraver à son gré, et dont tous les avantages lui seraient restés. Comme Trajan ne pouvait pas établir une domination directe sur deux pays si éloignés des anciennes frontières romaines, il était bien plus dans ses intérêts de ne pas souffrir que les bouches du Tigre et Ctésiphon fussent soumis au même souverain. Alors le roi de la Characène, trop faible pour résister longtemps seul au roi des Parthes, devait nécessairement être dans l'alliance des Romains et protéger leurs relations

commerciales avec l'Inde; et, d'un autre côté, l'empereur, pour tenir en échec un prince sur l'amitié et la fidélité duquel il ne pouvait pas beaucoup compter, n'était sans doute point fâché de laisser aux portes des états de ce prince un roi qui était d'autant plus certainement l'ennemi de celui-ci, qu'il avait eu à l'empêcher de s'emparer de son trône. On trouvera avec plus de développements, dans notre ouvrage sur les Parthes et les Arsacides, les preuves de tout ce que nous avançons ici; nous nous bornerons, en ce moment, à ne parler que des seuls faits qui peuvent éclaircir l'histoire de la Characène. Les expéditions et les conquêtes de Trajan dans l'Orient, qui offrent l'une des époques les plus intéressantes de l'histoire romaine sous les empereurs, sont jusqu'à présent ce qu'il y a de plus mal connu dans cette histoire. En comparant entre eux, et avec les fragments que nous possédons de Dion Cassius et de quelques autres écrivains, un grand nombre de passages des Parthiques d'Arrien qui sont ensevelis dans les lexiques d'Étienne de Byzance et de Suidas, ainsi que dans la chronique de Malala, et dont personne n'avait fait usage; en y joignant aussi les renseignements qui nous sont fournis par les médailles et les inscriptions antiques, nous espérons avoir triomphé des difficultés sans nombre que présente ce point d'histoire si important. Nous croyons même être parvenu à fixer la date et l'ordre véritable de tous les événements rapportés ou indi-

qués dans les fragments mutilés qui nous restent des grands ouvrages que les auteurs de l'antiquité avaient composés sur les brillantes expéditions dont il s'agit.

Le roi de la Characène fut, par suite de l'alliance de Trajan et de Chosroès, obligé de se contenter des états qu'il tenait de ses pères, états sur lesquels il régnait encore en l'an 111 et 112 de J. C. La guerre qui éclata, entre les Romains et les Parthes, et qui trois années après fut suivie, en l'an 116, de la prise de Ctésiphon, n'eut pas d'autre motif que l'ingratitude de Chosroès. Depuis qu'il était rétabli sur son trône, son rival Manisar ou Monnésès était mort; car nous voyons qu'immédiatement après la conquête de Ctésiphon par les Romains, la Characène était soumise à un autre roi, appelé Attambilus. Ce prince, qui était probablement très jeune, n'inspirait pas au roi des Parthes les mêmes craintes que Manisar; et c'est sans doute ce qui l'aura enhardi à entreprendre avec les Romains une guerre dont le motif était évidemment de recouvrer la Mésopotamie et l'Arménie. Nous possédons au cabinet du Roi une médaille sur laquelle nous avons déjà dit qu'on avait lu à tort le nom d'Artaban, au lieu de celui d'Attambilus qui y est certainement gravé. Elle nous offre les traits d'un roi extrêmement jeune et sans barbe; et c'est la seule des monnaies characéniennes qui nous présente cette particularité. La date en est presque entièrement ef-

facée[1]; il est fâcheux que nous ne puissions la restituer pour l'ajouter aux autres raisons qui nous font attribuer cette médaille à Attambilus IV, alors fort jeune. Le genre de son travail ne peut pas non plus la faire placer à une autre époque que le commencement du deuxième siècle de notre ère. Les projets ambitieux de Manisar ou Monnésès contre Chosroès l'obligèrent, malgré lui, à rechercher l'alliance des Romains, pour se mettre à l'abri du ressentiment du prince parthe, rétabli sur son trône. Le changement politique de Chosroès dut contribuer à resserrer les liens qui attachaient la Characène au parti des Romains. Le souvenir des usurpations de Manisar animait sans doute Chosroès contre son successeur, et cette inimitié força le roi de Charax à recourir à la protection de Trajan. Dion Cassius[2] nous atteste que cet empereur, après avoir pris Ctésiphon[3] et descendu le Tigre, pour soumettre les Arabes qui habitaient sur les bords du Golfe persique, vint en personne dans la Mésène. Le roi Attambilus ne fit aucune résistance; il se soumit à payer un tribut[4]. A

[1] M. Mionnet a retrouvé, sur cette médaille, quelques traces de lettres numérales qui lui paraissent composer peut-être la date de l'année 325. Voy. ci-dessus p. 224-227, note 2. — (F. L.)

[2] LXVIII, tom. II, p. 1143.

[3] Seleuciam et Ctesiphontem, Babylonem et Messenios, vicit ac tenuit. (EUTROP., VIII, 3, p. 340.)

[4] DIO CASS., ubi suprà.

Charax et dans tout le royaume, Trajan fut traité en allié et même en maître; sa flotte ayant été battue et dispersée par la tempête, trouva un asile assuré dans le port de Charax[1]. Quand ensuite tout l'Orient se révolta derrière lui d'un commun accord, Attambilus seul lui resta fidèle; et, d'après tout ce que nous venons de dire, on en conçoit facilement la raison. Plusieurs médailles nous ont transmis le souvenir des conquêtes de Trajan dans ces régions. On en connaît une qui porte la date de son cinquième consulat, et qui, par conséquent, est antérieure à l'an 112 de J. C.; la légende est ainsi conçue : IMP. TRAIANO AUG. GERM. DAC. P. M. TR. P. COS. V. P. P. S. P. Q. R. OPTIMO. ARABIA ADQUIS[2]. Elle se rapporte indubitablement à la première expédition de ce prince vers la Characène, lors de la soumission de Manisar ou Monnésès. On en possède une autre avec une légende à peu près pareille et la date du sixième consulat de Trajan[5] : nous pouvons, par cette raison, la placer en l'an 115 ou 116, au temps du séjour de cet empereur dans les états d'Attambilus.

Tous ces faits et toutes ces autorités démontrent

[1] Ὑπὸ δὲ δὴ χειμῶνος, τῆς τε τοῦ Τίγριδος ὀξύτητος, καὶ τῆς τοῦ Ὠκεανοῦ ἀναῤῥοίας (Τραϊανὸς) ἐκινδύνευσε. (DIO CASS., ubi suprà).

[2] Occo, *Imperator. Roman. numism.*, p. 207. — ECKHEL, *Doctrin. numor. veter.*, tom. VI, p. 420.

[5] Occo, *loc, cit.* — ECKHEL, *Doctr. numor. veter.*, tom. VI, p. 408.

combien nous étions fondé à croire qu'Attambilus IV, roi de la Characène et contemporain de Trajan, avait dû prolonger sa vie et son règne jusqu'au temps de Marc-Aurèle. Cette supposition est d'autant plus admissible, que les médailles du prince characénien dont il est question nous prouvent qu'il occupa le trône fort jeune. Nous savons d'ailleurs que le commencement de son règne est de peu antérieur à l'an 116. Par suite de notre calcul, cet Attambilus fut le dixième roi de la Characène, et conséquemment le prédécesseur d'Artabaze, qui, ainsi que nous l'avons déjà dit, nous paraît avoir été le contemporain de Marc-Aurèle et de Lucien, et dont l'avénement dut être l'époque d'un changement dans les relations politiques de la Characène. Comme Artabaze ne monta sur le trône qu'à un âge très-avancé, et qu'avant de régner il habitait chez les Parthes, nous trouvons dans ces renseignements une nouvelle preuve de la longue durée que nous assignons au règne d'Attambilus IV, et une raison de croire qu'Attambilus Ier était un ancien prétendant, issu d'une branche collatérale, et retiré depuis longtemps chez les Parthes. Attambilus IV, fils d'un roi qui avait été ennemi des Arsacides, et lui-même allié fidèle de Trajan lors de la révolte générale qui éclata contre l'empereur, dut depuis persévérer dans son alliance avec les Romains. Les Parthes vraisemblablement profitèrent de sa mort pour donner la possession de ses états à un prince qui ayant longtemps

résidé parmi eux, devait être attaché à leur parti. Ce fut probablement cette révolution qui donna lieu à l'expédition entreprise dans l'Arabie, du côté des bouches du Tigre, vers l'an 165, par Avidius Cassius, général de Marc-Aurèle. Si la médaille du cabinet d'Hermand, que M. Visconti[1] attribue à Artabaze, a été bien lue, et si elle appartient effectivement à ce prince, sa date, que nous ignorons, lèverait tous les doutes que l'on pourrait encore avoir à ce sujet, et détruirait ou confirmerait le système que nous avons adopté. Nous ne dirons rien ici des autres médailles characéniennes dont nous avons déjà parlé, parce que leurs dates sont entièrement effacées. Il est donc impossible d'indiquer la véritable place qu'il faudrait leur assigner; elles ne peuvent non plus nous procurer de nouvelles découvertes, parce qu'elles appartiennent toutes aux princes que nous avons fait connaître.

Depuis l'époque que nous avons assignée au règne d'Artabaze, nous ignorons à peu près ce qui concerne l'histoire de la Characène; aucun écrivain ne nous a transmis le nom de ses derniers souverains, ni le souvenir d'aucun des événements qui s'y passèrent. Il est cependant fort probable que ce royaume subsistait encore comme état indépendant longtemps après le règne de Marc-Aurèle. Le surnom d'*Arabicus*, qui, nous l'avons déjà prouvé, ne fut pris par

[1] *Iconogr. grecq.*, tom. III, p. 184.

les empereurs romains qu'à cause de ce pays, en est une preuve et nous montre que les souverains de la Characène restèrent attachés au parti des Parthes, dont ils partagèrent la fortune et les revers. Nous pensons même que Septime Sévère, à qui Pescennius Niger, gouverneur de Syrie, avait disputé l'empire, pénétra jusque dans ce royaume, lorsqu'il passa l'Euphrate pour tirer vengeance de la conduite que le roi des Atréniens avait tenue envers lui en fournissant des secours à son compétiteur. Malgré la manière confuse dont Hérodien [1] rend compte de cette guerre, et quoiqu'il se trompe évidemment sur la position du pays des Atréniens, on doit conclure de son récit que, dans le même temps, Sévère, en guerre avec les Parthes, prit Ctésiphon, et fit d'assez grandes conquêtes dans la partie de l'Arabie située du côté du Tigre, ce qui ne peut être autre chose que le royaume arabe de la Mésène. Ces conquêtes justifient le surnom d'*Arabicus* que l'on voit sur beaucoup de monuments de Septime Sévère. On connaît une médaille datée de son deuxième consulat, que l'on peut rapporter à l'an 201 de J. C., et qui me paraît avoir été destinée à perpétuer la mémoire des avantages qu'il remporta dans ces régions. La légende de cette monnaie ressemble à celle des médailles qui furent frappées en l'honneur de Trajan, à cause de ses conquêtes dans

[1] Lib. III, cap. 9, tom. II, p. 641-662, ed. Irmisch.

le même pays; elle est ainsi conçue : L. SEP. SEV. PERT. AUG. IMP. et au revers : ARAB. ADQUIS. COS. II. P. P.[1]

Il ne nous semblait guère possible de trouver dans les écrivains anciens aucun renseignement qui nous permît de pousser plus loin l'histoire de la Characène, quand la comparaison que nous avons faite d'un passage de la chronique de Malala avec un morceau tiré d'Ammien Marcellin nous a procuré la connaissance d'un nouveau roi de ce pays, en nous apprenant que cet état avait survécu à la dynastie des Arsacides, et qu'il avait prolongé son existence jusqu'au temps de l'expédition de Julien l'apostat contre les Perses.

On doit se rappeler une remarque qui a déjà trouvé sa place dans nos observations précédentes, c'est à savoir que, selon Malala, l'empereur Julien avait porté ses armes jusque dans la Mésène, qu'il appelle *le pays des Mauzanites*, χώρα τῶν Μαυζανιτῶν J'ai dit aussi à cette occasion que, si les détails qui nous ont été conservés par Ammien Marcellin, ne nous autorisent pas à admettre que Julien ait jamais été de sa personne jusque dans cette région, il était cependant probable que quelques détachements de son armée avaient pu y pénétrer. Ce qui a excité le plus vivement mon attention dans le passage de la chro-

[1] Occo, *Imperat. Roman. numism.*, p. 353.

nique de Malala, c'est la nouvelle forme donnée au nom du pays des Méséniens. Je pense que cette forme reproduit la dénomination vulgairement en usage parmi les Grecs d'Orient au temps de Julien, car on ne peut révoquer en doute l'exactitude de sa prononciation : on voit évidemment, par la narration de Malala, qu'il l'avait prise dans les écrits de Magnus de Carrhes et d'Eutychianus de Cappadoce, qui tous deux avaient accompagné l'empereur romain dans son expédition, et qui, par conséquent, ont pu la trouver employée dans le pays même. J'ai relu avec soin la relation d'Ammien Marcellin, qui, ayant aussi suivi Julien, avait parcouru les mêmes régions. J'espérais y découvrir une mention des peuples de la Mésène sous cette nouvelle dénomination, qui, à cause de sa nouveauté, aurait bien pu être rangée par les savants dans cette foule de noms obscurs dont on n'a encore pu tirer aucun parti. Mes espérances n'ont pas été déçues, et j'ai observé en effet qu'Ammien Marcellin nous offre dans son texte le même nom sous la même forme, seulement un peu altéré; mais cette altération, comme nous le verrons bientôt, ne peut pas être attribuée à l'auteur : elle vient uniquement de l'ignorance des copistes et des éditeurs. En désignant les peuples de la Mésène sous ce nouveau nom, Ammien Marcellin nous fournit encore le moyen d'augmenter notre liste des rois de ce pays; car il fait mention du prince qui le gouvernait lors de l'expédition de Julien. Voici

comment il s'exprime au sujet de l'un et de l'autre. « Après avoir pris, dit-il, une ville de la Mésopotamie, « nommée Ozagardana, et avant de traverser le canal « *Nahar Malka* ou *Fleuve royal,* dont nous avons déjà « parlé, les Romains rencontrèrent sur les bords de « l'Euphrate un corps de troupes commandé par Su- « réna, général qui tenait en Perse le premier rang « après le roi, et par un certain *Malechus Podosacès,* chef « des Sarrasins Assanites, *Malechus Podosaces nomine,* « *phylarchus Saracenorum Assanitarum*[1]. » Le mot *Malechus* n'est pas autre chose que le titre de roi dans la langue naturelle de ce prince arabe; il a même la forme arabe. Dans cette langue ملك, *malek* signifie *roi;* en syriaque c'est ܡܠܟܐ, *malka,* et en chaldéen מלכא, aussi *malka.* Le nom de ce prince était donc seulement *Podosacès.* Il a une forme persane : on trouve dans Ctésias[2] la mention d'un eunuque appelé *Pétésacas*, ce qui est à peu près la même chose. Ammien Marcellin, qui ignorait probablement que *malechus* était le titre même de Podosacès, lui donne celui de phylarque, lequel, dans les écrivains grecs et romains, sert ordinairement à distinguer tous les petits princes de la Syrie et de la Mésopotamie.

Il ne nous reste plus à expliquer que les mots *Saracenorum Assanitarum*, qui, au premier coup d'œil, ne

[1] Ammian. Marcell. XXIV, II, p. 392.

[2] Apud Phot. cod. LXXII, p. 36, l. 21, ed. Bekker.

paraissent pas favorables à notre opinion. Nous commencerons par faire observer que la nation des Assanites ne se trouve mentionnée que dans le seul Ammien Marcellin. Le pays habité par les Arabes Mésèniens n'était pas très-distant du lieu où Julien l'Apostat combattit contre Podosacès, roi de cette tribu inconnue. Nous avons d'ailleurs quelque raison de croire que l'antique royaume de la Mésène, qui avait subsisté durant l'empire des Arsacides, prolongea son existence jusque sous la dynastie des Sassanides. En admettant ce point, il a dû conserver, sous cette famille, l'importance politique qu'il avait eue sous la race précédente. Les Sassanides eurent toujours pour auxiliaires, dans leurs guerres contre les Romains, les diverses tribus arabes qui étaient fixées sur les bords du Tigre et de l'Euphrate : dans leurs expéditions, elles leur servaient de troupes légères. Les Arsacides avaient déjà tenu la même conduite. Pendant les deux derniers siècles de la dynastie sassanide, le chef de toutes ces tribus était le roi de Hirah ; sa résidence et ses possessions n'étaient point dans la Mésène. Quoiqu'à l'époque où les musulmans se rendirent maîtres de la Perse, le royaume de Hirah existât depuis plus de quatre siècles, il n'y avait que deux cents ans environ qu'il avait quelque puissance ; on peut, en conséquence, supposer qu'il s'était élevé seulement après la chute du royaume de la Mésène, qui, dans cette hypothèse, aurait subsisté jusque vers la fin

du quatrième siècle. Nous verrons bientôt que cette opinion est assez vraisemblable. Les Arabes de la Mésène étaient donc encore indépendants à l'époque de l'expédition de Julien; et le roi Podosacès, qui combattit alors contre l'empereur romain sur les bords de l'Euphrate, pouvait être souverain de la Mésène, quoique le nom de ses sujets soit fautivement indiqué dans le texte d'Ammien Marcellin. Dans le combat que Julien livra aux Arabes réunis aux Perses, Podosacès partageait le commandement avec Suréna, général persan. Cette circonstance n'a pour nous rien d'étonnant : le théâtre de la guerre n'était pas éloigné des états de Podosacès; tous les Arabes ses sujets, en état de combattre, devaient avoir suivi leur prince pour repousser les Romains, et ils devaient former la plus forte partie du corps d'armée que Julien rencontra près d'Ozagardana. Ce sont là, à ce qu'il nous semble, d'assez grandes probabilités pour penser qu'il est question du roi des Méséniens dans le passage cité d'Ammien Marcellin. Une nouvelle considération va mettre ce point hors de doute. Nous croyons qu'il faut lire dans l'historien latin : *Saracenorum Massanitarum*, au lieu de *Saracenorum Assanitarum*; différence légère, mais qui est d'une grande importance, ainsi qu'on le voit. L'inattention ou l'ignorance des éditeurs d'Ammien Marcellin ont pu seules donner naissance à la mauvaise leçon qui se trouve dans son texte. Elle ne s'y est introduite que parce qu'ils n'ont pas tenu

compte de l'usage où étaient les anciens copistes de supprimer une lettre quand la finale d'un mot quelconque était la même que la lettre initiale du mot qui suivait. On supprimait ordinairement la seconde; c'était aussi en particulier pour le redoublement de la lettre M que l'on pratiquait cet usage; on indiquait la suppression par un signe quelconque, qui s'oubliait fort souvent, ce qui souvent aussi a causé des erreurs du genre de celle qui nous occupe.

Il résulte de la correction que nous venons de faire au texte d'Ammien Marcellin que le nom des peuples de la Mésène y paraît sous une forme inusitée dans tous les écrivains de l'antiquité, qui ne les appellent jamais Massanites, mais Méséniens ou Mésaniens. Cette nouveauté, bien loin de détruire notre conjecture, y ajoute au contraire un plus grand degré de force; car tout étrange que nous paraisse cette forme, elle n'était cependant pas tout à fait nouvelle alors. On doit se rappeler que Ptolémée [1] appelait *golfe Mésanite* toute la partie de la mer Érythrée voisine de la Mésène, et que ce même nom se retrouve dans Marcien d'Héraclée [2] et dans Étienne de Byzance [3]. Jean Malala fait bien plus; il donne au peuple qui nous occupe le nom de *Mauzanites*, et il appelle la Mésène χώρα τῶν Μαυζανιτῶν. Il n'y

[1] *Geogr.* V, xix; VI, xvii.

[2] *Geogr. græc. min.* tom. I, p. 16 et 17.

[3] Sub voce Μεσανίτης κόλπος.

a rien à objecter contre cette autorité; car Jean Malala, nous l'avons déjà fait remarquer, ne parle des Mauzanites que sur le témoignage de Magnus de Carrhes et d'Eutychianus de Cappadoce, historiens qui, comme Ammien Marcellin et Eutrope, avaient accompagné Julien dans son expédition contre les Perses[1].

Nous ignorons si Podosacès était un descendant des princes dont nous avons parlé. Nous pouvons le présumer, parce qu'il régna sur le même pays; mais nous n'avons aucun moyen de le démontrer. Il paraît, d'après la manière dont Ammien Marcellin s'exprime à son sujet, que longtemps avant l'expédition de Julien il s'était signalé par les ravages qu'il avait causés dans les provinces romaines[2]; et cela sans doute pendant les guerres fréquentes que Sapor, roi de Perse, avait faites contre l'empire. Podosacès combattit les Romains près de la ville d'Anbar, nommée par Ammien Marcellin[3] *Pirisabora*, et par les Persans *Firouz Schahpour;* il tenta de s'emparer du comte Hormisdas, frère du roi de Perse, qui servait dans l'armée romaine, et qui devait s'avancer à la découverte : cette

[1] JOANN. MALAL. *Chronogr.* p. 330, ed. Dindorf.

[2] Malechus Podosaces nomine, phylarchus Saracenorum Assanitarum, famosi nominis latro, omni sævitia per nostros limites diu grassatus. (AMM. MARC. XXIV, II, p. 392.

[3] *Ibid.* XXIV, II, p. 393.

entreprise n'eut aucun succès; Podosacès fut battu et forcé de se retirer[1].

Après Podosacès, l'histoire ne fait plus mention du royaume de la Mésène. Elle nous laisse dans l'impossibilité de déterminer l'époque de sa destruction autrement que par des conjectures, dont on va juger la solidité. Il est certain que ce royaume n'existait plus quand les musulmans se rendirent maîtres de la Perse. Dans le récit très-circonstancié qu'ils nous ont laissé de leur conquête, il n'est question d'aucun prince indépendant vers les bouches du Tigre: toutes les villes du pays qu'ils désignent sous le nom de *pays de Misan* étaient soumises au roi sassanide.

Un passage du *Modjmel-al-téwarikh*, ouvrage persan que nous avons déjà cité, nous fait conjecturer que le royaume de la Mésène cessa d'exister en l'an 389 de J. C. Ce livre nous apprend que le roi de Perse Sapor ou Schahpour III, fils de Schahpour II, mourut dans le pays de Misan[2], c'est à dire dans la Mésène. Selon Ibn-Alathir, cité dans Mirkhond[3], et selon la chronique de Djoraïr-al-Thabary[4], il y fut

[1] Amm. Marc. XXIV, II, p. 392 et 393.

[2] *Modjmel-al-téwarikh*, ms. pers. n° 62, fol. 45 *verso* et 30 *verso*.

[3] *Hist. des Sassanides*, trad. par M. Silvestre de Sacy, et imprimée à la suite de ses *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse*, p. 319.

[4] Trad. persan.; Biblioth. roy. ms. pers. n° 65, p. 207.

massacré dans sa tente par les officiers de son armée, et sans doute à la suite d'une expédition militaire qui probablement avait eu pour but et pour résultat la conquête du royaume de la Mésène. Schahpour III passait pour un prince si guerrier, que, suivant Mirkond[1], on lui avait, pour cette raison, donné le surnom de *belliqueux,* ce qui encore nous paraît être une probabilité en faveur de notre opinion. Après un règne de cinq années, Schahpour III ayant péri en l'an 389, dans la Mésène, que selon nous il avait conquise, on peut donc, avec assez de vraisemblance, placer la fin de ce royaume dans la même année, vingt-six ans après l'époque où Podosacès, le dernier des princes characéniens qui nous soit connu, combattait contre Julien. Cette catastrophe arriva peut-être sous son successeur.

Si nous connaissions mieux les révolutions qui agitèrent vers ce temps l'empire des Sassanides; si nous savions comment, après la mort du grand roi Sapor II, le trône passa à son frère au préjudice de son fils, nous pourrions vraisemblablement assigner avec plus d'exactitude les véritables causes de la destruction du royaume de la Characène, et montrer qu'elles étaient liées à tous ces événements. Sapor II, fameux par ses longues guerres contre les Romains, mourut après avoir vécu et régné soixante-douze ans. Il est dif-

[1] *Hist. des Sassanides, ubi supra.*

ficile de supposer que son frère Ardeschir II, beaucoup plus âgé que lui, soit monté sur le trône sans contestation, par l'exclusion de Sapor III, légitime héritier, qui parvint ensuite à régner. Il est bien plus probable que tous ces événements furent accompagnés de guerres civiles. Quand le prince légitime eut recouvré son héritage, il dut chercher à punir le roi de la Mésène des secours qu'il avait donnés à l'usurpateur. Les Arabes, par leur puissance et par leur voisinage de la capitale, pouvaient facilement avoir une très-grande influence dans des révolutions de ce genre. Peu après, en l'an 420, Mondar I, roi des Arabes de Hirah, qui avaient remplacé en puissance ceux de la Mésène, rétablit sur le trône de Perse Bahram V, fils de Jezdedjerd I. Celui-ci avait été chassé par un de ses parents appelé Chosroès, fils d'Ardeschir II, qui usurpa la couronne après Sapor II. Comme dans notre hypothèse, la fin du royaume de la Mésène ne serait qu'une conséquence des secours que les Arabes avaient fournis à l'usurpateur Ardeschir II, il ne serait pas étonnant que les chefs qui s'étaient élevés sur leurs ruines, sans doute par des services contraires, aient ensuite contribué à chasser un fils de cet usurpateur, et à rétablir sur son trône Bahram V, petit-neveu de Schahpour III. Ce ne sont pas là des faits incontestables; mais on ne peut disconvenir qu'ils ne soient fort vraisemblables et qu'ils n'expliquent fort bien toutes ces circonstances politiques. Nous pensons donc qu'on

peut les admettre sans inconvénient, jusqu'à ce que de nouvelles découvertes les confirment ou les détruisent.

Nous avons, à ce qu'il nous semble, prouvé dans ce mémoire, que les anciens ont donné le nom de Mésène à toute la partie méridionale de la Babylonie, et qu'il n'y eut jamais qu'un seul pays appelé ainsi. Son nom, en usage dans l'Orient depuis les temps les plus reculés, n'a pas non plus une origine grecque, comme on l'a cru généralement jusqu'à présent. Ce pays de Mésène formait un royaume d'une certaine étendue, borné à l'orient par l'Élymaïde et la Susiane, au midi par le golfe Persique et l'Arabie déserte; à l'occident il avait les Arabes *Omani* et les Nabatéens, aussi bien que le territoire de Babylone; au nord il était borné par la Sittacène. De ce côté, il commençait auprès d'une ville appelée Apamée de Mésène, située auprès du confluent d'un bras de l'Euphrate avec le Tigre, et à une petite distance de la division de ce fleuve, en deux branches, à cent vingt-cinq milles de distance au sud-est de Ctésiphon, contre l'opinion de d'Anville, qui place Apamée à pareille distance au nord de Ctésiphon, c'est-à-dire à deux cent cinquante milles romains du lieu où nous la mettons. Ce royaume, possédé par des princes arabes, avait pour capitale une ville grecque située à l'orient du Tigre, entre ce fleuve et l'*Eulæus*. Fondée, en l'an 325 avant J. C. par Alexandre, elle avait porté d'abord le

nom de son fondateur; plus d'un siècle après, elle fut rebâtie, sous le nom d'Antioche, par Antiochus le Grand, roi de Syrie, et enfin, rétablie une troisième fois, elle s'appela *Spasini-Charax*, du nom de Spasinès, qui l'avait relevée de ses ruines et qui en devint le souverain. Ces considérations historiques, fondées sur des passages de Polybe et de Pline, appuyées encore par l'autorité des médailles antiques, nous ont fait connaître que ce royaume avait commencé en l'an 129 avant J. C. peu après la mort du roi de Syrie, Antiochus Sidétès. Les médailles antiques que nous possédons, et les passages de divers écrivains comparés entre eux, nous ont procuré les moyens de connaître le nom et l'époque de neuf rois de ce pays sur onze qui sont indiqués vaguement par les anciens; enfin, nous croyons avoir démontré que ce même royaume avait prolongé son existence jusqu'au temps de l'expédition de Julien l'Apostat contre les Perses, et nous avons fixé sa destruction en l'an 389 de J. C. après une durée de 518 ans.

Nous nous sommes efforcé de rétablir l'histoire d'un royaume qui est resté inconnu jusqu'à nos jours, malgré l'importance politique qu'il eut autrefois dans l'Orient. C'est aux savants qui nous jugeront à apprécier les résultats que nous avons obtenus; nous espérons qu'ils voudront bien nous tenir compte de toutes les difficultés que présentait l'obligation de coordon-

ner les matériaux informes et incohérents dont nous avons fait usage dans notre travail : leur approbation sera pour nous la plus douce des récompenses.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

A

B

C

D

E

F

I

J

K

L

M

N

O

P

R

S

U

W

X

Z

PL.I.

